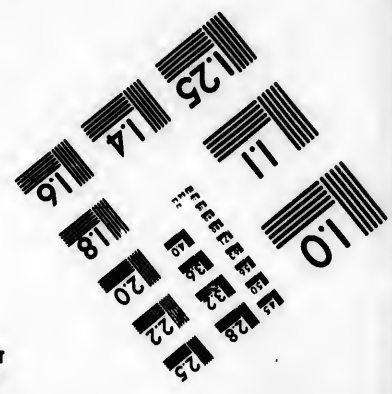
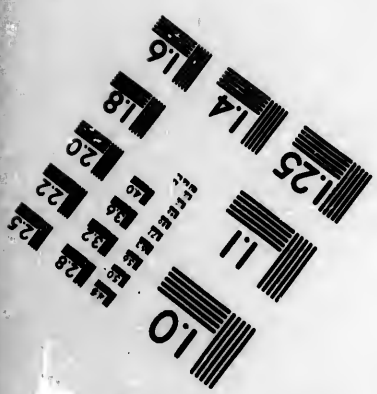
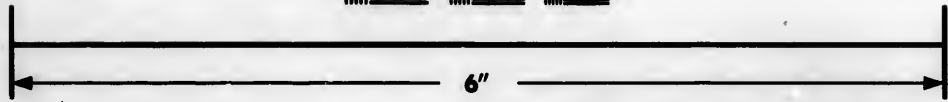
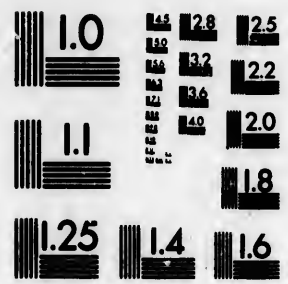


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

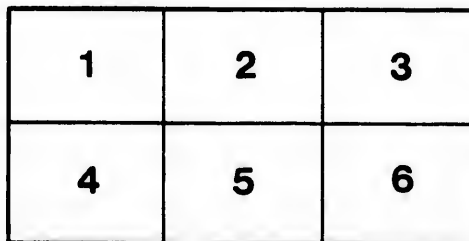
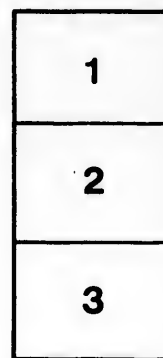
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
s du  
odifier  
r une  
image

rrata  
to

pelure.  
n à

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

Ch  
M  
n

237

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR M. l'Abbé de BERAULT-BERCASTEL,  
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME DOUZIEME.

DEPUIS la mort de S. Bernard en 1153  
jusqu'au premier concile général de Lyon  
en 1245.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de  
MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS,  
rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.



M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi,

D

L

S  
ro  
la  
su  
na  
Pa  
Fr  
pa  
va  
M  
&  
de  
blé  
gn  
scie  
An

---

**SOMMAIRES**  
DU DOUZIEME VOLUME,  
*En forme de Table.*

---

**LIVRE TRENTE-SEPTIEME.**

**S.** Guillaume d'Yorck, page 2. Henri, roi d'Angleterre, premier du nom & de la race des Plantagenetes 3. Adrien IV succede au Pape Anastase IV 4. Arnaud de Bresse, remis au pouvoir du Pape 8. Couronnement de l'Empereur Frédéric 9. Le roi de Sicile est reconnu par le Pape 10. Congrégation de Malavalle. Sainte Elisabeth de Schonauge 11. Mort de Pierre le Vénérable. Ses vertus & sa doctrine 13. Origine des différends de Frédéric II avec les Papes 17. Assemblée de Roncaille 19. Université de Bologne. Décret de Gratien 21. Etat des sciences 24. Le livre des Sentences 27. Ancienneté du droit de Régale. Commem-



## S O M M A I R E S.

*cement de la seconde croisade 28. Institution de l'ordre militaire de Calatrave 29. Brouilleries d'Alexandre III & de l'Empereur Frédéric 31. Conseils donnés au Pape par Eberard de Bamberg 33. Schisme d'Oclavien 36. Efforts de l'Empereur pour répandre le schisme 40. Reliques des trois rois 43. S. Anhelme de Bellai 44. S. Pierre de Tarentaise 45. Alexandre III en France. Bénéficier tenu présent, pour le service du Roi 49. Conférence de S. Jean de Laune 50. Edification de Notre-Dame de Paris 53. Le Pape tient un concile à Tours 55. Commencemens de S. Thomas de Cantorbéri 57. Son épiscopat 60. Changement du Roi à l'égard du S. Archevêque 63. S. Thomas fuit en France 71. Conduite religieuse de Louis le Jeune 76. Coutumes d'Angleterre 79. S. Thomas à Pontigni 83. S. Gilbert de Semprignan 85. Diète de Virsbourg 87. L'antipape Pascal III 89. Retour d'Alexandre III à Rome 90. Canonisation de Charlemagne 91. Manuel-Comnene offre du secours au Pape 92. Frédéric s'approche de Rome, qu'il est bientôt contraint d'abandonner 95. S. Thomas, institué*

## S O M M A I R E S.

*Végat pour l'Angleterre 96. Lettre du Saint aux évêques de ce royaume 99. Il est obligé de quitter Pontigni 103. Générosité religieuse de Louis le Jeune 104. Traité de Montmirail 107. Louis le Jeune déclaré plus fortement que jamais pour S. Thomas 111. S. Godric reclus 114. Réconciliation de S. Thomas avec le Roi d'Angleterre 116. Il prédit sa mort prochaine 122. Son martyre 124. Sa canonisation 131. Vengeance divine sur ses meurtriers & sur le roi d'Angleterre 132. Pénitence de Henri II 134. Conversion de la Poméranie 136. Lettre du Pape au sultan d'Iconie. Pierre de Blois. Pierre Comestor 140. Ouvrages Rabbiniques 142. Le Pape écrit au Prêtre-Jean 147. Conférence de Théorien avec le Catholique d'Arménie 148. Lambert le Begue institue les Béguines de Flandres 151. Ordre militaire de S. Jaque 153. L'abbé de Strum, sous le nom de Calliste III, succede à l'antipape Pascal 155. Frédérie est défait, & prend la résolution de se soumettre au S. Siege 156. Traité de Venise 160. L'antipape Lando 162. Troisième concile général de*

## 7 SOMMAIRES:

*Latran 163. S. Laurent de Dublin 164*

*Canons de Latran 165.*

---

### LIVRE TRENTE-HUITIEME.

**I**MPERFECTION des études 171. *Res-*  
*sources du Ciel pour la conservation de*  
*l'Eglise 174. Mort de l'Empereur Ma-*  
*nuel-Cornene 176. Fureur des Grecs*  
*contre les Latins 179. Révolte d'Andro-*  
*nic 180. Son châtiment 184. Etat du*  
*royaume de Jérusalem 185. Commence-*  
*mens de Saladin 187. Doctrine des nou-*  
*veaux Manichéens 190. S. Galdin de*  
*Milan 192. Guerre des Albigeois 193.*  
*Mort de Louis VII 196. Philippe-Au-*  
*guste chasse les Juifs de son royaume 197.*  
*Patarins d'Arras 200. Constitution du*  
*Pape , pour la recherche des hérétiques*  
*201. Pauvres de Lyon 205. Pierre Val-*  
*do 206. Affaires de Palestine 208. Con-*  
*version des Maronites 210. Brouilleris*  
*d'Urbain III avec l'Empereur 214. Con-*  
*version des Livoniens 216. Victoires de*  
*Saladin 218. Martyre de Renaud de*  
*Châtillon 221. Prise de Jérusalem 223.*

## S O M M A I R E S.

*Inhumanité & punition du comte de Tri-*  
*poli 226. Grégoire VIII. Clément III*  
*228. Les rois de France & d'Angleterre*  
*prennent la croix 230. Dîme Saladine*  
*231. Richard, roi d'Angleterre 234.*  
*Juifs massacrés en Angleterre 235.*  
*Voyage de l'Empereur en Orient 238. Sa*  
*mort 240. Départ des Rois Philippe &*  
*Richard 242. L'abbé Joachim 244.*  
*Le Roi Richard fait la conquête de l'île*  
*de Chypre 247. Prise d'Acre par les*  
*Croisés 248. Confirmation des cheva-*  
*liers Teutoniques 249. Retour de Phi-*  
*lippe-Auguste 250. Couronnement de*  
*Clément III 251. Couronnement de*  
*l'Empereur Henri VI 252. Le Vieux de*  
*la Montagne 257. Le Roi Richard empri-*  
*sonné par le duc d'Autriche 258. S. Hu-*  
*gues de Lincolne 261. Entrevue de Saint*  
*Hugues & du Roi Richard 266. Assassi-*  
*nat de l'évêque de Liege 270. Mort de*  
*Saladin 272. Philippe-Auguste épouse*  
*& abandonne Isemburge de Danemarck*  
*273. Etienne, abbé de Sainte Gène-*  
*vieve, puis évêque de Tournai 275. Evê-*  
*que guerrier de Beauvais 278. Innocent*  
*III 279. Division dans l'Empire 281.*  
*Le Pape Innocent se déclare pour le duc*

## viii) S O M M A I R E S.

de Saxe 283. Ses prétentions 284. Il poursuit l'affaire de Philippe-Auguste & d'Issemburge 285. Mort du Roi Richard 288. Foulques de Neuilli 289. Il est chargé par le Pape de prêcher la croisade 295. Interdit sur la France 296. Philippe-Auguste reprend Issemburge 300. Alphonse, roi de Léon, excommunié 301. S. Jean de Mata & S. Félix de Valois instituent l'ordre de la Trinité 302. Fondation du Val-des-choux 305. Val-des-Ecoliers 306. Privileges des écoles de Paris 308. L'Eglise de Dol est soumise définitivement à la métropole de Tours 310. Saint Pierre de Parenzo, martyr 312. S. Homobon 315. Prise de Zara 319. Le jeune Alexis implore le secours des Croisés 321. Ils lui soumettent C. P. 324. Révolte & parricide de Mursuphle 326. Les Latins s'emparent de l'empire d'Orient 327. Baudouin, comte de Flandres, est élu empereur 329.

---

### LIVRE TRENTE-NEUVIEME.

**D**ISPOSITIONS d'Innocent III, au sujet de la conquête de C. P. 331. Divi-

SOMMAIRES. ix

*tion des Chrétiens, dans la principauté  
 d'Antioche 335. Fin malheureuse de  
 l'Empereur Baudoin 337. Institution des  
 Carmes 338. Foulques, archevêque de  
 Toulouse 341. Mission de l'évêque d'Os-  
 ma en Languedoc 342. Commencemens  
 de S. Dominique 344. Martyre du Légat  
 Pierre de Castelnau 348. Le Pape excite  
 les princes & les peuples contre les sectaires  
 350. Exploits des croisés de Languedoc  
 352. Simon de Montfort, institué chef de  
 la croisade 355. Jean Sans-terre, déposé  
 du royaume 357. Le Prince Artus, as-  
 sassiné par Jean Sans-terre 364. Bataille  
 de Bouvines 370. Abbaye de la Vic-  
 toire. Ambassade de Jean Sans-terre au  
 roi de Maroc 371. Troubles dans l'Em-  
 pire 374. Election de Frédéric II 377.  
 Succès des Chrétiens d'Espagne 380. Li-  
 gue du roi d'Aragon avec le comte de  
 Toulouse, en faveur des Albigeois 381.  
 Bataille de Muret, où périt le roi d'A-  
 ragon 387. Sainte mort de Baudouin de  
 Toulouse 391. Institution du Rosaire  
 393. Commencemens de S. François 394.  
 Sa regle est approuvée par le Pape 400.  
 Son premier établissement 402. Ses pré-  
 dications. Retraite de Sainte Claire 404.*

*La B. Marie d'Ognies* 407. *Piété des peuples de Flandres* 409. *Réforme établie dans l'université de Paris* 414. *Quatrième concile général de Latran* 415. *Inquisition ordonnée par le concile* 421. *Jugement d'Innocent III* 430. *S. François applique ses disciples aux travaux apostoliques* 432. *Frere Pacifique* 434. *Commencement des cardinaux protecteurs d'ordres* 435. *Franciscains, martyrs à Maroc* 436. *Martyrs de Ceuta* 438. *S. François chez le sultan d'Egypte* 440. *Frere Elie humilié par le Saint* 444. *Institut des FF. Prêcheurs* 449. *Miracles de Sainte Dominique* 450. *Sa mort* 452. *Foiblesse des Chrétiens en Orient* 454. *Croisade d'ensans* 455. *Expédition des Croisés en Portugal* 456. *Damiete prise par les Croisés* 461. *Frédéric II est couronné par le Pape, & prend la croix* 462. *Croisade dans le Nord* 464. *Empires multipliés dans la Grece* 466. *Mort de Philippe-Auguste* 467. *Henri III, roi d'Angleterre* 469. *Fin de Simon de Montfort* 470. *Louis VIII marche contre les Albigeois* 475. *Sa mort* 476. *Mort de Saint François* 477. *Son testament* 478. *Ses sentimens sur les monasteres de filles de*

## S O M M A I R E S. 29

*son ordre 480. Grégoire IX visite Sainte Claire 483. Le Pape se brouille avec l'Empereur 484. Frédéric excommunié 485. Il part pour la croisade malgré le Pape, 487. Croisade en Italie, contre l'Empereur 489. Jean de Brienne passe à l'Empire de C. P. Sainte Elisabeth de Hongrie 492. Tiers-ordre de S. François 495. Les Saintes Hedvige & Gertrude 496. Saint Antoine de Padoue 497. Il soutient la pureté de l'institut de S. François 499. Ses succès apostoliques & sa mort 501. Commencemens du Roi S. Louis 503. Réduction du comte de Toulouse 504. Succès de S. Louis contre les ennemis du royaume 507. Sa fermeté sage contre les entreprises du Pape 508. Il rejette l'offre que le Pape fait de l'Empire au Prince Robert 513. Il acquiert la sainte couronne 516. Fondation de la Sainte Chapelle de Paris 519. La B. Agnès de Bohême 520. S. Ferdinand de Castille 523. Succès du roi d'Aragon contre les Mores 525. S. Pierre Nolasque institue l'ordre de la Merci 527. S. Raymond de Pegnasfort 528. Sa collection des Décrétales 529. Le Pape défend les Juifs contre leurs oppresseurs 530. Etablisse-*



xiij **SOMMAIRES.**

ment des chevaliers Teutoniques en  
Prusse 532. Progrès du Christianisme  
dans le Nord 533. S. Edmond de  
Cantorbéri 537. Election d'Innocent IV  
541. S. Louis reprend la croix 545.  
Convocation du concile de Lyon 546



HISTOIRE



HISTOIRE  
DE L'ÉGLISE.

---

---

LIVRE TRENTE-SEPTIEME.

*DEPUIS la mort de S. Bernard en  
1153, jusqu'au troisieme concile gé-  
néral de Latran en 1179.*

LA mort d'un pape tel qu'Eugene III,  
& celle de S. Bernard, arrivée presque  
en même temps, firent dans l'Eglise  
un vide qui ne causa d'abord que des  
regrets confus; mais qui laissa bientôt  
appercevoir d'une maniere distincte,  
les justes raisons de cette douleur uni-  
verselle. On sentit sur-tout le besoin  
qu'on avoit de la médiation & de l'as-  
cendant du génie de Bernard, sur  
l'esprit des peuples & des rois, dans  
les guerres schismatiques qui recom-

*Tome XII.*

A

mencerent bientôt à bouleverser l'Allemagne & l'Italie, & dans les tristes démêlés qui s'éleverent entre le primat & le roi d'Angleterre.

Le Pape Anastase IV, vieillard d'une grande expérience & d'une grande vertu, vécut trop peu pour faire recueillir à l'Eglise les fruits qu'elle avoit droit d'en attendre. Pendant son Pontificat néanmoins qui ne dura pas un an & demi, il rétablit sur le siege d'Yorc Guillaume, neveu du Roi d'Angleterre, prélat de mœurs très-pures, d'une douceur admirable, d'une libéralité sans borne pour les pauvres, & qui toutefois avoit été déposé au concile tenu à Reims l'an 1148 : on l'y avoit accusé & convaincu de n'avoir point été élu librement, mais d'avoir été nommé par le Roi avant son élection. Il souffrit cette humiliation sans se plaindre de personne, sans écouter les suggestions de ceux qui cherchoient à l'animer contre ses adversaires; & il se retira dans une terre éloignée des embarras du siecle, où il ne s'occupaque de la priere & des œuvres de pénitence. Le cardinal Conrad qui n'avoit pas jugé qu'on dût le déposer,

Pol'and. 8.  
juin. t. 10.

étant devenu Pape sous le nom d'Anastase; & Henri Murdas, qui avoit été élevé sur le siege d'Yorc, étant mort; Guillaume, sans blâmer le jugement rendu contre lui, vint à Rome demander grace. Le nouveau Pape le rétablit de l'avis des cardinaux, & lui accorda le pallium qu'il n'avoit jamais eu auparavant: mais à peine de retour dans son diocèse, il fut attaqué d'une maladie, dont il prédit qu'il ne releveroit point. Il marqua même à ses domestiques le jour de sa mort, négligea les secours inutiles de la médecine; & mourut au jour indiqué, neuvième de juin, qui est celui où l'Eglise honore sa mémoire, depuis qu'il a été canonisé en 1225, par le Pape Honorius III. La translation qu'on fit de son corps, plus d'un siècle après, fut encore accompagnée de plusieurs miracles.

L'année de sa mort 1154, mourut aussi le Roi Etienne, son oncle. Henri Plantagenete, de la maison d'Anjou, qui avoit pour mere Mathilde, fille du Roi Henri I, & qui étoit déjà duc de Normandie, fut enfin couronné roi d'Angleterre, le vingtième

décembre de la même année. Il avoit épousé la fameuse Eléonore, duchesse d'Aquitaine, après qu'elle avoit été séparée du Roi Louis le Jeune. Possédant ainsi par sa mere, le royaume d'Angleterre & le duché de Normandie; par Geoffroi son pere, les comtés d'Anjou, de Touraine, & du Maine; & du chef de sa femme, le duché d'Aquitaine avec le comté de Poitou; il se trouva le plus puissant de tous les princes chrétiens. Il n'en fut pas moins en butte aux revers, aux troubles civils & domestiques, aux chagrins de tout genre, dont l'un des plus sensibles fut d'avoir trouvé des flatteurs qui crurent gagner ses bonnes grâces en devenant les bourreaux d'un Saint.

Peu de temps après son avènement à la couronne, le Roi Henri, second du nom, écrivit au Pape Adrien IV, qui avoit succédé à Anastase, quelques jours seulement avant le couronnement de Henri, c'est-à-dire, le trois décembre 1154. Adrien se nommoit auparavant Nicolas Brekspese, c'est-à-dire Brise-lance: il étoit né Anglois, de basse extraction; & le Roi, en le complimentant sur son élévation, fé-

Roi  
&  
sub  
de  
me  
&  
hor  
me  
jusq  
char  
Con  
cara  
plein

licita l'Angleterre d'avoir produit un jeune arbre, devenu si grand & si fertile par une heureuse transplantation. En même temps, il lui demanda la permission de se rendre maître de l'Irlande, pour y rétablir le christianisme dans sa pureté : ce qui fut accordé par le nouveau Pape, sur le fondement que toutes les îles qui avoient reçu la foi chrétienne, appartenoient à l'Eglise Romaine, comme le porte la bulle. Le Pontife, en signe d'investiture, envoya au Roi un anneau d'or, orné d'émeraudes, qu'on garda dans les archives.

Petr. Bl. ep.  
168.

Adrien étoit fils d'un clerc, nommé Robert, qui se fit moine à S. Alban; & lui-même étant encore en bas âge, subsista quelque temps des aumônes de ce monastere. L'esprit & le sentiment croissant à la faveur des années & des instructions paternelles, il eut honte de cette dépendance, passa la mer, & pénétra au midi de la France, jusqu'à S. Ruf, monastere fameux de chanoines réguliers, près d'Avignon. Comme il étoit d'une figure & d'un caractere aimable, d'un esprit vif, plein d'intelligence, & en même temps

de réserve & de raison, il enchantâ toute la communauté, qui lui proposa de prendre l'habit. Il vécut plusieurs années parmi ces religieux, se signalant par sa régularité, par son application aux sciences & à l'éloquence où il fit beaucoup de progrès. Enfin, il se fit tellement estimer, que l'abbé étant mort, il fut élu pour lui succéder.

Mais cette affection ne dura pas : le caprice de ses confreres alla même si loin, qu'ils portèrent leurs plaintes au Pape Eugene. Après une première tentative, qui n'opéra qu'une réconciliation palliée & peu durable, le Pape dit aux chanoines, qui vinrent se plaindre pour la seconde fois : Allez, & faites enfin un abbé avec qui vous puissiez vivre; quant à celui qui vous est à charge, il me sera très-utile. Il les renvoya ainsi, retint Nicolas pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise, & le fit cardinal-évêque d'Albane. Il fut ensuite chargé de la légation de Norvege, où il s'appliqua infatigablement à faire de vrais chrétiens, de ces peuples encore très-barbares. A son retour il fut élevé sur le S. Siege, dès le lendemain de la mort d'Anastase.

Arnaud de Bresse se trouvoit à Rome, où toujours soutenu par des citoyens puissans, & principalement par les sénateurs, il continuoit ses invectives séditieuses contre le clerge. Sans cesse échauffés par cet enthousiaste, quelques-uns de ses partisans se jetterent sur le cardinal Gérard qui alloit trouver le Pape, & qui fut blessé dangereusement. En punition de ce crime, la ville de Rome fut mise en interdit, & l'on y cessa les offices divins, jusqu'à ce que les sénateurs, pressés par le peuple, vinrent trouver le Pape, & lui jurèrent sur ses évangiles, de chasser Arnaud & les sectateurs. Ils furent en effet bannis, & l'interdit levé en conséquence. Alors le souverain Pontife sortit de la ville Léonine, où il avoit toujours demeuré depuis sa consécration, passa au travers de Rome avec une suite nombreuse de cardinaux, d'évêques, & de noblesse, & alla s'établir dans le palais de Latran, au grand contentement du peuple.

Peu de temps après, le Pape apprit que le Roi Frédéric marchoit à Rome en diligence. Comme ce Prince étoit



à la tête d'une armée nombreuse , & qu'il avoit exercé bien des hostilités en Lombardie avant de s'en faire couronner roi , Adrien craignit qu'il ne vînt à Rome avec des intentions dangereuses ; d'autant mieux que Frédéric avoit avec lui Arnaud de Bresse , enlevé depuis peu aux gens du Pape par des seigneurs de Campanie , & remis entre les mains du Roi. Le Pape assembla son concile , envoya trois cardinaux au devant du Prince , & leur prescrivit les articles suivant lesquels ils devoient traiter. Ils ne manquerent pas de redemander le factieux sectaire , que le Roi leur remit aussitôt , en leur faisant d'ailleurs tout l'accueil propre à dissiper leurs ombrages.

Après plusieurs autres sûretés que le Pape crut devoir exiger encore , il sortit de Citta-di-Castello , forteresse réputée imprenable , où déjà il s'étoit renfermé , & vint trouver le Roi dans son camp , près de Viterbe. De là ils se rendirent l'un & l'autre à Rome. Le lendemain de leur arrivée , dix-huitieme de juin 1155 , Frédéric reçut solennellement de la main du Pape ,

la couronne impériale, qui faisoit l'objet de son voyage. La cérémonie se fit paisiblement, malgré le mécontentement des Romains, dont on n'avoit pas attendu le consentement. Mais l'Empereur s'étant retiré à son camp, sous les murs de la ville, les mécontents sortirent du château S. Ange, dont ils étoient maîtres, se jetterent sur quelques Allemands qui étoient restés à S. Pierre, & les massacrerent dans l'église même. L'Empereur accourut avec ses troupes. Les Romains ayant osé soutenir le combat, il y en eut près de mille qui perirent, sans compter deux cents prisonniers, dont le Pape sollicita & obtint la délivrance.

La rébellion des Romains étoit fomentée par Guillaume, roi de Sicile, surnommé le Mauvais, qui avoit succédé l'année précédente à Roger son pere. Le nouveau Roi étoit irrité contre le Pape Adrien, qui lui avoit refusé la confirmation de la royauté, & qui excita l'Empereur Frédéric à lui faire la guerre. Mais les chaleurs de l'été & les maladies qui se mirent dans l'armée impériale, ayant obligé

Frédéric à reprendre la route d'Allemagne, Guillaume attaqua les terres de l'Eglise Romaine, & prit plusieurs places en Campanie. Enfin, le Pape étant allé à Bénévent, où Guillaume vint l'assiéger, il le reconnut pour roi de Sicile, & convint, par rapport au régime ecclésiastique, de différens articles que plusieurs cardinaux de sa suite trouverent honteux au S. Siege. Le Roi, de son côté, promit de payer le tribut annuel, comme ses prédécesseurs, & fit hommage au Pape pour le royaume de Sicile, le duché de Pouille, la principauté de Capoue, & toutes leurs dépendances. Ces traités réciproques du Pape & du Roi sont datés du mois de juin 1156.

Boll. 10.  
febr. r. iv.

Durant les troubles qui les précédèrent, un homme de Dieu appelé Guillaume, libre des passions & des soucis qui agitoient le clergé même, après avoir plusieurs fois changé de demeure, vint se fixer en Toscane, aux environs de Sienne, dans une vallée stérile, nommé pour cela Malavale. Il y vécut dix-huit mois, d'une manière plus angélique qu'humaine,

& y laissa en mourant une haute opinion de sa sainteté. Un jeune homme, nommé Albert, s'y étoit d'abord tenu du son disciple. Aussi-tôt après la mort, Rainald se joignit à Albert, & fut suivi par plusieurs autres, qui formèrent insensiblement une congrégation de solitaires, nommés Guillemins, sous la règle de S. Benoît. L'Eglise honore la mémoire de S. Guillaume de Malaval, le jour de sa mort, dixième de février. Comme on ne connoît ni le pays qui l'a vu naître, ni la plus grande partie de sa vie que différens écrivains ont mêlée de plusieurs fables, on l'a quelquefois confondu avec Guillaume duc d'Aquitaine & comte de Poitiers, mort à Compostelle. Le défaut de critique a même été porté jusqu'à le confondre avec Guillaume, duc d'Aquitaine sous Charlemagne, & fondateur du monastere de Gellone ou S. Guillen du désert au territoire de Lodeve.

Dans le même temps, florissoit Sainte Elisabeth de Schonauge ou Bellevue, ainsi nommée de la situation du monastere où elle se retira au diocèse de Treves. Elle fut favorisée, ainsi que



Sainte Hildegarde avec qui elle étoit intimement liée, d'extases, de révélation & de plusieurs autres graces surnaturelles hors de la voie commune. De son temps, on découvrit à Cologne plusieurs tombeaux, dont les inscriptions portoient que c'étoient ceux de Sainte Ursule & de ses compagnes, honorées dans cette ville au moins depuis trois cents ans. Gerlac, abbé de Duits, craignant que ceux qui avoient découvert ces corps saints n'en eussent fait eux-mêmes les inscriptions, en communiqua les principales à Elisabeth, dans l'espérance que Dieu la favoriseroit à ce sujet de quelque révélation nouvelle. Il est très-vraisemblable que la Sainte craignit de tenter le Seigneur, & ne demanda ni n'obtint des lumieres miraculeuses, pour un genre de découvertes qu'on ne doit chercher que dans l'histoire & la critique, suivant les regles de l'art & les principes de la raison. En tout cas, on ignore quelle fut véritablement sa réponse aux questions de Gerlac touchant Sainte Ursule & ses compagnes : car pour l'histoire de ces saintes martyres, telle qu'on la trouve

dans le quatrième livre des œuvres d'Elisabeth de Schonauge, elle ne paroît pas seulement supposée ; mais elle est insoutenable, & manifestement fautive. On y trouve des Papes & des souverains qui jamais n'existerent, des faits contraires aux histoires & aux monumens les plus authentiques. C'est pourquoi on ne sauroit douter que cette partie du quatrième livre, qui n'a rien du ton sage que présentent les trois premiers, n'y ait été ajoutée peu après qu'ils furent répandus, temps où régna sur-tout le goût indiscret pour les découvertes & les multiplications de reliques.

Le jour de Noël de l'année 1156, compté, selon l'usage du pays, pour le premier jour de l'année suivante, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, termina sa longue & honorable carrière. Depuis trente-cinq ans qu'il étoit à la tête de sa congrégation, il en soutenoit la splendeur & la réputation dans tous les climats de la chrétienté. Il partagea constamment avec S. Bernard & l'Abbé Suger la supériorité du mérite & de la célébrité sur les grands hommes du même temps. Ses qualités, moins brillantes que celles

de ces deux émules, n'étoient pas moins solides; & les chefs de l'Eglise les employèrent souvent avec un égal succès à la conduite des affaires les plus importantes. Dans les négociations délicates qui lui furent confiées, il montra de la prudence, & même de la dextérité; mais sans duplicité & sans raffinement. En gagnant la confiance par les charmes de sa candeur & de sa douceur, il ne trahit jamais sa cause par une molle complaisance, ni par une simplicité imprudente.

Il ne se distingua pas moins par sa doctrine, que par son art à captiver les cœurs. Son traité de la divinité de J. C. prouvée par les paroles mêmes de ce Dieu fait homme, un autre contre les Juifs, & celui qui réfute les erreurs de Pierre de Bruis, le font passer avec raison pour un des plus grands docteurs de son temps. Quoique son raisonnement n'ait ni la chaleur ni la vigueur de celui de S. Bernard, il présente & développe insensiblement ses preuves, d'une manière qui ne subjugué pas les esprits avec le même empire, mais qui opere la même persuasion dans ceux qui ne se

lassent point de le suivre. Son style est ordinairement net & correct, sur-tout dans ses lettres, qu'on a conservées au nombre de près de deux cents, & qui annoncent une faculté de voir & de sentir, analogue à sa rare prudence.

C'est à l'année où mourut Pierre le Vénéral, que finit le dernier ouvrage d'Otton de Frisingue, composé sous le titre d'Histoire de l'Empereur Frédéric. Il avoit donné auparavant une chronique, qui commence dès la création du monde, & qui finit à l'an 1146. Nous avons ainsi, au moins pour les faits arrivés de son temps, un garant irréprochable, d'une droiture & d'un discernement digne de sa naissance, & que son rang mit à portée de s'instruire parfaitement de tous les événemens relatifs à l'ordre public. Il étoit fils de Léopold IV, marquis d'Autriche, qui est compté au nombre des saints, frere utérin du Roi Conrad, & comme lui oncle de l'Empereur Frédéric. Sa grande piété lui fit embrasser la vie régulière à Cîteaux: il devint abbé du Morimont, & le Roi son frere l'en tira pour le faire évêque de Frisingue. Pendant vingt



ans entiers, il gouverna ce diocèse avec toute l'édification qu'on pouvoit attendre d'un prince qui s'étoit consacré au Seigneur avec des vues pures, & à qui le faste de la Cour étoit devenu si étranger, qu'il ne voulut point quitter dans l'épiscopat l'habit monastique. Il mourut dans son ancienne abbaye de Morimont, en revenant du chapitre de Cîteaux, dont il conservoit toujours l'esprit ainsi que le vêtement. Il avoit néanmoins à se reprocher, & avant d'expirer il eut du scrupule d'avoir taxé autrefois S. Bernard de prévention contre Gilbert de la Poirée, d'avoir même défendu la personne de Gilbert dont il avoit été le disciple, avec une vivacité qui l'avoit fait soupçonner d'en favoriser les opinions. Il protesta qu'il vouloit mourir dans la foi catholique, telle que Rome & l'Eglise Universelle la professoient, & remit ses ouvrages à des hommes doctes & pieux, afin de corriger ce qui pouvoit lui être échappé de suspect. Après cette déclaration, il reçut le viatique, & mourut au milieu d'une multitude d'abbés & d'évêques, que le respect dû à sa naissance & à son mérite avoit attirés.

Ce fut un malheur pour Frédéric son neveu, que la privation des conseils d'un prélat si religieux & si sage, à la veille des funestes différends de cet Empereur avec les Papes. Comme Frédéric étoit en Bourgogne pour y tenir sa cour, il reçut par des légats Romains qui ne manquoient guere à ces assemblées, des lettres d'Adrien où ce Pape sembloit dire que l'Empereur tenoit sa couronne de l'Eglise Romaine, & non pas immédiatement de Dieu. Frédéric s'en montra d'autant plus offensé, qu'on l'avoit peint depuis peu dans le palais de Latran, comme autrefois l'Empereur Lothaire, recevant à genoux la couronne par les mains du Souverain Pontife, avec cette inscription : Le Roi, après avoir reconnu avec serment les droits de Rome, reçoit la couronne impériale, & devient vassal du Pape. Il conçut que les Romains, dont quelques-uns soutenoient hautement que les rois d'Allemagne n'avoient possédé jusque-là l'empire de Rome & le royaume d'Italie que par la donation des Papes, vouloient faire de cette imagination la créance générale de la postérité. Dès le lendemain,

Radevic. 4

il renvoya les légats, avec défense de s'arrêter nulle part chez les évêques ou les abbés de sa dépendance. Ensuite il expédia par-tout des lettres circulaires, où il se plaignoit du Pape avec amertume, & déclaroit que ne reconnoissant tenir l'empire que de Dieu par l'élection des seigneurs, il étoit résolu à soutenir toute la dignité de sa couronne au péril de sa vie.

Epist. 4. Le Pape, instruit par ses légats de ce qui s'étoit passé avec l'Empereur, écrivit de rechef à ce Prince, pour expliquer les premières lettres qui l'avoient si vivement piqué : il lui dit, qu'en usant de ces expressions, *nous vous avons conféré la couronne*, il n'a voulu signifier autre chose, sinon qu'il la lui avoit imposée ; de même, en nommant l'Empire *un bénéfice*, qu'il n'avoit pas entendu par-là un fief suivant l'acception moderne de ce terme, mais simplement un bienfait ; en un mot, qu'il n'avoit nullement prétendu que l'Empereur fût son vassal. Il ajouta, que ces mauvaises interprétations ne pouvoient provenir que de gens mal intentionnés. L'Empereur parut satisfait de ces explications, donna le baiser

de paix aux légats, porteurs de cette seconde lettre, & les renvoya comblés de présens.

Peu de temps après néanmoins, il partit pour l'Italie, où il avoit convoqué une assemblée générale, à Roncaille entre Plaisance & Crémone. Outre les prélats & les seigneurs, il s'y trouva grand nombre de juges des villes de Lombardie, & les plus fameux jurisconsultes de Bologne. Frédéric leur demanda un dénombrement exact des droits régaliens qui lui appartenoient en Lombardie à titre d'Empereur. Les jurisconsultes & les juges s'assemblerent au nombre de trente-deux : après avoir fait leurs recherches séparément, puis leurs discussions en commun, ils rapportèrent à l'Empereur, en présence des seigneurs & des chefs des corps de ville, ce qu'ils avoient rédigé d'après les monumens les plus sûrs. Tous les prélats de Lombardie, Obert archevêque de Milan à leur tête, renoncèrent publiquement, entre les mains du Prince, à tous les droits donnés pour régaliens par les jurisconsultes. Il leur rendit sur le champ tous ceux dont ils purent jus-

Orto Mor p.  
818. Radév.  
l. 2.

rifier la possession par quelque titre plausible : mais il s'en trouva de manifestement usurpés , pour trente mille livres d'argent de revenu annuel. Ce qui paroîtra peu surprenant , si l'on fait attention que ces régales ou droits régaliens comprenoient des duchés , des marquisats , des comtés , des domaines & des impositions de toute espece , des moulins & des pêcheries , des péages sur les marchés , sur les chemins & sur les rivières , le droit même de battre monnoie , le cens réel & la capitation personnelle. Cette opération mécontenta d'autant plus le Pape , qu'elle avoit été faite par des docteurs laïques , & que les évêques s'y étoient soumis.

Frédéric au contraire combla de bienfaits ces docteurs , & à leur occasion , les étudiants de toutes les facultés. Avant de quitter Roncaille , il fit une constitution , pour procurer & la sûreté & la tranquillité , soit aux maîtres , soit aux disciples , tant dans les voyages qu'ils faisoient pour leurs études , que dans les lieux où étoient les écoles. Les gouverneurs des villes y sont rendus responsables de l'exécu-

Authent.  
Tit. *Ne fil.*

tion. En cas de procès intenté contre les écoliers, on leur donne le droit de choisir pour juge, soit leur seigneur, soit leur professeur, soit l'évêque de la ville; sous peine à ceux qui voudront les traduire à un autre tribunal, de perdre leur cause. C'est le plus ancien privilège, qui, depuis le renouvellement des études, ait été accordé aux étudiants, d'une manière authentique & légale.

L'objet principal de cette loi fut sans doute l'école de Bologne, qui déjà étoit fort célèbre. L'étude du droit civil s'y étoit renouvelé environ vingt ans auparavant, ainsi qu'en plusieurs autres endroits de l'Italie & du reste de l'Europe, à l'occasion du manuscrit original des Pandectes de Justinien, trouvé dans les ruines d'Amalphi, lorsque cette ville fut prise par l'Empereur Lothaire sur le nouveau Roi de Sicile. Le droit canonique se renouvela aussi vers le même temps, mais d'une manière bien différente; quand le fameux Gratien, Toscan de naissance & moine bénédictin à Bologne, y publia son *Accord des canons discordans*, appelé communément *Décret*

V. Bossuet  
sur les 4 arti-  
cles.

*de Gratien.* Les Papes goûterent beaucoup cet ouvrage. Il fut si bien accueilli par les docteurs de Bologne, qu'ils le prirent aussi-tôt pour le texte de leurs leçons. Ceux de Paris imiterent les premiers cet exemple : mais dans la suite, on réclama fortement en France contre les maximes inouïes qu'on avoit eu le loisir d'y appercevoir. Parmi la plupart des autres nations, la cupidité, des légistes sur tout, & l'esprit d'adulation à l'égard de certains Papes tout-puissans dans l'ordre même temporel, parurent effacer de leur souvenir les anciens principes, pour faire, des conceptions d'un particulier, le droit de l'univers.

Cette collection, divisée en trois parties, traite premièrement du droit en général, puis des ministres de l'Eglise, depuis le Pape jusqu'au moindre clerc, des regles de la pénitence, de l'administration des sacrements, des cérémonies, & une infinité de questions éparées sans ordre & sans méthode. Quant à l'autorité pontificale, il lui attribue les droits les plus exorbitans, souvent sans alléguer autre chose que ses assertions tranchantes,

ses idées singulieres , & quelques comparaisons encore plus étranges. C'est ainsi qu'en preuve de l'indépendance où il prétend que sont les Papes par rapport aux canons , il ne donne que cette similitude révoltante. Comme J. C. a fait la loi , & après l'avoir accomplie pour la sanctifier en lui-même , s'en est dispensé en quelque rencontre , pour montrer qu'il en étoit le maître ; de même le souverain Pontife dresse les canons par lui ou par ses représentans , les observe par humilité & pour les faire observer aux autres , puis fait voir par ses ordres & par sa conduite qu'il n'est pas astreint aux loix dont il est l'auteur. Ici , comme en bien d'autres endroits , Gratien tombe en contradiction avec lui-même , puisqu'il venoit de rapporter les déclarations de plusieurs papes , qui se reconnoissent obligés à garder les décrets de leurs prédécesseurs. Son recueil présente encore moins de discernement & de critique , que de justice & de raisonnement. Parmi les canons des conciles & les décrets des Papes qui en font la matiere , il ne manque pas de rapporter les fausses



Bellarmin.  
de script. in  
Grat.

décrétales , compilées par Isidore avec aussi peu de jugement que d'érudition. Pour les citations qu'il fait aussi des pères les mieux connus , tels que S. Ambroise , S. Jérôme , S. Augustin , S. Grégoire le Grand , souvent il puise dans les ouvrages qui portent les caractères les plus évidens de supposition.

Les autres études qu'on s'efforçoit de relever aussi bien que celle des loix , languissoient dans un état d'enfance encore plus imparfait. Pendant les trois ou quatre siècles précédens , toutes les connoissances naturelles s'étoient bornées aux sept arts libéraux , qui n'apprenoient presque tous que de stériles divisions , & de seches nomenclatures. Encore les partageoit-on en deux classes , dont la plupart des savans n'osoient atteindre qu'à la première , qui , sous le nom de *Trivium* , comprenoit la grammaire , la rhétorique & la logique. Quant à ceux qui pouvoient jusqu'au *Quadrivium* , comprenant l'arithmétique , la géométrie , l'astronomie & la musique ; ils étoient regardés comme les phénomènes de leur siècle , & les flambeaux de l'univers.

vers. A l'époque où nous sommes parvenus, on augmenta le nombre des arts libéraux, en comptant parmi eux la théologie, la jurisprudence & la médecine, aussi bien que la philosophie. Depuis on rangea insensiblement les sept arts sous un seul titre, qui fut celui de philosophie; & cette science, avec les trois autres, constitua les quatre facultés, où devoient se signaler les génies qui vouloient passer pour universels; d'où vint à ces lices brillantes le nom d'université.

On connoît assez les égaremens, les travers, les inutilités de ces anciens philosophes, les uns attachés exclusivement aux principes & aux tables décharnées de Porphyre, les autres aux profondeurs inaccessibles de Platon; ou à la simple explication du texte abstrait d'Aristote; d'autres encore, appelés Libres, & qui faisoient profession de ne s'assujettir à aucune autorité, mais à la seule raison, prirent pour elle les vaines subtilités de leur métaphysique, l'amour de la dispute & le goût de sophisme. Il n'est pas de notre sujet, de suivre l'histoire de ces études prophanes, qui ne peu-

vent nous intéresser qu'à raison de l'influence qu'elles eurent dans les sciences ecclésiastiques.

Mais la rhéologie fut asservie elle-même aux nouvelles méthodes, & s'engagea d'abord dans un labyrinthe de questions étrangères & oiseuses, dont le moindre inconvénient fut d'épuiser un loisir tout entier nécessaire à l'étude immense de la tradition. On doit néanmoins reconnoître, que cette rhéologie philosophique ou scholastique, qui remontoit jusqu'aux premiers principes, & de là, par un enchaînement méthodique & sensible, descendoit aux conséquences les plus éloignées, servit utilement à confondre les sectaires qu'elle mettoit en contradiction avec eux-mêmes. S. Thomas épura cette méthode dans le siècle suivant, & la porta à un degré de perfection, digne encore aujourd'hui d'exciter l'émulation des plus grands maîtres.

Dès le douzième siècle, il y eut des savans qui furent éviter les défauts de cette manière nouvelle. Pierre Lombard, né dans la province, qui lui fit donner ce surnom, & devenu le plus fameux docteur de l'école de Pa-

ris, fut effrayé des erreurs de Rosse-  
lin, d'Abailard, & de Gilbert de la  
Poirée, égarés par les principes de Pla-  
ton & d'Aristote, & s'ouvrit une route  
opposée; dans le dessein, nous dit-il,  
de combattre ceux qui s'attachent à  
soutenir leurs propres conceptions, au  
préjudice de la vérité. Son ouvrage  
intitulé *Livre des Sentences*, & qui  
lui a fait donner à lui-même le nom  
de Maître des sentences, est un re-  
cueil de passages des Peres, particulié-  
rement de S. Augustin, où, sans citer  
les philosophes profanes, ni s'aban-  
donner aux subtilités de l'école, le  
raisonnement n'est employé que pour  
concilier les contradictions apparentes  
des textes. C'est un corps entier de  
théologie, compris en quatre livres,  
où toutefois on omet des matieres  
importantes, telles que l'Eglise, l'au-  
torité de l'Écriture & de la Tradition;  
tandis qu'on s'étend sur la nature des  
anges, sur celle du firmament donné  
pour un corps solide, & sur différens  
autres articles regardés aujourd'hui  
comme également frivoles. Cet ouvrage  
eut un si grand succès, que, durant  
des siècles entiers, la plupart des

Præf. in  
libr. ut.

maîtres en théologie en firent tout le fond des leçons qu'ils donnoient à leurs disciples. On compte jusqu'à deux cent quarante théologiens, les plus célèbres de leur temps, qui ont fait des commentaires sur ce livre.

Rob. an.

1149.

Gall. Christ.

t. 1. ad an.

1148.

Lib. Gall.

c. 16.

L'Auteur fut élevé sur le siege de Paris, pour lequel Philippe, frere du Roi, & archidiacre de cette Eglise, avoit été élu. Il eut, dit-on, la déference de céder son droit. L'histoire nous fournit à cette occasion un des titres anciens & les plus formels de nos Rois, par rapport à la Régale. Après la mort de l'Evêque Thibaud, prédécesseur de Pierre Lombard; l'évêché & la régale, portent ces anciens monumens, étant venus en la main du Roi, il donna la chévecerie qui en faisoit partie, aux religieuses d'Hieres, pour en jouir toutes les fois que le siege seroit vacant.

Le mauvais succès du voyage de Palestine n'avoit pas dégoûté Louis le Jeune, de ces sortes d'expéditions. Ayant fait depuis le pèlerinage de S. Jaque de Compostelle, il conçut & inspira au Roi d'Angleterre le dessein d'aller faire la guerre aux Infir.

deles d'Espagne. L'entreprise étoit résolue, & déjà on assembloit les troupes, quand il envoya demander des indulgences au Pape, afin d'animer les François. Adrien loua le zele de ce Prince, mais il improuva son empressement. Il lui représenta qu'il étoit de la bienséance & de la sagesse, avant d'entrer dans une domination étrangère, d'attendre, sinon une invitation formelle, au moins le consentement des princes & des peuples du pays. Il doit vous souvenir, lui dit-il à ce sujet, du voyage de Jérusalem que vous entreprîtes autrefois avec le Roi Conrad, sans avoir consulté les Fideles qui étoient sur les lieux, ni pris d'ailleurs assez de précautions. Vous savez les suites fâcheuses de cette entreprise, & les reproches que s'attira l'Église Romaine pour y avoir condescendu. Le Roi Louis goûta cette sage lenteur; & l'expédition qui ne sembloit d'abord que différée, manqua tout à fait.

Le bruit s'étant alors répandu, que les Arabes venoient attaquer avec une armée formidable la ville de Calatrave en Castille, les Templiers qui en te-

Epist. 23.

Roder. 4. 11.  
14. Marian.  
xi. 6.

noient la citadelle , la remirent au Roi Sanche III, dans la crainte de ne la pouvoir sauver. Ce Prince parut lui-même fort effrayé du danger qui faisoit trembler de si braves gens. Il y avoit cependant à Toledé où étoit la Cour , un moine de Firere , ordre de Cîteaux , nommé Diegue de Vêlasquès , avec Raimond son abbé. Il étoit de famille noble , il avoit d'abord suivi le métier des armes , & la profession monastique ne lui avoit rien ôté de son premier courage. Il dit à son abbé , qu'il rendroit au Roi bon compte de la place , s'il l'a lui vouloit confier : il parla d'un ton & d'un air si assurés , qu'il engagea Raimond à faire au Roi cette proposition étonnante , & le Prince à y souscrire. Aussitôt le moine & l'abbé allerent trouver l'archevêque de Toledé , qui approuva de même leur dessein , contribua de ses biens à son exécution , & accorda pour tous ceux qui prendroient les armes à ce sujet , le pardon de tous leurs péchés , c'est-à-dire indulgence pléniere , la première que l'on sache avoir été donnée par un évêque. On présume que dans ces cas pressans , au milieu

d'un pays infesté par les Infidèles, les prélats ordinaires étoient avoués par le Chef de l'Eglise, pour la concession de ces sortes de graces, qui régulièrement lui étoient réservées.

En peu de temps, Vêlasquès se vit à la tête de vingt mille hommes; & avec l'Abbé Raimond, alla se renfermer dans Calatrave, que les Arabes n'osèrent pas même insulter. Grand nombre de ces guerriers embrasserent l'institut de Cîteaux, mais sous un habit particulier & convenable aux exercices militaires. Raimond fit venir de son abbaye, les religieux, les gens de service, les meubles, les troupeaux même: il n'y laissa que les infirmes, & le peu de personnes absolument nécessaires pour le soin de la maison. Il mourut peu de temps après, révééré comme un saint. Tels furent, en 1158, les commencemens de l'ordre militaire de Calatrave, qui dans la suite servit de modele pour l'institut de plusieurs autres. Il fut approuvé par le Pape Alexandre III, qui dès l'année suivante succéda au Pape Adrien IV.

Mais avant la mort d'Adrien, sa querelle avec l'Empereur Frédéric, que



nous avons laissée moins éteinte qu'assoupie, se ranima pour ne pas finir même avec ce Pontife : il transmit à son successeur la chaire pontificale, en butte à l'ambition & à la perfidie, à la cabale, aux plus cruels soupçons, à tous les funestes avant-coureurs du schisme & de la discorde. Après que les prélats de Lombardie eurent reconnu qu'ils tenoient de l'Empereur les droits régaliens, le Pape Adrien avoit écrit à ce Prince une lettre fort mesurée dans les termes, mais où l'amertume & le ressentiment perçoient de toute part. Le porteur étoit de plus un homme du commun, qui disparut avant qu'on eût achevé la lecture de la lettre. L'Empereur, jeune prince naturellement fier & piqué jusqu'au vif, ne dissimula pas son mécontentement dans sa réponse. Il y prit le style des anciens Romains, mit en titre son nom avant celui du Pape, & dans le corps de la lettre, usa de la seconde personne du singulier en parlant au Pontife, contre l'usage introduit depuis long-temps de nommer au pluriel les personnes honorables à qui l'on parloit. Adrien, en répli-

Radev. II.  
c. 15.

Epist. 6.

quant, cria au mépris & à l'injure, à l'infraction de la foi jurée, dont il prétendit que Frédéric s'étoit rendu coupable en exigeant l'hommage de ses évêques, au lieu de se contenter du serment de fidélité : enfin il alla jusqu'à le menacer de la perte de sa couronne, s'il ne prenoit une conduite plus sage. L'Empereur repartit plus fièrement encore, soutenant qu'il ne tenoit sa couronne que de Dieu ; que les Papes au contraire, ainsi que les évêques, tenoient leurs biens temporels de la libéralité des princes ; que toutes les maximes contraires n'étoient que des suggestions de cette cupidité & de cet orgueil détestables, qui, au grand scandale des peuples, s'étoient glissés jusque dans la chaire de Saint Pierre.

Les esprits s'échauffant de plus en plus à chaque rencontre, Eberard, évêque de Bamberg, se mit en devoir d'arrêter les suites d'une animosité si périlleuse. C'étoit un prélat distingué par sa doctrine, par la pureté de ses mœurs, & par une piété si merveilleuse, que dans l'embarras des affaires publiques & même à la guerre,

l'étude & la méditation des divines écritures occupoient tout son loisir. L'Empereur avoit une confiance toute particuliere en ses conseils, & partageoit avec lui la conduite de ses Etats. Aussi le prélat n'étoit pas moins affectionné au bien & à l'honneur de l'Empire, qu'aux intérêts véritables de l'Eglise. Il écrivit au Pape, & lui remontra avec une liberté respectueuse, combien il étoit à craindre, que les paroles dures de part & d'autre, par un choc tant de fois réitéré, ne produisissent un feu qui s'étendît loin dans le sacerdoce & l'Empire; qu'il ne lui sembloit pas expédient de tant peser les paroles, & d'en tant demander raison; qu'il valoit mieux éteindre le feu au plus vite, que de disputer de quel côté il étoit venu.

Malgré ces représentations, l'Empereur tenant une assemblée dans son camp près de Bologne, le Pape y envoya des légats, pour répéter encore ses plaintes. Ils requièrent spécialement, que les évêques d'Italie ne fussent point obligés de faire hommage au Prince, & qu'il reconnût que la magistrature & les régales de Rome appartenoint

à S. Pierre. A ces demandes, l'Empereur, avec une grande apparence de modération, répondit par cette ironie : Quoique je ne doive pas m'expliquer sur de pareils objets sans avoir pris le conseil des seigneurs, je ne laisse pas de dire auparavant, que je ne demande point d'hommage aux évêques, s'ils ne veulent rien posséder de mes régales. Mais si on leur dit, *qu'avez-vous affaire du roi ?* je leur dirai à mon tour, *qu'avez-vous besoin de domaines ?* Quant à ce qu'on vient de dire des régales & de la magistrature de Rome, qu'on entende par ma réponse tout ce que cet article me donne à penser ; je suis Empereur Romain par ordre de Dieu ; & je n'en porte que le vain titre, si Rome n'est pas en ma puissance.

Les négociations multipliées ne servant qu'à rendre l'affaire toujours plus épineuse, & ni le Pontife ni l'Empereur ne paroissant d'humeur à se relâcher ; on ne pouvoit attendre qu'un malheureux dénouement, quand la mort du Pape Adrien fit diversion à cette première alarme. Dans ces entrefaites, il mourut le premier septembre 1159, après avoir tenu le S. Siege quatre

ans & près de neuf mois. Ce Pape ; l'un des plus ardens pour les intérêts de l'Eglise , étoit si éloigné d'amasser pour ses proches , qu'il ne leur laissa pas une obole. Après sa mort , sa mere qui lui survécut , n'eut pour ressource dans sa vieillesse indigente , que les charités de l'Eglise de Cantorbéri.

Acta Pap.  
Alex.

Six jours après la mort d'Adrien , les cardinaux & les évêques élurent le Cardinal Rolan , chancelier de l'Eglise Romaine ; le clergé & le peuple approuverent son élection ; on le nomma Alexandre III. Il n'y eut que trois cardinaux , qui ne lui donnerent pas leurs suffrages , savoir Octavien , Jean de Morson & Gui de Crême ; tous trois prêtres & assez téméraires , pour que les deux derniers prétendissent eux seuls faire Octavien Pape. Ceux qui avoient élu Alexandre , s'empresferent à le revêtir de la chape d'écarlate , qui étoit l'habit particulier du Souverain Pontife , & le signe de l'investiture du pontificat. Alexandre résistoit & fuyoit par l'église , en protestant de son indignité : mais on réussit enfin à le revêtir. Alors Octavien

s'  
la  
un  
fe  
la  
fa  
av  
va  
no  
gra  
suc  
de  
tro  
ave  
man  
Ale  
élu  
ress  
inve  
pour  
tiren  
une  
Tib  
C  
les e  
tavi  
d'inj  
fons  
la m

s'abandonnant à son dépit, enleva la chape des épaules d'Alexandre : mais un sénateur indigné l'arracha d'entre ses mains. Octavien avoit prémédité la scène impie qu'il donnoit. Il avoit fait apporter une chape : il la revêtit avec tant de précipitation, que le devant se trouva derrière ; ce qui le fit nommer Pape à rebours, avec de grands éclats de rire. Mais le tragique succédant bientôt au burlesque, les portes de l'église s'ouvrent tout à coup, des troupes de gens de guerre entrent avec tumulte l'épée à la main, en nommant Octavien Victor IV. Le Pape Alexandre & les cardinaux qui l'avoient élu, gagnèrent avec peine la forteresse de l'église. Ils y furent aussitôt investis par des gens armés ; & ce fut pour eux une prison, d'où ils ne sortirent, que pour être transférés dans une prison plus étroite au delà du Tibre.

Cependant toute la ville s'émut : les enfans mêmes crioient contre Octavien, les femmes le chargeoient d'injures, on le déchiroit dans des chansons satiriques, où l'on n'oublia point la manière grottesque dont il avoit en-

dossé la pourpre. Les schismatiques appréhendant des insultes plus sérieuses, jugerent à propos de mettre en liberté le Pontife & les cardinaux, qui se retirèrent sur les terres du Roi de Sicile. Le vingtième de septembre, Alexandre y fut sacré, suivant la coutume, par l'évêque d'Ostie. Octavien ayant cherché pendant un mois des évêques pour son sacre, fut enfin sacré le 4 d'octobre, par l'évêque de Tusculum qui avoit d'abord reconnu le Pape Alexandre, & qui fut assisté des évêques de Melfe & de Férente.

Il suffit d'avoir mis ces deux élections sous les yeux, pour faire toucher au doigt le crime de celle d'Octavien. Il ne seroit pas concevable qu'elle ait eu pour protecteur l'Empereur Frédéric, si l'on n'étoit habitué à voir ce rôle scandaleux rempli depuis si long-temps par les rois de Germanie. Mais ce qui ne laisse pas de causer quelque surprise, c'est qu'une manœuvre si dépourvue de couleurs plausibles ait fait la moindre illusion à un Empereur politique, judicieux, assez réfléchi pour avoir gouverné despotiquement l'Allemagne, en n'ayant

que l'air de suivre les résolutions des diètes; prince en qui les fougues de la fierté & les chimères de la présomption, après les premières saillies, le cédoient presque toujours à la raison; prince enfin qui ne paroît pas s'être fait un jeu de la religion. Mais Frédéric avoit conçu & long-temps nourri une forte aversion pour le Pape Adrien; & qu'il est dangereux qu'on n'étende la prévention, d'un pontife à un autre pontife, & à la chaire pontificale elle-même! Il put se faire néanmoins que Frédéric conservât un ressentiment personnel contre Alexandre, qui député vers ce Prince par le dernier Pape, avoit soutenu avec une grande fermeté les intérêts délicats dont il étoit le médiateur. Quoi qu'il en soit, l'Empereur se déclara d'abord pour l'Antipape, reçut fort mal les nonces que lui envoya le Pape légitime, & ne fit point de réponse à ses lettres. Elles lui apprennoient cependant tout ce qui s'étoit passé, dans un détail facile à vérifier, si près du lieu de la scène. On n'avoit pas manqué d'ajouter que l'Antipape étoit déjà frappé des anathêmes de l'Eglise. Les cardi-



naux avoient écrit de leur côté, & s'étoient nommés au nombre de vingt-deux pour Alexandre, c'est-à-dire tout ce qu'il y en avoit alors, à l'exception des deux qui avoient d'abord élu Octavien, & de deux autres qui l'avoient reconnu depuis.

Nous épargnerons à nos lecteurs le long récit de toutes les manœuvres employées par l'Empereur & l'Antipape, afin d'accréditer le schisme jusque dans les nations étrangères : objets peints assez souvent de leurs vraies couleurs, pour en imprimer l'horreur qu'ils méritent, & qui ne seroient plus que des répétitions ennuyeuses & pénibles pour les oreilles chrétiennes. Il suffira, pour l'ordre & la liaison de l'histoire, d'en parcourir rapidement cette triste partie. Frédéric & Octavien tinrent à Ravie & à Lodi des conciliabules, dont les décisions ne manquèrent pas d'être telles qu'ils les vouloient : le Pape Alexandre y fut cité ; il refusa d'y comparoître, & fut condamné par contumace : l'Empereur obligea par un édit menaçant, tous les évêques de ses Etats à reconnoître le Pape Victor ; plusieurs d'entr'eux

en Italie-refuserent d'obéir, & furent chassés de leurs sieges; tous ceux d'Allemagne prirent quelque part au schisme, excepté l'archevêque de Saltzbourg S. Eberard, & l'évêque de Brixen qu'il fut toujours s'attacher par ses lumieres & par ses vertus: qualités qui étoient jusque sur son front, & qui, de l'aveu de Frédéric même, lui imprimèrent constamment un respect si religieux, qu'il n'osa jamais chagriner ce saint contradicteur.

L'Empereur tenta aussi vainement de séduire divers souverains, principalement les Rois de France & d'Angleterre. Ils prirent avec éclat le parti d'Alexandre, dans un concile nombreux, assemblé conjointement des évêques des deux royaumes, à Toulouse, où l'on perça sans peine le voile des impostures qu'on avoit employées pour les surprendre. Les tentatives de l'Empereur, du côté de la Grande-Bretagne en particulier, ne servirent qu'à l'y faire encourir l'exécration publique. Le bruit s'y répandit, sur le rapport d'un savant Anglois qui assura en avoir été témoin sous le Pape Eugene, que Frédéric avoit promis à ce Pontife de

Vir. can.  
p. 196.

Radev. 127

73

Joan. Satish.  
ep. 19.

soumettre toute la terre à Rome, pourvu  
 que le Pape le secondât en excommu-  
 niant ceux à qui l'Empereur feroit la  
 guerre; & que désespérant de trouver  
 un vrai pontife capable d'une telle ini-  
 quité, il en avoit voulu faire un qui  
 lui fût dévoué sans pudeur. Le Roi  
 de Jérusalem & plusieurs autres prin-  
 ces suivirent l'exemple de ceux de France  
 & d'Angleterre. Manuel même, em-  
 pereur de C. P. écrivit au Roi Louis  
 le Jeune, que sur sa parole il recon-  
 noissoit Alexandre pour Pape légitime.

Guill. Tyr.  
 xviii. 19.

On trouve plusieurs autres monumens  
 de la bonne intelligence entre le Pape  
 Alexandre & l'Empereur Manuel, qu'on  
 croit avec raison n'avoir pas favorisé  
 davantage le schisme de la Grece.

Cinn. l. 5.  
 §. 1.

Acta Alex.  
 III. ap. Ba-  
 ron.

Le Pape Alexandre, de son côté,  
 fit & souffrit ce qu'on a vu de même  
 rapporté plusieurs fois sous les ponti-  
 ficats précédens. Il envoya ses légats  
 & sa justification aux divers souverains  
 de la Chrétienté; il exhorta plusieurs  
 fois l'Empereur Frédéric à revenir de  
 son erreur; il l'excommunia, il dé-  
 clara ceux qui avoient juré fidélité à  
 ce Prince, absous de leur serment. Il  
 fut condamné & anathématisé à son

, pourvu  
 commu-  
 feroit la  
 trouver  
 telle ini-  
 un qui  
 Le Roi  
 res prin-  
 de France  
 me, em-  
 Roi Louis  
 il recon-  
 légitime.  
 onumens  
 e le Pape  
 nel, qu'on  
 s favorisé  
 Grece.  
 son côté,  
 de même  
 les ponti-  
 fes légats  
 ouverains  
 plusieurs  
 evenir de  
 a, il dé-  
 fidélité à  
 rtement. Il  
 sé à son

tour par les schismatiques, il adressa des plaintes & des manifestes aux princes & aux Eglises. Ses docteurs publièrent quantité de dissertations & d'apologies. L'Empereur ranima les factions Romaines, la famille d'Octavien très-puissante à Rome réduisit le Pape à s'en bannir, on lui enleva la plupart des patrimoines de Saint Pierre, on lui tendit des pièges de tous côtés, on dépouilla & l'on emprisonna ceux qui alloient le trouver : Frédéric prit & ruina la ville de Milan, entre plusieurs autres, à cause de l'attachement de l'archevêque & des consuls pour le Pape; il lui ravit même les reliques les plus révérees, telles que les corps des trois Rois qu'elle prétendoit posséder, & qui furent transférés à Cologne, où ils sont encore honorés aujourd'hui. Enfin Alexandre ne pouvant plus vivre en Italie avec dignité, ni en assurance, se réfugia dans l'asyle ouvert de tout temps aux pontifes persécutés.

Il connoissoit les dispositions particulières où l'on étoit en France à son égard, par le S. Archevêque Pierre de Tarantaise, qu'il avoit fait venir

auprès de lui peu de temps auparavant. Les religieux de Cîteaux, anciens confreres du S. Prêlat, avoient puissamment contribué à faire reconnoître le Pape légitime, non seulement chez les peuples libres de préventions, mais en plusieurs endroits des Etats de l'Empereur. Cet ordre étoit alors au plus haut point de son crédit. Il comptoit plus de sept cents abbés & une multitude prodigieuse de moines, dont grand nombre se trouvoient élevés à l'épiscopat. Les saints religieux de la Chartreuse furent aussi d'un grand secours au Pape Alexandre, & même les premiers qui se déclarerent pour lui. L'Empereur en fut si irrité contre S. Anthelme, alors Chartreux & depuis évêque de Bellai, qu'il le fit excommunier par ses conciliabules, comme l'auteur principal de la résolution de ses confreres. Pour les moines de Cîteaux, il commanda que tous ceux qui étoient dans son royaume eussent à en sortir, s'ils ne reconnoissoient le Pape Victor : ce qui obligea grand nombre d'abbés, avec leurs communautés tout entieres, à se réfugier en France, ainsi que le Chef de l'Eglise.

mé  
Ta  
na  
con  
vie  
mê  
toi  
qu  
tiq  
des  
me  
de  
Die  
Bel  
éto  
que  
sou  
de  
rur  
lat  
par  
de  
ver  
vrâ  
mo  
T  
tiva  
qui

Il n'osa pourtant maltraiter, pas même inquiéter le S. Archevêque de Tarantaise, qui étoit sous sa domination, & qui ne cessoit de prêcher contre le schisme avec une liberté suivie de grands succès. Il l'accueilloit même avec bienveillance, & le traitoit avec des égards qui alloient jusqu'au respect. Et comme les schismatiques outrés de dépit, lui en faisoient des reproches; puis-je en user autrement, leur dit-il? résister à l'homme de Dieu, ne seroit-ce pas résister à Dieu même? Ce Prince étant allé à Besançon, dont l'Archevêque Hébert étoit le plus fongueux des schismatiques, Pierre s'y rendit aussi-tôt, pour soutenir les Catholiques. Les peuples de la ville & des lieux voisins accoururent en foule pour honorer le S. Prélat, comme on avoit coutume de faire par-tout où il paroissoit. Il leur dit de prier en commun, que Dieu convertit leur évêque, ou qu'il en délivrât l'Eglise: ils prièrent, & Hébert mourut quelques jours après.

Tandis qu'il étoit en Italie, il arriva aussi un de ces traits frappans qui peuvent être fortuits, mais qui

Boll. t. 13,  
ad 8. maii.

équivalent aux miracles, dans l'opinion même de ceux que ce nom révolte le plus. Comme on ne cherchoit qu'à dépouiller les évêques qui alloient trouver le Pape Alexandre, un seigneur plus animé sans doute par l'esprit du schisme que par l'appât du butin, attaqua le S. Archevêque dont l'équipage ne consistoit qu'en cinq chevaux : mais en le poursuivant, son cheval tomba, & se rompit la jambe. Cet accident le fit rentrer en lui-même : il suivit le Saint, courut se jeter à ses pieds, lui demanda pardon, & le bénit mille fois de ce qu'il ne lui avoit attiré du Ciel qu'un avertissement salutaire, au lieu du dernier châtement qu'il confessoit avoir mérité. Dans ce voyage d'Italie, le Saint prêcha courageusement contre le schisme, dans les villes mêmes dont les évêques étoient schismatiques : mais les peuples ne consultoient que leur vénération pour sa sainteté & pour ses miracles. Car ce fut un autre Bernard, pour la multitude des prodiges, aussi bien que pour l'éclat des vertus.

Affligé à l'excès, & véritablement alarmé de la vénération publique, le

S.  
te  
co  
fic  
pr  
gu  
na  
me  
do  
toi  
con  
que  
cho  
son  
dou  
des  
pou  
dre  
fin  
dès  
cette  
frèr  
fit u  
ligie  
men  
aux  
en l  
don  
le m

S. Archevêque se résolut à fuir secrètement, & partit de nuit avec un seul compagnon. Il suivit des sentiers difficiles, au milieu des rochers & des précipices, changea plusieurs fois de guides, & arriva seul dans un monastere de son ordre, tout rempli de moines Allemands, dont il n'entendoit point la langue, & dont il n'étoit ni entendu ni connu. Il y fut reçu comme simple moine, & y jouit quelque temps de l'obscurité qu'il cherchoit. Cependant les gens de sa maison & tout son peuple, en proie à la douleur & aux plus cruelles inquiétudes, se dispersoient de toute part, ou pour le retrouver, ou pour en apprendre au moins quelque nouvelle. Enfin un jeune homme qu'il avoit élevé dès l'enfance, étant parvenu jusqu'à cette maison, le reconnut entre les frères qui sortoient pour le travail, & fit un cri qui les arrêta. Ces bons religieux furent dans un étrange étonnement : toute la communauté se jeta aux pieds de l'Archevêque, en fondant en larmes, & en lui demandant pardon de ne l'avoir pas traité comme il le méritoit. Mais il pleuroit plus amé-



rement qu'eux tous, de se voir ainsi ravir les douceurs de son humble retraite : car la nouvelle de cette heureuse découverte s'étant bientôt répandue, il fut contraint de revenir à son troupeau.

Il fournit un long & saint épiscopat de trente-quatre ans, durant lesquels il vécut toujours comme le plus pauvre & le plus austere des moines. Il n'en conserva pas seulement l'habit, mais il le vouloit vil & usé ; & si on l'obligeoit d'en prendre un meilleur, il en faisoit l'aumône, à la première rencontre. Sa nourriture étoit du pain bis, & des légumes apprêtés comme ceux qu'il faisoit servir aux pauvres. Il ne laissa pas de soutenir efficacement les intérêts de son Eglise, d'en rétablir les biens, & de remplir avec autant de dignité que de vigilance toutes les fonctions de l'épiscopat. Entre toutes ses vertus, sa tendresse pour les pauvres & les infirmes éclata particulièrement : il avoit en ce point des attentions qui ne sont données qu'à ces âmes tendres, avec qui le Pere céleste semble avoir partagé les soins de sa providence, & la douce onction de sa miséricorde.

m  
fo  
he  
qu  
viv  
gra  
plu  
qu  
il  
rev  
roi  
cou  
pro  
seu  
mil  
d'an  
qua  
I  
Fran  
tion  
ni le  
sonn  
main  
de f  
empi  
pelli  
au ch  
des  
Char  
T

miséricorde. En tout temps, sa maison étoit un refuge ouvert aux malheureux : mais pendant les trois mois qui précèdent la moisson, & où les vivres manquent le plus dans ces ingrates contrées, elle sembloit beaucoup plus un hôpital que le palais d'un évêque. Deux fois en passant les Alpes, il se dépouilla de sa tunique, pour en revêtir de pauvres femmes qui mourroient de froid; ne gardant que sa coule par dessus son cilice, au risque prochain de périr lui-même. Dans une seule visite, il dépensa en aumônes deux mille sous, c'est-à-dire cinquante marcs d'argent; le marc ne faisant alors que quarante sous.

Le Pape Alexandre fut reçu en France, avec un respect & une affection qui firent bien voir que, ni le Roi ni les sujets ne se lassoient du personnage de défenseurs de l'Eglise Romaine. Le premier exercice qu'il y fit de son autorité, concerna les clerics employés au service du Roi. De Montpellier où il avoit abordé, il écrivit au chapitre d'Auxerre, de laisser jouir des revenus de sa prébende Pierre, Chanoine, quoiqu'absent; parce qu'é-

tant employé par son souverain, il devoit être tenu présent. Cependant, pour quelque délicatesse de cérémonial, le roi Louis parut tout-à-coup mécontent du Pontife, & la première vivacité du Monarque alla jusqu'à témoigner se repentir d'avoir reconnu Alexandre plutôt que Victor. Mais ce ne fut-là qu'un nuage passager, qui n'altéra point le principe religieux de son attachement à l'unité catholique; comme il eut bientôt occasion de le montrer, avec la magnanimité qui faisoit le fond de son caractère.

AAa Alex.  
Duchefne, t.  
iv. p. 579 &  
seq.

Les schismatiques, attentifs à se maintenir par toutes les voies imaginables, avoient profité du mécontentement du Roi; pour l'engager dans une conférence avec l'Empereur, sous prétexte de mettre fin dans toutes les nations aux troubles de l'Eglise. La petite ville de S. Jean-de-Laune avoit été choisie pour le lieu du rendez-vous, comme située aux confins du royaume de France & de la Bourgogne qui faisoit partie de l'Empire. Le Roi s'y rendit avec des vues très-pures & beaucoup de confiance, prévenu que tout s'y traiteroit d'une manière canonique, par les évê-

qu  
ven  
per  
lui  
nav  
plus  
suis  
à d  
lui  
que  
pou  
en  
pou  
l'Em  
de r  
vaga  
d'uni  
dont  
de vo  
ner c  
L'Em  
charg  
pâitre  
forge  
Prena  
la fra  
messe  
vivem

ques de différentes nations qui étoient venus en grand nombre. Mais l'Empereur, sans se présenter en personne, lui fit déclarer par son chancelier Renaud, archevêque de Cologne, & le plus déterminé schismatique de sa suite, qu'il n'avoit garde de transporter à d'autres le droit qui appartenoit à lui seul de juger l'Eglise Romaine; que le roi de France & ses évêques pourroient assister à la conférence, mais en qualité de témoins seulement, & pour recevoir le Pape qu'il plairoit à l'Empereur & aux évêques de l'Empire de reconnoître. A cette insolence extravagante, le Roi fit un souris de dédain. Ce sont-là, dit-il, des chimères dont vous pouvez repâître l'imbécillité de vos gens; mais j'ai lieu de m'étonner qu'elles sortent ici de votre bouche. L'Empereur ignore-t-il que J. C. a chargé S. Pierre & ses successeurs, de paître ses ouailles? & quelle idée se forge-t-il de moi & de mes évêques? Prenant ensuite les assistans à témoin de la fraude & de l'infraction des promesses données, il tourne bride, pique vivement son cheval, & se tire à pro-

pos du piège où il reconnoissoit un peu tard qu'on l'avoit engagé.

Après avoir pourvu à la sûreté de sa frontière, il alla au pays de la Loire, joindre le Roi d'Angleterre, qui avoit mieux jugé que lui du dessein des Allemands, & qui s'avançoit en force pour lui donner du secours. C'est ainsi que ces deux Princes rivaux & si souvent armés l'un contre l'autre, ne parurent plus avoir qu'un même souci & qu'un même intérêt, quand il fut question de l'unité sainte. Mais l'armée Impériale qui commençoit à manquer de vivres, ne tarda point à s'éloigner de la France; & de son propre mouvement, les délivra de toute inquiétude. Pendant la négociation de S. Jean-de-Laune, le Pape Alexandre s'étoit tenu à l'abbaye de Bourg-Dieu, située au diocèse de Bourges dans les Etats du Roi d'Angleterre, où il se croyoit le plus en sûreté dans les circonstances. Il en partit pour venir conférer avec les deux Rois, qui déjà se trouvoient ensemble à Couci sur Loire. Ce fut à qui des deux lui rendroit le plus d'honneur;

tons deux lui voulurent servir d'écuyer, & marcherent à ses côtés, l'un à droite & l'autre à gauche, tenant chacun les rênes de son cheval. Bien des fois on avoit vu différens princes donner ce témoignage de vénération au Vicaire de J. C. mais alors, dans le spectacle de deux princes ennemis & désarmés par l'Eglise, on crut voir l'accomplissement de la prophétie allégorique, où le lion & le léopard, devenus semblables à la brebis & au tendre chevreau, oublient sous la houlette leur antipathie naturelle.

Alexandre suivit avec confiance le Roi Louis dans sa capitale, où il posa la première pierre de l'église de Notre-Dame, que l'on commença de bâtir cette année 1162, telle qu'on la voit encore. Ce fut Maurice de Sulli, qui la construisit de fond en comble dans le cours de son épiscopat, à l'exception de la place du portail, & de quelques morceaux de pur ornement. Ce prélat, ainsi nommé du lieu de sa naissance au diocèse d'Orléans, nonobstant l'obscurité & l'indigence où il étoit né, avoit annoncé dès l'enfance la noblesse & l'élévation de ses

Gall. Christ.  
t. 1. Hist. Eccl.  
cles. Par. t.  
11. p. 122.

sentimens. On dit qu'alors demandant l'aumône, & la personne à qui il s'adressoit feignant de ne la lui vouloir donner qu'à condition qu'il renonceroit à l'épiscopat, le jeune Maurice la dédaigna fièrement. Quoi qu'il en soit, bientôt sa grandeur d'ame se développa toute entière, avec la supériorité d'esprit qui accompagne d'ordinaire celle du sentiment. Par la voie des sciences, il parvint d'abord à une chaire de théologie, & à la dignité d'Archidiacre dans la capitale. Il acquit tant d'estime dans ce premier poste, qu'à la mort de Pierre Lombard qui n'occupa qu'un an le siege de Paris, dans la difficulté où le conflit des suffrages mit la maniere accoutumée de l'élection, tous les vocaux remirent à Maurice la nomination du nouvel évêque. Elle fut bientôt faite. Je ne lis pas, dit-il, dans la conscience des autres; mais je dois me connoître moi-même. Or je crois pouvoir me répondre, que si je prends le gouvernement de ce diocèse; je ne chercherai qu'à le bien régir, avec la grace du Seigneur. Puis portant la main sur sa poitrine; je me nomme moi-même,

ajo  
Il  
pre  
l'in  
app  
  
un  
l'oc  
vri  
de  
car  
tan  
que  
qua  
por  
fiast  
d'in  
sure  
qu'i  
vou  
de  
men  
dan  
mal  
décl  
lui  
entr  
sie  
&

ajouta-t-il, & voici votre évêque. Il montra par les effets, que cette présomption apparente n'étoit que l'ingénuité d'une grande ame, & une appréciation très-juste de lui-même.

De Paris, le Pape alla tenir à Tours un concile qu'il y avoit convoqué pour l'octave de la pentecôte, & qui s'ouvrit en effet ce jour-là, dix-neuvième de mai 1163. Il s'y trouva dix-neuf cardinaux, cent vingt-quatre évêques, tant de France que d'Angleterre avec quelques-uns d'Italie, quatre cent quatorze abbés, & une multitude proportionnée d'autres personnes ecclésiastiques & laïques. On se proposoit d'imprimer au schisme toute la sévérité qu'on s'étoit si bien convaincu qu'il méritoit. Le Pape ayant d'abord voulu rendre compte de la canonicité de son élection, au moment qu'il commença de s'en expliquer, on n'entendit dans toute l'assemblée qu'anathèmes & malédictions contre le faux Pontife. On déclara nulles les ordinations faites par lui & par les autres schismatiques, entre lesquels deux sont taxés d'hérésie, savoir le cardinal Gui de Crème & Jean abbé de Strum. Ils justifient

T. x. Conc.

P. 1424.

Can. 9.



par la suite cette sévérité particulière, en se faisant l'un & l'autre antipapes. Le concile tenta aussi d'arrêter les progrès des hérétiques Manichéens qui infectoient le Languedoc, & qui furent nommés depuis Albigeois. Il défendit sous peine d'excommunication tout commerce avec eux, même pour vendre ou pour acheter; & prescrivit toutes les diligences possibles, pour empêcher leurs conventicules. Les peres crurent devoir s'opposer encore à un abus introduit dans plusieurs monastères: il y avoit quelques religieux, qui, sous prétexte de charité, vivoient dans le siècle pour étudier les loix civiles, & ce qu'on nommoit alors physique, c'est-à-dire la médecine, & pour exercer ensuite la profession de médecins ou d'avocats. Le concile improuve cette coutume parmi les moines; sans toutefois leur interdire absolument ces fonctions, pourvu qu'elles ne les tirent pas de leurs cloîtres: tempérément que les restes de l'ancienne ignorance rendoient encore nécessaire à la république.

Quand le concile fut terminé, les deux Rois de France & d'Angleterre

fi  
A  
le  
fé  
ra  
de  
ra  
ca  
co  
en  
les  
s'il  
tri  
y d  
vêq  
que  
de  
que  
Alc  
rou  
aur  
de  
nou  
tion  
res  
à l'  
la g  
d'un

firent inviter l'un & l'autre le pape Alexandre à établir sa résidence dans leurs royaumes, lui offrant pour son séjour, le lieu qui lui plairoit davantage. Il choisit la ville de Sens, alors des plus distinguées dans l'ordre hiérarchique, comme métropole de la capitale de France : il s'y établit au commencement d'octobre, y demeura environ un an & demi, & y expédia les affaires de toute l'Eglise, comme s'il eût été à Rome.

Il n'imaginoit guere qu'un des plus tristes objets de sa sollicitude pontificale y dût être dès l'année suivante l'archevêque de Cantorberi, Thomas Becket, qui venoit de paroître au concile de Tours, avec autant de distinction que s'il eût été le frere de son Roi. Alors Henri II avoit en effet pour lui toute la confiance & l'intimité qu'il auroit pu avoir pour le premier prince de son sang. Thomas, avec une figure noble & agréable, avoit une pénétration qui le rendoit supérieur aux affaires les plus difficiles, un esprit mâle à l'épreuve de tous les obstacles, toute la grandeur & l'élevation de sentiment d'un prince, & en même temps la

flexibilité de caractère, la complaisance & l'aménité du meilleur courtois. Il se prêtoit à tous les goûts du Roi pour la chasse & les différentes parties de plaisir. Pour la magnificence dans la représentation, dans les bâtimens, les meubles & les habits même; il n'excluoit rien de sa complaisance, sinon les bassesses & les injustices, dont il eut toujours horreur dans ses divers états de vie. Toujours aussi, son ame honnête & pleine d'énergie, au milieu même des délices & de la vanité, se conserva pure, du côté des femmes.

Il avoit reçu une éducation vertueuse, digne des parens solidement chrétiens dont il étoit né. Son pere Guilbert, quoique d'origine bourgeoise, ayant eu le courage de marcher contre les Infideles de Palestine, avoit été pris dans un combat, & mené captif en Egypte. Il y vit la fille d'un Amiral Musulman : elle fut touchée de son état, & passant insensiblement de la compassion à l'amour, elle lui proposa de l'épouser. Il s'agissoit de recouvrer sa liberté, & de faire une chrétienne: il accepta la proposition, prit la fuite avec elle, & arriva heureusement en

Angleterre, où il l'épousa, après qu'elle eut reçu le baptême. Thomas fut le fruit de ce mariage, & prit les sentimens religieux qu'on avoit lieu d'en attendre. Il fit ses études à Oxford, les poursuivit à Paris où florissoient toujours les belles lettres, puis s'appliqua au droit dans l'école célèbre de Bologne. Il fut bientôt connu de Thibaud archevêque de Cantotberi, qui ajouta l'archidiaconé de cette Eglise à la prévôté de Beverlai & à plusieurs autres bénéfices que Thomas avoit déjà obtenus. Henri II étant parvenu à la couronne, l'archevêque Thibaud, pour ménager à l'Eglise l'affection de ce jeune Roi naturellement entreprenant, fit en sorte qu'il prît Thomas pour son chancelier.

Ce fut dans cette place importante que Becquet parvint à la plus haute faveur, & à une puissance presque sans bornes, non-seulement par ses qualités aimables & ses complaisances, mais par des négociations habiles & par des services essentiels rendus en grand nombre à l'Etat. Le Roi ne voyoit rien qui fût étranger aux talens de son chancelier. Il lui confia,

avec le soin de la justice universelle du Royaume, l'éducation du jeune Henri son fils & son héritier présomptif. Enfin Thibaud de Cantorberi étant venu à mourir, le Roi proposa au chancelier de monter sur ce siege. Mais Thomas n'étoit pas enivré de sa faveur : elle ne l'empêchoit pas de sentir tous les désagrémens, que des courtisans jaloux ne manquent pas d'occasionner au plus heureux favori. Souvent il disoit avec larmes à ses amis éprouvés, tandis que tout sembloit lui rire, qu'il ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que de pouvoir se tirer honnêtement de son brillant esclavage. Quand le Roi lui proposa de le faire primat du Royaume ; Seigneur, lui dit-il, je ne vous le conseille pas ; vous avez de la bonté pour moi, & peut-être n'aurez-vous bientôt que de la haine : un évêque voit les affaires de l'Eglise, d'un tout autre œil qu'un chancelier. Le Roi ne changea point, & témoigna ses desirs au clergé de Cantorberi, qui se fit un mérite d'élire Thomas. C'étoit le premier Anglois naturel qu'on élevoit sur ce siege, depuis sa fondation. Avant d'accepter

une dignité qui selon ses principes devoit le faire mourir entièrement au siècle, il demanda & obtint d'être déchargé de toutes les obligations qu'il pouvoit avoir contractées à la cour; puis il quitta Londres, pour aller se faire sacrer à Cantorberi.

Il fit dès-lors les réflexions les plus sérieuses sur la fainteté de l'état où il entroit. Il dit en route à Hébert, membre de son clergé & digne de sa confiance: Apparemment il en sera de moi, comme de tous les hommes qui occupent les grandes places, & qui pour l'ordinaire ignorent tout seuls les plaintes qu'on fait d'eux. Rendez-moi donc à l'avenir tout ce qu'on dira de moi; avertissez-moi sur-tout des fautes que vous me verrez commettre.

Aussi-tôt après son sacre, il parut un nouvel homme. Il quitta ses vêtements somptueux, revêtit l'habit monastique, avec un cilice par dessous; & par dessus, le vêtement convenable à sa dignité, mais simple & modeste, long, d'étoffe brune, & fourré seulement de peaux d'agneaux. Il mit la même simplicité dans son ameublement, dans sa maniere de vivre, &

réferva une grande partie de ses revenus pour le soulagement des pauvres. Il en nourrissoit tous les jours cent cinquante, dont il en faisoit entrer douze chez lui, pour leur laver les pieds. Outre ces aumônes exemplaires, il en faisoit une infinité, que son humilité timide & la délicatesse de ses ménagemens pour les pauvres honneux prenoient également soin de tenir secrètes. Quant aux aumônes réglées de l'archevêché, il doubla celles de Thibaud son prédécesseur, qui avoit déjà doublé celles des archevêques précédens. Son application à la méditation & à la priere, aux lectures de piété, à l'étude de l'Écriture & des Peres, égaloit sa charité. On l'entendoit souvent regretter, comme perdu, le temps qu'il avoit donné aux affaires du siècle. Sa table étoit grande, mais sans luxe. Il plaçoit les gens de lettre à sa droite, & les moines à sa gauche : les seigneurs & tous les gens du monde étoient servis à part; de peur, leur disoit-il, qu'ils ne fussent ennuyés de la lecture latine, qui duroit pendant tout le repas. Quoiqu'une longue habitude lui eût rendu nécessaire l'usage

des b  
de ga

Un

lumen  
se pa

Peu d  
du co

année  
Sceau

un a  
prince

se déc  
tint à i

ses gr  
conçu

à laqu  
qu'un

son a  
s'éleva

la jur  
nit l'o

accord  
des cri

sion de  
la céré

de le l  
qu'il f

de Can  
ques c

des bonnes viandes, il ne laissoit pas de garder une sobriété rigide.

Un prélat qui se donnoit si absolument à Dieu, ne pouvoit plus guere se partager entre l'Eglise & le siecle. Peu de temps après qu'il fut revenu du concile de Tours, dès la seconde année de son épiscopat, il envoya les Sceaux au Roi, en le priant d'établir un autre chancelier. La faveur des princes est un poids, dont on ne se décharge pas quand on veut. Henri tint à injure, qu'un homme si comblé de ses graces n'en parût pas plus jaloux. Il conçut à l'instant pour lui une aversion, à laquelle il ne manquoit pour éclater qu'un prétexte qui n'humiliât point son amour propre. Un différend qui s'éleva entre la juridiction civile & la juridiction ecclésiastique, en fournit l'occasion. Le Roi Henri I avoit accordé aux évêques le droit de juger des crimes de leurs clercs, à l'exclusion des juges laïques; & Henri II, dans la cérémonie de son sacre, avoit juré de le leur conserver. Ce Prince, depuis qu'il fut mécontent de l'Archevêque de Cantorberi, voulut soumettre quelques clercs coupables à la justice ci-

v. Quadrip.  
l. 1. c. 17 &  
seq. Matt.  
Paris. ad ann.  
1163.



vile ; & l'Archevêque le désapprouva. Le Roi fit assembler à Londres l'Archevêque & les Evêques , & tenta d'abord la voie de persuasion , pour les amener à son sentiment. N'y ayant pu réussir , la patience lui échappa , & il leur demanda , l'œil étincelant de colere , s'ils ne vouloient pas observer les coutumes de son royaume. Ce qu'on appelloit alors coutumes , n'étoit selon l'historien d'Angleterre qu'un chaos propre à confondre les usages légitimes avec les usurpations de la violence & de la tyrannie. Pressés de contracter un engagement si général & si équivoque , les prélats y apposèrent des clauses également vagues , & répondirent qu'ils observeroient les coutumes , les uns *sauf leur ordre* , les autres *selon leur conscience*. Le Roi , choqué de ces restrictions , rompit brusquement l'assemblée , & pour mieux témoigner son indignation , sortit le lendemain de Londres , avant qu'il fût jour.

Cependant l'alarme se répandit parmi les prélats , qui commencèrent à se détacher de l'Archevêque , & à se prêter aux vues de la cour. Quelques-uns s'efforcèrent de fléchir Thomas , en lui

Mat. Par. p.  
27.

fai  
loi  
du  
con  
fure  
Pri  
ger  
offe  
mar  
pub  
ques  
E  
de t  
seign  
évêq  
plier  
jurer  
çoit  
cond  
dérat  
posoi  
avoit  
semb  
Il se  
tances  
premi  
ver le  
nulle  
firent

faisant entendre, que le Roi ne vouloit que sauver son honneur aux yeux du public, par quelque apparence de consentement de la part du clergé; surquoi l'Archevêque alla trouver ce Prince à Oxford, & lui promit de changer la clause qui l'avoit si vivement offensé. Henri parut s'adoucir, & demanda qu'on exécutât cette promesse publiquement dans l'assemblée des évêques & des seigneurs.

En conséquence ils se rassemblèrent de tout le royaume à Clarendon, où les seigneurs les plus puissans, quelques évêques & Richard Maître des Templiers, personnage très-consideré, conjurèrent le S. Archevêque qui commençoit à trembler sur les suites de sa condescendance, de prendre en considération les malheurs auxquels il s'exposoit avec le clergé. La terreur les avoit tous abattus, & déjà il leur sembloit voir le fer levé sur leur front. Il se rendit encore une fois à des instances si pressantes, & s'engagea le premier; il jura généralement d'observer les coutumes, de bonne foi, & sans aucune autre addition. Tous les évêques firent après lui le serment, dans la

même forme. Ils eurent bientôt lieu de se repentir d'un engagement si indéterminé. Au lieu de quelques articles justes & sans inconvénient, auxquels les officiers du Roi avoient promis de réduire ce fantôme effrayant des coutumes, ce fut à qui en aggraveroit la charge, suivant l'impression, ou de l'adulation pour le Monarque, ou d'une secrète jalousie contre le clergé. L'Archevêque se récria contre un abus, si peu ménagé, de la facilité des évêques. Enfin les gens de Henri bornèrent leur recueil à seize articles; mais ce n'en étoit que trop, pour alarmer les consciences tant soit peu timorées: cette supercherie plongea le S. Archevêque dans la plus profonde douleur, qu'il tint cependant renfermée en lui-même, jusqu'à ce qu'il pût trouver une occasion de se rétracter, sans pousser à bout le violent caractère du Prince. Henri ayant proposé à l'Archevêque de signer l'arrêté avec les autres prélats, & d'y apposer leur sceau, le Saint répondit que l'affaire étoit de nature à prendre quelque délai, afin de la consommer au moins avec décence. Il gagna du temps, à la faveur de ce pré-

texte. En se retirant, il emporta un exemplaire des actes de l'assemblée.

A peine eut-il rejoint ses gens, qu'il entendit de vives rumeurs parmi eux, sur ce qui venoit de se passer. Le clerc chargé de porter la croix devant lui, investivoit avec le plus d'aigreur contre le joug honteux qu'on imposoit au clergé, & contre les prélats qui s'y soumettoient lâchement. L'art de plaire & de flatter, disoit-il, est l'unique sagesse dont on se pique aujourd'hui. La contagion a gagné le pasteur, après les brebis. Quel refuge reste-t-il à l'innocence ? Qui combattra pour elle, après que le chef est vaincu ? Comment résister à un orage, qui ébranle jusqu'aux colonnes de l'Eglise ? A qui en voulez-vous, mon fils, lui dit l'Archevêque ? A vous-même, répondit le clerc, à vous qui venez de perdre votre honneur & votre conscience, en transmettant à la postérité un exemple aussi scandaleux que l'approbation de ces coutumes abominables. Le S. Archevêque dit en soupirant : J'ai péché, je me repens de ma faute, & je me juge indigne des fonctions du sacerdoce, jusqu'à ce que j'aie fait pénitence, & obtenu l'absolu-

lution du Souverain Pontife. Il s'imposa sur le champ des pénitences extraordinaires ; & dépêcha vers le Pape, afin de se faire absoudre. Alexandre III n'approuva point, que, pour une faute de surprise & déjà réparée si généreusement, un prélat de cette distinction se fût éloigné de l'autel, avec danger de scandale : il lui manda de l'expier devant Dieu, autant que sa conscience la lui reprocherait, & d'user de la confession sacramentelle, sans lui rien marquer cependant sur la réparation qu'elle exigeoit devant les hommes. Le refus éclatant que Thomas fit enfin au Roi Henri, prévenoit assez le scandale.

Au premier bruit de cette nouvelle, ce Prince violent fut outré de colere; quoiqu'il crût à peine ce que tout le monde publioit. Mais quand il eut fait comparoître l'Archevêque qui refusa nettement de signer l'acte de Clarendon, son noir ressentiment ne parut tendre à rien de moins que la mort du prélat. Il craignoit toutefois l'opprobre qu'un pareil forfait imprime-roit à son nom, & plus encore peut-être les troubles funestes qu'il excite-

roit dans le royaume. Il essaya, par toutes sortes de chicanes & de mauvais traitemens, de réduire l'Archevêque à se démettre de sa dignité. L'ayant fait citer à Northampton, dans une espece de concile composé de tous les prélats & de tous les seigneurs du royaume, il commença par lui faire un crime de ne s'être pas présenté en personne à une citation précédente. L'Archevêque justifia qu'il avoit répondu par une personne, suffisante selon les termes de la loi. On ne laissa pas de confisquer tous ses meubles. Henri lui répéta ensuite cinq cents livres d'argent qu'il lui avoit prêtées : l'Archevêque affirma que le Prince lui en avoit fait don. Il n'en fut pas moins condamné à les restituer sans délai. Son courage se soutenant toujours, on lui demanda compte des biens immenses qu'il avoit régis étant chancelier, & dont la somme montoit à deux cent trente mille marcs d'argent. Cette proposition révolta tout le monde : on dit en murmurant de toute part, que le complot étoit fait de perdre l'Archevêque. Pour lui, sans entreprendre une justification circonstanciée

que son puissant ennemi étoit bien déterminé à ne point recevoir, il sapa la chicane par le fondement, en rappelant ce qui étoit notoire, que le Roi l'avoit déchargé de toute recherche, quand il lui avoit fait accepter l'archevêché.

On commença néanmoins à procéder en forme, & même à opiner pour le jugement : mais bientôt le trouble & l'incertitude agiterent toute l'assemblée. Quelques évêques conseillèrent au Saint de renoncer à une place qui excitoit de si dangereux orages. D'autres jugerent que cet exemple seroit d'une conséquence pernicieuse pour l'Eglise, dont elle assujettiroit les loix les plus sacrées au caprice du Prince. Le plus grand nombre, sans être les plus zélés, répugnoient fortement à porter contre leur primat, conjointement avec les laïcs, une sentence manifestement contraire aux canons. Enfin, après avoir bien cherché comment ils setireroient d'une position où l'on n'avoit à choisir qu'entre la nécessité d'encourir l'indignation du Roi & celle de trahir la religion, ils s'aviserent de citer l'Archevêque au tribunal du Pape,

comme devenu coupable de parjure en rejetant les coutumes qu'il avoit juré d'observer. Thomas lui-même appella au Souverain Pontife, & sortit à l'instant de l'assemblée. Les courtisans l'accablèrent d'injures; mais la violence, contre tout espoir, n'alla pas plus loin. L'injustice des grands fit si peu d'impression sur le peuple, que tous, en le revoyant, bénirent mille fois le Ciel de l'avoir tiré d'un péril où ils le croyoient déjà mort. La foule étoit si grande pour recevoir sa bénédiction, qu'à peine il pouvoit conduire son cheval. Elle l'accompagna jusqu'à son logement.

Sur le soir, deux des plus grands seigneurs vinrent le trouver tout en larmes, & l'assurèrent que des hommes également qualifiés & façonnés au crime, s'étoient engagés ensemble par serment à lui ôter la vie. Il avoit déjà pensé à s'évader : cet avis le détermina sur le champ à la fuite. Pour couvrir cependant son dessein, il fit préparer son lit, feignit de vouloir prendre du repos, se coucha même, & quelques heures après, se déroba sans bruit par une porte de der-



riere, comme tout le monde étoit dans le premier sommeil. Il n'avoit à sa suite que son fidele Hébert & un saint religieux de l'ordre de Semprignan, avec lesquels il marcha déguisé, & par des chemins peu connus, vers la mer.

Le lendemain matin, dès que le Roi fut instruit de la fuite de l'Archevêque, il rassembla fort alarmé les évêques & les seigneurs, & leur demanda leurs conseils avec inquiétude. Après le cours qu'avoit pris cette affaire, ils ne trouverent point de meilleur expédient, que de la suivre par la voie que prenoit Thomas lui-même : on s'efforça de le gagner de vitesse ; on prit des mesures pour l'accabler en France où résidoit le Pape, à qui l'on envoya une ambassade pompeuse, & chargée de si riches présens, qu'on disoit de toute part, que ce seroit un grand bonheur, si les ambassadeurs n'étoient pas pillés en route. Cependant, par la crainte qu'eut la politique d'aliéner la Cour pontificale, ou plutôt par un effet, marqué des desseins bienfaisans de la Providence sur son serviteur, on publia dans l'An-

gleterre ;

S  
P  
d  
p  
p  
pr  
pl  
de  
ret  
du  
jou  
San  
que  
log  
mor  
Chr  
ger  
fin  
plu  
mod  
de c  
extér  
pagn  
porri  
quelq  
cheva  
mir  
terent  
To

gleterré, au nom du Roi, une défense rigoureuse de molester les gens de l'Archevêque, ni de toucher à ses propres biens.

Le Saint arriva d'abord à Lincoln, puis à un ermitage dépendant de Semprignan, où la délicatesse de sa complexion le fit séjourner trois jours, afin de reprendre quelques forces. De là retournant vers la côte méridionale, du côté de la France, & marchant toujours de nuit, il vint aux environs de Sandwich, où il se jeta dans une barque, & arriva lui quatrième à Boulogne. Il alloit à pied, travesti en moine, & se faisant nommer frere Chrétien : mais peu accoutumé à voyager d'une manière si pénible, sur la fin d'une automne fâcheuse, par la pluie & les boues, & déjà fort incommodé de la mer; après avoir fait peu de chemin, il se coucha par terre, exténué de fatigue, & dit à ses compagnons : Il faut, ou que vous me portiez, ou que vous me trouviez quelque monture. Ils lui trouverent un cheval, qui n'avoit ni selle ni bride, y mirent leurs manteaux, & l'y monterent avec peine. Peu après, il ren-

V. Quadrip.  
l. II. c. 2 &  
seq.

contra des gens armés, qui lui demanderent s'il n'étoit pas l'Archevêque de Cantorbéri. Il leur répondit en souriant : Jugez-en vous-mêmes ; est-ce là l'équipage d'un archevêque ? ils ne le reconnurent point.

Il n'eut pas moins de périls à courir ; dans le comté de Boulogne & dans la partie de la Flandre qu'il avoit à traverser, dont les deux Comtes, cousins germains du Roi Henri II, par leur mere Sibille d'Anjou, avoient été prévenus par ce Prince que Thomas s'étoit enfui de son royaume comme un traître. A Graveline, quoique ses compagnons affectassent de le traiter comme le dernier d'entr'eux, le maître du logis où il étoit descendu, fut frappé de ses manieres nobles, de sa bonne mine, & de tout son extérieur, en effet très-remarquable. Il étoit d'une taille avantageuse, avoit une physionomie de caractère, le visage long, le front large, le regard imposant, le teint d'ailleurs & les mains fort différentes de celles des gens de travail. Comme on avoit répandu dans tout le pays le bruit de sa fuite, & peut-être aussi son signallement ; l'hôtelier, après l'avoir observé

a  
f  
ç  
m  
P  
a  
lu  
&  
ass  
ell  
me  
ten  
em  
Ap  
ter  
ran  
une  
mo  
il to  
de  
votr  
repr  
vous  
Assu  
êtes  
vêqu  
pouv  
carés  
néce

avec beaucoup d'attention, prit sa femme à part, & lui dit ce qu'il soupçonnoit. La femme vint avec empressement considérer à table le Prélat, qui par son affabilité naturelle faisoit fête aux enfans de la maison, du peu qu'on lui avoit servi. Elle revint en souriant, & dit à son mari : Vous l'avez bien jugé; assurément c'est lui-même. Aussi-tôt elle alla chercher ce qu'elle avoit de meilleur, & le mit sur la table du prétendu frere Chrétien, qui parut fort embarrassé de ces nouvelles attentions. Après le souper, l'hôtelier s'assit par terre aux pieds du Saint, quelque instance qu'on lui pût faire pour qu'il prit une autre place. Ayant paru quelques momens fort pensif; seigneur, lui dit-il tout à coup, je rends grâce à Dieu, de ce que ma maison est honorée de votre présence. Et qui suis-je donc, reprit le Prélat? de quel avantage peut vous être le pauvre frere Chrétien? Assurément, répartit l'hôtelier, vous êtes Chrétien, puisque vous êtes archevêque de Cantorbéri. Le Prélat ne pouvant plus dissimuler, tâcha, par ses caresses & par une confiance devenue nécessaire, d'engager son hôte au secret,

& l'invita le lendemain à l'accompagner.

Il partit avant le jour, & après douze lieues, qu'il fit à pied, par un temps détestable, toujours dans l'eau ou dans la boue, il arriva au monastere de Clair-marais, près de Saint-Omer. Le même jour, les ambassadeurs que le Roi d'Angleterre envoyoit au Pape, arriverent dans cette ville. Ainsi l'Archevêque, tout excédé qu'il étoit de lassitude, fut contraint d'abandonner Clair-marais, la nuit, après matines : il se retira dans un ermitage de Saint-Bertin, où il demeura caché pendant trois jours ; puis, à la priere de l'Abbé & des moines, il vint à Saint-Bertin même.

Cependant les ambassadeurs d'Angleterre arriverent à Compiègne, où étoit le Roi Louis le Jeune, & lui remirent les lettres par lesquelles le Roi leur maître prioit Louis de ne point recevoir dans ses terres Thomas, ci-devant archevêque de Cantorbéri. Ci-devant archevêque, reprit Louis avec émotion ! Qui l'a donc déposé, s'il ne l'est plus ? Je suis Roi, aussi bien que le Roi d'Angleterre ; & toutefois je ne

m  
m  
D  
du  
fac  
à l  
fur  
Pré  
neu  
ta,  
Au  
pein  
le bo  
dit,  
répo  
ajou  
sonn  
auroi  
du P  
ne pe  
des e  
souve  
à l'off  
toute  
& dit  
cienne  
France  
sur-to  
vent f

me crois pas le pouvoir de déposer le moindre clerc de mon royaume. Le Docteur Hébert & un autre compagnon du Saint, qui avoient suivi les ambassadeurs de gîte en gîte, vinrent trouver à leur tour le Roi de France. Sitôt qu'ils furent annoncés comme envoyés du S. Prélat, le Roi les fit entrer avec honneur, courut les embrasser, les écouta, & les interrogea avec empressement. Au récit que d'abord ils lui firent des peines & des dangers de leur maître, le bon Roi sensiblement attendri, leur dit, pour les rassurer, ce qu'il avoit répondu aux ambassadeurs. Puis il ajouta : Avant de traiter ainsi un personnage de ce rang & de ce mérite, il auroit bien dû se souvenir de ce verset du Pseaume : *Mettez-vous en colere, & ne péchez point.* Seigneur, reprit l'un des envoyés, il s'en seroit peut-être souvenu, s'il étoit aussi assidu que vous à l'office. Le Roi sourit, les assura de toute sa protection pour l'Archevêque, & dit en les congédiant : Il est de l'ancienne dignité de la couronne de France, que les justes persécutés, & sur-tout les ministres de l'Eglise, trouvent secours & sûreté dans le royaume.

Ils se retirèrent fort contents , & se presserent d'aller trouver le Pape à Sens , où les ambassadeurs du Roi Henri étoient arrivés le jour précédent.

Thomas , de son côté , partit de S. Bertin , accompagné de l'Abbé & de Milon , évêque de Terouane , qui le conduisirent jusqu'à Soissons. Louis le Jeune s'y rendit le lendemain , & alla descendre au logis de l'Archevêque , qu'il voulut prévenir. Il renchérit sur le bon accueil qu'il avoit fait à ses envoyés , pourvut avec magnificence à tous ses besoins , & le fit accompagner à Sens par ses officiers.

Le Pape compatit beaucoup à ses peines , lui en fit expliquer la cause en présence des cardinaux , lui donna le premier rang après lui dans l'assemblée , & voulut qu'il parlât assis. Thomas , après avoir dit avec simplicité qu'il croyoit souffrir pour la justice , & que s'il vouloit trahir sa conscience , il n'auroit pas besoin de médiateur , présenta l'exemplaire des coutumes , & dit en versant des larmes : Voilà ce qu'on veut me faire approuver ; c'est à vous , S. Pere , de juger si cela se peut sans blesser la Religion. Le Pape ayant lu

&  
vit  
du  
pre  
que  
trou  
reg  
fois  
qu'  
le j  
por  
part  
il ne  
uns  
fève  
L  
artic  
beau  
moir  
la su  
dive  
qui  
sions  
mod  
au pr  
son H  
contr  
qu'on  
Henr

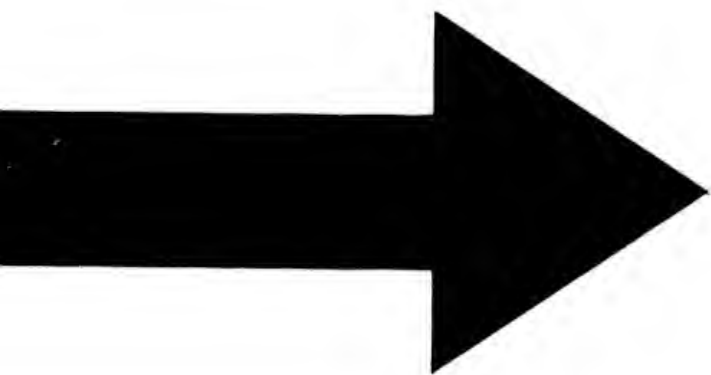
& relu chaque article avec attention, vit par lui-même la justice de la cause du Saint. Il ne le reprit que de sa première foiblesse, qui leur avoit donné quelque sorte de consentement. Les uns trouva contraires, pour la plupart, les regles canoniques, & reconnut qu'il y avoit quelques autres qu'on pouvoit tolérer. En effet, dans le jugement qu'il ne tarda point à en porter, après avoir prononcé qu'ils parloient tous d'un mauvais principe, il ne laissa pas d'en marquer quelques-uns comme supportables : il condamna sévèrement tous les autres.

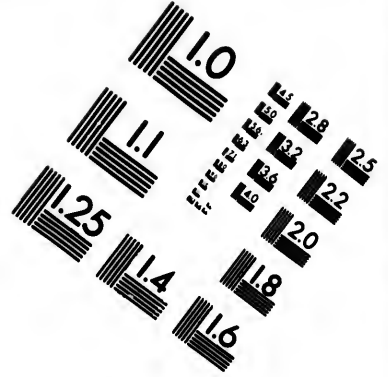
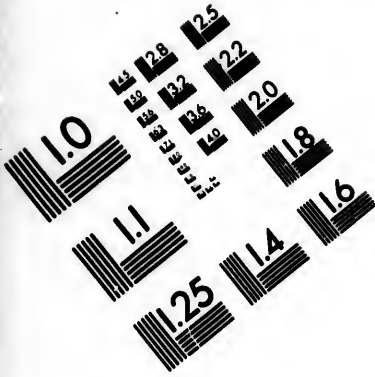
La longue énumération de ces articles seroit plus qu'inutile. Il fera beaucoup moins ennuyeux, & non moins instructif au fond, d'en réduire la substance aux trois especes qui les diversifient. La première est de ceux qui combattoient, suivant les expressions du plus illustre de nos docteurs modernes, les prérogatives que J. C. au prix de son sang, avoit acquises à son Eglise, c'est-à-dire ceux qui étoient contraires au droit divin. C'est ainsi qu'on doit regarder les entraves que Henri II. vouloit mettre à l'exercice de

Hist. Variat.  
l. VII. n. 11.

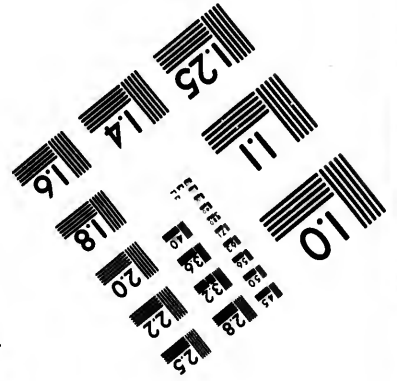
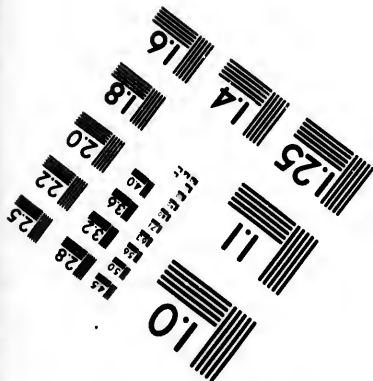
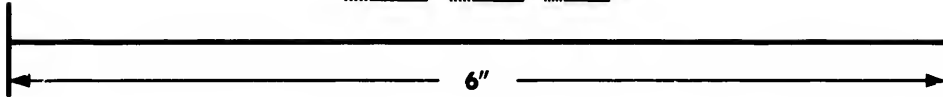
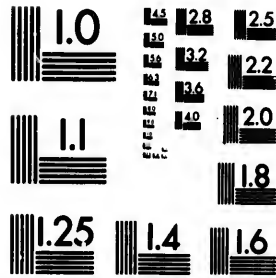








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0

5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0

la primauté pontificale, en rendant impossible toute sorte d'appel & de recours au S. Siege. Telle est encore la dépendance où il prétendoit mettre le pouvoir épiscopal de lier & de délier, ou de prononcer les censures ecclésiastiques, ainsi que d'instruire les ministres de l'Eglise. La seconde espece des articles condamnables, au jugement du savant Prélat que nous avons pris pour guide dans cette matiere épineuse, comprend ceux qui anéantissoient les privileges accordés à l'Eglise par les Rois pieux. Les deux puissances étant indépendantes & souveraines, chacune dans sa sphere, le S. Archevêque de Cantorbéri trouvoit qu'il étoit de l'équité & du droit naturel, qu'un don fait à l'Eglise par le prince ne fût pas moins irrévocable, que tant de concessions ecclésiastiques, où les princes ne manquent pas de se maintenir quand une fois ils en ont pris possession. Enfin la troisieme espece de ces courumes condamnables, ou, pour mieux dire, la troisieme raison qui les faisoit regarder presque toutes comme injustes & pernicieuses, c'étoient les maximes alors constamment suivies dans la justif-

Bossuet, *ibid.*

prae  
que  
colle  
bien  
fond  
ple,  
aucu  
des  
velle  
dans  
rée.

C  
tellen  
étoie  
voir  
quell  
Roi  
suppo  
ils se  
Il n'a  
hom  
tous  
force  
des ré  
ler, &  
quenc  
défore  
ques,  
la cau

prudence. Il est vrai qu'on parloit quelquefois des fausses décrétales, & de la collection de Gratien défectueuse à bien d'autres égards. C'étoit sur ce fondement qu'on prétendoit, par exemple, que la puissance séculière n'avoit aucun droit dans les causes criminelles des ecclésiastiques, en vertu d'une nouvelle de Justinien, qu'on lit tronquée dans Gratien, & absolument dénaturée.

Cependant le droit contraire avoit tellement prévalu, que les Fidèles étoient généralement scandalisés de le voir combattre. On favoit d'ailleurs quelles interprétations les officiers du Roi d'Angleterre donnoient aux articles supportables en soi, & à quels excès ils se portoit dans l'exécution. Henri II n'avoit pour instigateurs, que de ces hommes turbulens & vains, qui dans tous les temps croient signaler leur force d'esprit par des innovations ou des réformes qui ne servent qu'à brouiller, & qui à des préjugés sans conséquence font succéder le trouble & le désordre. Pour les savans & les politiques, qui avoient alors de la religion, la cause de S. Thomas leur a paru,

Hist. Varia.  
l. VII. in fin.

comme au Roi Louis le Jeune, la cause de l'Eglise & du Ciel. Plus elle a semblé douteuse à la sagesse du siècle, c'est encore une de ces idées lumineuses qui caractérisent l'oracle moderne de l'Eglise de France; plus la puissance divine s'est déclarée en faveur de ce saint Prélat, par les châtimens terribles qu'elle a exercés sur son persécuteur, par la pénitence exemplaire de ce prince, par des miracles d'un si grand éclat, qu'ils attirerent à son tombeau, & les monarques Anglois, & les monarques étrangers.

Mais ne prévenons pas le cours des temps. Le Saint se trouvant à Sens au tribunal du souverain Pontife, voulut se démettre de l'archevêché de Cantorbéri: il se reprochoit de avoir obtenu par la puissance séculière, quoiqu'on l'eût presque traîné de force sur ce siege éminent. Je ne l'ai pas voulu quitter, dit-il, sur les menaces du Roi; c'eût été un mauvais exemple: mais je puis sans péril le remettre entre les mains de Votre Sainteté. Le Pape, après en avoir délibéré avec les cardinaux, jugea toute l'Eglise intéressée à soutenir un prélat généreux, qui avoit exposé pour

elle ses biens, sa dignité & sa vie. Il ne voulut point accepter sa démission, rassura sa conscience timorée sur ce qu'il croyoit irrégulier dans son entrée à l'épiscopat, & lui assigna le monastere de Pontigni pour retraite, en attendant l'occasion favorable de le rétablir avec honneur.

Guichard, abbé de Pontigni, qui fut depuis archevêque de Lyon, se trouvoit à Sens avec quelques-uns de ses religieux. Le Pape leur recommanda le S. Confesseur, qui partit avec eux, & voulut prendre l'habit monastique; frappé de ce qu'il avoit lu dans quelques histoires, que jamais il n'étoit arrivé de divisions dans le royaume d'Angleterre, sinon quand le siege de Cantorbéri avoit été occupé par des personnes d'une autre profession. A l'habit de Cîteaux, il en joignit les austérités: outre le cilice qu'il portoit continuellement, & la discipline qu'il se faisoit souvent donner en secret, il sortoit avec les moines pour le travail de la campagne, & s'employoit aux ouvrages les plus rudes autant que ses forces le lui permettoient. Il pria aussi le frere qui le servoit à table, de lui



donner sans qu'on s'en apperçût la portion de la communauté, au lieu des mets plus recherchés qu'on apprêtoit pour lui. Il ne vouloit se nourrir, comme les religieux, que de légumes insipides ; & pendant quelques jours, il en fit sa seule nourriture. Mais cette maniere de vivre, si différente de celle à laquelle il avoit été accoutumé, lui causa une maladie qui l'obligea de revenir à d'autres alimens : ce qui fut pour lui une peine d'autant plus sensible, qu'elle lui donnoit un air de sensualité, ou de délicatesse peu convenable à sa position. Il s'en consola, par cette humiliation là-même, qu'il accepta comme un supplément au genre de pénitence qui lui devenoit impossible.

Gerv.  
Chron. 1165.

Il commençoit à goûter les plaisirs purs de cette sainte retraite, quand une multitude d'Anglois, bannis à son occasion, vinrent porter l'amertume dans son ame sensible. Le Roi d'Angleterre en connoissoit toute la bonté ; & sans rougir de lui faire un supplice d'une qualité si respectable, outre de n'avoir pu engager le Pape dans sa passion, il méconnut toute espece de ménagement. Il fit confisquer les biens de l'Archevêque & de toutes les personnes qui

lui ét  
me to  
dome  
vieilla  
bercea  
fit jur  
de le  
mas,  
fureur  
prier p  
nellem  
reux a  
seul le  
Mais la  
égala L  
L'indig  
à tant d  
dans, q  
coup m  
voient é  
Il y e  
teur, qu  
ment po  
mira sur  
fondateu  
parvint à  
gieux av  
mes d'ar  
en Franc

lui étoient attachées, chassa du royaume tous ses parens, ses amis & ses domestiques, sans épargner, ni les vieillards décrépits, ni les enfans au berceau, ni les femmes en couche, & fit jurer, à tous ceux qui étoient en âge de le faire, qu'ils iroient trouver Thomas, en quelque lieu qu'il fût. La fureur fut portée jusqu'à défendre de prier pour lui. Il arrivoit donc journellement des troupes de ces malheureux au S. Prélat, qui ressentoit lui seul les peines d'eux tous ensemble. Mais la charité généreuse des François égala l'odieuse barbarie d'Henri II. L'indignation qu'elle excita, fit donner à tant de proscrits des secours si abondans, que plusieurs se trouverent beaucoup mieux dans leur exil, qu'ils n'avoient été au sein de leur patrie.

Il y eut quelques sujets du Persécuteur, qui signalerent aussi leur attachement pour le Saint persécuté. On admira sur-tout la fermeté de S. Gilbert, fondateur de Semprignan. Le bruit parvint à la cour, que lui & ses religieux avoient envoyé de grandes sommes d'argent à Thomas dans sa retraite en France. On procéda aussi-tôt contre

Vit. Gib.  
Mon. Ang. 2.  
2. P. 684

tous les supérieurs & les procureurs de l'ordre, afin de les bannir, s'ils étoient convaincus du fait. Cependant les juges, par respect pour la sainteté de Gilbert, n'exigèrent que son serment contre la teneur de l'accusation, pour le renvoyer absous : mais quoiqu'elle fût en effet très-fausse, & que la rigide pureté du Saint lui rendit ces libéralités impossibles ; il aima mieux s'exposer à tous les effets de la tyrannie, que de prêter un serment de si mauvais exemple. Comme les juges n'osoient condamner un saint si généralement révééré, on lui accorda un délai pour prendre sa résolution. Dans l'intervalle, il survint une déclaration du Roi, qui, pour sauver les apparences, se réservait la connoissance de cette affaire, mais qui fit rendre dès-lors la liberté à Gilbert & aux autres supérieurs de son ordre. Ce ne fut qu'à ce moment qu'on fut de lui, sans aucune forme de serment, que l'accusation étoit absolument fausse. Le Saint vécut encore long-temps depuis dans une profonde tranquillité, & ne mourut qu'à l'âge de cent six ans, le 4. février 1189.

L'empotement du Roi Henri donna

une  
ma  
fais  
gên  
vou  
s'en  
cont  
fit a  
brass  
qu'il  
de se  
Virs  
du R  
beau  
comr  
gager  
de le  
été a  
religi  
des p  
jours  
le Pap  
la dé  
rés, i  
mel &  
assuro  
lui écr  
ques  
juré o

une alarme bien plus terrible encore, mais qui n'eut pas plus de suite. Pour faire peur au Pape Alexandre qui gènoit son injuste haine, il feignit de vouloir se soustraire à son obédience, & s'engager dans la révolte de Frédéric contre le S. Siege. Cet Empereur fit avec avidité l'occasion de faire embrasser à un grand royaume le schisme qu'il n'avoit jamais pu étendre hors de ses Etats. Dans une diète tenue à Vitsbourg, où parurent des députés du Roi d'Angleterre, on les fit aller beaucoup plus loin que ne portoit leur commission : ils contracterent des engagements vraiment schismatiques ; mais de leur chef, & sans en avoir jamais été avoués. Le Roi Henri, avec une religion pratiquée à sa maniere, avoit des principes de foi qu'il parut toujours respecter. Sur les plaintes que le Pape Alexandre lui adressa touchant la démarche scandaleuse de ses députés, il donna le désaveu le plus formel & le plus satisfaisant. Nous vous assurons au nom du Roi d'Angleterre, lui écrivirent de sa part plusieurs évêques Anglois & François, qu'il n'a juré ou promis à l'Empereur, ni par

lui-même, ni par aucune personne autorisée de sa part, de renoncer à l'unité de l'Eglise, & d'embrasser la communion des schismatiques. On s'expliqua même, sur une alliance qui pouvoit donner quelque soupçon. Pour ce qui est, ajoute la lettre, du mariage de la Princesse fille du Roi Henri avec le Duc de Saxe, le Roi y a mis pour première clause, de garder une fidélité inviolable au Pape & à l'Eglise.

Frédéric Barberouffe, dans sa diète ou conciliabule de Virsburg, cherchoit à ériger une faction, qui se précipitoit vers sa ruine depuis la mort d'Octavien, arrivée l'année précédente 1164. Cet Antipape étoit si abhorré dans les villes même que l'Empereur avoit soumises à son obéissance, que les chanoines de Luque où il mourut ne voulurent jamais souffrir qu'il fût enterré dans leur église. Après quatre ans d'intrusion, il n'avoit que deux cardinaux, de quatre qui l'avoient suivi, savoir Gui de Crème & Jean de S. Martin. Ils ne laisserent pas de procéder à une élection nouvelle. Dans cet étrange conclave de deux cardinaux seulement, auxquels on

allo  
la h  
insti  
sous  
on f  
de t  
lui c  
ce pr  
lettre  
effet  
le p  
crime  
une  
persé  
tion  
fit ju  
jours  
tifes,  
Alexa  
matiq  
vœu,  
protéc  
de Pa  
le non  
La m  
dit cep  
lie bea  
& fut  
partisan

associa tout ce qu'on put ramasser à la hâte de prélats schismatiques, on institua Pape le Cardinal de Crème, sous le nom de Pascal III. Comme on favoit que l'Empereur étoit fort las de son Antipape, on s'empressa de lui donner un successeur, à l'insu de ce prince, avant qu'on pût recevoir ses Lettres, par lesquelles il défendit en effet de créer un nouveau Pape. Mais le premier pas dans la carrière du crime fait aux souverains eux-mêmes une sorte de nécessité, d'une coupable persévérance. Frédéric approuva l'élection qu'il avoit défendue, jura & fit jurer à ses ecclésiastiques, de toujours reconnoître pour légitimes Pontifes, Pascal avec ses successeurs, & Alexandre avec les siens, pour schismatiques. Ainsi, contre son propre vœu, le schisme se ranima par sa protection. Gui de Crème, sous le nom de Pascal, porta plus de quatre ans le nom de Pape.

La mort de l'Antipape Octavien rendit cependant les schismatiques d'Italie beaucoup plus faciles à ramener, & fut un grand sujet de joie pour les partisans d'Alexandre. Quelques-uns

de ses cardinaux en triompherent avec si peu de réserve, qu'il les reprit généreusement de ce qu'ils se montraient plus sensibles à son intérêt passager, qu'au sort éternel d'une ame enlevée de ce monde dans un état si déplorable. L'Empereur ayant quitté l'Italie dans ces conjonctures, y perdit presque tout son pouvoir. Les Vénitiens firent contre lui une ligue formidable, où ils attirèrent la plupart des villes de Lombardie. Les Romains promirent avec serment, de se soumettre au Pape Alexandre : ils établirent un nouveau sénat, entièrement à sa dévotion, remirent entre les mains de son vicaire l'église de S. Pierre, le comté de Sabine, & plusieurs postes importans qu'ils avoient repris sur les schismatiques ; puis ils envoyèrent une députation nombreuse redemander leur pasteur, qui, de l'avis des Rois de France & d'Angleterre, résolut son retour. Il navigua droit en Sicile, où le Roi Guillaume le disputant aux Romains, lui fit un accueil conforme au titre de Pere & de Seigneur qu'il lui donna. Avec une escorte de quatre galeres que lui fournit ce Prince, & un cortège honorable

Godfr. ar.

1164.

des  
à un  
dit  
& fu  
traor  
ordre  
Il  
que  
rentre  
suivan  
niere  
nifer  
l'an  
été d  
quoiq  
tion,  
mirac  
l'anniv  
défun  
confei  
clésiast  
nomb  
& le  
ornée.  
comme  
lemagr  
public  
pelle à  
que ce

des premiers seigneurs de l'île joints à un archevêque, Alexandre se rendit à Rome le 21 novembre 1165, & fut reçu avec des témoignages extraordinaires d'alégresse par tous les ordres de la ville.

Il y demeura tranquille, jusqu'à ce que Frédéric se fût mis en état de rentrer en Italie sur la fin de l'année suivante, après avoir tenu cour plénière à Aix-la-Chapelle, pour canoniser l'Empereur Charlemagne. Dès l'an 1000, le corps de ce Prince avoit été découvert par Otton III : mais quoiqu'on l'eût trouvé sans corruption, & qu'on en racontât plusieurs miracles, on avoit continué d'en faire l'anniversaire, comme pour les autres défunts. Frédéric Barberousse, par le conseil des seigneurs, tant laïques qu'ecclésiastiques rassemblés en très-grand nombre, leva le corps en cérémonie, & le mit dans une châsse richement ornée. C'est l'époque à laquelle on a commencé de faire la fête de Charlemagne, & de l'honorer d'un culte public, qui s'étendit d'Aix-la-Chapelle à quelques autres Eglises. Quoique cette canonisation ait été faite



par l'autorité d'un Antipape, les Papes légitimes ne s'y sont jamais opposés.

Frédéric partit peu après pour l'Italie, résolu aux derniers efforts, pour établir Pascal à la place d'Alexandre; il alla faire en personne le siège d'Ancone, dont l'Empereur de C. P. s'étoit rendu maître, & fit avancer vers Rome des troupes nombreuses, sous le commandement de l'Archevêque élu de Maience. Elles s'emparèrent de toutes les villes d'alentour. Ne pouvant forcer Rome, elles tenterent, avec quelques succès, de corrompre les Romains par argent. Alexandre employa les mêmes moyens pour retenir dans le devoir ces âmes vénales, qui voulant plaire aux deux parties, n'étoient fideles ni à l'un ni à l'autre. Le Roi Guillaume I, surnommé le Mauvais, qui mourut cette année, lui avoit laissé quarante mille sterlins, monnoie d'Angleterre déjà très-connue: son fils Guillaume le Bon lui en envoya encore autant.

D'un autre côté, l'Empereur de C. P. Manuel-Comnene, lui fit parvenir de très-riches présens, & lui offrit son secours contre Frédéric. Il témoi-

gnoit  
& p  
les d  
avoit  
remp  
comm  
sieurs  
jonct  
impér  
appari  
Const  
pas à  
soit f  
des tr  
soume  
Romain  
Rome  
Quoiqu  
mériq  
les éc  
légats  
Mai  
été bar  
ce, &  
Prince  
il attra  
l'église  
piété de  
rendre.

gnoit la soumission la plus religieuse, & promettoit de rétablir l'union entre les deux Eglises, sur le pied où elle avoit été dans les plus beaux jours des rems primitifs. Il demandoit au Pape, comme il l'en-avoit déjà sollicité plusieurs fois, de lui rendre en des conjonctures si favorables la couronne impériale; qui de droit, disoit-il, appartenoit au successeur naturel des Constantin & des Théodose, & non pas à l'Allemand Frédéric. Il se faisoit fort de fournir tant d'argent & des troupes si formidables, qu'elles soumettroient sans retour à l'Eglise Romaine, non seulement l'infidèle Rome, mais l'Italie toute entière. Quoique ces promesses parussent chimeriques, le Pape ne laissa pas de les écouter assez, pour envoyer des légats à C. P.

Mais les troupes d'Alexandre ayant été battues par l'archevêque de Maience, & Frédéric ayant pris Ancône, ce Prince s'approcha fièrement de Rome; il attaqua le château S. Ange, puis l'église de S. Pierre, où il eut l'impudence de mettre le feu, pour se la faire rendre. Le Pape Alexandre quitta

Aerb. Mo-  
ren. p. 84r.

effrayé le palais de Latran, & se retira d'abord avec les cardinaux dans les maisons fortifiées de quelques nobles Romains : mais l'effroi y entrant après lui, il en sortit déguisé en pèlerin, & chercha plus de sûreté sur les terres du roi de Sicile. L'antipape Pascal vint alors de Viterbe où il avoit attendu le succès des armes de Frédéric, célébra solennellement à S. Pierre le dimanche trentième de juillet ; & le mardi suivant, jour de S. Pierre aux liens, il couronna cet Empereur avec l'Impératrice Béatrix son épouse. Le triomphe des schismatiques fut aussi court, qu'il paroïssoit complet. Dès le lendemain du couronnement, l'armée Impériale, après un peu de pluie, fut frappée d'un coup de soleil, qui causa tout à coup une mortalité effroyable. Les soldats tomboient sans vie sous leurs armes, & presque en marchant. La mort frappa de même les prélats & les seigneurs, parmi lesquels on fut principalement effrayé du trépas de Reinold, archevêque élu de Maïence, l'un des principaux ministres de l'Empereur. En quelque jours, le nombre des morts fut si grand, qu'on ne pou-

voit  
fixie  
d'ab  
Pou  
revo  
rent  
ruine  
pes,  
qu'à  
Le  
Grégo  
Jean  
point  
lié ces  
de Bar  
après a  
nouvell  
en Fran  
Cantor  
lettre  
cette cas  
nacherib  
conclur-  
mais au  
contre  
courir la  
perbe &  
moi.

L'exil

voit plus suffire à les enterrer. Dès le sixième d'août, Barberouffe fut obligé d'abandonner le voisinage de Rome. Pour comble de désastre, les peuples revoltés de la Lombardie le chargerent dans sa retraite, & acheverent de ruiner les restes languissans de ses trouppes, moins semblables à une armée qu'à un hôpital ambulante.

Le Pape Alexandre, à l'exemple de Grégoire VII, comme le rapporte Jean de Sarisberi qui ne trouvoit point d'exemple plus ancien, avoit délié ces Italiens & tous les autres sujets de Barberouffe du serment de fidélité, après avoir excommunié ce Prince. La nouvelle de sa défaite étant parvenue en France aux oreilles de S. Thomas de Cantorberi, il en écrivit au Pape une lettre de félicitation, où il compare cette catastrophe à la punition de Sennacherib. Qui des ministres de J. C. conclur-il de là, se soumettra désormais aux volontés iniques des princes contre l'Eglise? Le fesse qui osera courir la fortune d'un coupable si superbe & si humilié: ce ne sera pas moi.

L'exil & l'indigence n'avoient rien

Joan. Sarisber.  
ep. 270.  
T. X. Conc.

1. ep. 22.

pris sur la magnanimité du S. Archevêque. Le souverain Pontife, peu après son retour à Rome, lui ayant conféré la légation d'Angleterre; Thomas se mit en devoir de faire respecter l'Eglise dont il étoit le ministre. D'abord il excommunia nommément, avec quelques autres personnes, Jean d'Oxford, qui à la diète de Wirsbourg avoit engagé, autant qu'il étoit en lui, le roi d'Angleterre dans le schisme. Quant au Roi, qui dans ces entrefaites tomba dangereusement malade, le nouveau Légat ne prononça point l'excommunication contre lui; mais il lui laissa entrevoir que, s'il ne rentroit en lui-même, il l'excommunieroit à son tour, & mettroit son royaume en interdit. Enfin il condamna publiquement l'acte fameux des coutumes d'Angleterre, déchargea les évêques de la promesse qu'ils avoient faite de les observer, & déclara excommunié quiconque se prévaudroit de cet écrit fatal. Il notifia aussi-tôt ce qu'il venoit de faire aux évêques de la Province, & enjoignit à celui de Londres, doyen de Cantorberi & son premier suffragant, de le signifier aux autres Eglises.

Ce

Ce  
pagné  
l'éten  
Gilber  
manqu  
soit sa  
avoit  
la légat  
Il avo  
Henri,  
aux év  
torité q  
mettoit  
exiger d  
voit ab  
leur anc  
Pape con  
mier effi  
tergivers  
il faut o  
déconcer  
coopérer  
gat. La p  
pas moins  
Roi, ils  
pour cond  
une incon  
qui avoit  
coutumes  
Tome X

Ce fut une alarme générale , accompagnée de rumeurs sinistres , dans toute l'étendue de la Grande - Bretagne. Gilbert , évêque de Londres , qui sans manquer d'une sorte de religion faisoit sa cour aux dépens de sa conscience , avoit tremblé à la seule nouvelle de la légation conférée au S. Archevêque. Il avoit écrit sur le champ au roi Henri , pour le supplier de permettre aux évêques de se soumettre à l'autorité que le souverain Pontife commettoit à Thomas , & de ne point exiger d'eux une résistance qui ne pouvoit aboutir qu'à leur opprobre & à leur anéantissement : car sitôt que le Pape commande , disoit-il dans le premier effroi , il n'y a subterfuge , ni tergiversation qui puisse nous sauver ; il faut obéir. Il fut bien autrement déconcerté ; quand il se vit chargé de coopérer lui-même à la vigueur du Légat. La plupart des Evêques ne furent pas moins troublés. Ils instruisirent le Roi ; ils se rassemblèrent à Londres pour concerter leurs défenses , & par une inconséquence pitoyable de Henri qui avoit défendu dans son recueil des coutumes , de recourir au S. Siege ; de

Thom. 1.  
ep. 131.

l'aveu de ce Prince, ils appellerent au Pape de tout ce que pourroit faire l'Archevêque-Légit.

1. ep. 126.

Cependant comme ils sentoient le foible & toutes les irrégularités de cet appel, ils écrivirent au S. Prélat, d'user de plus de modération dans une affaire si délicate; qu'on attendoit plus de patience & de modestie, d'un homme qu'on disoit réduit à la pauvreté volontaire parmi des religieux fervens, & appliqué comme eux à d'humbles travaux, aux jeûnes, aux veilles, aux larmes de la componction, à tous les exercices de la vie spirituelle & parfaite; qu'il devoit remettre ses intérêts à la providence du Seigneur & à la clémence du Roi, plutôt que de se faire accuser généralement d'ingratitude; que tout le monde se souvenoit, & qu'il pouvoit bien se souvenir lui-même, d'où le Roi l'avoit tiré, & à quel point de grandeur & de faveur il l'avoit élevé; que jusqu'à son rang dans la hiérarchie, il le tenoit uniquement de ce Prince, qui pour l'y établir, avoit fermé l'oreille aux avis de sa mère, aux murmures de son royaume, aux alarmes du clergé;

qu'il d  
& des  
où sa  
à qui  
résisté  
de ce q  
monde  
roit arr  
avoit pu  
apostoli  
opiniâtr  
tre a pé  
tisfaire.

Le S.  
témoign  
cette let  
dont elle  
imaginer  
dans la p  
la cause  
paroit qu  
Londres  
part, à l'i  
retracé le  
tion, le pé  
fuir d'Ang  
force de  
proscriptio  
familles q

qu'il devoit frémir à la vue du schisme & des extrémités funestes à la religion, où sa dureté peut réduire un Prince à qui tant de peuples obéissent, qui a résisté jusqu'à présent aux sollicitations de ce qu'il y a de plus grand dans le monde, mais à qui l'indignation pourroit arracher ce que la séduction n'en avoir pu obtenir; enfin que la rigueur apostolique est réservée aux pécheurs opiniâtres, & que si le Roi leur maître a péché, il est toujours prêt à satisfaire.

Le S. Archevêque, dans sa réponse, témoigna d'abord qu'il ne croyoit pas cette lettre dictée par tous les Prélats dont elle portoit le nom; ne pouvant imaginer qu'ils l'abandonnoient ainsi dans la persécution qu'il souffroit pour la cause commune de l'épiscopat. Il paroît qu'il soupçonnoit l'Evêque de Londres d'y avoir eu la plus grande part, à l'instigation du Roi. Après avoir retracé les indignités de cette persécution, le péril de mort qui l'a forcé à s'enfuir d'Angleterre, la misère où l'on s'efforce de le réduire lui & les siens, la proscription de ses clercs, de toutes les familles qui lui étoient attachées, vieil-

1. ep. 137.



lards , femmes & enfans ; sans jugement prononcé, poursuit-il, sans avoir osé m'attendre au tribunal du Pape, on a confisqué les biens de mon Eglise : une partie de l'argent a tourné au profit du Roi ; & si ce que publie la renommée est véritable , une autre partie au profit de votre Eglise , & de vous personnellement , vous mon frere l'évêque de Londres. Auquel cas, par l'autorité que le Seigneur & sa sainte Eglise me donnent sur vous , je vous commande de restituer dans quarante jours après la réception de cette lettre.

Vous dites que ma promotion a fait gémir le clergé , & murmurer le royaume : consultez les monumens , & parlez selon votre conscience. Voyez la forme de l'élection , le consentement de tous ceux qui avoient droit de suffrage , l'agrément du Roi donné par le Prince son fils & par les commissaires. Si quelqu'un s'y est opposé , que celui qui l'a entendu nous en donne la premiere nouvelle. Voyez encore les lettres du Roi , & les vôtres , vous tous mes collegues , écrites à l'effet de demander pour moi le pallium. On peut remarquer ici que les scrupules

qu'é  
pisc  
lut  
par l  
si l'a  
de r  
la ba  
jet de  
donn  
mens  
dévot  
le Ro  
suis p  
mais j  
de dé  
né, si  
miséra  
service  
je vivo  
diocrit  
nous s  
tres, &  
cuse d'  
dans l'i  
quelle  
rencont  
tre prop  
quoique  
ner du

qu'eut le Saint sur son élévation à l'épiscopat, & la démission qu'il en voulut faire, ne lui étoient inspirés que par l'humilité, ou par le chagrin. Que si l'ambition, reprend-il en désignant de nouveau l'évêque de Londres, si la basse envie afflige quelqu'un au sujet de ma promotion; que Dieu lui pardonne, comme je le fais, les sentimens honteux qu'il ne rougit pas de dévoiler. Vous me faites entendre que le Roi m'a tiré de la poussière: je ne suis pas assurément d'origine auguste; mais j'aime mieux ma bassesse, que de dégénérer de ma noblesse. Je serai né, si vous voulez, dans une cabane misérable: mais avant que d'entrer au service du Roi, vous ne l'ignorez pas, je vivois avec honneur dans ma médiocrité. Pierre fut tiré de la barque: nous sommes les successeurs des Apôtres, & non pas des Césars. On m'accuse d'ingratitude: ce crime consiste dans l'intention, où votre sagacité, quelle que vous la croyiez, peut mal rencontrer. Pour moi, je pense m'être proposé de rendre service au Roi, quoique malgré lui: je veux détourner du péché, par la sévérité ponti-

ficale, celui qui se rend sourd aux accens de la tendresse paternelle. En tout cas, je crains sur toutes choses d'être ingrat envers Dieu, envers le plus grand & le meilleur des maîtres.

Vous me représentez enfin le péril de l'Eglise Romaine, & la menace que le Roi ne s'en sépare. A Dieu ne plaise, que concevant de lui cette idée flétrissante, je mesure le mal qu'il médite sur tout celui que peut faire un Prince qui commande à tant de nations! A Dieu ne plaise, que cette pensée injurieuse vienne à aucun de ses sujets, pour ne pas dire à un évêque! Craignez que ce que vous en dites ne soit pour la ruine de bien des ames, & que le but de ces appréhensions affectées ne se découvre, à la honte de plusieurs. Quant à l'Eglise, elle s'affermir par les persécutions: il n'y a rien à craindre pour elle; le péril est tout entier pour ceux qui travaillent à la renverser. Le S. Archevêque, avant de finir, montre aux évêques la nullité de leur appel & l'irrégularité de leurs procédés, avec une force de raisons & une précision énergique, qui justifie autant sa capacité dans

l'art  
s'éto  
affair  
U  
à la  
Roi  
qu'à  
ble r  
patrie  
au ch  
Cîteau  
de l'a  
l'hosp  
contin  
punie  
posséd  
que,  
mer. L  
se trou  
quer  
aussi-tô  
mort,  
grandé  
son int  
qu'au  
pour t  
fleurir  
de la c  
rois au

l'art d'écrire, que la réputation qu'il s'étoit acquise dans le maniement des affaires.

Une vigueur si déterminée, & tout à la fois si bien motivée, rendit le Roi furieux. Il porta l'inhumanité jusqu'à poursuivre Thomas, dans l'humble refuge qui lui restoit hors de sa patrie. Il envoya des lettres menaçantes au chapitre général des moines de Cîteaux, afin de chasser leur saint hôte de l'abbaye de Pontigni. L'exercice de l'hospitalité en sa faveur, si elle étoit continuée plus long-temps, devoit être punie par la perte de tout ce qu'ils possédoient dans les terres du Monarque, tant au delà qu'en deçà de la mer. Des solitaires vertueux devoient se trouver fort embarrassés de s'expliquer à ce sujet avec le S. Confesseur: aussi-tôt qu'il en eut oui le premier mot, il leur épargna tout le reste. Sa grandeur d'ame lui ferma les yeux sur son intérêt propre, pour ne les ouvrir qu'au danger prochain de subversion pour tant de monasteres qui faisoient fleurir la piété dans les vastes provinces de la domination Britannique. Je serois au désespoir, leur dit-il, de por-

ter préjudice à ceux qui m'ont reçu avec tant de charité. En quelque endroit que je puisse aller, celui qui nourrit les oiseaux du ciel, aura soin de moi, & des compagnons de mon exil.

Il envoya sans délai communiquer cette résolution au Roi Louis, qui ne l'apprit pas d'abord avec la tranquillité du Saint. O Religion ! s'écria-t il ; ô Religion ! où habitez-vous ? Voilà ces hommes que nous croyons morts au monde, & à qui les biens de la terre qu'ils font profession de mépriser pour Dieu, font abandonner l'œuvre de Dieu & ceux qui soutiennent sa cause. Puis se tournant vers les envoyés du prélat, assurez votre maître, leur dit-il, de toute mon affection. Non, non, quand il seroit abandonné de tout le monde, comme de ceux qui se disent morts au monde, je ne l'abandonnerai jamais. Quoi que fasse contre lui Henri mon vassal, je le défendrai constamment de tout mon pouvoir, parce qu'il souffre pour la justice. Qu'il me nomme dans tous mes Etats l'endroit qui peut lui plaire : il le trouvera préparé. Peu de temps après

néan  
peine  
reme  
dit-il  
cevan  
que v  
Le  
& le  
seign  
homm  
gni. C  
à la  
cher d  
l'abbé  
dans u  
est pas  
rit. l'A  
conno  
par l'e  
litaire  
vous f  
vez viv  
fit la m  
luisant  
lui gar  
mort,  
lui ave  
dans l'e  
glaterra

néanmoins, il parut entrer dans la peine des religieux de Pontigni, & les remercia du passé. C'est la France, leur dit-il, que vous avez honorée en recevant ce digne évêque; & c'est moi que vous avez obligé.

Le Saint choisit la ville de Sens, & le Roi envoya au devant de lui un seigneur de distinction avec trois cents hommes, pour l'y conduire de Pontigni. Comme il faisoit le dernier adieu à la communauté, il ne put s'empêcher de verser des larmes: sur quoi l'abbé lui dit: J'admire cette foiblesse dans une âme si ferme. La cause n'en est pas telle que vous pensez, reprit l'Archevêque: mais Dieu m'a fait connoître cette nuit, que je mourrois par l'épée. Quoi, reprit ce bon solitaire avec une franchise peu civile, vous seriez martyr; vous, qui ne pouvez vivre que de mets délicats! Le Saint fit la même prédiction à l'abbé de Vauluisant. Après avoir tiré promesse qu'on lui garderoit le secret jusqu'après sa mort, il dit que la nuit précédente il lui avoit semblé défendre la religion dans l'église en présence du Roi d'Angleterre; qu'il étoit survenu tout à

Gerv. vit. l.  
II. c. 18.

coup quatre chevaliers, qui l'ayant tiré à part, lui avoient frappé la tête & causé tant de douleur, qu'il avoit cru tomber en défaillance. Toutefois, ajouta-t-il, ce n'est pas une si belle mort qui m'afflige; j'en bénis le Seigneur: c'est ce qu'auront à souffrir ceux qui m'ont suivi. On tient cette révélation des abbés mêmes auxquels il l'avoit racontée, & qui la publièrent après sa mort. A Sens, il logea au monastere de Sainte Colombe, où, pendant quatre ans qu'il y demeura, Louis le Jeune lui rendit des visites fréquentes, & ne se laissa jamais de fournir libéralement à sa dépense. Son séjour à Pontignâ avoit été de deux ans.

Pendant tout ce temps-là, Henri I. qui parut prendre cette affaire plus à cœur que tout le gouvernement de ses vastes États, lui suscita tous les chagrins, & lui tendit tous les pièges imaginables. Il fit négocier à Rome, il répandit l'or avec tant de profusion, il usa de tant d'artifices, qu'il faillit surprendre le Pape, & qu'il eût infailliblement suborné un Pontife moins integre qu'Alexandre III. Peu s'en fal-

lut  
ble  
que  
reut  
l'An  
C  
en  
tre  
diffé  
mir  
piph  
été  
au  
ce jo  
hom  
mes  
nous  
Alon  
s'app  
firen  
dom  
Fran  
rager  
souv  
A  
de m  
chev  
les b  
Ce P

lut aussi qu'il n'en imposât à la noble candeur de Louis le Jeune ; quelle que fût l'affection de ce Prince généreux pour la vertu persécutée dans l'Archevêque de Cantorbéri.

Comme les deux Rois , si souvent en guerre & en traité l'un avec l'autre , vouloient conclure sur plusieurs différends , ils s'abouchèrent à Montmirail dans le Perche , le jour de l'épiphanie 1169. Après que la paix eut été conclue , le Roi d'Angleterre dit au Monarque François : Seigneur , en ce jour où trois rois ont présenté leurs hommages au Roi des rois , moi & mes deux fils , avec mes États , nous nous mettons sous votre protection. Alors ses deux fils Henri & Richard s'approchèrent du Roi Louis , & lui firent hommage pour les terres de la domination Britannique situées en France , que leur père venoit de partager entr'eux , & dont Louis leur souverain les investissoit.

A cette occasion , quelques personnes de marque & de piété engagèrent l'Archevêque de Cantorbéri à rechercher les bonnes grâces du Roi d'Angleterre. Ce Prince qui jouoit toutes sortes de



personnages pour l'emporter dans l'affaire des coutumes, feignoit de vouloir se croiser, pour aller en Palestine quand il auroit fait à son honneur la paix de l'Eglise. Par ce motif, l'un des plus pressans qu'on pût employer alors, on déterminâ l'Archevêque à venir trouver le Roi Henri. Louis le Jeune l'ayant présenté lui-même, le Prélat commença par se prosterner aux pieds de Henri, qui s'empressâ de le relever. Seigneur, dit l'Archevêque, je viens implorer votre clémence pour l'Eglise d'Angleterre : c'est à vous-même que je m'en rapporte de notre différend, sauf uniquement ce que je dois à Dieu. A ces derniers mots, Henri s'abandonnant à toute la fougue de son violent naturel, accabla le Saint de reproches & d'injures. Puis se tournant vers le Roi Louis; Seigneur, lui dit-il, observez son artifice : tout ce qui le contrariera, il ne manquera point de le donner pour contraire au service de Dieu; ainsi légitimera-t-il toutes ses usurpations. Mais pour vous convaincre que le service de Dieu m'est aussi sacré qu'à lui, voici les offres que je lui fais :

Avant  
d'Ang  
il y e  
coup  
vêques  
corde  
prédéc  
miens,  
Cett  
ne laiss  
tout da  
cria de  
baïssait  
voit de  
devoit  
rompu  
ticulier  
Henri,  
piege,  
avec un  
xité. Le  
tion : S  
vous être  
la paix ;  
Prince, r  
valoient f  
que moi.  
quelque t  
cela qu'il

Avant moi il y a eu bien des Rois d'Angleterre, plus ou moins puissans : il y eut de même à Cantorbéri beaucoup de grands & de saints archevêques avant lui. Eh bien, qu'il m'accorde ce que le plus grand de ses prédécesseurs accorda au moindre des miens, & je suis content.

Cette proposition captieuse & vague ne laissoit pas d'être fort spécieuse, surtout dans la bouche d'un Roi. On s'écria de tout côté, que le Prince s'abaissoit au delà de tout ce qu'on pouvoit demander, & que l'archevêque devoit bien être content. Thomas rompu aux affaires, & fait en particulier à pénétrer l'esprit faux de Henri, sentit tout le danger de ce piège, & demeura dans le silence, avec un air d'embarras & de perplexité. Le Roi Louis lui dit avec émotion : Seigneur Archevêque, voulez-vous être meilleur que les saints ? Voilà la paix ; il ne s'agit que de l'accepter. Prince, répondit-il, mes prédécesseurs valoient sans contredit beaucoup mieux que moi. Mais s'il leur est échappé quelque trait de foiblesse, est-ce en cela qu'ils doivent me servir de mo-

deles ? Nous blâmons Pierre , lorsqu'il renie J. C. & quand au péril de sa tête il résiste à Néron , il est digne de notre imitation & de nos éloges. Il n'est ni exemple ni raison qui m'induise à sacrifier la gloire de Dieu , pour gagner les bonnes grâces d'un homme. Une vertu si pure & si relevée ne fut goûtée de personne. Les grands des deux royaumes s'éleverent contre lui , & dirent entr'eux avec une indignation presque égale , qu'il méritoit d'être abandonné des deux rois.

Ces Princes remonterent promptement à cheval l'un & l'autre , & partirent sans saluer l'archevêque. La tristesse & l'incertitude étoient peintes sur tous les visages , à l'exception du Roi Henri , qui ne put dissimuler sa basse & maligne satisfaction. Il disoit en s'en retournant : Aujourd'hui enfin je me suis vengé de mon traître. Le Roi Louis avançoit triste & taciturne , suivi de l'Archevêque , à qui il ne donna pas le moindre signe de considération , & cessa même quelques jours de fournir la subsistance ordinaire. Thomas étant arrivé à Sens , & les choses ne

se di  
face ,  
sort ,  
mande  
leur r  
visage  
quand  
vous p  
à la P  
Saone ,  
les hab  
jusque l  
pourrai  
voudra  
auront ,  
ront de  
Dieu y  
Comme  
cier de  
ment lui  
Un des a  
chasser d  
prophete  
mêlez do  
tions. Era  
le trouver  
visage per  
Il ne se l  
pour recev

se disposant nullement à changer de face, les tristes compagnons de son sort, entièrement déconcertés, lui demandèrent où ils se retireroient. Il leur répondit tranquillement & d'un visage gai : On n'en veut qu'à moi ; quand je vous aurai quitté, on ne vous persécutera plus. Je m'abandonne à la Providence. On dit que vers la Saone, en Bourgogne & en Provence, les habitans sont fort humains : j'irai jusque là à pied, du mieux que je pourrai, avec le seul d'entre vous qui voudra m'accompagner. Peut-être, ils auront pitié de nous, & nous donneront de quoi vivre, jusqu'à ce que Dieu y pourvoie d'une autre maniere.

Comme il parloit encore, un officier de la Cour vint avec empressement lui dire que le Roi le mandoit. Un des assistans dit : C'est pour nous chasser du royaume. Vous n'êtes pas prophete, lui dit l'archevêque; ne vous mêlez donc pas de faire des prédications. Etant arrivés auprès du Roi, ils le trouverent négligemment assis, le visage penché, l'air sombre & rêveur. Il ne se leva point à son ordinaire, pour recevoir le prélat; il l'invita foi-

blement à s'asseoir. Tout leur paroiffoit du plus mauvais augure, ou leur annonçoit tout au plus un reste de pitié, & quelque sorte d'embarras à les chasser. Mais leurs conjectures étoient bien éloignées de ce qui se passoit dans l'ame sensible de ce Prince. Tout le long des chemins, depuis Montmirail jusqu'à Chartres, il avoit vu les peuples accourir à la rencontre du S. Archevêque, se prosterner à son passage, & se le montrer les uns aux autres en disant : C'est celui que l'amour de deux rois n'a pu faire renoncer à Dieu. Il avoit fait de profondes réflexions, que sa candeur ne lui permit pas de tenir plus long-temps secretes. Il se leve avec transport, se jette aux pieds du Saint qui se penche de son côté pour le relever; & fondant en larmes, éclatant en sanglots & en gémissemens, il lui dit ces paroles qu'il pouvoit à peine articuler : Vous avez l'esprit de Dieu, mon pere, & vous seul avez bien vu : nous sommes tous des aveugles, qui vous conseillions de sacrifier l'honneur de Dieu à la volonté d'un homme. Je m'en repens, mon pere, je m'en repens avec amer-

tume  
der l  
mon  
expos  
qu'il  
n'aba  
les vè  
De  
d'Ang  
nacer ;  
le Con  
Henri  
envoyé  
dites à  
lez pas  
vous pr  
& qu'o  
Dieu ; j  
droit p  
couronn  
France e  
vertu m  
sein à c  
la justice  
Cantorbe  
que supé  
terre : il  
ni aucun  
qui me l

ume, & je vous prie de m'en accorder le pardon. Voilà ma personne & mon royaume; je suis résolu à tout exposer pour Dieu & pour vous. Tant qu'il me fera la grace de vivre, je n'abandonnerai jamais, ni vous, ni les vôtres.

Depuis ce moment en effet, le Roi d'Angleterre eut beau conjurer ou menacer; la protection de Louis pour le Confesseur fut inviolable. Et comme Henri le pressoit plus vivement par ses envoyés; allez, répondit Louis, & dites à votre maître: Si vous ne voulez pas abandonner des coutumes que vous prétendez tenir de vos ancêtres, & qu'on juge contraires à la loi de Dieu; je veux encore moins perdre le droit propre & le plus beau de ma couronne. De temps immémorial, la France est en possession de protéger la vertu malheureuse, & d'ouvrir son sein à ceux qui sont persécutés pour la justice. J'ai reçu l'Archevêque de Cantorbéri, de la main du Pape, unique supérieur que je reconnoisse sur la terre: il n'est, ni roi, ni empereur, ni aucune puissance dans le monde, qui me le fasse abandonner.

Boll. t. xvi.  
ad 21. mai.

En ce temps-là , vivoit en Angleterre un saint ermite , nommé Godric. C'étoit un homme simple & sans étude , né de parens pauvres , & qui fit d'abord quelque petit commerce. Ensuite il renonça au monde , fit nus pieds le pèlerinage de Rome & de Jérusalem , puis se retira dans un lieu sauvage au territoire de Durham. Là il cultivoit , au milieu des bois , un petit champ , d'où il tiroit de quoi vivre & fournir à l'hospitalité. Sa mortification étoit incroyable. Il porta cinquante ans une chemise de mailles de fer sous son cilice , & par dessus , un habit de laine crue. Sa nourriture consistoit en un peu de pain d'orge mêlé de cendre , & en quelques herbes insipides , qu'il conservoit cuites , ou roulées par pelotons. Il ne parloit que trois fois la semaine , pour l'édification de ceux qui venoient le visiter : depuis la septuagésime jusqu'à l'octave de pâque , ainsi que pendant l'avent , il ne proféroit pas une seule parole.

Un moine d'Ouestminster l'étant venu voir , peu de temps après l'élevation de Thomas sur le siege de Cantorbéri , Godric lui parla du nouvel ar-

chev  
pere  
ne l  
répo  
de l  
je le  
de pe  
ment  
plus l  
reptic  
ne pa  
agreat  
contra  
Eglise  
pays é  
nitence  
avec p  
Cette p  
chevêq  
prieres  
arriva

La fi  
éloigné  
rence d  
créteme  
finiroien  
de huit  
vir la  
blableme

chevêque. Le connoissez - vous ; mon pere , lui demanda ce religieux ? Je ne l'ai jamais vu des yeux du corps , répondit Godric ; mais bien des yeux de l'esprit : s'il paroïssoit devant moi , je le reconnoitrois entre des milliers de personnes. Le moine saisi d'étonnement & d'une sorte d'effroi , n'osoit plus l'interroger. Saluez-le de ma part , reprit le S. Solitaire , & lui dites de ne pas abandonner son dessein : il est agréable à Dieu. Il essuiera de rudes contradictions , on le chassera de son Eglise , il sera long-temps fugitif en pays étranger : mais , après cette pénitence , il rentrera dans son siege , avec plus d'honneur qu'auparavant. Cette prédiction fut rapportée à l'archevêque , qui se recommanda aux prieres de Godric. Quelques mois après , arriva la disgrâce du Prélat.

La fin de son exil lui paroissant plus éloignée que jamais depuis la conférence de Montmirail , il envoya secrètement demander à Godric quand finiroient ses maux. L'envoyé fut près de huit jours sans pouvoir se faire ouvrir la porte du solitaire , vraisemblablement à cause du carême ; car c'é-



toit au mois de mars : mais enfin le saint homme lui ouvrit, & dit : Rapportez à votre maître qu'il recouvrera bientôt les bonnes graces du Roi, qu'il fera rétabli avec honneur dans son Eglise, & que la joie des peuples surpassera la douleur qu'ils ont eue de son bannissement. Il est vrai que cette cérémonie passagere finira par une violence & une atrocité effroyable : mais alors Godric ne sera plus de ce monde. Dites-lui encore, & lui répétez, que dans neuf mois ce qui le regarde sera totalement fini. Dès le mois suivant, S. Godric mourut, célèbre par plusieurs autres prédictions vérifiées de même, & par un grand nombre de miracles.

Enfin au mois de juillet, la réconciliation se fit entre Thomas & son souverain. Ce Prince qui craignoit sur toute chose de voir mettre son royaume en interdit, avoit prévenu le Pape auquel il manda ce qu'il voulut. Il avoit même réussi à corrompre le ministre d'une première légation que lui avoit envoyée Alexandre. L'Archevêque de son côté avoit écrit à Rome, avec la fermeté convenable à la cause qu'il soutenoit, & la vérité avoit enfin paru

avec  
Grati  
ruptil  
conce  
Thom  
ble ri  
légar  
ce roy  
foudre  
lution  
dans to  
Il avoi  
nouvell  
mettre  
glise de  
Henri f  
d'Yorck  
tenoit in  
au jeune  
ronnée a  
Pour  
Henri d  
paix avec  
que le P  
dit devan  
quarante  
voya vers  
rendit lui  
sur les co

avec évidence aux yeux du Pontife, Gralien & Vivien, deux légats incorruptibles, envoyés en conséquence, déconcertoient toutes les trames de Henri. Thomas, d'une autre part, à son double titre de primat d'Angleterre & de légat du S. Siege, faisoit gronder sur ce royaume, du sein de la France, les foudres de l'Eglise, avec autant de résolution qu'il eût été assis sur sa chaire, dans tout l'éclat de sa première gloire. Il avoit encore à corriger une faute nouvelle, que le Roi venoit de commettre contre le droit constant de l'Eglise de Cantorbéri, en faisant sacrer Henri son fils aîné par l'archevêque d'Yorck. Le Roi Louis lui-même se tenoit insulté, de ce que sa fille, fiancée au jeune Prince, n'avoit pas été couronnée avec lui.

Pour se tirer de tant d'embarras, Henri déclara qu'il vouloit faire la paix avec l'Archevêque, suivant le plan que le Pape en avoit donné. L'interdit devant être jetté sur ses Etats dans quarante jours s'il ne terminoit, il envoya vers Thomas en diligence, & se rendit lui-même, pour le 20 juillet, sur les confins du pays Chartrain &

de la Touraine, où il devoit traiter en même temps avec le Roi de France. Thomas étant arrivé le 21, le lendemain jour de la Magdeleine, le Roi d'Angleterre parut de grand matin au rendez-vous, avec un cortège nombreux. L'Archevêque vint ensuite, accompagné par des seigneurs François de la fuite de leur Roi. Dès que le Roi Henri apperçut Thomas, il se détacha de ses gens, alla au devant de lui, & le salua le premier, tête nue. Ils se donnerent la main, & s'embrassèrent tout à cheval; puis se retirèrent à part, & s'expliquerent à l'amiable, avec tant de démonstrations de franchise, qu'ils ne paroissoient pas avoir jamais été mal ensemble; ce qui surprit agréablement les spectateurs, & les attendrit jusqu'aux larmes. Aux avis paternels de l'Archevêque, le Roi paroissoit lui-même attendri. Il les écoutoit non seulement avec douceur, mais avec un air de contentement; il promettoit de les suivre, & de s'appliquer sérieusement à se corriger. Le Roi dit cependant: Pour ceux qui nous ont trahis vous & moi, je les traiterai comme ils mé-

citent  
dit de  
du Ro  
l'oblig  
en ve  
Enfin,  
nous d  
amitié  
nous p  
ment l  
che à  
division  
& dit  
trouve  
dispositi  
mon cò  
lui, je  
hommes  
tout le m  
d'autre p  
tudier à  
bons offic  
dit, par  
Il fut a  
bonnes gr  
lui donner  
aux siens,  
de Cantorb  
pendance,

ritent. A ces mots, le Prélat descendit de cheval, pour se jeter aux pieds du Roi : mais le Roi prenant l'étrier, l'obligea de remonter, accorda tout en versant des larmes, puis ajouta : Enfin, Seigneur Archevêque, rendons-nous de part & d'autre notre ancienne amitié, faisons-nous tout le bien que nous pourrons, & oublions entièrement le passé. Et pour fermer la bouche à tous ceux qui fomentoient la division, il se rapprocha de sa suite, & dit à voix haute : Comme je trouve l'Archevêque dans toutes les dispositions qu'on peut désirer ; si de mon côté je n'en use pas bien avec lui, je serai le plus détestable des hommes, & montrerai la vérité de tout le mal qu'on dit de moi. Je n'ai d'autre parti à prendre, que de m'étudier à le surpasser en amitié & en bons offices. Tout le monde applaudit, par de vives acclamations.

Il fut arrêté que le Roi rendroit ses bonnes grâces à l'Archevêque, qu'il lui donneroit paix & sûreté à lui & aux siens, qu'il lui restitueroit l'Eglise de Cantorbéri & les terres de sa dépendance, qu'il répareroit même l'en-

treprise du sacre de son fils. De son côté, Thomas promit l'amour, l'honneur & tout le service qu'un archevêque peut rendre selon Dieu à son souverain : après quoi, il ne pensa plus qu'à retourner à son Eglise, tandis même que le Roi restoit en deçà de la mer. Il se fit précéder par quelques-uns de ses gens, qui mal reçus du jeune Roi & de ses ministres, manderent à l'Archevêque de ne point partir que la paix ne fût mieux affermie. Les usurpateurs du bien de son Eglise, & quelques prélats excommuniés paroisoient sur-tout horriblement animés contre lui. Quelques furieux s'étoient vantés, en présence de plusieurs personnes, qu'ils lui ôteroient la vie avant qu'il eût mangé un pain entier en Angleterre. C'est ce que nous apprenons par la dernière lettre que le Saint écrivit au Roi son maître. En conséquence, il avoit d'abord résolu de retourner vers ce Prince, pour attendre une plus grande sûreté : mais la nécessité de l'Eglise de Cantorbéri le pressant ensuite, comme il le dit dans la même lettre; j'irai, Seigneur, pour-  
 suit-il, & je périrai, plutôt que de  
 laisser

W. ep. 54.

lais  
 Je  
 ne  
 pron  
 que  
 sujet  
 répar  
 vos  
 An  
 s'emb  
 mis,  
 chevê  
 Lond  
 rendu  
 contre  
 ment  
 Quelq  
 tenir.  
 gleterr  
 Seigne  
 ment  
 fois, a  
 ennemi  
 port de  
 ment de  
 qui acc  
 accour  
 s'approc  
 où étoit  
 Tome

laisser périr cette Eglise infortunée. Je sens tout ce que je risque, si vous ne prenez des mesures efficaces & promptes. Mais soit que je vive ou que je meure, je suis toujours votre sujet fidele, & je prie le Seigneur qu'il répande ses bénédictions sur vous & vos enfans.

Arrivé à Rouen dans le dessein de s'embarquer, il apprit que ses ennemis, parmi lesquels se trouvoient l'archevêque d'Yorck, les évêques de Londres & de Salisbéri, s'étoient déjà rendus à Douvres pour venir à sa rencontre, & qu'ils menaçoient hautement de lui couper la tête s'il passoit. Quelques amis voulurent encore le retenir. Il leur répondit : Je vois l'Angleterre, & j'y entrerai s'il plaît au Seigneur ; quoique je sache certainement que je vais au martyre. Toutefois, au lieu d'aller à Douvres où ses ennemis l'attendoient, il aborda au port de Sandwic, à six milles seulement de Cantorbéri. Les gentilshommes qui accompagnoient les trois prélats, accoururent aussi-tôt de Douvres, & s'approchèrent en armes, du bâtiment où étoit le Saint. Heureusement, il

*Tome XII.*

F

avoit été devancé par un peuple innombrable, qui couvroit le rivage en criant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, béni soit le pere des orphelins & le soutien des veuves ! Les uns pleuroient de joie & les autres de compassion, la multitude se prosternoit sur le chemin où il devoit passer, plusieurs s'avançoient dans l'eau, pour recevoir les premiers sa bénédiction. Il n'eût pas été sûr de l'insulter au milieu de tant d'admirateurs, dont une bonne partie avoit pris la précaution de s'armer pour sa défense : on lui laissa gagner tranquillement Cantorbéri, où il ne fut pas reçu avec de moindres applaudissemens.

Quelques semaines après son arrivée, il monta en chaire le jour de Noël, & à la fin du sermon, il prédit sa mort prochaine ; ce qui fit fondre en larmes tout son auditoire. Tout à coup, avec un air inspiré, prenant le ton de l'indignation, il parla fortement contre les ennemis de l'Eglise, excommunia les obstinés en général, & quelques-uns nommément. Les évêques de Londres & de Salisbéri, qui étoient déjà excommuniés, & faisoient

tous  
solut  
rance  
l'arch  
Norr  
vieux  
abusaf  
blé te  
étoit  
d'inve  
qu'il  
qu'il  
envers  
sacre  
Dieu,  
qui on  
fils son  
moi-m  
ques d  
Sans  
connoit  
vemens  
actions  
noit à  
la cond  
lut un  
le visag  
qui lui  
gréable.

tous leurs efforts pour obtenir leur absolution, perdirent alors toute espérance d'y réussir, & partirent avec l'archevêque d'Yorck pour aller en Normandie porter leurs plaintes au vieux Roi. Ils lui dirent que Thomas abusant de son indulgence, avoit troublé tout le royaume depuis qu'il y étoit rentré, qu'il ne cessoit d'user d'invectives & de censures contre ceux qu'il appelloit ennemis de l'Eglise, & qu'il se monroit sur-tout implacable envers ceux qui avoient eu part au sacre du jeune Roi. Par les yeux de Dieu, s'écria le Prince, si tous ceux qui ont participé au sacre de mon fils sont excommuniés, je le suis donc moi-même. Il donna mille autres marques d'une colere effrénée.

Sans être malfaisant, à peine se connoissoit-il dans les premiers mouvemens de cette passion; & tant en actions qu'en paroles, il s'abandonnoit à des excès indignes même de la condition la plus commune. Il voulut un jour arracher les yeux, & mit le visage tout en sang à un homme qui lui avoit apporté une lettre désagréable. Une autre fois, il accabla d'in-



jures melleantes un seigneur qui sembloit prendre l'intérêt du Roi d'Escoffe, jetta son bonnet, arracha ses vêtemens, découvrit son lit, & le prit aux dents, comme auroit pu faire un frénétique & un insensé. Pour les plaintes & les reproches, les imprécations, les menaces même de mort, rien ne lui étoit plus ordinaire, quand il étoit tant soit peu contrarié. Etant donc animé contre Thomas par trois évêques, il se mit à maudire tous ceux qu'il avoit comblés de bienfaits, & enfin proféra ces paroles fatales qui lui causerent un si long repentir : Ne se trouvera-t-il personne, pour me venger d'un prêtre qui trouble tout mon royaume ?

Aussi-tôt quatre gentilshommes du palais, nommés Rainaud, Hugues de Morville, Guillaume de Traci & Richard le Breton se retirèrent ensemble, firent leur complot la nuit de Noël, coururent s'embarquer, & eurent le vent si favorable, qu'ils arrivèrent le jour des Innocens près de Cantorbéri. Ils entrèrent le lendemain dans le palais de l'Archevêque, & lui firent des menaces terribles, s'il ne

levoit  
quiller  
lier ce  
ter dav  
pour l'  
peine,  
les gen  
en corte  
Les cle  
tes; ma  
ici la m  
défend  
camp. P  
rés, il  
Dieu, d  
fit ensuit  
me reco  
l'Eglise,  
aux saint  
& au ma  
dernieres  
se mit à  
mains jo  
Ciel. Il re  
d'ou la cer  
sans qu'il  
mouvement  
Il tomba p  
Ainsi mou

levoit les censures. Il répondit tranquillement, que c'étoit au Pape à délier ce qu'il avoit lié; & sans rien écouter davantage, il se rendit à l'église pour l'office de vêpres. Il y étoit à peine, quand les quatre conjurés, avec les gens de leur suite, se présentèrent en cottes d'armes, & l'épée à la main. Les clerks voulurent fermer les portes; mais l'Archevêque leur dit: C'est ici la maison du Seigneur; on n'en défend pas l'entrée, comme celle d'un camp. Puis se tournant vers les conjurés, il leur défendit de la part de Dieu, de faire aucun mal à ses gens. Il fit ensuite cette priere à voix haute: Je me recommande, avec la cause de l'Eglise, à Dieu, à la Sainte Vierge, aux saints patrons de cette Eglise, & au martyr S. Denis. Ce furent ses dernières paroles; après lesquelles il se mit à genoux devant l'autel, les mains jointes, & les yeux levés au Ciel. Il reçut quatre coups à la tête, d'où la cervelle se répandit sur le pavé, sans qu'il fît un cri, ni le moindre mouvement des pieds ou des mains: il tomba prosterné, comme en priere. Ainsi mourut, sans aucun signe de la

foiblesse la plus naturelle, le courageux défenseur de l'Eglise, le 29 décembre de l'année 1170, la cinquante-troisième de son âge. Ses propres assassins en parurent effrayés, & s'enfuirent aussi-tôt après la consommation de leur forfait. Cependant les moines de Cantorbéri, de peur qu'on ne revînt lui faire insulte après sa mort, l'enterrent secrètement: ils trouverent que sous ses habits il portoit un rude cilice, &, ce qui étoit sans exemple, des fémoraux du même tissu.

A la nouvelle de cet attentat, toute la ville fut consternée. Le peuple accourut en foule; ils ramassoient le sang du Martyr, ils s'en frottoient les yeux, ils y trempoient leurs vêtemens pour les garder comme de saintes reliques. Bientôt la vénération du S. Martyr se répandit de tous côtés, avec le bruit des miracles qui s'opéroient à son tombeau. Tous les Etats du Roi Henri en deçà & au delà des mers, excepté les plus fougueux royalistes, le Roi Louis & toute la France, le Souverain Pontife n'apprirent qu'avec exécration ce meurtre sacrilege. Henri lui-même s'abandonna presque au désespoir. Sur

le sou  
meurt  
leurs  
violenc  
chevêq  
la défer  
tôt instr  
s'interdi  
lut voir  
peu de  
riture. I  
protester  
douleur  
torbéri q  
Eglise;  
complot  
jurés, de  
tres &  
il se rep  
aux yeux  
commise  
pos qui a  
Il se  
pour se  
soumettre  
donneroit  
avoit don  
tion y ét  
l'Occident

le soupçon qu'il conçut du dessein des meurtriers, il avoit d'abord envoyé sur leurs pas, pour leur défendre toute violence contre la personne de l'Archevêque. Le coup étoit fait, quand la défense arriva. Il n'en fut pas plus tôt instruit, que pendant trois jours il s'interdit l'entrée de l'église, ne voulut voir personne, & ne prit qu'un peu de lait d'amande pour toute nourriture. Il envoya plusieurs de ses clerics protester de son innocence & de sa douleur, devant les moines de Cantorbéri qui formoient le clergé de cette Eglise; il traita la conspiration, de complot infernal; il qualifia les conjurés, de sujets détestables, les monstres & l'opprobre de son royaume; il se reprocha cent fois, les larmes aux yeux, l'imprudence qu'il avoit commise, en laissant échapper le propos qui avoit animé les assassins.

Il se pressa d'envoyer à Rome, pour se disculper de l'assassinat, & se soumettre à tout ce que le Pape ordonneroit contre l'emportement qui lui avoit donné lieu. Mille cris d'exécration y étoient déjà parvenus: tout l'Occident demandoit justice, de l'é-

Gesta post.  
mart. c. 1.

norme sacrilege commis sur le plus illustre de ses prélats. Les députés de l'Eglise de Cantorbéri, partis en diligence pour porter leurs plaintes au S. Siege ; Guillaume archevêque de Sens, plus respectable encore par ses vertus que par la naissance qu'il avoit reçue du comte de Champagne, d'ailleurs ami constant du S. Martyr, & chargé pour sa défense de la légation d'Angleterre ; son frere Thibaut, comte de Blois ; le Roi Louis le Jeune, & une infinité de princes & d'évêques sollicitoient la réparation de ce scandale, dans les termes les plus pressans. Un Chrétien tranquille sur un pareil outrage fait à l'Eglise, écrivoit Louis, trahit sa religion, & se rend formellement ingrat envers Dieu. C'est avoir blessé J. C. dans ce qu'il a de plus cher, que d'avoir éteint ce brillant flambeau de l'Eglise, & immolé le Martyr dont les miracles publient hautement pour quelle cause il est mort. Armé que vous êtes, Saint Pere, du glaive apostolique, toute l'Eglise réclame votre vengeance, moins pour lui que pour elle.

Le Pape fut si troublé, que pen-

Baron. ad

22. 1121.

daht  
ne pe  
de m  
assez  
foible  
saints  
de do  
près d  
meur  
ambas  
dit-on  
par le  
audien  
terent  
Roi H  
la Cou  
d'horr  
dirent  
telle p  
& de  
plairo  
ner. L  
voulut  
die, p  
circonf  
furer  
Hen  
res qui  
étoit p

dant huit jours les Romains ne purent l'approcher. Il se reprochoit de n'avoir pas défendu Thomas avec assez de vigueur, & gémissoit de la foiblesse humaine, qui ne connoît les saints qu'après leur trépas. Il défendit de donner aux Anglois aucun accès auprès de lui ; & toutes leurs affaires demeurèrent en suspens. Cependant les ambassadeurs d'Angleterre, au nombre, dit-on, de plus de cinquante, firent tant par leurs médiateurs, qu'ils obtinrent audience. Mais quand ils se présentèrent & prononcèrent le nom du Roi Henri; arrêtez, arrêtez, s'écria toute la Cour Romaine ; & un frémissement d'horreur agita toute l'assemblée. Ils dirent que le Roi promettoit de subir telle pénitence qu'on jugeroit à propos, & de faire généralement tout ce qu'il plairoit au Souverain Pontife d'ordonner. Le Pape, avant de rien résoudre, voulut envoyer des légats en Normandie, pour examiner de plus près les circonstances du crime, & mieux s'assurer de la soumission du Roi.

Henri, pour se distraire des idées noires qui le tourmentoient nuit & jour, étoit passé en Irlande, dont le Pape

Adrien , quatorze ans auparavant , lui avoit permis de faire la conquête. Il soumit les rois de Corc , de Limeric , d'Oxerie & de Mida. Les Archevêques d'Armac & de Dublin , suivis de vingt-huit évêques , lui prêterent serment de fidélité , & en sa personne , à tous les rois d'Angleterre ses successeurs. Il régla le gouvernement du pays , & fit tenir un concile à Cassel , pour régler spécialement les baptêmes & les mariages , où il s'étoit glissé beaucoup d'abus & de superstitions. Ayant terminé toutes les affaires en six mois , il vint joindre les légats , à l'abbaye de Savigni près d'Avranches.

Il jura devant eux sur les évangiles , qu'il n'avoit ni commandé ni permis la mort de l'Archevêque Thomas. Il ajouta qu'en l'apprenant , il avoit été plus affligé que s'il eût perdu son propre fils ; qu'il s'accusoit néanmoins & se repentoit amèrement , d'y avoir donné occasion par l'animosité & la colere qu'il avoit témoignées contre ce S. Prélat ; qu'en réparation de cette faute , il enverroit incessamment deux cents chevaliers à la défense de la Terre-Sainte ; qu'il prendroit lui-même la croix

pour  
ne ju  
qu'il  
toute  
le pi  
avan  
disgr  
liber  
au S.  
lumen  
rumes  
De p  
en sec  
tres ce  
tout ,  
après c  
mond  
entrev  
jouter  
tendri  
Le jeu  
de s'e  
pere ,  
si la  
chemer  
Les  
en jour  
Pape A

pour trois ans, à moins que le Pape ne jugéât point ce voyage convenable ; qu'il rendroit à l'Eglise de Cantorbéri toutes ses terres & tous ses biens, sur le pied où elle les possédoit un an avant que l'Archevêque encourût sa disgrâce ; qu'il permettoit de porter librement à l'avenir les appellations au S. Siege ; enfin qu'il castoit absolument, dans tous ses Etats, les coutumes illicites qu'il y avoit établies. De plus, les légats lui prescrivirent en secret des jeûnes, des aumônes & d'autres œuvres de pénitence. Henri accepta tout, avec la plus parfaite soumission : après quoi, il dit encore devant tout le monde : Seigneurs légats, ma personne est entre vos mains ; quoi qu'il vous plaise d'ajouter, je suis prêt à tout ; ce qui attendrit les spectateurs jusqu'aux larmes. Le jeune Henri promit de son côté, de s'en tenir au serment du Roi son pere, & d'en accomplir la pénitence, si la mort ou quelque autre empêchement la lui rendoit impossible.

Les miracles se multipliant de jour en jour au tombeau du Martyr, le Pape Alexandre fit constater par des



témoignages irréfragables ce que tout le monde en publioit. Tant sur ces preuves que sur celles de toutes les vertus héroïques du Saint, deux ans & deux mois tout au plus après sa mort, selon le vœu de tout le monde Chrétien, il fut canonisé solennellement le vingt-unième février 1173, & sa fête instituée, comme celle d'un martyr célèbre, dans toute l'Eglise Catholique qui l'observe encore. L'année suivante, S. Bernard, vingt ans environ après sa mort, fut aussi canonisé, comme tout le monde Chrétien le désiroit depuis long-temps.

Dans le cours des trois années qui suivirent la mort de S. Thomas, la main de Dieu s'appesantit visiblement sur ses quatre meurtriers. Pourrélés par leurs remords aussi-tôt qu'ils eurent consommé leur forfait, ils n'osèrent retourner à la Cour qu'ils avoient prétendu servir; ils se retirèrent dans une terre écartée, appartenante à l'un d'entr'eux, à l'extrémité occidentale d'Angleterre. Le déshonneur imprimé sur leur front n'y put être caché, & ils firent horreur aux gens du pays. Les personnes du rang le plus com-

mun r  
eux, n  
les rest  
qui n'y  
les aute  
portable  
remettre  
imposa p  
de Jéruf  
attaqué  
horrible  
boient pa  
pieds & c  
état, tém  
son crime  
nouveau  
borderep  
moururen  
mêmes ag  
es enterra  
& l'on gr  
ombeau  
qui ont m  
nas, arch  
Le Seig  
e ces ré  
goureux t  
omptables  
affions &

mun ne vouloient, ni manger avec eux, ni leur parler; & l'on jettoit les restes de leurs repas aux chiens, qui n'y touchoient pas, si l'on en croit les auteurs du temps. Devenus insupportables à eux-mêmes, ils allèrent se remettre à la merci du Pape, qui leur imposa pour pénitence, le pèlerinage de Jérusalem. Guillaume de Traci fut attaqué à Cosence en Calabre, d'une horrible maladie, où les chairs lui tomboient par lambeaux, principalement des pieds & des mains. Il mourut dans cet état, témoignant un regret extrême de son crime, & invoquant sans cesse le nouveau Martyr. Ses trois complices aborderent en Palestine: mais ils y moururent presque aussi-tôt, dans les mêmes agitations de conscience. On les enterra devant la porte du temple, & l'on grava cette épitaphe sur leur tombeau: Cy gissent les malheureux qui ont martyrisé le Bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéri.

Le Seigneur ne parut pas satisfait de ces réparations subalternes. A son glorieux tribunal, les souverains sont comptables des crimes auxquels leurs passions & leur seule négligence peu-

Roger. Ann  
nal. p. 522.

vent donner lieu. Henri II, après l'assassinat qu'il avoit si authentiquement désavoué, ne laissa point d'être en butte aux coups les plus sensibles que la divine justice puisse en ce monde porter à un Prince. Ses propres enfans & leur mere Eléonore se révolterent contre lui. Le Roi de France & le Comte de Flandres attaquèrent ses provinces, en deçà de la mer : Louis pénétra au sein de la Normandie, & forma le siege de la capitale. Tandis que l'infortuné Henri se préparoit à la secourir, il apprit que le Roi d'Écosse, d'intelligence avec les mutins d'Angleterre, avoit déjà pénétré dans le royaume, & ravageoit le Northumberland. Il laissa la Normandie, & vola où le revers pouvoit devenir plus fatal.

Mais ce Prince, qui ne parut jamais si grand que dans le péril extrême, conçut l'insuffisance de ses ressources contre les ministres de la vengeance céleste, ainsi que la nécessité de la défarmer entièrement. Au lieu de marcher contr'eux, il alla droit à Cantorbéri; & laissant son équipage hors de la ville, il se mit nu-pieds, prit

pour  
niqu  
théd  
mas.  
ritur  
la nu  
sur le  
voulu  
voit  
comm  
vingt  
après  
manq  
pens d  
de fa  
rôt la  
de son  
fait di  
Marty  
lébroit  
fait pr  
étoient  
après,  
la paix  
l'Angle  
nemis  
sa fam  
graces,  
roit de

pour tout vêtement une méchante tunique, & se rendit en silence à la cathédrale, près du tombeau de S. Thomas. Là, sans avoir pris aucune nourriture, il passa le reste du jour & toute la nuit en priere, prosterné sans tapis sur le pavé; puis, les épaules nues, il voulut que chaque évêque qui se trouvoit présent, & des religieux de la communauté au nombre de quatre-vingt, le frappassent de verges l'un après l'autre. Des railleurs infipides ne manquèrent pas de s'égayer aux dépens du Roi: mais le retour inespéré de sa première fortune leur ferma bientôt la bouche. Henri, le lendemain de son humiliante pénitence, s'étant fait dire la messe en l'honneur du S. Martyr; à l'heure même qu'on la célébroit, le Roi d'Ecosse fut battu & fait prisonnier, par les Anglois qui étoient demeurés fideles. Aussi-tôt après, le siege de Rouen fut levé, la paix se rétablit entre la France & l'Angleterre, tous les projets des ennemis de Henri furent déconcertés, sa famille lui redemanda ses bonnes graces, aux condicions qu'il lui plairoit de prescrire. En moins de trois

mois , il se vit aussi puissant qu'il avoit jamais été , & beaucoup plus tranquille.

Durant les troubles de l'Angleterre , & malgré tous les embarras qu'ils caufoient au Pape Alexandre , beaucoup plus agité encore par l'opiniâtreté de l'Empereur Frédéric à soutenir le schisme , ce Pontife réduit à se bannir de Rome & à changer sans cesse de séjour dans le reste de l'Italie , ne laissa pas d'étendre sa sollicitude au delà même des régions soumises au joug de Jésus-Christ. Parmi les Slaves , si souvent convertis & si souvent apostats , l'idolâtrie avoit établi son dernier refuge sur la côte de Poméranie , dans l'île de Rugen , si bien fortifiée par la nature , qu'elle sembloit inaccessible à tout étranger. Valdemar , roi de Danemarck , constamment soumis à l'obéissance d'Alexandre malgré tous les artifices de Frédéric pour le séduire , trouva moyen d'introduire une forte armée dans cette île , en assiégea la capitale , nommée Arcon , & la prit à composition. Les articles capitaux furent que les habitans embrasseroient le Christianisme , qu'en témoignage de leur sincérité , ils attribueront aux Eglises les terres consa-

Helmod. l.  
II. C. 12.

crées  
truiro  
nomm  
monst  
un ter  
ville  
multit  
des ho  
roit de  
son po  
que le  
Slaves  
de leur  
le Mar  
velle C  
fionnair  
abbayer  
l'île de  
le Germ  
insulaire  
superstit  
committ  
de Roso  
aussi à c  
inflamm  
tion.  
Absal  
vêque d  
d'Esquil

erées à leurs faux dieux, & qu'ils détruiraient leurs idoles. La principale, nommée Suantovit, étoit un colosse monstrueux, à quatre têtes, placé dans un temple magnifique au milieu de la ville d'Arcon, où l'on sacrifioit des multitudes d'animaux, & quelquefois des hommes. Tout le pays lui apportoit de gros tributs pour offrandes, & son pontife étoit beaucoup plus révéré que le Souverain. Suantovit, que les Slaves tenoient alors pour le premier de leurs Dieux, n'étoit autre chose que le Martyr S. Vitas, patron de la nouvelle Corbie, à qui les premiers missionnaires de ce peuple, tirés de cette abbaye, avoient bâti une église dans l'île de Rugen, sous le regne de Louis le Germanique. Afin que ces grossiers insulaires ne retombassent plus dans la superstition, le Pape Alexandre les commit aux soins d'Absalom, évêque de Roschid, dont le diocèse s'étendit aussi à cette île; & il lui recommanda instamment de veiller à leur instruction.

Absalom devint par la suite archevêque de Lunden, sur la démission d'Esquil, vieillard pieux & vénérable,

qui se retira au monastere de Clairvaux, où il prit l'habit monastique, & finit saintement ses jours. Il fallut que le Pape contraignît la modestie d'Abfalom d'accepter ce siege, avec lequel il conserva celui de Roschid. Ce digne prélat, qui faisoit fleurir les plus pures vertus dans ces terres barbares, établit dans son diocese de Roschid l'observance de Sainte Genevieve, sur le pied de régularité où elle avoit été mise par le Pape Eugene III. Il attira pour cela de Paris le S. chanoine Guillaume, qui avoit été un des premiers à embrasser cette réforme. Guillaume ne laissa pas d'éprouver de rudes traverses dans ce nouvel établissement; en sorte que trois de ses confreres qui l'avoient suivi, retournerent en France. Enfin, par sa patience & sa persévérance, il surmonta tous les obstacles, & fonda un second monastere de son institut, dans ces terres barbares. Pendant trente ans qu'il y fut abbé, il fit briller avec plus d'éclat de jour en jour les vertus héroïques qui l'ont fait mettre au nombre des Saints.

Il y a deux lettres remarquables du Pape Alexandre, relativement à ces

eli  
roi  
de  
par  
&  
&  
inc  
toie  
ces  
d'U  
veu  
cou  
qu'i  
exc  
ture  
Que  
com  
Pape  
pour  
tent  
plus  
Alex  
fanc  
le n  
des  
d'ico  
verfi  
les f  
Tur

climats. Dans la première il excita les rois & les seigneurs de Danemarck, de Norvege & de Gothie, à réprimer par les armes la férocité des Estoniens & des autres païens de ces cantons; & pour cela, il leur accorde la même indulgence qu'aux pèlerins qui visitoient le S. Sépulcre. Par la seconde de ces lettres, adressée à l'archevêque d'Upsal & à ses suffragans, le Pape veut qu'on envoie à Rome les pénitens coupables de certaines abominations qu'il expose, afin de montrer à quels excès peuvent se porter les meilleurs naturels dépourvus des lumières de la foi. Quelques observateurs trouvent ici le commencement des réserves faites au Pape, de certains cas atroces: car pour la réserve en soi, ils en présentent eux-mêmes une foule d'exemples plus anciens. Du fond du nord, le Pape Alexandre reporta ses vûes sur les puissances du levant les plus animées contre le nom Chrétien. Il entretint même des relations habituelles avec le Sultan d'Iconie, & s'efforça de procurer sa conversion: mais on ignore quelles furent les suites de cette entreprise. Ce prince, Turc & Musulman, lui avoit envoyé



une ambassade, avec des lettres où il témoignoit beaucoup de penchant pour la religion Chrétienne. Les livres de Moïse, les prophéties d'Isaïe & de Jérémie lui étant tombés entre les mains, avec quelques écrits évangéliques, il n'avoit pu les lire sans appercevoir des traits frappans de la divinité du Christianisme : il demanda au Pape, des personnes qui pussent l'instruire plus amplement. Alexandre saisit avec empressement une occasion si précieuse. Il marqua sans délai au Prince Musulman, combien sa demande lui étoit agréable, promit de lui envoyer des missionnaires, dont les mœurs autant que la doctrine pussent l'édifier, & lui fit incontinent parvenir des instructions par écrit.

Elles consistoient en une exposition de la foi, particulièrement sur les mystères de la Trinité & de l'Incarnation. On la trouve parmi les ouvrages de Pierre de Blois, comme faite au nom de ce Pontife ; ce qui fait présumer qu'il employa pour cette bonne œuvre la plume de cet écrivain, l'un des plus savans & des plus pieux de son siècle. Il étoit natif de Blois, dont le surnom

lui est  
seigneur  
Margu  
reur &  
Guillau  
où géme  
un pay  
Grecs,  
il se re  
qui l'av  
mourut  
de lui,  
tres fort  
de son  
affaires d  
Il faut  
rapport à  
sous son  
autre écri  
Celui-ci  
doyen, p  
Paris, &  
de S. Vié  
testament  
tout ce q  
toire scola  
réputation  
publication  
regardée p

lui est demeuré, vint en Italie avec un seigneur Normand, oncle de la Reine Marguerite de Sicile; fut fait précepteur & l'un des ministres du jeune Roi Guillaume II. Mais voyant les troubles où gémissaient l'Etat & l'Eglise, dans un pays mêlé de peuples infociables, Grecs, Arabes, Lombards, Normands, il se retira auprès du Roi Henri II, qui l'avoit appelé en Angleterre, & il mourut archidiacre de Londres. On a de lui, entre autres ouvrages, des lettres fort instructives sur les événemens de son siècle, concernant sur-tout les affaires de Sicile.

Il faut néanmoins observer, par rapport à ses sermons, qu'on a donné sous son nom ceux de Pierre Comestor, autre écrivain célèbre du même temps. Celui-ci étoit né à Troies, en devint doyen, puis chancelier de l'Eglise de Paris, & enfin se fit chanoine régulier de S. Victor où il mourut, laissant par testament aux pauvres & aux églises tout ce qu'il avoit de biens. Son histoire scolastique sur-tout lui acquit une réputation singulière. Erigée dès sa publication en livre classique, elle fut regardée pendant trois cents ans comme

le dépôt public de la théologie positive ; & mise au niveau , tant de la théologie scholastique ou livre des sentences de Pierre Lombard , que du décret de Gratien. De là sans doute la persuasion fabuleuse où l'on fut long-temps , que ces trois auteurs étoient freres. Cet ouvrage n'est cependant qu'un abrégé de l'histoire sainte , depuis le commencement de la Genese jusqu'à la fin des Actes des Apôtres , mêlé d'incidens apocryphes & quelquefois peu sensés de l'histoire profane , d'opinions systématiques , de sens figurés , d'explications arbitraires , d'étymologies forcées , & de mille inutilités , qui ne servent qu'à nous peindre l'état d'enfance où étoient encore les lettres.

Ce fut aussi vers le milieu du douzieme siecle , que les études se renouvelant parmi les Juifs à l'exemple des Chrétiens ou des Musulmans , ils donnerent dans des fictions & des subtilités inconnues à leurs peres. Depuis les Paraphrases Chaldaïques composées vers le temps de J. C. à l'exception du Talmud ou de l'explication de leur jurisprudence, achevé environ cinq cents ans après , ils ne donnerent aucun ou-

vrag  
bin  
pagn  
avoie  
que  
grand  
venue  
les ex  
mis en  
de no  
tation  
gogue  
riere ,  
au défa  
temps  
ture en  
Françoi  
comme  
le Talm  
tre d'In  
Moïse  
à Cord  
Musulm  
lébrité q  
bien dire  
homme  
Législateu  
bin vanté  
contradict

usage digne d'attention, avant le Rabin Abraham Aben-Efra, né en Espagne à la fin du onzieme siecle. Aussi avoient-ils presque tous entendu juste - là dans leur sens naturel, les grandes prophéties qui concernent la venue du Messie. Les sens forcés & les explications artificieuses ne furent mis en usage, qu'à mesure que le goût de nos scholastiques pour l'argumentation obligea les docteurs de la synagogue de s'exercer dans la même carrière, & de chercher des défaites, au défaut de réponses solides. En même temps qu'Aben-Efra interprétoit l'écriture en Espagne, Salomon - Jarchi, François de naissance, outre la Bible, commenta dans sa patrie presque tout le Talmud, & obtint des Juifs le titre d'Interprete par excellence.

Moïse, fils de Maimon, né l'an 1135 à Cordoue sous la domination des Musulmans, acquit encore plus de célébrité qu'Aben-Efra. Les Juifs osèrent bien dire, que c'étoit le plus grand homme qui eût paru depuis Moïse le Législateur; toutefois après que ce Rabin vanté eut essuyé les plus violentes contradictions, & occasionné parmi

ses freres un schisme qui dura quarante ans. Il avoit été disciple de son compatriote Averroès, l'un des plus grands philosophes qu'aient eus les Arabes. C'est la traduction latine de ses commentaires arabes d'Aristote, qui a servi depuis à nos philosophes. Entre les ouvrages du Rabin Moïse, les plus fameux sont l'explication du Talmud, & la maniere d'entendre les passages difficiles de l'Écriture, dont il ne manqua pas d'indiquer tous les sens divers, le littéral, le métaphorique, l'anagogique, l'allégorique : expédiens artificieux & multipliés, qui font sur-tout sentir, combien l'aveugle Israël se trouvoit enfin pressé par les oracles lumineux des Prophetes. L'un des plus chauds partisans de Moïse fut David Kimhi, très-fameux lui-même par son livre intitulé Micol, la meilleure grammaire qu'eussent les Hébreux à la fin du douzieme siecle. Il n'y avoit alors qu'environ cent cinquante ans qu'ils cultivoient cet art : encore l'avoient-ils emprunté des Arabes.

Vers l'an 1173, le Juif Benjamin, né en Navarre, donna de ses voyages une relation, qu'il poussa jusqu'à cette

année,

année  
qu'à  
Il pa  
conti  
Syrie  
Il ma  
des J  
C. P.  
la doct  
cinq ce  
unique  
passioi  
autres.  
trouva  
nommo  
hérétiqu  
Drusiens  
ignoranc  
cose. A J  
que deu  
& logés  
qu'il dit  
plée. Il  
côte dans  
deux dan  
autre, la  
A Tibéria  
tée par t  
compte qu  
Tome X

année, & dans laquelle il ne s'étudia qu'à relever ce qui intéressoit sa nation. Il parcourut la France, l'Italie, le continent & les îles de la Grece, la Syrie, l'Égypte, l'Arabie & la Perse. Il marque en chaque lieu le nombre des Juifs; à Rome, deux cents; à C. P. environ deux mille attachés à la doctrine des Rabbins, sans compter cinq cents Caraïtes, qui s'en tenoient uniquement au texte de l'Écriture, & passoient pour schismatiques parmi les autres. Dans l'île de Chypre, il en trouva plusieurs que les Rabbiniſtes nommoient Epicuriens, & traitoient en hérétiques. Près de Sidon, il vit des Drusiens, tombés dans une si grande ignorance, qu'ils croyoient la métempſycoſe. A Jérusalem même, il ne compte que deux cents Juifs, artisans obscurs, & logés dans un coin de la ville, qu'il dit fort petite, mais fort peuplée. Il en met beaucoup moins encore dans le reste de la Terre-Sainte; deux dans une ville, trois dans une autre, la plupart teinturiers en laine. A Tibériade, dont l'école est si vantée par tant d'autres Juifs, il n'en compte que cinquante. L'état de la

Palestine étoit alors trop connu en Europe, pour en imposer avec succès sur ces articles.

Mais en parlant de Bagdad soumis au Calife Abasside, il commence à donner carrière à son imagination. Selon lui, le Rabbin Daniel qui faisoit, dit-il, remonter clairement sa généalogie jusqu'au Roi David, y étoit reconnu pour chef de la captivité, & tenoit la souveraineté sur tous les enfans de Jacob répandus dans l'empire du Calife : allégation qui se détruit elle-même par le nom de captivité, & par la dépendance où ce prétendu souverain étoit du prince Mahométan, dont il achetoit sa dignité fort cher, selon Benjamin même. Il ajoute qu'au delà de l'Empire des Califes, vers le septentrion, il y avoit des Juifs Réchabites, indépendans de tout autre peuple, & gouvernés par le Rabbin Hanan, dont la domination comprenoit seize journées d'un désert inhabitable. Hanan avoit un frere nommé Salomon, qui gouvernoit un autre empire; & ces deux souverains avoient ensemble trois cent mille Juifs sous leurs loix. Benjamin met encore

aill  
Jui  
de  
inac  
ces  
les p  
trois  
le sa  
aucu  
de  
pecte  
pable  
visibl  
absur  
Au  
rie se  
jamin  
que,  
le nom  
minati  
mieres  
Gengis  
pire des  
nous éc  
dien ou  
grandes  
Perles.  
ropéen,  
désir d'

ailleurs des habitations nombreuses de Juifs indépendans, qu'il a toujours soin de placer dans des pays lointains & inaccessibles. Il est manifeste que toutes ces fictions ne tendoient qu'à éluder les prophéties, par lesquelles on démontreroit que le Messie étoit venu, puisque le sang de Juda ne régnoit plus en aucun endroit du monde. La relation de Benjamin est d'autant plus suspecte, qu'elle fourmille de fautes palpables contre la géographie, d'histoires visiblement fabuleuses, & de bévues absurdes sur les objets les mieux connus.

Au delà de la Perse, vers la partie septentrionale des Indes, où Benjamin plaçoit son Empire Rabbinique, il y avoit un roi très-connu sous le nom de Prêtre-Jean, dont la domination fut éteinte, dans les premières années du siècle suivant, par Gengiskan, fondateur du grand empire des Tartares. Dans le temps dont nous écrivons l'histoire, ce Prince Indien ou Tartare, fameux par de grandes victoires remportées sur les Perses, rémoigna à un voyageur Européen, nommé Philippe, un grand désir d'être instruit de la religion Ca-



tholique, & d'embrasser la foi pure du S. Siege. Il étoit Chrétien, mais engagé, comme ceux de ces contrées de l'Asie, dans les erreurs du Nestorianisme. Le Pape Alexandre le confirma par lettres dans ses bonnes résolutions, lui renvoya Philippe, comme un homme instruit & prudent, en qui ce Prince pouvoit prendre confiance; & cependant il l'exhortoit à faire partir pour Rome, ainsi qu'il l'avoit proposé, des hommes sages de son royaume, pour puiser la vérité à sa source, & s'y instruire à loisir de la doctrine catholique. On voit par ces projets de conversion, réitérés si souvent depuis par les Nestoriens des extrémités de l'Orient, que ces sectaires étoient plutôt dans l'erreur & l'ignorance que dans l'hérésie, ou du moins beaucoup plus coupables de légèreté que d'obstination.

*Bibl. Patr.*  
P. 439. Il en étoit de même des Eutychiens d'Arménie, dont le Catholique ou Patriarche Norsesis écrivit à l'Empereur Manuel-Comnene, afin de s'éclaircir sur quelques points de foi & de discipline de son Eglise, différens de ceux des Grecs. L'Empereur lui envoya un

pin  
eue  
l'on  
ren  
part  
che  
tard  
vain  
révé  
qu'o  
que  
Quan  
d'anc  
ni à  
voien  
Armé  
au m  
institu  
cause  
leur p  
huile  
Théori  
toute  
d'olive  
on n'u  
cune au  
fesis, a  
consenti  
Quan

philosophe, nommé Théorien, qui eut avec lui quelques conférences, où l'on examina tous les sujets de différend, avec une grande modération de part & d'autre. Le pieux Arménien cherchoit sincèrement la vérité, & ne tarda point à la découvrir. On le convainquit par le témoignage des Peres révéérés dans toutes les communions, qu'on ne pouvoit tenir une autre foi que celle du concile de Calcédoine. Quant à la discipline, on convint que d'anciens usages qui ne dérogeoient ni à la foi ni aux loix reçues, ne devoient pas être supprimés. Mais les Arméniens conduits par le schisme, au mépris des rites sacrés & même des institutions divines, prétendoient, à cause de la disette d'oliviers dans leur pays, pouvoir user d'une autre huile pour les onctions sacramentelles. Théorien leur montra qu'il étoit de toute nécessité, d'y employer l'huile d'olive; comme pour le saint sacrifice, on n'use que du vin, & non d'aucune autre liqueur approchante. Norfesis, avec sa droiture accoutumée, consentit encore à réformer ces abus. Quand tous les articles de l'accord

furent arrêtés ; je veux , dit-il , faire tous mes efforts pour sauver mes freres avec moi : dès aujourd'hui j'écrirai à tous nos évêques , afin de les rassembler en concile. J'ai par devers moi quelques écrits de l'un de mes anciens prédécesseurs , nommé Jean , comparable en doctrine & en vertu aux plus illustres des Peres , & dont nous célébrons la fête comme d'un Saint. Il étoit fort zélé contre les Monophysites , comme on le voit par ses écrits , approuvés long-temps après par le Catholique Grégoire qui a occupé ce siege peu avant moi. Par ce monument & par les passages que vous m'avez expliqués , j'espere faire connoître la vérité à mes ouailles : mais si je n'ai pas le bonheur de les ramener toutes ; avec celles qui me suivront , je porterai un décret , par lequel nous recevrons publiquement le concile de Calcédoine , & nous anathématiserons ceux qui le rejettent. A cette idée , le Catholique attendri de son propre discours , fit retirer tout le monde , excepté Théorien , & lui dit , les yeux baignés de larmes : Je vous conjure , si-tôt que vous arriverez à C. P. d'engager votre

patria  
à prie  
qui n  
prend  
vraie d  
à bér  
ces ex  
si pon  
ses pro  
lui pon  
donnar  
en paix  
Tand  
rient se  
rité, le  
toujours  
schisme  
en sont  
inévitabl  
fances ,  
eu le p  
grand ne  
A Liege  
Frédéric  
tant d'im  
y mettoi  
bendes à  
nommé L  
fut saisi

patriarche à se transporter au lieu saint, à prier pour les Arméniens défunts qui n'ont péché que par ignorance, à prendre en main le bois sacré de la vraie croix, & , tourné vers l'Orient, à bénir la malheureuse Arménie. A ces expressions dictées par une charité si pontificale, Théorien ne put retenir ses propres larmes. Le pieux Pasteur lui porta la main sur la tête, & lui donnant sa bénédiction, le fit partir en paix.

Tandis que les extrémités de l'Orient se rapprochoient ainsi de la vérité, le centre du Monde Chrétien étoit toujours en butte aux violences du schisme, & à tous les désordres qui en sont inséparables. L'impunité, suite inévitable de la division entre les Puissances, ressuscitoit les vices qu'on avoit eu le plus à cœur d'étouffer sous un grand nombre de pontifes précédens. A Liege, ville de la domination de Frédéric, la simonie osa reparoître avec tant d'impudence, que l'Evêque Raoul y mettoit en plein marché les prébendes à l'enchere. Un saint prêtre, nommé Lambert & surnommé le Begue, fut saisi d'une indignation subite &

M. Chron.  
Belg. P. 193.

inspirée à la vue de ce scandale, & se mit à tonner contre les clercs qui le fomentoient. Toute la ville fut touchée de ces discours; on le suivoit en foule; il fit des conversions éclatantes. L'Evêque irrité ordonna qu'il fût conduit en prison. Comme on lui faisoit traverser l'église de Notre-Dame, il leva les yeux vers l'autel, & dit en soupirant : Hélas ! le temps approche, où les pourceaux fouilleront la terre que tu occupes ; ce que l'événement confirma.

L'Evêque, on ignore par quelle inconséquence, fit conduire Lambert à Rome, pour y être puni de sa témérité. Le Pape Alexandre ne le renvoya pas seulement absous, mais il l'autorisa hautement à continuer l'exercice de son zele. Ce saint prêtre avoit rassemblé un grand nombre de femmes & de filles pieuses, auxquelles il persuada de vivre en continence; & telle fut l'origine des Béguines de Flandres, ainsi appellées du furnom de leur instituteur. Ce sont des communautés de personnes du sexe, qui, sans se lier par des vœux perpétuels, vivent ensemble avec édification, oc-

cupé  
toute  
ver  
sicle  
Le  
core  
l'anne  
taire  
de S.  
cardin  
5 avri  
les T  
Jérusa  
compo  
cheval  
manie  
obligé  
ces no  
doient  
étoient  
femme  
l'exemp  
rusalen  
sans a  
qu'ils e  
partenc  
liés. Ils  
retourn  
passer

cupées du travail, de la priere & de toutes les pratiques propres à préserver les mœurs de la contagion du siecle.

Le Pape Alexandre n'étoit pas encore fixé à Rome, quand il approuva l'année suivante un nouvel ordre militaire, institué en Espagne sous le nom de S. Jaque. La bulle sousscrite par treize cardinaux est datée de Férentine le 5 avril 1175. Cet ordre destiné, comme les Templiers & les Hospitaliers de Jérusalem, à combattre les Infideles, composé pareillement de clerks & de chevaliers, en différoit d'ailleurs d'une maniere essentielle. On n'y étoit pas obligé généralement au célibat : entre ces nouveaux chevaliers, les uns gardoient la continence parfaite, les autres étoient mariés ; & l'on comptoit leurs femmes, pour sœurs de l'ordre. A l'exemple des premiers Fideles de Jérusalem, ils vivoient en commun, sans avoir rien en propre : tout ce qu'ils conquéroient ou acquéroient, appartenoit à l'ordre auquel ils étoient liés. Ils ne pouvoient le quitter pour retourner au siecle, ni même pour passer à un autre ordre, sans la per-

mission du grand-maître. Cependant les veuves des chevaliers avoient la liberté de se remarier. Les clercs de l'ordre vivoient en communauté, & gouvernoient les églises qui étoient exemptes de la juridiction épiscopale, administroient les sacremens aux chevaliers, & instruisoient les enfans de ceux qui étoient mariés. Ce nouvel ordre militaire obtint du Pape, ainsi que les anciens, l'exemption de la dîme & des censures générales; de manière que, ni les chevaliers, ni leurs familles, ni leurs gens ne pouvoient être excommuniés ni même interdits que par un légat à *latere*.

Ainsi le Pape Alexandre, presque toujours errant & fugitif depuis son avènement au pontificat, en remplissoit les fonctions diverses, avec la même assiduité que s'il eût joui d'une paix profonde dans le palais de Latran. Son âge avancé, & les fausses espérances de paix qu'on lui avoit données à plusieurs reprises, ne lui laissoient aucune espérance d'une vie plus tranquille. Frédéric, sollicité depuis plusieurs années par un saint Châtreux, & venant enfin de recevoir un succès

confi  
récon  
rétabl  
presq  
Ce fu  
cal ét  
pour  
Struna  
rent à  
III. U  
fant o  
schism  
tion d  
gnit e  
nion  
Alexan  
lui avo  
l'évêqu  
vec le  
sion d  
tifici  
fiance  
les for  
fance.  
de don  
Enfin  
gneur  
se repa  
à la pai

considérable, avoit paru vouloir se réconcilier avec le S. Siege : mais le rétablissement de ses affaires anéantit presque aussitôt ces velléités illusoires. Ce fut même alors que son Pape Pascal étant venu à mourir, il reconnut pour Chef de l'Eglise, Jean abbé de Struma, que les schismatiques établirent à sa place sous le nom de Calliste III. Une suite de trois antipapes faisant ouvrir les yeux aux partisans du schisme, & l'Empereur voyant sa faction diminuer de jour en jour, il feignit encore de vouloir procurer la réunion de l'Eglise. Il envoya au Pape Alexandre l'évêque de Bamberg qui lui avoit toujours été attaché ; mais l'évêque avoit charge de ne traiter qu'avec le Pontife en personne, à l'exclusion des seigneurs de Lombardie : artifice imaginé pour faire naître la défiance & la division entre le Pape & les soutiens principaux de sa puissance. L'habile Pontife se garda bien de donner dans ce piège.

Enfin le temps marqué par le Seigneur étant arrivé, l'Empereur qui se repaissoit d'idées toutes contraires à la paix de l'Eglise, rassembla une



armée formidable d'Allemands ; & fit tout à coup irruption dans les terres des Milanois qu'il comptoit surprendre. Ils étoient sur leurs gardes : ils sortirent en bon ordre, marcherent contre lui avec intrépidité, & remportèrent le 4 juin 1176 une victoire si complete, qu'elle ruina sans ressource la puissance Germanique au delà des monts, & fut l'époque de la liberté des villes de Lombardie. L'Empereur eut son cheval tué sous lui, disparut assez long-temps, & fut réputé du nombre des morts.

Chron.  
Gaufr. vof.  
Aët.  
Romuald. Sa-  
let.

Si les périls qu'il avoit courus lui firent faire des retours sérieux sur lui-même, les seigneurs de sa suite, plus frappés encore d'un revers si peu attendu, ne lui laisserent pas le loisir de retourner à ses instabilités accoutumées. Ceux qui jusque-là l'avoient suivi le plus aveuglément, soit ecclésiastiques, soit séculiers, le menacerent sans aucun ménagement de l'abandonner, s'il ne faisoit enfin sa paix avec l'Eglise. Il résolut donc de se réconcilier sincèrement avec le Pontife légitime, & envoya vers lui sans délai, pour lui déclarer ses dispositions. Ce pre-

mie  
trou  
man  
fois  
fusse  
mém  
de Lo  
gulien  
du te  
pareil  
conclu  
ville d  
toutes  
semblé  
& avan  
voyés  
part, qu  
Romain  
xandre ;  
ture de  
à concil  
mens de  
S. Siege  
thilde.  
Le Pap  
névent,  
onze de  
ter au lie  
suite hon

mier pour parler se fit à Anagnie où se trouvoit Alexandre, qui d'abord ne manqua point d'exiger, comme autrefois, que ses alliés & ses défenseurs fussent compris dans le traité; notamment le Roi de Sicile, les Etats de Lombardie, & ce qui paroît singulier, l'Empereur de C. P. Il falloit du temps pour préparer & ménager une pareille négociation, qui ne put se conclure que l'année suivante, dans la ville de Venise, choisie de concert par toutes les parties pour le bien de l'assemblée. Mais, sans nul retardement & avant de quitter Anagnie, les envoyés de Frédéric promirent de sa part, qu'il donneroit la paix à l'Eglise Romaine, & reconnoîtroit le Pape Alexandre; qu'il lui rendroit la préfecture de Rome; & ce qu'on a peine à concilier avec tant d'autres momens de l'histoire, qu'il restitueroit au S. Siege les terres de la Comtesse Mathilde.

Le Pape se rendit d'Anagnie à Bénévent, où le Roi de Sicile envoya onze de ses galeres pour le transporter au lieu de la conférence, avec une suite honorable de seigneurs, à la tête

desquels étoient l'archevêque de Saal-  
 lerne & le grand connétable de la  
 Pouille. A Venise, le duc, le patriar-  
 che d'Aquilée & tous ses suffragans  
 vinrent le recevoir, avec un peuple si  
 nombreux, que la mer disparoissoit  
 sous la multitude des gondoles. Le  
 jour de l'annonciation, il célébra so-  
 lennellement avec les cardinaux dans  
 l'église de S. Marc. Quelques jours  
 après, il remonta le Pô avec ses ga-  
 leres, jusqu'à Ferrare où il avoit donné  
 rendez-vous aux seigneurs de Lombar-  
 die, sans lesquels il ne vouloit rien  
 faire. Il s'y trouva pour le jour in-  
 diqué, qui étoit le dimanche de la  
 Passion, dixieme d'avril; & le on-  
 zieme, arrivèrent le patriarche d'Aqui-  
 lée, les archevêques de Ravenne &  
 de Milan, avec les évêques de leur  
 dépendance, les marquis, les comtes,  
 les recteurs des villes, c'est-à-dire tout  
 ce qu'il y avoit de Lombards consti-  
 tués en autorité dans les deux ordres  
 de l'Etat. Le Pape les ayant rassemblés  
 le lendemain dans l'église de Saint  
 George, où accourut un peuple in-  
 nombrable, il leur tint ce discours :  
 Vous savez, mes chers enfans, la per-

fécu  
 part  
 fend  
 du pi  
 ses,  
 délug  
 inévit  
 punité  
 à tes  
 long e  
 appaisé  
 Il a tou  
 réduit  
 paix. C  
 racle de  
 voit un  
 le faix  
 reté Ger  
 un princ  
 aux Lon  
 accepter  
 nisa le r  
 ils avoie  
 Les Ita  
 guerriers  
 style pomp  
 lui exprin  
 noissance  
 qu'il avoi

exécution que l'Eglise a soufferte de la part du prince le plus obligé à la défendre; & sans doute vous gémissiez du pillage & de la destruction des églises, des incendies, des meurtres, du déluge des crimes qui sont la suite inévitable de la discorde & de l'impunité. Le Ciel a donné un libre cours à ces maux effroyables, pendant le long espace de dix-huit ans: mais il appaise enfin cette affreuse tempête. Il a touché le cœur de l'Empereur, & réduit sa fierté à nous demander la paix. Car peut-on méconnoître le miracle de la toute-puissance, quand on voit un prêtre désarmé & courbé sous le faix des ans, triompher de la dureté Germanique, & vaincre sans guerre un prince formidable? Il dit ensuite aux Lombards, qu'il n'avoit pas voulu accepter la paix sans eux, & préconisa le religieux courage avec lequel ils avoient défendu l'Eglise.

Les Italiens, non moins disert que guerriers, répondirent au long & d'un style pompeux aux honnêtetés du Pontife, lui exprimèrent vivement leur reconnaissance, & applaudirent au dessein qu'il avoit de pacifier leur patrie. Ils

lui promirent d'entrer dans ses vues, & de ne rien refuser à l'Empereur de ses anciens droits sur l'Italie; sauf la liberté qu'ils avoient reçue de leurs peres, & qu'ils étoient résolus à n'abandonner qu'avec la vie. Quant au Roi de Sicile, ils témoignèrent le désir qu'ils avoient de le voir comprendre dans le traité, comme un prince ami de l'ordre & de la justice; dans le royaume duquel, ajoutèrent ils, il y a plus de sûreté au milieu des forêts, que dans les villes des autres Etats. Si cette peinture n'est pas flattée, il y avoit eu bien de la réforme en Sicile depuis peu de temps.

De Ferrare, on revint à Venise, où la paix fut enfin conclue solidement, dans les premiers jours d'août 1177. L'Empereur, après avoir rendu les honneurs accoutumés au Souverain Pontife, déclara publiquement, que, trompé par de mauvais conseils, il avoit attaqué l'Eglise en croyant la défendre, qu'il remercioit Dieu de l'avoir tiré d'erreur, renonçoit sincèrement au schisme, reconnoissoit Alexandre pour Pape légitime, & rendoit son amitié au Roi de Sicile ainsi qu'aux

Lom  
du f  
tion e  
l'Emp  
Frédé  
& req  
Pontif  
tre l'e  
fort d  
Grégo  
la paix  
apporta  
la vrai  
pereur  
sur l'an  
veroit  
glise &  
cile, un  
de six a  
que les  
tre avoi  
par écrit  
tant laïq  
même se  
lerne &  
promiren  
cile jurer  
On obser  
indéfiniss  
Roi crur

Lombards. Sur la simple abjuration du schisme, & sans qu'il fût question en aucune maniere de réhabiliter l'Empereur comme déposé par le Pape, Frédéric fut absous par les cardinaux, & reçut la communion de la main du Pontife. On fut donc distinguer, entre l'excommunication qui est du ressort des clefs & les prétentions de Grégoire VII. Quelques jours après, la paix fut jurée solennellement. On apporta les évangiles, les reliques & la vraie croix; & par ordre de l'Empereur, Henri comte de Diesse jura sur l'ame de ce Prince, qu'il observeroit fidèlement la paix entre l'Église & l'Empire; avec le Roi de Sicile, une treve de quinze ans, & une de six avec les Lombards: c'est ainsi que les commissaires de part & d'autre avoient dressé & rédigé le traité par écrit. Douze princes de l'Empire, tant laïques qu'ecclésiastiques, firent le même serment. L'archevêque de Salerne & le connétable de la Pouille promirent aussi, que le Roi de Sicile jureroit par dix autres seigneurs. On observe, comme une délicatesse indéfinissable, que l'Empereur & le Roi crurent dégrader leur dignité,

en prêtant serment en personne. Après la réconciliation de Frédéric, tous les autres partisans du schisme vinrent en foule abjurer, & se faire absoudre.

Le Pape Alexandre ayant été rétabli à Rome, l'Empereur mit au ban de l'Empire l'Antipape Calliste ou Jean de Strume, avec ses partisans, s'il ne venoit au plutôt à l'obéissance du vrai Pontife. Jean ne délibéra plus : il vint trouver Alexandre qui étoit à Tusculum, se jeta publiquement à ses pieds, le jour de la décollation de S. Jean, vingt-neuvième d'août 1178, demanda & obtint son pardon. Le Pape Alexandre, dont les longues adversités n'avoient point aigri l'inaltérable douceur, ne lui fit aucun reproche : il lui déclara au contraire que l'Eglise Romaine le recevoit avec joie pour son fils, & que lui-même lui rendroit en toute rencontre le bien pour le mal ; ce qu'il tint constamment. Toujours il le traita depuis avec honneur, & l'admit souvent à sa table.

Toutefois quelques schismatiques firent encore, un mois après, un nouvel Antipape, dont ils changerent le nom de Lando-Sirino en celui d'Innocent III : mais il eut si peu de

sectat  
riens  
ce re  
l'anné  
contre  
n'avoit  
un pr  
soutien  
l'oblig  
ter à  
fermen  
avec le  
Ava  
mépris  
ral, le  
remédi  
C'est  
deux pr  
conséq  
Bourdi  
eut à c  
de tout  
ter l'O  
rie, do  
laume  
la meil  
du roya  
pereur  
George  
ce préla

sectateurs, que la plupart des historiens ne font pas mention de lui; & ce reste de schisme fut étouffé dès l'année suivante. Alexandre indigné contre ce perturbateur audacieux, qui n'avoit pas, comme ses prédécesseurs, un prince & un parti puissant pour soutiens, le poursuivit vivement, & l'obligea de venir à son tour se jeter à ses pieds: mais il le fit renfermer dans la forteresse de Cave, avec le petit nombre de ses sectateurs.

Avant la réduction de cette faction méprisable, on tint un concile général, le troisième de Latran, afin de remédier aux abus d'un si long schisme. C'est ainsi qu'on avoit célébré les deux premiers conciles de Latran, en conséquence des schismes de Maurice-Bourdin & de Pierre de Léon. Il y eut à celui-ci trois cent deux évêques, de toutes les régions, sans en excepter l'Orient. Il y en avoit six de Syrie, dont le plus considérable fut Guillaume archevêque de Tyr, auteur de la meilleure histoire que nous ayons du royaume Latin de Jérusalem. L'Empereur Manuel y envoya pour la Grece, George métropolitain de Corfou: mais ce prélat étant resté malade à Otrante,

T. X. Conc.  
P. 1530. T.  
XII. Spicil. p.  
638.



Nectaire , abbé de Casules , fut chargé de le représenter. Entre les évêques de France, les plus remarquables étoient Guillaume de Champagne , surnommé aux blanches mains, passé du siege de Sens à celui de Reims , & le savant Anglois Jean de Salisbéri , parvenu à l'évêché de Chartres ; l'un & l'autre zélés défenseurs de S. Thomas de Cantorbéri. Il n'y en eut que quatre de l'Angleterre , qui regardoit comme un droit , de n'en pas envoyer davantage à un concile général. S. Laurent , archevêque de Dublin , vint d'Irlande, dans un âge avancé , & reçut de grands honneurs , de la part du Pape , qui le fit son légat en Hibernie. Mais le saint vieillard mourut peu après , dans la ville d'Eu en Normandie. Après qu'il eut reçu le viatique , son confesseur l'avertit de faire son testament. Que léguerai-je , répondit-il ? Dieu fait que je n'ai pas une obole sous le soleil. Entr'autres œuvres de charité , il faisoit chaque jour manger en sa présence au moins trente pauvres. Quant à l'Allemagne , il en vint grand nombre d'évêques , plusieurs aussi d'Ecosse , un de Danemarck , & de Hongrie

un ar  
nier.  
cile qu  
rent e  
comme  
semain  
de mar  
position  
térèssan  
schisme  
canons  
ans , &  
points fi  
d'abord  
Souverai  
dinaux  
minité ,  
qu'on re  
deux tier  
Romaine  
autres Eg  
décider co  
que déjà  
mise abs  
cardinaux  
On dé  
qui n'eût  
ni d'élever  
inq aux

un archevêque qui est nommé le dernier. Toutes les affaires de ce concile qui eut trois sessions, s'expédirent en moins de trois semaines, à commencer du lundi de la troisième semaine de carême, cinquième jour de mars 1179. La plupart de ces dispositions, dont le détail seroit peu intéressant, concernoit l'extinction du schisme. Ensuite, on publia vingt-sept canons, dont plusieurs sont très-importans, & sont encore aujourd'hui des points fixes de discipline. On statue d'abord, que si dans l'élection du Souverain Pontife les suffrages des cardinaux ne parviennent point à l'unanimité, il faut au moins que celui qu'on reconnoitra pour Pape ait les deux tiers des voix; parce que l'Eglise Romaine, dit-on, n'a pas, comme les autres Eglises, des supérieurs pour décider ces difficultés. On voit par là, que déjà l'élection des Papes étoit remise absolument entre les mains des cardinaux.

On défendit de faire aucun évêque qui n'eût atteint l'âge de trente ans, ni d'élever personne avant l'âge de vingt-cinq ans aux doyennés, archidiaconés &

tous autres bénéfices à charge d'ames, Il fut statué, & tel est le premier monument des titres patrimoniaux, que si l'évêque ordonne un prêtre ou un diacre sans titre fixe ou bénéficial dont il puisse subsister, il lui donnera de quoi vivre, jusqu'à ce qu'il lui assigne un revenu ecclésiastique. Les frais de visite, arbitraires auparavant, accablant quelquefois les Eglises, on crut devoir mettre des bornes au faste qu'on ne pouvoit entièrement corriger. C'est pourquoi l'on restreignit l'équipage des évêques à quarante ou cinquante chevaux, celui des cardinaux à vingt-cinq, celui des évêques à vingt ou trente, des archidiaques à sept, des doyens & grades inférieurs à deux. Les bénéfices vacans doivent être conférés dans les six premiers mois : autrement le chapitre suppléera à la négligence de l'évêque, l'évêque à celle du chapitre, & le métropolitain à celle de l'un & de l'autre. Dans tous les cas, on ne doit point accumuler les bénéfices sur une même tête. L'abus en ce genre étoit monté à un tel excès, que des clercs aydes en avoient jusqu'à six, & souvent même se chargeoient de plus

sieur  
pouv  
trées  
acqui  
meur  
quere  
auroie  
On  
rétrib  
tème,  
mens;  
courun  
l'abus,  
plus un  
mer. I.  
de la p  
vileges  
tôt con  
religieu  
premier  
exceptio  
censures  
sacremen  
niés & d  
la sépultu  
res ces  
religieux  
les autres  
mettre p

seurs cures, qui par conséquent ne pouvoient être que très-mal administrées. Les biens que les clercs auront acquis par le service de l'Eglise, lui demeureront après la mort de ces acquéreurs, quand bien même ils en auroient disposé par testament.

On défend aussi d'exiger aucune rétribution pour la sépulture, le baptême, le mariage & les autres sacremens; sans qu'on puisse alléguer la coutume contraire. La longueur de l'abus, dit le concile, ne rend que plus urgente la nécessité de le réformer. Il y avoit de grandes plaintes, de la part des évêques, contre les privilèges des ordres militaires, ou plutôt contre l'usage qu'en faisoient ces religieux, déjà bien dégénérés de leur premier esprit. En conséquence de leur exception personnelle par rapport aux censures générales, ils admettoient aux sacremens toutes sortes d'excommuniés & d'interdits, & leur accordoient la sépulture. Le concile condamna toutes ces licences, tant à l'égard des religieux militaires, que pour tous les autres. De plus, il défendit d'admettre pour de l'argent à aucun inf-

titut, quel qu'il pût être, sous peine au supérieur, de privation de sa charge, & au particulier, d'être exclus à jamais des ordres sacrés.

On renouvela la défense des tournois, qui acquéroient de jour en jour une plus grande faveur. On défendit aux consuls & autres magistrats des villes, d'imposer aucune charge aux églises, ni d'attenter à leur seigneurie temporelle. On décerna la peine d'excommunication contre les Fideles qui porteroient aux Sarasins, des armes, du fer, des bois pour les navires, ou qui les serviroient en qualité de pilotes.

Le dernier canon du concile de Latran concerne les hérétiques nommés alors Patarins ou Publicains, & que nous verrons bientôt si fameux sous le nom d'Albigois. On y comprend aussi les brigands ramassés de différentes nations, que les seigneurs employoient dans leurs guerres particulières : gens sans religion & sans frein, le fléau de toute société, & l'exécration du genre humain, qui ne prononçoit qu'avec effroi le nom qu'on leur donnoit alors de Routiers & de Cotteraux. Pour préluder à la juste sé-

vérité

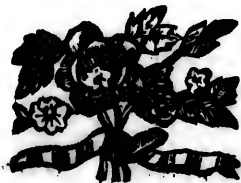
vérité  
rapp  
l'Ég  
sang  
la p  
guez  
recou  
tefois  
chef  
fense  
impie  
ture e  
les so  
res, a  
prend  
tache  
& l'on  
pouvo  
tre qu  
à la p  
bateurs  
mis de  
Quant  
doit s'e  
par forc  
tés avec  
l'intérêt  
engager  
Tome

vérité qu'on ordonne contre eux, on rappelle ce que dit S. Léon, que l'Eglise, en rejetant les exécutions sanglantes, ne laisse pas de s'aider de la puissance politique, dont les rigueurs temporelles font quelquefois recourir aux remèdes spirituels. Toutefois le concile ne prononce de son chef que l'excommunication, avec défense d'offrir le saint sacrifice pour ces impies, & de leur donner la sépulture ecclésiastique. Il est vrai qu'il porte les souverains à confisquer leurs terres, à les réduire en servitude, à prendre les armes contre eux : on attache des indulgences à cette guerre, & l'on dispense des sermens qu'on pouvoit leur avoir prêtés : mais, outre que l'Eglise a droit de recourir à la protection des princes, ces perturbateurs publics étoient autant les ennemis de l'Etat, que les siens propres. Quant à la dispense des sermens, elle doit s'entendre des sermens extorqués par force, ou des engagements contractés avec ces brigands au préjudice de l'intérêt public, ou des bonnes mœurs : engagements qui par leur nature ne

270 HISTOIRE DE L'EGLISE.

pouvoient jamais être l'objet d'un serment légitime.

Ce sont-là des distinctions qu'il est important de faire, non seulement pour ce canon, mais pour plusieurs dispositions semblables. La marche de l'Eglise ne peut tourner qu'à sa gloire, quand elle est bien suivie & bien développée. Ses salutaires & sages rigueurs ne sont pas moins dignes d'éloge, que son indulgence; & le concours des deux Puissances à réprimer le désordre, ne peut déplaire qu'aux ennemis séditieux de l'une & de l'autre.



H

D



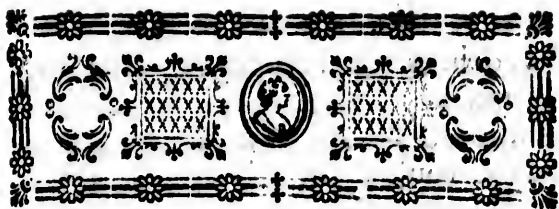
LIVRE

DEPUIS

Latr

de C

AVANT  
deur av  
qué au  
déjà fai  
ou plut  
des exe  
aussi dé  
tre à  
une sor  
guere su  
que des  
respect



# HISTOIRE

## DE L'ÉGLISE.



### LIVRE TRENTE-HUITIEME,

*DEPUIS le troisieme concile général de  
Latran en 1179, jusqu'à la prise  
de C. P. par les Croisés en 1204.*

AVANT la fin du douzieme siecle, l'ardeur avec laquelle on s'y étoit appliqué au rétablissement des études, avoit déjà fait cesser le regne de l'ignorance, ou plutôt le mépris des sciences & des exercices de l'esprit. Car les études, aussi défectueuses qu'elles pouvoient l'être à leur renouvellement & après une sorte d'anéantissement, n'avoient guere substitué à l'ancienne barbarie, que des termes inintelligibles, & un respect servile pour tout ce qui avoit



les dehors de l'érudition. Une présomption funeste résulta de ces dispositions. On se crut savant, parce qu'on vouloit l'être. On fit disparaître toutes les difficultés, au moyen de certaines expressions qui les couvroient de nuages; on bâtit des systèmes; on y voulut tout assujettir, jusqu'à nos plus impénétrables mystères; on pénétra dans les profondeurs de l'Être divin, sur les traces profanes d'Aristote & de Platon, qu'on n'étoit pas même en état de suivre: on se fit pareillement des principes arbitraires de mœurs & de conduite, quelquefois peu d'accord avec ceux de l'évangile & de la raison.

De là vinrent d'abord les raffinemens téméraires & scandaleux d'Abailard & de Gilbert de la Poirée, les hérésies d'Arnaud de Bresse, de Pierre de Bruis & des Henriciens, le fanatisme & la corruption des Vaudois & des Albigeois, qui avoient déjà porté l'alarme en tant d'Eglises dès le siècle précédent, & qui vont mettre en feu dans celui-ci nos plus florissantes provinces.

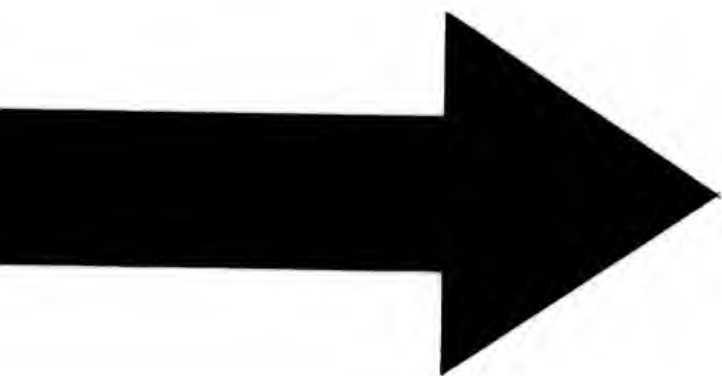
Les maximes fondées sur l'ignorance

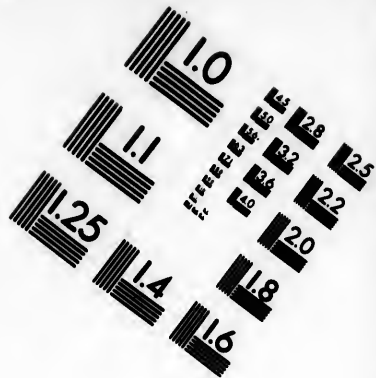
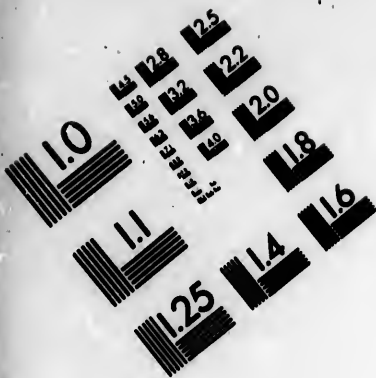
des  
dron  
gré  
avec  
distin  
se fa  
phie  
point  
rieuse  
point  
crédit  
pronc  
foible  
ira to  
rera c  
les p  
treuse  
Air  
terre  
miller  
le Ro  
même  
Fideles  
ner les  
la jalc  
en une  
l'usurp  
bellion  
Allema

des vrais décrets de l'Eglise, prendront en même temps un nouveau degré de force & de crédit. Comme avec un verbiage d'explications & de distinctions énigmatiques, on pourra se faire une réputation de philosophie & d'habileté; on ne se livrera point aux recherches longues & laborieuses de la critique; on n'examinera point le fondement des maximes accréditées depuis Grégoire VII; on ne prononcera point sur la solidité ou la foiblesse de leur principe: mais on ira toujours en avant, & l'on en tirera dans la pratique les conséquences les plus extrêmes & les plus désastreuses.

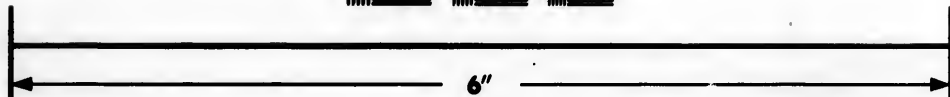
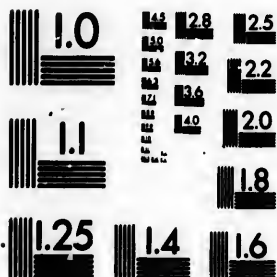
Ainsi verrons-nous toute l'Angleterre frappée d'un long interdit, fourmiller en mécontents & en séditieux; le Roi excommunié & déposé par la même main; le Pere commun des Fideles lui susciter un rival, profaner les indulgences en les accordant à la jalousie & à l'injustice, & ériger en une guerre sainte les attentats de l'usurpation réunis avec ceux de la rébellion. Nous verrons renouveler en Allemagne & en Italie les scènes de







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1.5 1.8  
2.0 2.2  
2.5 2.8  
3.2 3.6  
4.0 4.5

5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

sang & d'horreur, qui nous ont déjà fait frémir si souvent, dans les violens démêlés des Empereurs & des Souverains Pontifes. Aux extrémités du Nord, nous reverrons les troupes de missionnaires & de guerriers confondus ensemble, ne laisser le choix aux Barbares Idolâtres qu'entre le baptême & la mort; &, au lieu de les affectionner par la persuasion à la loi qui n'est qu'amour, les réduire à une sorte de nécessité d'aggraver le crime de leur idolatrie par celui de l'apostasie. Tels sont les principaux dangers que l'Eglise eut à surmonter dans les temps auxquels nous sommes parvenus : le simple récit convaincra mieux que toutes nos réflexions, des ressources ménagées par le Ciel pour maintenir le regne du Christ parmi tant de nations que l'Eternel lui a données pour héritage.

La vertu sortira du sein de la corruption : la lumière éclatera au centre des ténèbres. Le sel de la terre s'étoit affadi ; les richesses & les grandeurs temporelles avoient introduit la dissipation, le relâchement, la mollesse & la dépravation des mœurs dans le

clerg  
seurs  
d'An  
tens  
tre la  
affect  
faste  
De  
qui u  
de l'a  
la pa  
La cu  
des cl  
bles au  
anéant  
les dif  
çois,  
à la f  
que no  
son é  
dificati  
par l'in  
tout sp  
temps  
gence,  
étonné  
blime,  
mer c  
titres h

clergé séculier & régulier. Les successeurs des Apôtres, les successeurs même d'Antoine & de Pacôme, peu contents de dominer sur les clercs, contre la défense du Docteur des nations, affectoient la domination séculière, le faste & la puissance des souverains. De nouveaux ordres vont paroître, qui uniront l'esprit du cloître avec celui de l'apostolat, la retraite à l'action, la pauvreté à la force évangélique, La cupidité sacrilège & l'incontinence des clercs les avoient rendus méprisables aux peuples; elles avoient presque anéanti la vertu du ministère sacré: les disciples de Dominique & de François, en se dévouant à la mendicité & à la fuite de tous les plaisirs sensuels que nourrit l'abondance, vont rendre son énergie primitive à la grace d'édification, que l'on reçoit du S. Esprit par l'imposition des mains. Ces hommes tout spirituels ressusciteront en même temps les dons de sagesse & d'intelligence, feront admirer à l'univers étonné une science si solide & si sublime, qu'on croira n'en pouvoir nommer dignement les auteurs par des titres humains. Thomas ne sera plus



regardé comme un homme, mais comme un ange, envoyé du Ciel pour instruire l'Ecole. L'onction toute céleste qui distille du cœur de Bonaventure; & les traits enflammés qui s'échappent de sa bouche, le feront surnommer le Docteur Séraphique.

En Orient au contraire, la splendeur du siege de Chrysostome, depuis longtemps éclipsee, s'amortira chaque jour de plus en plus, & tirera à son entière extinction. Cependant, quelques restes de l'ancienne habitude, & des liaisons passageres d'intérêts entre les Grecs & les Latins, entretiendront parmi eux, ou du moins empêcheront de rompre la communion d'une maniere irrémédiable, jusqu'à ce que les Occidentaux aient fait tomber C. sous le joug qu'ils avoient préparé pour les Infideles. Vingt-quatre ans avant cette révolution, c'est-à-dire l'an 1180, le vingt-quatrième jour de septembre, l'Empereur Manuel-Comnene mourut encore dans la communion de l'Eglise catholique, qu'à l'exemple de son pere & de son aïeul, il avoit constamment cherché à maintenir durant son long regne de plus de trente-sept ans. L'Ar-

chevé  
l'histo  
cile d  
accuei  
séjour  
& ses  
allée a  
en bo  
repro  
à la p  
là: ma  
avoir  
leur re  
se mo  
du zel  
moien  
Man  
attaqu  
le Patr  
cédé d  
ce prin  
temps  
l'Empir  
Alexis  
nuel r  
vivre e  
sur la  
qui ét  
Orient

chevêque Latin de Tyr, Guillaume l'historien, qui en revenant du concile de Latran, avoit été très-bien accueilli de ce Prince, & fit un long séjour à C. P. exalte beaucoup sa piété & ses aumônes, dit que son aine est allée au ciel, & que sa mémoire est en bénédiction. Les Croisés lui ont reproché l'impiété & la perfidie, comme à la plupart des Grecs de ces temps-là : mais outre la crainte qu'il pouvoit avoir de leurs armes, il put souvent leur reprocher à eux-mêmes, qu'ils ne se montroient point du tout animés du zèle de la religion dont ils réclamoient les droits.

Manuel-Comnene étant fortement attaqué de la maladie qui l'emporta, le Patriarche Théodose qui avoit succédé depuis trois ans à Chariton, pressa ce prince, tandis qu'il en étoit encore temps, de pourvoir aux affaires de l'Empire, & aux intérêts de son fils Alexis qu'il laissoit en bas âge. Manuel répondit, qu'il étoit assuré de vivre encore quatorze ans. Il comptoit sur la parole de certains astrologues, qui étoient alors fort accredités en Orient, & qui lui promettoient, non

Nicet. lib.  
VII. P. 142.

seulement une prompte guérison , mais de glorieuses conquêtes. L'extrémité de son mal fit enfin évanouir ses espérances ; il se repentit de sa crédulité superstitieuse ; & par le conseil du Patriarche , il en donna son désaveu par écrit. S'étant ensuite tâté le pouls , il demanda l'habit monastique , en poussant un profond soupir. Les momens pressoient : on prit avec précipitation le premier habit de moine que l'on put trouver , on l'en revêtit , par-dessus ses habits ordinaires ; & dans cet état , il ne tarda point à rendre l'esprit. Quoiqu'il se plaignît lui-même que la vie monastique ne consistoit presque plus que dans l'habit & la grande barbe , il voulut encore être enterré dans le monastere du Pantocrator , c'est-à-dire du Tout-puissant , que l'Impératrice Irene sa mere avoit fondé , & qui comptoit jusqu'à sept cents moines de l'ordre de S. Antoine. Il fonda lui-même un monastere , à l'embouchure du Pont-Euxin : mais il y rassembla les moines estimés les plus parfaits ; & sans leur donner aucunes terres , il leur assigna tout leur revenu sur le trésor royal. Dans la même

vue  
dissip  
nou  
Phoc  
de ne  
Son  
de tr  
grand  
aussi  
été tr  
riroit  
& à  
affaire  
plus d  
que d  
en ent  
égard  
justes  
les à p  
& sur-  
des pri  
tôt po  
de reli  
emper  
accuso  
yeux  
cherch  
leur h  
tins da

vue d'ôter aux moines tout sujet de dissipation & de relâchement, il renouvela la constitution de Nicéphore-Phocas, qui leur défendoit d'acquérir de nouveaux biens-fonds.

Son fils Alexis lui succéda, à l'âge de treize ans, sous la direction du grand-maître de la garde-robe, nommé aussi Alexis. L'Empereur Manuel avoit été très-favorable aux Latins, qu'il attirait en grand nombre dans ses Etats, & à qui il confioit de préférence les affaires importantes; trouvant en eux plus de grandeur d'ame & de fidélité que dans les Grecs. Le régent Alexis en eut la même estime, & tint à leur égard la même conduite. Mais les plus justes préférences sont les plus difficiles à pardonner: l'animosité des Grecs, & sur-tout la jalousie des grands & des princes du sang Impérial, fut bientôt portée à son comble. Les différends de religion, & le respect des derniers empereurs pour l'Eglise Romaine qu'ils accusoient d'hérésie, justifiant à leurs yeux les plus affreux desseins; ils ne cherchoient que l'occasion d'assouvir leur haine, en exterminant les Latins dans tout l'Empire. Dès la seconde

Guil. Tyr.  
xx. 10.

année du regne d'Alexis, II, l'avarice & la hauteur du Régent la leur fournirent.

Ils rappellerent Andronic, issu de la même famille des Comnene, génie turbulent & capable de tout oser, que l'empereur Manuel son aïeul avoit d'abord confiné dans une prison, & à qui par indulgence il avoit donné ensuite le gouvernement du Pont, pour le tenir dans un exil honnête. Andronic vint avec une armée camper sur les bords de l'Hellespont, à la vue de C. P. Les mécontents éclatèrent de toute part, s'attrouperent avec audace, prirent le Régent, & l'envoyèrent au camp d'Andronic, qui lui fit crever les yeux. Après quoi, il introduisit des troupes dans C. P. pour soutenir le projet qu'on y avoit formé de massacrer tous les Latins à un jour marqué. Ceux-ci cependant furent instruits du complot : mais ne se sentant point en état de résister, ils se jetterent en aussi grand nombre qu'ils purent dans quarante galeres qui se trouvoient au port, & s'éloignerent précipitamment de la ville. Ils apprirent le lendemain, que tous ceux de leurs freres à qui la foi-

blesse  
santé  
avoient  
leurs n  
huit m  
avoit é  
riques n  
ses : les  
la proie  
malheur  
ver un  
tres & le  
mens de  
frir.

La fur  
menter l  
sement le  
même,  
soient de  
valiers d  
avoient u  
malades c  
gés. Les  
étoient le  
massacre ;  
maisons, i  
les plus c  
heureux f  
ils ranimo

blesse de l'âge, du sexe, ou de la santé n'avoit pas permis de s'enfuir, avoient été brûlés impitoyablement dans leurs maisons, au nombre de sept à huit mille, & que tout le quartier avoit été réduit en cendres. Les fanatiques n'épargnerent pas même les églises : les lieux les plus sacrés devinrent la proie des flammes, avec tous les malheureux qui avoient espéré y trouver un asyle. On ne distingua les prêtres & les moines, que par les raffinemens de cruauté qu'on leur fit souffrir.

La fureur ne se borna point à tourmenter les vivans. On traîna honteusement les morts par la ville; on déterra même, à cet effet, ceux qui jouissoient déjà de la sépulture. Les chevaliers de saint Jean de Jérusalem avoient un hôpital à C. P. Tous les malades qui s'y trouvoient furent égorgés. Les prêtres & les moines Grecs étoient les plus ardens à presser le massacre; ils parcouroient toutes les maisons, ils furetoient dans les réduits les plus cachés, ils livroient les malheureux fugitifs aux meurtriers, dont ils ranimoient par l'appât de l'or la

cruauté assouvie & dégoutée de carnage. Les plus humains d'entre les Grecs vendoient aux Infideles ceux qu'ils avoient réfugiés chez eux avec promesse de les sauver. On compta, dans toutes les conditions, près de quatre mille de ces esclaves, qui furent ainsi les victimes du serment & de l'hospitalité profanés. Ces excès des Grecs contre les Latins habitués à C. P. sont d'autant plus dignes d'exécration, que les familles des deux nations se trouvoient pour ainsi dire, confondues ensemble par le grand nombre de leurs alliances réciproques. Mais les représailles qu'exercerent les Latins échappés sur les galeres, font douter, qui d'eux ou des premiers agresseurs s'est rendu coupable de plus grandes atrocités.

Andronic, après ces horreurs, entra dans C. P. où déjà il étoit le maître absolu, aussi-bien que par tout l'Empire. Il rendit néanmoins tous les honneurs au jeune Empereur Alexis, & le fit couronner avec Agnès de France qui lui étoit fiancée. Pour lui témoigner plus de respect, il le porta à l'église sur ses épaules, versant des larmes,

mes,  
d'une  
l'Imp  
suivit  
nic la  
l'Emp  
que te  
l'associ  
monie  
mer av  
prétexte  
fant eû  
célébra  
l'un &  
tre la r  
du calice  
& le san  
en partic  
soulager  
jours apr  
gla de nu  
la corde  
cadavre a  
donna des  
& se répa  
sa famille  
été un pa  
que, & lu  
et couper

mes, & lui donnant toutes les marques d'une tendre affection. La mort de l'Impératrice Marie, mere d'Alexis, suivit de près cette cérémonie. Andronic la fit étrangler, après avoir réduit l'Empereur à en signer l'ordre. Quelque temps après, il le contraignit de l'associer à l'Empire; & dans la cérémonie du couronnement, il se fit nommer avant le jeune Empereur, sous prétexte qu'il étoit indécent qu'un enfant eût le pas sur un vieillard. On célébra les saints mysteres, ils reçurent l'un & l'autre la communion; & entre la réception du pain céleste & celle du calice, Andronic jura par le corps & le sang du Seigneur, qu'il n'entroit en participation de l'Empire, que pour soulager le jeune Empereur. Peu de jours après, il le fit périr. On étrangla de nuit le malheureux Alexis, avec la corde d'un arc; puis on apporta le cadavre au Tyran perfide, qui lui donna des coups de pied dans les flancs, & se répandit en injures contre toute sa famille. Il dit que son pere avoit été un parjure, sa mere une impudique, & lui un imbécille. Ensuite il lui fit couper la tête pour la garder; &



l'on précipita au fond de la mer le reste du corps enfermé dans un cercueil de plomb. Ainsi finit au mois d'octobre 1183, l'Empereur Alexis II, avant l'âge de quinze ans accomplis.

Son parricide, au bout de deux ans, éprouva un traitement encore plus affreux. Après mille autres traits d'une tyrannie détestable, ayant voulu faire arrêter Isaac l'Ange, gendre de l'empereur Alexis, il s'éleva une sédition, qui porta Isaac sur le trône. Andronic s'enfuit par mer : il fut repris, chargé de chaînes & amené à Isaac, qui l'abandonna entre les mains de la populace. Pendant plusieurs jours consécutifs, il fut le jouet de tout un peuple qui le détestoit, & sur-tout des femmes dont il avoit fait mourir ou aveugler les maris. Son supplice dura plusieurs jours, pendant lesquels il eut à essuyer tous les outrages & tous les genres de tourmens dont se put aviser une populace naturellement féroce qui ne prenoit plus conseil que de la vengeance. Enfin on le mena au théâtre, où on le pendit par les pieds; & l'on ne cessa point de l'outrager qu'il n'expirât.

Ain  
1183,  
ces dp  
seule &  
trocité  
Manuel  
qu'il fer  
farouch  
abimé d  
ses proje  
tiere, le  
il s'obse  
ches & b  
malheur  
& ne dit  
nuité de  
les édifian  
moi. Men  
divine m  
niers mon  
seindre &  
Les chre  
aux Orien  
se compo  
d'une man  
le tort à la  
Grece. A  
Jerusalem,  
quel'empe

Ainsi périt, le douze de septembre 1185, un des plus abominables princes dont l'histoire fasse mention. Sa seule figure représentoit si bien l'atrocité de son caractère, que l'empereur Manuel en avoit présagé tout le mal qu'il feroit à l'Empire. Il avoit le regard farouche, l'œil & le sourcil d'un homme abîmé dans ses pensées atrabilaires & ses projets sinistres, la démarche altière, les manières artificieuses quand il s'observoit, mais hors de là, farouches & brutales. Il parut soutenir son malheur avec une fermeté chrétienne, & ne dit autre chose dans la continuité de ses tourmens, que ces paroles édifiantes : Seigneur, ayez pitié de moi. Merveille bien consolante de la divine miséricorde, si dans ces derniers momens il perdit l'habitude de seindre & de jouer la religion !

Les chrétiens Occidentaux, substitués aux Orientaux de Syrie & de Palestine, se comportoient souvent eux-mêmes d'une manière qui ne faisoit guere moins de tort à la religion que les scandales de la Grece. Amauri, patriarche Latin de Jérusalem, qui mourut la même année que l'empereur Manuel-Comnene, s'é-

Janut. 111.  
Fidel. cruc.  
par. 6. c. ult.

toit rendu presque inutile à son Eglise par son peu de lumiere. Son successeur Héraclius, auparavant archevêque de Césarée, nuisit infiniment à la religion, par le scandale de son incontinence. Il étoit si honteusement asservi à ses passions, qu'il entretenoit publiquement une femme, dont les parures & l'effronterie ne permettoient pas même de regarder leur liaison comme seulement équivoque. Le peuple en voyant passer dans les rues, la nommoit hautement la patriarchesse. A l'élection de ce vicieux Prélat, on s'écria : La croix a été recouverte par l'empereur Héraclius, & le patriarche Héraclius la fera perdre. L'événement confirma ce triste augure.

Guil. Tyr.  
xxi. c. 6 &  
seq.

Le royaume de Jérusalem, qui venoit d'épuiser l'Europe de combattans, se précipitoit déjà vers sa ruine. Les Francs, pour l'établir, avoient profité de la division des Infideles, qui partageoient l'Orient en une multitude d'Etats, jaloux l'un de l'autre. Nourdin, fils de Sanguin ou Zenghi, Turc Seljoucide de la branche des Sultans d'Alep, s'étant emparé des Etats du Sultan de Damas, & ayant mis fin

par ses  
des Cali  
aux Cro  
réunies,  
dresse. M  
encore,  
vaste don  
usurpée,  
contre le  
Ce fan  
des Curd  
agnes qu  
Il fut en  
son oncle  
d'Egypte  
din du sec  
la mort d  
le faire t  
hier des  
même, Sal  
e, au non  
missa que  
e cette b  
oute l'aut  
in donna  
aces, pou  
out fut inu  
omme il  
gypte, po

par ses Lieutenans à la domination des Califes d'Égypte, fit d'abord sentir aux Croisés le poids de tant de forces réunies, & leur enleva le comté d'Édessa. Mais Saladin, plus grand homme encore, & plus tranquille dans cette vaste domination qu'il avoit cependant usurpée, en tira un tout autre parti contre les chrétiens de Palestine.

Ce fameux Sultan étoit de la nation des Curdes, répandus dans les montagnes qui séparent la Syrie de la Perse. Il fut envoyé dans sa jeunesse, avec son oncle Siracon, à Abhed Calife d'Égypte, qui avoit demandé à Noradin du secours contre les Francs. Après la mort de Siracon, il obligea Abhed à le faire son Visir. Ce Calife, le dernier des Fatimites, étant mort lui-même, Saladin prit possession de l'Égypte, au nom de Noradin : mais il ne lui laissa que le vain titre de souverain de cette belle conquête, & il retint toute l'autorité pour lui-même. Noradin donna des ordres, & fit des menaces, pour rappeler l'usurpateur : tout fut inutile, & la mort l'emporta, comme il se dispoit à passer en Égypte, pour le punir de sa rébellion.

Saladin prit aussi-tôt le titre de Sultan de ce beau royaume ; & peu content d'en avoir dépouillé la famille de son souverain , il lui enleva successivement ceux de Damas & d'Alep. Toutefois , après avoir établi sa puissance par la rébellion , l'injustice & l'ingratitude , il se signala par la sagesse de son gouvernement , par son humanité , par sa bienfaisance magnifique , & par une grande fidélité à sa parole. Tel est le mélange impur des vertus , qui n'ont que l'ostentation ou les penchans naturels pour base & pour règle.

Les chrétiens de Syrie , de leur côté , sembloient avoir oublié les pures maximes de l'évangile. La corruption de leurs mœurs avoit énérvé leur courage , & la valeur étoit devenue rare , dans un état qui ne pouvoit se soutenir que par l'héroïsme. Les affaires y étoient dans un état déplorable , dès le temps du roi Amauri ; comme on le voit par une lettre de ce prince au roi Louis le jeune. Ce fut bien pis sous son fils Baudouin IV , jeune prince de treize ans seulement , & d'ailleurs attaqué d'une maladie fi

cheuse  
quatre  
de mar  
calon a  
entièren  
vante ,  
poli ,  
les Infid  
douin d  
ses trou  
faire pri  
les Crois  
la forter  
nommée  
ce Patriar  
revenant  
bâtie pour  
des places  
des Arabe  
la lepre d  
devint av  
Ainsi il fa  
régent po  
temps un  
roi , qui se  
désigné ce  
cesseur , &  
sept ans.  
erent une

cheuse qui dégénéra en lepre. Après quatre ans de regne, il ne laissa pas de marcher, en 1177, au secours d'Ascalon attaqué par Saladin, qui fut entièrement défait. Mais l'année suivante, par la faute du comte de Tripoli, soupçonné d'intelligence avec les Infidèles, le Sultan surprit Baudouin dans des défilés, dissipa toutes ses troupes, & fut sur le point de le faire prisonnier. Saladin battit encore les Croisés, le 10 avril 1179, & prit la forteresse du Gué de Jacob, ainsi nommée du lieu où l'on croyoit que ce Patriarche avoit passé le Jourdain en revenant de Mésopotamie, & qui fut bâtie pour s'opposer, tant aux garnisons des places voisines, qu'aux incursions des Arabes. Pour surcroît de malheurs, la lepre du roi Baudouin empira : il devint aveugle, & incapable d'agir. Ainsi il fallut de nouveau choisir un régent pour le royaume, & en même temps un tuteur pour le neveu du roi, qui se voyant sans postérité, avoit désigné ce jeune prince pour son successeur, & le fit couronner à l'âge de sept ans. Ces contre-temps occasionnerent une agitation & des troubles,

qui annonçoient la ruine prochaine du royaume.

Alex. epist.  
69 & 60.

Le bruit de ces tristes nouvelles étant parvenu en Occident, le pape Alexandre écrivit deux lettres circulaires, l'une aux princes & aux peuples, & l'autre aux prélats, afin de réveiller dans tous les cœurs un vif intérêt en faveur des chrétiens du Levant; parmi lesquels, dit-il, on manque de braves gens & de bons conseils. En cette rencontre le Pape permit à ceux qui seroient dans le cas d'emprunter pour le voyage des saints lieux, d'engager leurs héritages aux ecclésiastiques; mais seulement au refus de leurs proches & des seigneurs de fiefs. Ces lettres furent appuyées par des chevaliers du Temple de S. Jean, qui les présentèrent aux rois de France & d'Angleterre, comme ils étoient ensemble pour une conférence dans la province de Normandie. Les deux rois parurent extrêmement touchés, & promirent d'envoyer de puissans secours; mais les promesses ne purent s'exécuter si-tôt.

Les nouveaux Manichéens, dont les conventicules scandalisoient depuis

long-tes  
res, co  
pemens  
& sur-  
dionale  
1176,  
Narbon  
cile, po  
hérétiqu  
les Bons  
par diff  
rejettoien  
trouvoient  
sauvés pa  
au contrai  
tant clerc  
sacrement  
voit se c  
aics & au  
suffisoit,  
eunes &  
ence; qu  
rêtres ou  
l'exige S  
vêques m  
voit mauva  
n toute re  
on. Gauc  
pronça e

long-temps quelques villes particulières, commençoient à faire des attroupe-  
 mens nombreux en plusieurs contrées,  
 & sur-tout dans les provinces méridi-  
 onales de la France. Dès l'année  
 1176, les évêques de la province de  
 Narbonne s'étoient assembles en con-  
 cile, pour juger une troupe de ces  
 hérétiques, qui se faisoient appeller  
 les Bons-hommes. On se convainquit  
 par différens interrogatoires, qu'ils  
 rejettoient l'ancien testament, & ne  
 croyoient point que les enfans fussent  
 sauvés par le baptême; qu'ils tenoient  
 au contraire que tout homme de bien,  
 tant cleric que laïque, consacroit le  
 sacrement de nos autels; qu'on pou-  
 voit se confesser indifféremment aux  
 laïcs & aux prêtres; que la confession  
 suffisoit, sans la satisfaction par les  
 jeûnes & les autres œuvres de pénit-  
 ence; que ceux qui étoient ordonnés  
 prêtres ou évêques sans les qualités  
 qu'exige S. Paul, ne devenoient ni  
 évêques ni prêtres; que le mariage  
 étoit mauvais, & le serment défendu  
 en toute rencontre sans nulle excep-  
 tion. Gaucelin, évêque de Lodeve,  
 prononça contre ces hérétiques une

T. X. Conc.  
 P. 1470.



sentence d'excommunication, que soucrivirent les autres évêques & les seigneurs qui avoient assisté à l'assemblée : en conséquence, on défendit à la noblesse de leur donner protection.

Boll. ad 18  
47.

Les mêmes hérétiques, sous le nom de Cathares, causèrent jusqu'à la mort de vives alarmes à S. Galdin, archevêque de Milan. Ils s'étoient introduits en Lombardie, à la faveur du schisme qui avoit désolé si long-temps cette Province : mais ils s'y maintenoient & faisoient même des progrès nouveaux, depuis que l'unité étoit rétablie. Le S. Archevêque qui ne cessoit de trembler pour la foi de son peuple, s'efforça jusqu'au dernier soupir de le prémunir contre la séduction. Le jour même où il expira, il se rendit à l'église de Sainte Thecle, mais il n'eut pas la force de dire la messe : il la fit célébrer par le Trésorier de la cathédrale ; & recueillant le peu de forces qui lui restoit, monta au jubé avant l'évangile, & fit un sermon où il prouva solidement la foi catholique par les divines écritures & par les SS. Docteurs. Après qu'il eut achevé de parler, il se trouva

épuisé

épuisé  
cher  
Il y r  
finisso  
jubé,  
de son  
racles

Dès  
de man  
Albiges  
Soutenu  
& par  
du pay  
leurs,  
rent, a  
sous le n  
déjà com  
excès les  
Sainte Ge  
envoya d  
mors un  
sordres.  
les routes  
nées jusq  
habitation  
retraites d  
qui d'abbe  
cardinal  
étoit légat

Tome

épuisé, qu'on fut obligé de le coucher doucement dans le jubé même. Il y rendit l'esprit, comme la messe finissoit, & il fut enterré sous le jubé, en mémoire de la persévérance de son zele. Il se fit quantité de miracles à son tombeau.

Dès l'année 1181, on fut contraint de marcher à main armée contre les Albigeois ou nouveaux Manichéens. Soutenus par beaucoup de chevaliers, & par quelques seigneurs puissans du pays de Toulouse; unis d'ailleurs, malgré leur rigorisme apparent, avec les brigands si décriés sous le nom de Cotteraux, ils avoient déjà commis en deçà de Toulouse les excès les plus crians. Etienne, abbé de Sainte Genéviève de Paris, que le Roi envoya dans cette ville, trace en deux mots un affreux tableau de ces désordres. J'ai vu, dit-il, sur toutes les routes les églises brûlées & ruinées jusqu'aux fondemens: j'ai vu les habitations des hommes devenues les retraites des bêtes sauvages. Henri, qui d'abbé de Clairvaux, avoit été fait cardinal - évêque d'Albane, & qui étoit légat du S. Siege en Bourgogne,

marcha contre ces dangereux sectaires avec une armée nombreuse. Il prit le château de Lavour, aujourd'hui ville épiscopale; il força le comte de Béziers, & différens seigneurs d'abjurer l'hérésie.

Elle s'étoit masquée de son mieux au concile d'Albi, & l'on n'avoit réussi à la dévoiler qu'à force d'interrogatoires, & d'inductions, tirées de la confession équivoque des coupables. Les seigneurs, de concert avec les évêques, lui ayant laissé toute la sécurité possible & une pleine liberté de s'expliquer, elle produisit au dehors toutes les horreurs qu'elle recéloit dans son sein. On apprit que ses sectateurs rejetoient, comme autant d'abominations, ce que l'Eglise Romaine enseigne & observe touchant le saint sacrifice de l'autel, le baptême des enfans, tous les sacremens & les offices divins; qu'ils regardoient toute conjonction, soit entre parens soit entre étrangers, comme également criminelle; que bien des femmes cependant étoient devenues grosses parmi eux, sans qu'on leur vît d'enfans, parce qu'elles ne se faisoient aucune peine de faire périr leur fruit;

Chron. Vo-  
ficat. p. 126.  
t. 2. a. bibl.  
Lab.

qu'ils  
appa  
appre  
du V  
chair  
qu'ils  
toutes  
sibles  
Ils ab  
quand  
qu'on  
quoi  
nables  
Qua  
Rome;  
cette é  
Lucius  
Le Pap  
année  
tembre  
plus  
depuis  
connois  
Romain  
vingt-de  
durant  
antipape  
l'autorit  
l'esprit

qu'ils traitoient d'illusion ou de simple apparence, tout ce que l'évangile nous apprend de Jésus-Christ, l'incarnation du Verbe, la passion de ce Dieu fait chair, sa mort, sa résurrection; enfin, qu'ils croyoient Satan, créateur de toutes les choses, tant visibles qu'invisibles, & l'auteur de la loi mosaïque. Ils abjuroient à la vérité ces erreurs, quand ils étoient pressés: mais si-tôt qu'on les laissoit libres, ils ne manquoient pas de retourner à leurs damnables observances.

Quand le légat Henri se rendit à Rome, pour rendre compte au Pape de cette épineuse commission, il trouva Lucius III sur la chaire de S. Pierre. Le Pape Alexandre étoit mort, cette année 1181, le trentième jour de Septembre, avec la réputation de l'un des plus savans pontifes qui eût existé depuis long-temps, sur-tout pour la connoissance des canons & des loix Romaines. Son long pontificat, de vingt-deux ans moins quelques jours, durant lesquels il vit mourir quatre antipapes, servit utilement à rétablir l'autorité de l'Eglise, fort ébranlée par l'esprit de schisme & de rebellion. II

introduisit le premier l'usage des monitoires, & mit la canonisation des Saints au rang des causes majeures, en la réservant au S. Siege. Le troisieme concile de Latran, tenu sous son pontificat, ayant exigé les deux tiers des suffrages pour les papes qu'on éliroit à l'avenir, on mit ce statut en pratique dès l'élection de Lucius, qui se fit le surlendemain de la mort d'Alexandre. Dès-lors aussi & par une suite assez naturelle de ce décret, les cardinaux s'attribuerent le droit absolu de donner un chef à l'Eglise, indépendamment du reste du clergé & du peuple de Rome.

Le Roi Philippe Auguste régnoit seul en France, depuis un an; Louis le Jeune étant mort, le 18 septembre 1180. Philippe avoit été couronné, l'année précédente, par les soins du Roi son pere, qui n'avoit pas encore soixante ans, mais qui se sentoit fort infirme. Avant cette cérémonie, le jeune prince, âgé de quatorze ans, s'étant égaré seul à la chasse au milieu des bois, fut saisi d'une frayeur qui lui causa une dangereuse maladie. Le Roi Louis, qui étoit d'une grande piété,

alla p  
beau  
le R  
dans  
tion c  
Roi,  
prince  
tomba  
une p  
au sac  
duisit a  
Louis  
trône  
piété.  
Pape A  
servoit  
jeune d  
Martin  
jusqu'à  
abstinen  
Elevé  
jeune R  
commen  
ardent po  
aversion  
Les Juif  
Paris, y  
qu'ils pos  
la ville.

alla pour ce sujet en pèlerinage au tombeau de S. Thomas de Cantorbéri, où le Roi d'Angleterre l'accompagna, dans les mêmes sentimens de vénération que Louis pour ce S. Martyr. Le Roi, à son retour en France, trouva le prince son fils en pleine santé : mais il tomba presque aussi-tôt lui-même dans une paralysie qui l'empêcha d'assister au sacre du jeune Roi, & qui le conduisit au tombeau quelques mois après. Louis VII, ou le jeune, joignit sur le trône la pénitence & l'austérité à la piété. On apprend par une lettre du Pape Alexandre à ce Prince, qu'il observoit, outre le carême ordinaire, le jeûne de l'avent, le carême de Saint Martin, c'est-à-dire depuis la toussaints jusqu'à l'avent, & qu'il faisoit une abstinence particuliere le vendredi.

Elevé par un pere si chrétien, le jeune Roi Philippe témoigna, dès le commencement de son regne, un zele ardent pour la religion, & une grande aversion des ennemis du Christianisme. Les Juifs établis fort anciennement à Paris, y étoient devenus si puissans, qu'ils possédoient près de la moitié de la ville. Une grande partie des Chré-

Alex. epist.  
ff. tom. x.  
Cont.

Rigor. p. 8.

tiens étoient réduits à tenir leurs logemens de ces infideles, à des conditions ruineuses pour leurs fortunes, & quelquefois pour leur salut. Nobles, bourgeois, paysans du voisinage ; tous étoient les victimes de l'usure si familière à cette nation dégradée. Les plus anciens héritages s'aliénoient de jour en jour, ils attentoient de même sur la liberté personnelle ; & aux mépris des loix, ils avoient beaucoup d'esclaves Chrétiens de l'un & de l'autre sexe, qu'ils faisoient judaïser. Si quelques églises étoient réduites à leur emprunter de l'argent, ils prenoient en gage les crucifix & les vases sacrés, qu'ils profanoient ensuite avec insolence.

D'ailleurs le bruit s'étoit répandu, & tout le monde étoit persuadé, que chaque année, pendant la semaine sainte, les Juifs égorgeoient en sacrifice un enfant Chrétien. En effet, plusieurs d'entre eux avoient été convaincus de ce forfait, & condamnés à être brûlés vifs, sous le dernier regne. On honoroit, comme martyr, un enfant nommé Richard, ainsi crucifié par les Juifs à Pontoise, & rapporté ensuite à Paris, au lieu nommé Champeaux où

Rigor. p. 21.  
Rob. Mich.  
an. 1171.

étoit  
deve  
On  
se fa  
que  
entou  
Lian  
rres  
Blois  
enfant  
ensuit  
Loire  
auteu  
d'autr  
les Ju  
France  
proche  
fausser  
seroit  
Phi  
suffisa  
de ces  
conseil  
Bernar  
Vincen  
tiens &  
exercée  
leurs c  
devoier

étoit le cimetiére de la ville, & qui est devenu la paroisse des SS. Innocens. On fut si généralement persuadé qu'il se faisoit des miracles à son tombeau, que le Roi Philippe, par respect, fit entourer cet endroit de murailles. L'an 1171, Thibaut comte de Chartres fit aussi brûler plusieurs Juifs de Blois, pour avoir crucifié à pâque un enfant Chrétien, qu'ils avoient mis ensuite dans un sac, & précipité dans la Loire où on le retrouva. Les meilleurs auteurs rapportent la mort de bien d'autres enfans, égorgés de même par les Juifs, en Angleterre aussi bien qu'en France, & dans le même temps. Reproches étonnans sans doute : mais la fausseté de tant d'accusations unanimes seroit encore plus étonnante.

Philippe-Auguste les crut au moins suffisantes, pour délivrer son royaume de ces ennemis domestiques. Par le conseil d'un S. anachorete, nommé Bernard, qui vivoit dans le bois de Vincennes, il rédima ses sujets Chrétiens & son état, des longues usures exercées par les Juifs, en déchargeant leurs débiteurs de tout ce qu'ils leur devoient, & en appliquant au fisc le

Boll. 21.  
Mart. t. 8. 2.  
P. 588.

Chron.  
Joan. Brent.  
P. 1041 &  
seq. Gron.  
Gervaf ad  
an. 1181.



cinquieme partie du profit. Il confisqua de plus leurs terres & tous leurs immeubles ; & après leur avoir donné un temps suffisant pour vendre leurs meubles ; malgré toutes les sollicitations qu'on lui fit parvenir , il les obligea de sortir du royaume , avec leurs femmes , leurs enfans & toute leur suite. L'année suivante 1183 , il purifia toutes leurs synagogues , pour les changer en églises : ce qui ne servit pas moins que les qualités supérieures qu'il laissoit déjà paroître , à lui gagner le cœur de son peuple.

La même année , on découvrit à Arras une multitude de ces nouveaux Manichéens , qui , à la faveur de la dissimulation & des ténèbres , portoient la contagion sous tous les climats. Ceux-ci se nommoient Patarins ; & tant par leurs artifices que par l'appât de leurs pratiques dissolues , ils avoient déjà séduit des clercs , des gentilshommes , des payfans , & surtout grand nombre de personnes du sexe. Ce fut une femme qui les dénonça ; comme l'archevêque de Reims , Guillaume de Champagne , cardinal & oncle du Roi , se trouvoit en con-

férend  
Philip  
vêque  
rimé  
Thom  
point  
sectair  
roient.  
propre  
on les  
condan  
de leur  
Les  
faisoien  
étendre  
& Jes  
dont il  
per, de  
fameuse  
& à de  
l'on cro  
Ce Por  
les Ron  
l'ancien  
arrogan  
ditieuse  
toute sa  
rone ,  
L'Empe

férence pour des affaires secrètes avec Philippe comte de Flandres. L'Archevêque Guillaume, si justement estimé pour ses étroites liaisons avec S. Thomas de Cantorbéri, ne manqua point de peindre au Comte ces odieux sectaires, des couleurs qu'ils méritoient. Ils furent convaincus par leur propre aveu, des abominations dont on les chargeoit; & le Comte les condamna au feu, avec confiscation de leurs biens.

Les efforts que ces hérétiques ne faisoient qu'avec trop de succès pour étendre leurs maximes pernicieuses, & les voiles presque impénétrables dont ils avoient soin de les envelopper, donnerent lieu à une longue & fameuse constitution du Pape Lucius, & à des procédés tout nouveaux, où l'on croit voir l'origine de l'inquisition. Ce Pontife tourmenté sans cesse par les Romains, qui n'avoient plus de l'ancienne élévation de leur ame qu'une arrogante fierté & une indocilité séditieuse, sortit enfin de leur ville avec toute sa suite, & alla s'établir à Véronne, où il demeura jusqu'à sa mort. L'Empereur Frédéric l'y étant venu

joindre, avec une multitude de seigneurs & de prélats, on tint un concile ou congrès des deux ordres de l'Etat, qui firent de concert le décret suivant. Le Pape y porte la parole; mais il a soin d'avertir, qu'il est appuyé de la puissance impériale.

Decret. collect. 1. l. v. tit. c. 6.

En présence de notre cher fils l'Empereur Frédéric, dit-il, de l'avis de nos freres les cardinaux, des patriarches, archevêques, évêques, & des seigneurs assemblés des diverses parties du monde, nous condamnons les hérétiques, quelques noms qu'ils se donnent, Cathares, Patarins, Pavagins, Josepins, Arnaudistes, Humiliés, Pauvres de Lyon, Consolés, Croyans & Parfaits; & nous les soumettons à l'anathème perpétuel, avec ceux qui leur donnent retraite ou protection. Et parce qu'ils méprisent les peines ecclésiastiques, nous ordonnons que ceux qui seront manifestement convaincus de ces hérésies, s'ils sont clercs ou religieux, soient dépourvus de tout ordre & bénéfice, puis abandonnés à la puissance séculière, pour recevoir la punition convenable; si ce n'est que le coupable, aussi tôt qu'il sera décou-

vert  
de l'  
jure  
sécul  
que  
mêm  
nocer  
ceux  
tion  
au br  
Su  
& de  
statuc  
fois o  
soit p  
perfor  
son d  
nomm  
rétiqu  
trois  
& ro  
propo  
ou à  
qui vi  
les ge  
cules  
singula  
mun d  
core q

vert, fasse abjuration entre les mains de l'évêque de lieu. Le laïc, s'il n'abjure, sera de même puni par le juge séculier. Ceux qui ne seront trouvés que suspects, seront encore punis de même, s'ils ne font foi de leur innocence en la manière convenable. Pour ceux qui retomberont après l'abjuration ou la purgation, ils seront livrés au bras séculier, sans plus être écoutés.

Sur la remontrance de l'Empereur & des seigneurs, ajoute le Pape, nous statuons que chaque évêque visitera une fois ou deux l'année, soit par lui-même, soit par son archidiacre ou d'autres personnes capables, les endroits de son diocèse qui, selon la commune renommée, servent de retraite aux hérétiques : là il fera jurer au moins trois ou quatre hommes bien famés, & tout le voisinage, s'il le juge à propos, qu'ils dénonceront à l'évêque ou à l'archidiacre, tant les hérétiques qui viendront à leur connoissance, que les gens qui tiendront des conventicules secrets, ou qui pratiqueront des singularités éloignées de l'usage commun des Fideles. Nous ordonnons encore que les comtes, barons & toutes

personnes constituées en autorité dans les villes & les autres lieux, promettent avec serment de prêter leur secours, quand ils en seront requis ; & qu'ils s'appliquent de bonne foi à exécuter, selon leur pouvoir, ce que l'Eglise & l'Empire ont statué contre les hérétiques & leurs complices : sinon, outre l'excommunication pour leur personne & l'interdit pour leurs terres, ils seront dépouillés des charges qu'ils possèdent, sans pouvoir être admis à aucune autre. En général, tous les fauteurs de l'hérésie seront exclus de toute fonction publique, & notés d'infamie à perpétuité. Ceux qui sont exempts de la juridiction épiscopale, & soumis seulement à l'Eglise Romaine, ne laisseront pas de subir en cette matière le jugement des évêques délégués pour cela du S. Siege.

On voit ici, d'une manière bien articulée, le concours des deux Puissances pour l'extirpation de l'hérésie; comment elles se prêtent la main l'une à l'autre, & se bornent chacune aux moyens qui leur sont propres. L'Eglise frappe de l'excommunication & des autres censures : l'Empereur, les seigneurs & les magistrats emploient

les pei  
soit do  
plus cé  
tiastique  
tuelle,  
tempore  
sonne,  
Entre  
concile d  
Maniché  
bles. Que  
mencé c  
vraiment  
Humiliés  
Il y eut  
Humiliés  
pas Manic  
formidabl  
loient pub  
artifices,  
nombre. C  
emmes. q  
ne grand  
rossièreté  
eurs disce  
eur extérie  
es animoit  
om. Ils  
eurs mains  
opre, v

les peines temporelles. On reconnoissoit donc, conclut judicieusement le plus célèbre de nos historiens ecclésiastiques, qu'outre la peine spirituelle, il est permis d'employer la peine temporelle, & contre la même personne, & pour le même crime.

Entre les sectaires condamnés au concile de Vérone, tous n'étoient pas Manichéens, ni également condamnable. Quelques-uns même avoient commencé d'une manière édifiante & vraiment évangélique. Tels étoient les Humiliés & les Pauvres de Lyon. Il y eut d'abord en Lombardie des Humiliés, qui non seulement n'étoient pas Manichéens, mais qui se rendoient formidables à leur égard, les confondoient publiquement, découvroient leurs artifices, & en convertirent grand nombre. C'étoient des hommes & des femmes qui vivoient en commun dans une grande pauvreté, & qui dans la grossièreté de leurs vêtements, dans leurs discours, leurs manières & tout leur extérieur, retraçoient l'humilité qui les animoit, & leur avoit donné leur nom. Ils subsistoient du travail de leurs mains, & ne possédoient rien en propre, vivoient en commun, di-

soient tout l'office canonial du jour & de la nuit : plusieurs s'abstenoient de chair, & ne portoient point de linge. Les femmes étoient tellement séparées des hommes, qu'ils ne se voyoient pas même à l'Eglise. Le Pape avoit approuvé cette institution ; permettant aux clercs & aux laïcs lettrés qui la suivoient, d'instruire publiquement. Outre ceux qui vivoient ainsi en communauté, plusieurs autres à leur persuasion menoient une vie sainte dans le monde, avec leurs femmes & leurs enfans. Ce n'étoient pas ces Humiliés que condamnoit le concile de Vérone, mais ceux qui usurpant ce nom, aussi bien que le ministere ecclésiastique, s'ingéroient sans mission à prêcher & à administrer les sacremens.

Dans la sentence du concile, il s'agissoit des Vaudois ou Pauvres de Lyon, imitateurs dépravés de ces vertueux modeles. Leur secte, moins ancienne que les Albigeois, avoit commencé en 1160, à l'occasion que nous allons dire. Plusieurs bourgeois notables de Lyon se trouvant rassemblés, un d'entr'eux mourut subitement en leur présence. Pierre Valdo qu'

étoit  
de ce  
le cha  
s'attrac  
Il les  
indige  
& mé  
miers  
que ce  
à leur  
ques en  
cusa de  
fer filer  
trances  
der l'in  
présenta  
des gen  
& bassen  
rie & de  
Vaudois  
nistes, c  
Infabatés  
étoit ou  
croix. Ils  
hensible,  
jointe au  
siastique ;  
un schis  
nistes, plu

étoit de la compagnie, fut si frappé de cet événement, qu'il distribua sur le champ ses biens aux pauvres, qui s'attachèrent à lui en grand nombre. Il les exhorta à changer leur première indigence en une pauvreté volontaire & méritoire, telle que celle des premiers Fidéles; & comme il avoit quelque connoissance des lettres, il se mit à leur expliquer les écrits évangéliques en langue vulgaire. Le clergé l'accusa de témérité, & voulut lui imposer silence: mais il méprisa les remontrances & les reprimandes, fit succéder l'invective à l'enseignement, représenta les prêtres à ses disciples, comme des gens corrompus dans les mœurs, & bassement jaloux de la pureté de leur vie & de leur doctrine. On les nomma Vaudois, du nom de leur maître; Léonistes, de leur patrie; & Sabatés ou Insabatés, à cause de leur chaussure qui étoit ouverte par dessus en forme de croix. Ils n'eurent d'abord de reprehensible, que leur oiseuse pauvreté, jointe au mépris de l'autorité ecclésiastique; & long-temps ils formèrent un schisme pareil à celui des Donatistes, plutôt qu'une hérésie proprement

Eberard: a.  
Vald. c. 25.

jour &  
oient de  
le linge.  
séparées  
oient pas  
voit ap-  
trant aux  
i la sui-  
nent. On  
en com-  
leur per-  
ainte dans  
es & leurs  
Humiliés  
e Vérone,  
nom, aussi  
ébaistique,  
prêcher &  
s.  
oncile, il  
Pauvres de  
és de ces  
ête, moins  
ois, avoit  
ccasion que  
bourgeois  
ant rassem-  
subitement  
Valdo qu



dite. Mais cette seule disposition ouvroit la porte à toutes les erreurs : il ne manquoit plus qu'une occasion, pour s'y précipiter.

Cependant l'Empereur Frédéric étant encore à Vérone avec le Pape Lucius, le patriarche de Jérusalem, les grands-maîtres des Templiers & des Hospitaliers vinrent demander du secours, au nom du Roi Baudouin. Ce pauvre Prince, incapable d'agir à cause de sa maladie, & ne trouvant plus de ressources dans son royaume, tandis que Saladin faisoit de jour en jour de nouveaux progrès, avoit envoyé ses ambassadeurs pour intéresser les Occidentaux au triste sort des Chrétiens de l'Orient. Après avoir donné la régence de son royaume à Gui de Lusignan son beau-frere, il avoit été contraint de l'en dépouiller, à cause de l'incapacité & de l'indocile fierté de ce jeune seigneur; puis il lui avoit substitué le comte de Tripoli, qui avoit déjà gouverné pendant la minorité du même Roi. Lusignan qui étoit comte de Joppé & d'Ascalon, places fort importantes, se retira mécontent dans la dernière, & refusa ouvertement l'obéissance à Baudouin.

Boés  
ne donn  
le Com  
femme  
& le P  
tant que  
excomm  
cura san  
ment le  
& tout  
pilla les  
maîtres,  
Érens ecc  
ité sacril  
se renf  
ne fortet  
liffe, &  
In seigne  
maufuer,  
e ses châ  
renable,  
rsonnes d  
butte à  
tres seigr  
des empo  
nnerent  
lin, atten  
casions,  
us citoyen

Boémond III, prince d'Antioche, ne donnoit pas moins d'inquiétude, que le Comte de Joppé. Il avoit quitté sa femme légitime, pour une concubine; & le Patriarche Aimeri, ne consultant que l'ardeur de son zele, l'avoit excommunié. Le Prince furieux persécuta sans aucune retenue, non seulement le Patriarche, mais les évêques & tout le clergé, désola leurs terres, pillilla les biens des églises & des monasteres, porta même la main sur différens ecclésiastiques, avec une brutalité sacrilege. Le Patriarche fut réduit à se renfermer avec son clergé dans une forteresse qui appartenoit à l'Église, & où Boémond alla l'assiéger. Un seigneur puissant, nommé Renaud Mausuer, se retira de même dans un de ses châteaux qui passoit pour invincible, & y donna retraite aux personnes de différens états qui étoient en butte à la persécution. Quelques autres seigneurs, également scandalisés des emportemens du Prince, abandonnerent son service. Cependant Sarrasin, attentif à profiter des moindres occasions, faisoit trembler tous les bons citoyens pour le salut de l'Etat.

On craignoit également, & de laisser Boémond abuser de sa puissance, & d'employer la force pour réprimer un prince emporté, capable d'appeller les Infideles à son secours, & trop foible pour les renvoyer ensuite quand il le voudroit.

Dans ces fâcheuses conjonctures, l'Eglise reçut quelque consolation des Maronites, que le Patriarche Aimeric eut le bonheur de faire rentrer dans la communion du S. Siege. Ils étoient Monothélites, & depuis long-temps si fameux par leur attachement à cette hérésie, que pour en désigner les sectateurs, il n'y avoit point d'autre nom que celui de Maronites, dans la langue Arabe qui étoit d'un usage vulgaire en Syrie. En rentrant dans le sein de l'unité, avec leur patriarche & quelques-uns de leurs évêques, ils n'embrasserent pas seulement la foi catholique, mais encore les rites Latins, jusqu'à prendre la crosse & la mitre, & substituer les crochets aux cresselles dont nous usons le vendredi Saint, & dont les Orientaux aussi bien que les Grecs, se servent toute l'année. Ils ne retinrent de part

ulier,  
office  
aujourd  
-ngue  
toit tou  
utation  
urent u  
lonr ils  
plus gra  
Mais  
leur ma  
duite &  
employe  
que le R  
Europe,  
dirent cl  
à qui ils  
de leurs d  
ainsi qu'à  
de la C  
pas pouv  
défense  
contre le  
oins de  
êts de f  
es trésor  
qui vould  
e Jérus  
est-là r

ulier, que la langue Chaldaïque pour l'office divin, où ils l'emploient encore aujourd'hui, quoique l'Arabe soit leur langue naturelle. Comme cette nation étoit toute guerrière, & en grande réputation de bravoure; les Francs conçurent une très-vive joie d'une réunion dont ils auroient pu tirer en effet le plus grand parti contre les Infidèles.

Mais c'étoit moins les forces qui leur manquoient, que la bonne conduite & la vertu nécessaire pour les employer utilement. Les ambassadeurs que le Roi Baudouin avoit envoyés en Europe, le sentoient eux-mêmes, & le dirent clairement au Roi d'Angleterre, à qui ils allèrent présenter le tableau de leurs désordres & de leurs infortunes, ainsi qu'à tous les plus puissans princes de la Chrétienté. Henri II ne croyant pas pouvoir marcher en personne à la défense de l'Orient, sans négliger, contre le serment fait à son sacre, les soins de sa propre couronne & les intérêts de son peuple, promit d'aider de ses trésors & de tout son pouvoir ceux qui voudroient y aller. Le Patriarche de Jérusalem lui dit avec émotion: C'est-là ne rien faire, Seigneur; nous

Joan.  
Brompt.  
Chron.

cherchons du courage & non de l'argent : on nous en envoie de tous les pays ; mais il nous manque un homme. Il demanda que le Roi fit au moins partir un de ses fils : le Roi y trouvant encore des difficultés , le Patriarche franchit toutes les bornes du respect & de la modération , menaça le Prince de l'abandon de Dieu ; & , ce qui étoit bien plus outrageant , il lui reprocha la mort de S. Thomas de Cantorbéri. Henri fut en effet très-irrité de ce discours. Eh bien , lui dit le Patriarche en tendant le cou , faites d'Héraclius ce que vous avez fait de Thomas. Que m'importe d'être immolé de votre main , ou de celle des Musulmans ? Vous n'êtes pas moins habile qu'eux à faire des martyrs. C'étoit ce même Patriarche Héraclius , sans mœurs & sans pudeur en Palestine , qui en Europe le prenoit ainsi sur le ton des martyrs & des apôtres.

Le Roi Henri se contenta avec faiblesse , & ne diminua rien de sa bonne volonté pour les Chrétiens du Levant. Il passa en Normandie , avec leurs ambassadeurs ; & après y avoir célébré la fête de pâque , il eut près de Rouen

avec le  
 rence o  
 tat fut q  
 un secou  
 mes qu'e  
 bre de se  
 rent la c  
 res Baud  
 vellement  
 tier arche  
 tion ne  
 niere ard  
 erent pas  
 e Jérusale  
 eu accom  
 Le Roi  
 s entrefai  
 one resta  
 s , dans  
 , couron  
 . Le mal  
 and la mo  
 ceptre, l'a  
 man son  
 des noces  
 in IV, C  
 able de la  
 royauté ,  
 grands f

avec le Roi de France, une conférence qui dura trois jours. Le résultat fut qu'on enverroit à la Terre-Sainte un secours considérable, tant en hommes qu'en argent. Il y eut grand nombre de seigneurs & de prélats qui prirent la croix sur le champ, entre autres Baudouin de Cantorbéri, tout nouvellement placé sur ce siege, & Gaucier archevêque de Rouen. Mais l'exécution ne répondit point à cette première ardeur : les Croisés ne se presserent pas de partir, & le Patriarche de Jérusalem s'en retourna presque aussi-tôt qu'il étoit venu.

Le Roi Baudouin IV mourut dans ses entrefaites, le 16 mars 1185. Le trône resta ainsi à un enfant de sept ans, dans la personne de Baudouin V, couronné du vivant de son oncle. Le malheur fut encore plus grand, quand la mort de ce jeune Roi fit passer le sceptre, l'année suivante, à Gui de Lusignan son beau-pere, époux en secondes noces de Sybille, sœur de Baudouin IV. Celui qui s'étoit montré incapable de la régence, fut revêtu de la royauté, par le crédit de sa femme, & les grands sans cela ne voyoient qu'a-

vec trop de peine élever sur eux un homme qui n'étoit pas du sang royal. Le Comte de Tripoli sur-tout, Raymond III de la maison des comtes de Toulouse, fut si sensible à cette préférence, qu'enfin il porta le ressentiment jusqu'à trahir la cause commune en traitant avec Saladin.

Quelques mouvemens que le Pape Lucius se fût donnés, en conséquence de l'ambassade de Baudouin IV, afin de soutenir son royaume chancelant à la mort du Pontife qui fut presque aussi prompte que celle du Roi, l'empêcha de lui procurer le secours qu'exigeoient des besoins si pressans. Lucius mourut le 25 novembre de la même année 1185. Quelques jours après on lui donna pour successeur, Humbert Crivelli, natif de Milan, dont étoit archevêque depuis sept mois seulement.

L'Empereur Frédéric étoit encore en Italie, où il maria le Roi son fils, jeune prince de vingt-un ans, avec Constance héritière présomptive du royaume de Sicile, qui en avoit trente-un. Le même jour, il lui fit prendre le titre de César. Le nouveau Pape, nommé

Urban  
mence  
plus en  
rendoi  
sant en  
Milano  
maux  
patrie.  
tain,  
aussi be  
entre l'  
verain  
de rever  
titures,  
nestes &  
ce qu'un  
servé, n'a  
il le fit  
traîner a  
Pâtes qu  
troit pas d  
va une g  
portoit au  
porteur. P  
donner at  
glé avec t  
investiture  
maintenir  
tiques qui

Urbain III, vir avec chagrin ce commencement arbitraire d'empire, & plus encore peut-être, une alliance qui rendoit à rendre l'Empereur tout-puissant en Italie. En sa seule qualité de Milanois, il avoit peine à oublier les maux que ce Prince avoit faits à sa patrie. Le jeune Roi Henri, génie hautain, inquiet, emporté, contribua aussi beaucoup à fomentier la division entre l'Empereur son pere & le Souverain Pontife. Il ne craignit point de revenir sur la question des investitures, qui avoit occasionné de si funestes & de si longs troubles; & sur ce qu'un évêque, d'ailleurs fort réservé, n'approuvoit pas ses prétentions, il le fit battre à coups de poings, & traîner avec outrage dans les boues. Pâtoe que le Pape Urbain ne se montreroit pas d'humeur à plier, le Prince enleva une grande somme d'argent qu'on portoit au Pape, & fit couper le nez au porteur. Pour l'Empereur, sans vouloir donner atteinte à ce qui avoit été réglé avec tant de peine touchant les investitures, il vouloit au moins se maintenir dans quelques autres pratiques qui n'avoient pas été abolies

Arnold. Lup.  
bec. Chron.  
Slav. III. cap.  
16.



d'une manière aussi authentique, & qu'Urbain III regardoit néanmoins comme abusives. Chacun des contendans se fit un parti, parmi les seigneurs & les prélats. La division fermenta bientôt avec chaleur : l'Empereur se répandoit en plaintes injurieuses contre le Pape, le Pape menaçoit l'Empereur des foudres de l'Eglise; & pour les lancer plus librement, déjà il étoit sorti de Vérone fort attachée à Frédéric, quand la mort du Pontife prévint ce coup fatal, & tous les malheurs qui en eussent été la suite.

Arnold. Lus-  
bec. Chron.  
VIII. c. 8.

Mais pendant que ces tempêtes agitoient l'Eglise jusque dans son centre, l'œuvre du Seigneur s'avançoit au loin parmi les nations barbares du septentrion. Un chanoine zélé de Sigeberg, nommé Meinard, fit plusieurs voyages en Livonie avec des marchands pour un commerce bien différent de celui qu'il paroïssoit avoir en vue. Par cette industrie, il s'insinua dans l'esprit de ces peuples, leur inspira du goût pour les richesses que la rouille & les vers ne sauroient corrompre, & gagna un grand nombre à Dieu. L'Archevêque de Brême, instruit de

l'état  
en reg  
plus g  
évêque  
Riga,  
église  
bilité,  
tes à t  
grande  
abbé S  
vint tra  
baye po  
& par  
de son  
de sa pa  
aux nou  
mêmes  
gile. Te  
vonie, &  
l'église d  
celleur d  
L'églis  
que le roy  
ruine. Da  
il se trou  
dence d'i  
ner lieu  
tion des  
l'humanit  
Tome X

l'état des choses, lui conféra sa mission en regle; & afin de lui concilier la plus grande autorité, on l'ordonna évêque. Meinard établit son siege à Riga, capitale du pays, & y bâtit une église cathédrale en 1186. Son affabilité, sa douceur, ses libéralités jointes à toutes ses vertus, attirerent une grande multitude de païens. Bertold, abbé Saxon de l'ordre de Cîteaux, vint travailler avec lui, quitta son abbaye pour se consacrer à cette mission; & par les exemples de ses austérités, de son détachement, de sa modestie, de sa patience inaltérable, il imprima aux nouveaux Fideles & aux Infideles mêmes un grand respect pour l'évangile. Tels furent les apôtres de la Livonie, & les deux premiers évêques de l'église de Riga, où Bertold fut successeur de Meinard.

L'église de Jérusalem enfin, dans le que le royaume, étoit au moment de sa ruine. Dans l'état de déperissement où il se trouvoit, on eût encore l'imprudence d'irriter Saladin, & de lui donner lieu de brier avec justice à l'infraction des traités, des loix même de l'humanité, sans égard à la creve qui

avoit été conclue entre les Chrétiens & le Sultan. Renaud de Châtillon, prince de Carac, continuoit ses courses contre les Infideles, & de concert avec les Templiers dont ses terres étoient remplies, il les chargeoit en toute rencontre, & les traitoit avec une dureté barbare. Une caravane très-nombreuse, sur la foi des traités, passant tranquillement d'Egypte en Arabie, il l'enleva sans peine, & fit mettre aux fers tous les pélerins. Saladin envoya redemander ces prisonniers : Renaud, bien loin de faire justice, s'abandonna aux fougues d'un faux zele, & vomit mille injures contre Mahomet. Saladin en fut tellement indigné, que prenant Dieu à témoin de la foi des sermens violés par les Chrétiens, il jura de leur faire la guerre de tout son pouvoir, & de tuer de sa main Renaud de Châtillon.

G. Nang.  
chron. an.  
1186, 1187.  
Chron. Re-  
chersp. an.  
1187.

Il entra peu après sur les terres des Chrétiens, avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Le poids de sa vengeance tomba d'abord sur les grands maîtres du Temple & de l'Hôpital, Gérard de Bideford & Roger des Moulins, qu'il surprit & battit le premier jour de mai 1187. De là il

march  
au con  
concili  
le roi  
ce seign  
depuis  
& diffé  
ambitio  
lui fit  
ronne d  
Mahom  
blée la v  
arrêté pa  
Alors le  
princes  
ril, vole  
Les deux  
sence, à  
bériade,  
étoit un  
sacré pour  
s'engagea  
bravoure,  
les Croisé  
épuisés par  
soif & de l  
léfaits. Le  
illon, les  
Hôpital fu

marcha contre Tibériade, appartenant au comte de Tripoli, qui s'étoit réconcilié, du moins en apparence, avec le roi Gui de Lusignan. Car la foi de ce seigneur demeura toujours suspecte, depuis l'élevation de Gui sur le trône; & différens auteurs prétendent que son ambition effrénée entendit à l'offre que lui fit Saladin, de lui donner la couronne de Jérusalem, s'il embrassoit le Mahométisme. Le Sultan prit d'emblée la ville de Tibériade; mais il fut arrêté par la résistance de la citadelle. Alors le roi de Jérusalem & tous les princes réunis par la grandeur du péril, volèrent au secours de la place. Les deux armées se trouverent en présence, à Hittin, peu éloigné de Tibériade, le deuxieme de juillet qui étoit un vendredi, jour heureux & sacré pour les Musulmans. Le combat s'engagea aussi-tôt avec une grande bravoure, & dura trois jours. Enfin, les Croisés accablés par le nombre, épuisés par l'excès de la fatigue, de la soif & de la chaleur, furent entièrement défaits. Le Roi Gui, Renaud de Châillon, les maîtres du Temple & de l'Hôpital furent faits prisonniers, avec

une infinité de guerriers de moindre considération. Le comte de Tripoli, après avoir fait des prodiges de valeur, qui ne purent toutefois rétablir sa réputation, se fit jour à travers les ennemis, l'épée à la main, & se retira à Tyr, emportant avec lui le mépris des Infidèles & l'exécration des Chrétiens. La perte la plus affligeante, fut celle de la vraie croix, qu'on avoit portée au combat selon la coutume. La douleur des Orientaux schismatiques ne parut pas moins vive, que celle des Latins. Les Mahométans eux-mêmes regardèrent ce monument sacré, comme le fruit le plus précieux de leur victoire.

Aussi-tôt après la bataille, on amena les prisonniers les plus qualifiés dans la tente du Sultan. Il commença par remercier Dieu du succès de ses armes, qu'il attribua moins à sa valeur qu'aux crimes des Chrétiens. Ensuite il fit asseoir à ses côtés le roi Gui de Lusignan, Renaud de Châtillon & les autres seigneurs. Comme ils étoient dévorés par la soif, on apporta du sorbet qu'il présenta au roi. Ce prince, après avoir bu, passa la coupe à Re-

naud  
au ro  
je pr  
mon  
quart  
encor  
font,  
lable,  
nent à  
la vie  
princes  
riture.  
On  
& adre  
un ton  
reproch  
ses inve  
voir mé  
suis obli  
Propheet  
dition,  
que tu  
blasphér  
veurs le  
la place  
La foi  
pratiq  
dans ce  
que du

naud de Châtillon ; mais Saladin dit au roi par interprete : C'est à vous que je présente à boire , & non pas à ce monstre , qui ne doit point espérer de quartier. C'est que parmi les Arabes , encore aujourd'hui tout brigands qu'ils sont , le droit d'hospitalité est si inviolable , qu'un prisonnier à qui ils donnent à boire ou à manger , est sûr de la vie. Le Sultan envoya donc les princes chrétiens prendre de la nourriture dans un endroit séparé.

On les lui ramena , aussi-tôt après ; & adressant la parole à Renaud , avec un ton & des regards terribles , il lui reprocha le mépris de la foi jurée , ses invectives contre Mahomet , & d'avoir même tenté de piller La-Meque. Je suis obligé , ajouta-t-il , de venger notre Prophete & sa loi. A une seule condition , je puis te faire grace ; c'est que tu embrasses la religion que tu as blasphémée. Les bienfaits & les faveurs les plus signalées prendront alors la place des châtimens qui te sont dûs. La foi que Châtillon avoit très-mal pratiquée , se ranimant tout entiere dans ce péril extrême , il ne témoigna que du mépris , tant pour les pro-

messes que pour les menaces du Musulman : il répondit avec intrépidité, qu'il vouloit mourir Chrétien. Saladin se levant irrité, lui déchargea un coup de cimeterre sur la tête, & les gens de sa suite l'acheverent. C'est ainsi que les écrivains Mahométans rapportent le martyre de Renaud de Châillon. Tous les Templiers & les Hospitaliers pris avec lui, furent pareillement égorgés. On compta jusqu'à deux cents Templiers, ainsi massacrés de sang froid. Ils ne faisoient quartier aux Musulmans, ni en paix ni en guerre; & Saladin crut rendre service au pays, en le purgeant, comme il s'en exprima, de tous ces assassins.

Il n'eut pas plutôt forcé la citadelle de Tibériade, que son premier soin fut de chasser les Francs des places maritimes, pour leur ôter toute communication avec la Grece & le reste de l'Europe. Il les leur enleva en effet pour la plupart, soit par composition, soit de vive force; permettant aux chrétiens des villes qui venoient à soumission, de se retirer avec leurs familles & leurs effets; traitant les autres avec une sévérité proportionnée à

leur  
fars  
fut b  
corde  
En  
vieme  
salem  
entrep  
même  
se dé  
faite  
d'autr  
presqu  
avoien  
ternati  
les aff  
une co  
tiens c  
nomb  
repent  
tés fan  
des pr  
avec h  
jurés q  
de la  
pules  
dit qu  
l'oblig  
de mi

leur résistance. C'est ainsi que Césarée, qui se défendit vigoureusement, fut brûlée & saccagée sans miséricorde.

Enfin le Sultan attaqua le dix-neuvième de septembre la ville de Jérusalem, qui étoit l'objet capital de son entreprise. Elle étoit d'une force, & même encore dans un état à pouvoit se défendre long-temps ; mais la défaite de Tibériade, la prise de tant d'autres places, & sur-tout la perte de presque tous les officiers de marque y avoient répandu la plus fatale consternation. Ce qui acheva de désespérer les assiégés, c'est qu'ils découvrirent une conjuration formée par les Chrétiens du rit Grec, qui étoient en grand nombre dans la ville, & qu'on se repentit trop tard d'avoir tourmentés sans ménagement. On fit au Sultan des propositions qu'il rejetta d'abord avec hauteur, comptant sur les conjurés qui devoient lui livrer une porte de la ville. Il objecta quelques scrupules de sa religion vindicative, & dit que l'honneur ainsi que la conscience l'obligeoit de venger le sang de tant de milliers de Musulmans massacrés



par les Chrétiens. Mais la Reine & les Seigneurs lui ayant fait répliquer que s'il ne leur accordoit une capitulation honorable, il pouvoit s'attendre à la plus opiniâtre défense & à tout le ressentiment de la bravoure outragée; il craignit de les réduire au désespoir, & capitula aux conditions suivantes: Qu'ils rendroient la ville en l'état où elle étoit, sans rien démolir; que la noblesse & les gens de guerre sortiroient en armes & sans escorte, pour aller à Tyr, ou en tel autre lieu qu'ils voudroient; que les citoyens emporteroient leurs meubles, & seroient de même conduits en sûreté, mais après avoir payé par tête une taxe fixée.

Le vendredi, second jour d'octobre, Jérusalem fut rendue à ces conditions, & Saladin qui se piquoit de générosité & de fidélité à sa parole, les fit observer avec une ponctualité remarquable. Le Patriarche Héraclius enlevant toutes les richesses & les ornemens des églises, jusqu'aux lames d'or & d'argent dont le S. Sépulcre étoit couvert; les officiers du Sultan prétendirent que la capitulation ne permettoit d'emporter que les biens

des  
puisq  
ment  
point  
sur d  
testab  
il ma  
trai  
prince  
respec  
Roi  
çon m  
d'Asca  
filles  
en: tro  
main,  
attend  
manda  
pérer  
pondit  
mais  
puissan  
fortun  
dez-no  
les ch  
volont  
nos la  
mélanc  
les ois

des particuliers. Saladin voulut, que puisqu'elle n'exceptoit pas formellement ceux des églises, on n'aggravât point l'infortune de ces malheureux, sur des titres qui n'étoient pas incontestables à la lettre. En toutes choses, il marqua une égale magnanimité. Il traita la Reine Sybille, ainsi que les princesses ses filles, avec beaucoup de respect, & lui fit espérer la liberté du Roi son époux, moyennant une rançon médiocre, & dont ensuite la ville d'Ascalon tint lieu. Les femmes & les filles de Jérusalem suivoient la Reine en troupes, tenant les enfans par la main, & se lamentant d'une manière attendrissante. Le vainqueur leur demanda ce qu'il pouvoit faire pour tempérer leur douleur. Seigneur, lui répondirent-elles, nous avons tout perdu: mais vous pouvez, sans nuire à votre puissance, convertir en joie notre infortune. Rendez-nous nos peres, rendez-nous nos maris qui languissent dans les chaînes, nous vous abandonnons volontiers tout le reste: ils ôteront à nos larmes toute leur amertume, en y mêlant les leurs; & celui qui nourrit les oiseaux du ciel, nous nourrira avec

nos enfans. Saladin commanda sur le champ qu'on cherchât parmi les captifs tous ceux qu'elles réclamoient, paya de son trésor leur rançon à ses soldats, & fit à toutes ces familles malheureuses, des présens proportionnés à leur condition.

Mais autant ce Prince Infidèle signala son humanité, autant le Comte de Tripoli se montra indigne de la loi de grace & de charité qu'il professoit. Il leur ôta, quand elles furent réfugiées chez lui, tout ce que Saladin leur avoit donné, & les plongea dans un tel désespoir, qu'une femme réduite à n'avoir pas de quoi nourrir son enfant, le jeta dans la mer. Il ne tarda point à recevoir le prix de sa rapacité détestable. Saladin, loin de le traiter en favori & en homme de confiance, voulut mettre garnison dans Tripoli. Le Comte en perdit la raison, fut atteint d'une espèce de rage, & mourut subitement.

Aussi-tôt que les Chrétiens Francs furent sortis de Jérusalem, les Musulmans en abattirent toutes les croix, les foulèrent aux pieds, & commirent sur elles toutes sortes de profanations,

comm  
deshor  
lon l'  
fut po  
cisia  
églises  
excepte  
des pé  
de Jér  
de ven  
sans a  
en pay  
tiens S  
tous le  
y deme  
tombe  
des Inf  
rope p  
de pres  
ses me  
Latins  
considér  
poli.  
Ces r  
avec tou  
la renou  
nestés.  
Urbain  
de chag

comme sur des instrumens d'idolatrie, déshonorans pour le Messie même, selon l'Alcoran, qui tient que Jésus n'y fut point attaché, mais que l'on crucifia Judas en sa place. Toutes les églises furent converties en mosquées, excepté celle du S. Sépulcre, à cause des pèlerinages qui faisoient la richesse de Jérusalem: mais il ne fut permis de venir visiter les saints lieux, que sans armes, en nombre médiocre, & en payant certains droits. Les Chrétiens Syriens, Arméniens, Grecs & de tous les autres rites, excepté le Latin, y demeurèrent. Tel fut l'état où retomba Jérusalem, sous la domination des Infidèles, après avoir épuisé l'Europe pendant quatre-vingt-huit ans, de presque toutes ses richesses, & de ses meilleurs guerriers. Il ne resta aux Latins en Orient, que trois places considérables, Antioche, Tyr & Tripoli.

Ces nouvelles arrivèrent en Italie, avec toute la célérité qui accompagne la renommée dans ses annonces funestes. En moins de trois semaines, Urbain III les apprit, & en mourut de chagrin, le 19. octobre 1187.

Gervat.  
Chron. pag.  
1507.

après un pontificat de moins de deux ans. Le vingtième du même mois, on élut à sa place Albert, cardinal-chancelier de l'Eglise Romaine, qui prit le nom de Grégoire VIII. Son élection fit concevoir de grandes espérances. L'historien Hugues d'Auxerre le peint comme un homme savant, éloquent, d'un grand zèle, de mœurs irréprochables, & même d'une vie austère. Mais il ne tint le S. Siege qu'un mois & vingt sept jours; étant mort à Pise, où il venoit de réconcilier cette république avec celle de Gênes, alors très-puissantes l'une & l'autre; afin de travailler de concert au recouvrement de la Terre-Sainte. Trois jours après sa mort, 19 de décembre, on élut à Pise même, pour lui succéder, Paul ou Paulin, cardinal-évêque de Palestrine, qui fut nommé Clément III.

Aussi-tôt après son couronnement, il s'appliqua à rétablir solidement la paix parmi les Romains, agités par des factions continuelles depuis plusieurs pontificats. Le sujet principal de cette longue division étoit la ville de Tusculum, qui appartenoit au Pape, & que les Romains, après quelques ba-

tailles  
ment  
honneur  
ses droit  
& à ce  
leur vil  
monnois  
tiers de  
jusqu'à  
églises a  
tussent e  
gagerent  
seroient  
seroient  
suivant  
traité, C  
il se tro  
Il fit a  
res, pour  
les différ  
Il envoya  
en France  
main à l'e  
né son pré  
païser ava  
Dieu, sav  
tous les ve  
d'une ple  
s'abstenir

tailles humiliantes, vouloient absolument soumettre, pour réparer leur honneur. Le Pape Clément leur céda ses droits sur les remparts de cette place; & à cette condition, ils lui rendirent leur ville, leur sénat & le droit de monnoie, en réservant néanmoins le tiers de la monnoie aux sénateurs, jusqu'à ce que les dettes que certaines églises avoient contractées envers eux fussent entièrement acquittées. Ils s'engagerent de plus à marcher, dès qu'ils en seroient requis, avec leurs troupes qui seroient alors défrayées par le Pape, suivant l'ancienne méthode. Après ce traité, Clément III vint à Rome, où il se trouva le troisieme de mars.

Il fit alors les dispositions nécessaires, pour faire prêcher la Croisade dans les différens Etats de la Chrétienté. Il envoya des légats en Allemagne, en France & en Angleterre. Il tint la main à l'exécution de ce qu'avoit ordonné son prédécesseur immédiat, pour appaiser avant toute chose la colere de Dieu, savoir de jeûner pendant cinq ans tous les vendredis. Ceux qui jouissoient d'une pleine santé, devoient encore s'abstenir de viande le mercredi & le

Rog. pag.  
689.

samedi, à quoi les ecclésiastiques ajoutoient le lundi. Il donna l'exemple d'une réforme générale, dans la dépense de la table, des ameublemens, des habits & des équipages, afin d'assister plus libéralement ceux qui se croiseroient. Les cardinaux se firent un devoir de l'imiter. Le savant & zélé archevêque de Tyr, Guillaume, qui avoit déjà passé la mer pour assister au dernier concile général, étoit revenu en Europe, pour en intéresser les princes au sort déplorable des Latins Orientaux. Alors il ménagea une conférence entre les rois de France & d'Angleterre, qui se faisoient une guerre fort animée. Dans cette assemblée auguste & nombreuse, il peignit de si vives couleurs la désolation de l'Eglise d'Orient, & les maux plus affreux encore dont elle étoit menacée, que les deux Rois oubliant leur querelle particulière, ne penserent plus qu'à venger l'injure de la religion. Ils prirent la croix sur le champ, & furent imités par Richard comte de Poitou, fils aîné du Roi d'Angleterre, par Hugues III. duc de Bourgogne, par Philippe comte de Flandres, & par une

grande  
moind  
nations  
portero  
glois un  
une ven  
On p  
pour em  
le voyag  
dans les  
verains  
core  
blit  
pellee D  
pour fair  
ceux qui  
obligés de  
la dixiem  
nus, &  
soumit à  
droient r  
mieux em  
blit des c  
gilans, pa  
un Hospit  
& un de  
état & de  
mis à cer  
séculiers &

grande multitude de seigneurs d'une moindre marque. Pour distinguer les nations, on convint que les François porteroient une croix rouge, les Anglois une blanche, & les Flamands une verte.

On publia de sages ordonnances, pour empêcher les désordres pendant le voyage, & pour maintenir la paix dans les deux royaumes dont les souverains s'étoient croisés. Ce fut encore dans ces conjonctures qu'on établit l'imposition fameuse, qui fut appelée Dîme Saladine, comme exigée pour faire la guerre à Saladin. Tous ceux qui ne se croisoient pas, furent obligés de payer pendant l'année 1188 la dixième partie de tous leurs revenus, & même de leurs meubles. On soumit à l'anathème, ceux qui se rendroient réfractaires; & pour assurer mieux encore la perception, on établit des commissaires puissans & vigilans, parmi lesquels un Templier, un Hospitalier, un officier du Roi, & un de l'évêque. Les gens de tout état & de toute condition furent soumis à cet impôt, clercs & laïcs, séculiers & réguliers, à l'exception des



léproseries, de l'ordre des Chartreux, de ceux de Cîteaux & de Fontevraud. Les ecclésiastiques en murmurèrent, & publièrent leurs plaintes par l'organe du savant Pierre de Blois. Ils prétendirent que l'Eglise étoit par-là réduite en servitude; appliquant aux choses temporelles l'idée de la liberté sainte, qui ne concerne que l'affranchissement du péché & des cérémonies légales, & qui d'ailleurs regarde le corps des Fideles aussi bien que le clergé. On négligea ces plaintes, & la collecte n'en eut pas moins lieu.

Cependant il survint entre les rois de France & d'Angleterre une guerre nouvelle, qui retarda leur départ. Richard, fils aîné du Monarque Anglois, s'étant séparé du Roi son père, pour se mettre sous la protection de Philippe-Auguste, le Pape Clément envoya le Cardinal Jean d'Anagni, pour terminer un différend si hors de saison. On tint une conférence à la Ferté-Bernard, où le cardinal légat avoit réuni les deux monarques, avec le Prince Richard, Philippe-Auguste engagea d'abord l'accomplissement du mariage qui avoit été promis entre

soeur A  
Le Roi  
épouser  
dont il  
Richard.  
corder,  
Roi Phil  
d'Angl  
toutes les  
avec un  
vrais droi  
trop de  
l'ame, po  
moindre a  
lement en  
couronne.  
roit point  
injuste; qu  
de puissanc  
monarques  
raux reb  
& le mépr  
es sterlings  
blouit un  
ient rien  
raineté d'u  
Philippe  
ette noble f  
duit à faire

sœur Alix & le Comte de Poitiers. Le Roi Henri voulut au contraire faire épouser Alix à Jean son second fils, dont il se croyoit plus assuré que de Richard. Comme on ne pouvoit s'accorder, le Légat protesta, que si le Roi Philippe ne convenoit avec le Roi d'Angleterre, il mettroit l'interdit sur toutes les terres de France. Philippe, avec un respect religieux pour les vrais droits du Chef de l'Eglise, avoit trop de lumieres & d'élevation dans l'ame, pour souffrir qu'on donnât la moindre atteinte aux prérogatives également éminentes & naturelles de sa couronne. Il protesta qu'il ne déféroit point à une sentence évidemment injuste; qu'il n'étoit point sur la terre de puissance autorisée à empêcher les monarques François de réprimer leurs vassaux rebelles, de venger les injures & le mépris de leur couronne; que les sterlings d'Angleterre pouvoient bien acheter un cardinal, mais qu'ils n'osoient rien à la majesté ni à la souveraineté d'un Roi de France.

Philippe soutint par ses exploits cette noble fierté; & le Roi Henri fut contraint à faire un traité par lequel il se

Chron. Clav.  
rav. Rog. p.  
652.

mit à sa discrétion. Ils convinrent ; entr'autres choses , de partir au printemps de l'année suivante pour la Terre-Sainte. Mais le Roi d'Angleterre conçut un chagrin si vif de se voir abandonné par ses propres enfans , qu'il tomba malade à Chinon en Touraine, où il mourut le 6 juillet de cette année 1189. Quelques jours avant sa mort, il donna sa malediction à ses enfans, & ne voulut jamais la révoquer ; quelque instance que lui en fissent les évêques & les autres personnes pieuses ; Il ne laissa pas de se faire porter à l'église, & de recevoir le corps & le sang de Notre-Seigneur , après l'absolution de ses péchés.

Richard son fils , déjà comte de Poitiers , lui succéda en tous ses Etats. Avant d'être sacré , il jura devant l'autel à Oueſtminster , de conserver toute sa vie la paix & l'honneur de l'Eglise , de gouverner son peuple selon toutes les regles d'une exacte justice , d'abolir les mauvaises coutumes , & d'en établir de bonnes. Après la cérémonie comme il donnoit aux évêques un festin solennel où servoient les seigneurs les plus distingués , des Juifs

vinrent  
nation  
maléfique  
Angleterre  
puis les  
fait bas  
Chrétien  
au lieu  
d'entr'e  
autres z  
les même  
vint b  
du palai  
dres , ou  
Roi avoit  
Juifs. Le  
grande v  
nie avoit  
grand non  
toute par  
rocité. Le  
leurs maif  
infinité qu  
On mit le  
res s'étoie  
veugle fut  
des Chrétie  
ammes. L  
pour arrête

vinrent lui offrir leurs présens. Cette nation étoit fortement soupçonnée de maléfices, & d'ailleurs fort odieuse en Angleterre aussi bien qu'en France, depuis les massacres d'enfans qui les avoient fait bannir par Philippe-Auguste. Un Chrétien voulut les empêcher d'entrer au lieu du festin, & souffleta l'un d'entr'eux. A son exemple, plusieurs autres zélateurs les repoussèrent, avec les mêmes outrages. L'empyement devint bientôt général. Le tumulte passa du palais dans toute la ville de Londres, où le bruit se répandit que le Roi avoit ordonné d'exterminer les Juifs. Le peuple nombreux de cette grande ville, & ceux que la cérémonie avoit attirés des provinces en plus grand nombre encore, s'armèrent de toute part, & les chargerent avec férocité. Les Juifs prirent la fuite vers leurs maisons : mais il y en eut une infinité qui périrent, avant d'y arriver. On mit le feu aux endroits où les autres s'étoient réfugiés, avec une si aveugle fureur, que plusieurs maisons des Chrétiens devinrent la proie des flammes. Le Roi fit de vains efforts, pour arrêter ce désordre : le peuple

en furie n'écoula point les plus grands seigneurs, que Richard avoit envoyés à cet effet, & qui se retirèrent bientôt, dans la crainte de devenir eux-mêmes les victimes de la fureur populaire.

Le Monarque voulant au moins empêcher que cette barbarie ne s'étendît aux provinces, expédia de tous côtés des défenses rigoureuses de faire aucun mal aux Juifs. Mais avant la publication, l'exemple de Londres avoit déjà entraîné plusieurs villes. Il fut encore imité l'année suivante, par la ville d'Yorck. Le vendredi de la semaine de la Passion, seizième de mars, les Juifs de cette ville poursuivis par les Chrétiens, se renfermèrent dans la tour, & refusèrent de la rendre. S'y voyant attaqués vivement, sans relâche ni le jour ni la nuit, ils offrirent une grande somme d'argent, pour en sortir & se retirer la vie sauve; ce qui leur fut refusé. Alors un d'entr'eux ouvrit l'air de s'égorger les uns les autres. Le désespoir le fit adopter généralement chaque pere de famille prit un rasoir, & coupa la gorge à sa femme, à ses

fans,  
lui-m  
d'Yorc.  
en con  
famille.  
sures d  
préveni  
sence;  
dont il  
du Leva  
La cr  
Allemag  
Angleter  
naire at  
Maïence  
relation  
rusalem.  
champ,  
déric, &  
seigneurs  
chiers. E  
se croiser  
le Prince  
les embar  
titude po  
dre, sous  
ceux qui  
trois marc  
son armée

fans, à ses domestiques, & enfin à lui-même. Ainsi périrent les Juifs d'Yorck, au nombre de cinq cents, en comptant seulement les chefs de famille. Le Roi Richard en prit des mesures d'autant mieux concertées, pour prévenir les troubles pendant son absence; & pour se procurer les fonds dont il avoit besoin pour l'expédition du Levant.

La croisade avoit été prêchée en Allemagne; ainsi qu'en France & en Angleterre. Dans une diète extraordinaire assemblée par l'Empereur à Maïence, on lut publiquement une relation touchante de la prise de Jérusalem. L'Empereur se croisa sur le champ, avec son fils nommé aussi Frédéric, & soixante-huit des plus grands seigneurs, tant ecclésiastiques que séculiers. Les gens de toute condition se croisèrent en si grand nombre, que le Prince, craignant les désordres & les embarras qu'une trop grande multitude pouvoit occasionner, fit défendre, sous peine d'excommunication, à ceux qui n'auroient pas au moins trois marcs d'argent, de marcher avec son armée.

Il partit immédiatement après pâque de l'année 1189, & prit sa route par la Hongrie, où il fut parfaitement accueilli par le Roi Bela, troisieme du nom. Mais en Bulgarie où il pénétra peu après, il fut souvent obligé de s'ouvrir le passage l'épée à la main. Sur les terres de l'Empire d'Orient, il n'eut pas moins de contradictions à essuyer de la part de l'Empereur Isaac l'Ange, qu'on n'en avoit éprouvé dans les Croisades précédentes par la perfidie des Grecs. Isaac s'étoit mis en tête, sur les prédictions d'un moine de Stude nommé Dosithee, que Frédéric venoit dans le dessein de faire son propre fils empereur de C. P. Il croyoit devoir lui-même l'Empire à ce visionnaire, qu'en récompense il fit patriarche de Jérusalem; les Grecs continuant à instituer des patriarches de leur rite, dans cette Eglise & dans celle d'Antioche, malgré la possession où s'en trouvoient les Latins. Il en usa si mal avec les Allemands, à qui toutefois il avoit promis la liberté du passage, que Frédéric indigné fit le dégât sur les terres du Grec perfide, & s'empara de Philippopo-

Nicet. l. 11.

2, 4

lis, do  
verneur  
jet les  
clastes  
sur les  
les prof  
emporte  
soit la f  
polis, F  
il passa  
étoit de  
mes, &  
il eût pr  
ne se fû  
toute la l  
Il se cor  
sommes  
dance, &  
détroit.  
Après  
il s'avang  
où il avoi  
cône Keli  
Seljoucides  
pes ense  
nami com  
Sultans d'  
réconciliés  
mer; & M

lis, dont l'Historien Nicéas étoit gouverneur. Cet écrivain donne à ce sujet les Allemands, pour des Iconoclastes : ce qui ne peut être fondé que sur les préventions nationales, ou sur les profanations inévitables parmi les emportemens du soldat ; quelle que soit la foi qu'il professe. De Philippopolis, Frédéric vint à Andrinople, où il passa l'hiver. Avec son armée qui étoit de cent cinquante mille hommes, & son habileté dans la guerre, il eût pris aisément C. P. si le Grec ne se fût humilié devant lui, avec toute la bassesse d'un traître démasqué. Il se contenta d'en tirer de grandes sommes d'argent, des vivres en abondance, & des vaisseaux pour passer le détroit.

Après avoir traversé l'Hellespont, il s'avança avec confiance en Asie, où il avoit été invité par le Sultan d'Icone Keligé-Arslam, quatrième des Seljoucides, afin de joindre leurs troupes ensemble contre Saladin leur ennemi commun. Mais depuis peu les Sultans d'Icone & d'Égypte s'étoient réconciliés, en l'honneur de Mahomet, & Mélick, fils aîné d'Arslam,



venoit d'épouser la fille de Saladin ; qui lui avoit envoyé ses meilleures troupes. Le Sultan d'Icone étoit d'ailleurs le plus puissant des princes Musulmans , après Saladin : il possédoit la Lycaonie , la Pisidie , la Pamphilie , l'Isaurie & la Cappadoce. Avec tant de forces , il attaqua Frédéric dans les défilés fameux par la défaite de l'arrière-garde du Roi Louis le Jeune. Le combat fut terrible , & ce ne fut qu'avec une habileté égale à la valeur , que l'Empereur força le passage des montagnes de Lycaonie , & arriva dans la plaine. Il y gagna encore deux batailles , & prit d'assaut la ville d'Icone , où son armée s'enrichit du butin , mais diminua considérablement de nombre. Ensuite il passa les monts de Cappadoce , & voulut faire reposer ses troupes , dans une riche & riante vallée qu'arrose le fleuve Cydnus. La chaleur étoit extrême : il lui prit envie de se baigner , comme autrefois à Alexandro le Grand , dans le même endroit. L'issue en fut encore plus funeste : à peine Frédéric , âgé de soixante-dix ans , fut-il dans la rivière , dont les eaux sont extraordinairement froides.

froides ,  
ne la re-  
Seigneur  
complir  
quoi , il  
1190.

Frédéric  
fils , prit  
avec des  
vint à A  
mit dans  
bientôt réc  
d'infanterie  
Il mourut  
pere , deva  
lémaïde , q  
délivré de  
Chrétiens  
quelques se  
ils aîné de  
resté en Eu  
de German  
France & d  
preuve , à  
ong-temps ,  
semble au  
alestine. Il  
éclatans , q  
e ces deux  
Tome XII.

froides, qu'il perdit connoissance, & ne la recouvra que pour remercier le Seigneur de lui avoir fait la grace d'accomplir une partie de son vœu; après quoi, il expira, le dixieme de juin 1190.

Frédéric duc de Suabe, son second fils, prit la conduite de l'armée; & avec des difficultés incroyables, parvint à Antioche. Mais la peste s'y mit dans ses troupes, qui se virent bientôt réduites à sept mille hommes d'infanterie, & à six cents chevaux. Il mourut lui-même six mois après son pere, devant la ville d'Acre ou Ptolémaïde, que le Roi Gui de Lusignan, délivré de prison, assiégeoit, avec les Chrétiens fugitifs de Jérusalem & quelques secours d'Italie. Henri VI, fils aîné de l'Empereur Frédéric, étoit resté en Europe, & déjà reconnu roi de Germanie. Cependant les Rois de France & d'Angleterre, amis à toute épreuve, à ce qu'il paroissoit depuis long-temps, résolurent de marcher ensemble au secours des Chrétiens de Palestine. Il n'étoit point de succès éclatans, qu'on n'eût lieu d'attendre de ces deux princes réunis. Ils étoient

l'un. & l'autre à la fleur de leur âge : Philippe-Auguste , à vingt-quatre ans , ayant toute la force & même toutes les graces du corps & de l'esprit , une grande élévation de sentimens , le goût du bien & des grandes choses , la valeur héréditaire à la maison de France , une sagesse & une modération rare à son âge , sur-tout dans les princes parvenus de si bonne heure à la royauté : il écoutoit volontiers le conseil des vieillards , & ne trouvoit pas mauvais qu'on l'avertît de ses fautes. Le Roi Richard , âgé de trente-trois ans , n'avoit ni le corps ni l'esprit aussi bien faits que Philippe. Il étoit dur & hautain , d'autant plus exigeant qu'on lui déferoit davantage , sans ménagement , sans respect pour les droits même de la nature qu'il n'avoit pas craint de violer en s'armant contre son propre pere : mais il étoit d'une bravoure héroïque , & d'une égale capacité dans l'art de la guerre , entreprenant , intrépide , d'un courage indomptable , qui l'a fait surnommer Cœur de lion.

Ayant fait en Normandie les préparatifs de son voyage , il alla prendre

à To  
de pe  
Bour  
toien  
comm  
grand  
le bo  
dont  
à sa  
minat  
bayes  
la vac  
rînt la  
ce qu  
bêni.  
fices v  
férât e  
tueux.  
célèbre  
en rép  
de Vin  
des plu  
du dro  
régale.  
il alla  
où, le j  
la gibe  
qu'on n  
on étoit

à Tours la gibeciere & le bourdon de pèlerin, puis partit pour Vézelay en Bourgogne, où les deux Rois s'étoient donné rendez-vous. Philippe commença par prendre, dans le plus grand détail, des mesures sages pour le bon gouvernement du royaume, dont il laissoit le soin en son absence à sa mere Adele. Il pourvut à la nomination même des évêchés & des abbayes royales; ordonnant que durant la vacance de ces bénéfices, la Régente tint la régale dans sa main, jusqu'à ce que le bénéficié élu fût sacré ou béni. Il statua aussi, pour les bénéfices vacans en régale, qu'on les conférât en son nom à des sujets vertueux & lettrés, suivant le conseil du célèbre Solitaire Bernard, qui vivoit en réputation de sainteté dans le bois de Vincennes. C'est ici un témoignage des plus formels & des plus anciens du droit de conférer les bénéfices en régale. Après ces sages dispositions, il alla en grand cortège à S. Denis, où, le jour de la S. Jean, il reçut, avec la gibeciere & le bourdon, l'étendard qu'on nommoit l'oriflamme, & dont on étoit persuadé que l'aspect impri-

moit la terreur aux plus formidables ennemis. Il partit ensuite, & se rendit à Vézelay, ainsi que le Roi Richard, le 4 juillet de cette année 1190.

Les deux Rois suivis par un nombre prodigieux de vassaux, allèrent s'embarquer séparément, Philippe à Gênes, & Richard à Marseille, pour se rejoindre à Messine. Ils y arriverent l'un & l'autre dans le mois de septembre, & ils y passerent l'hiver. Pendant ce séjour, le Roi d'Angleterre qui avoit un de ces caractères extrêmes qui ne connoissent de réserve ni dans le bien ni dans le mal, rassembla dans une chapelle tous les évêques de sa suite, se prosterna en chemise à leurs pieds, confessa ses débauches & la dissolution de sa vie, avec les signes de repentir les plus expressifs, & reçut la pénitence qu'ils lui imposèrent.

Roger. P.

681.

Joachim, abbé de Curace ordre de Cîteaux, étoit alors en grande réputation dans toutes ces contrées, pour sa vertu, sa science & son intelligence dans les écrits prophétiques. L'inquiétude naturelle à la trempe d'esprit du Roi Richard lui inspira la curiosité d'entendre les interprétations que faisoit

de l'  
on a  
mal.  
sur le  
trepre  
ladin  
Sainte  
la con  
de cet  
vivem  
tir si-t  
n'en f  
votre  
princes  
Dieu n  
les enn  
toujour  
vations  
christ é  
feroit é  
plusieur  
souvent  
être, ou  
d'ambig  
fait dire  
cet auteu  
& tantor  
prit de  
conjectur

de l'Apocalypse ce génie exalté, dont on a dit trop de bien & trop de mal. Le Monarque Breton le consulta sur le succès de la Croisade qu'on entreprenoit. Joachim répondit que Saladin perdroit Jérusalem & la Terre-Sainte, mais sept ans seulement après la conquête que le Sultan avoit faite de cette ville. Pourquoi donc, reprit vivement Richard, nous fait-on partir si-tôt? Votre arrivée, dit Joachim, n'en sera pas moins utile, & rendra votre nom célèbre par dessus tous les princes de la terre. Ne doutez pas que Dieu ne vous donne la victoire sur les ennemis de son nom. Il ajouta, toujours en conséquence de ses observations sur l'Apocalypse, que l'Antechrist étoit déjà né à Rome, & qu'il seroit élevé sur le S. Siege. Ce sont plusieurs prédictions de cette nature, souvent accompagnées du mot *peut-être*, ou d'autres expressions pleines d'ambiguïté & d'incertitude, qui ont fait dire à S. Thomas d'Aquin, que cet auteur de prédictions tantôt vraies & tantôt fausses, avoit, non pas l'esprit de prophétie, mais l'esprit de conjectures qui n'atteint la vérité qu'au

In 4. sent.  
dist. 43.  
quest. 1. art.  
3.

hasard. L'Abbé Joachim donna, sur la Trinité, dans des erreurs qui furent condamnées au quatrième concile général de Latran. Il prétendoit que les personnes divines n'ont pas une essence commune, & que leur union n'est pas réelle, mais seulement similitudinaire. Il ne fut pas traité en hérétique; parce qu'il avoit soumis ses écrits au jugement du S. Siege.

Il mena constamment une vie édifiante, laborieuse & fort retirée. Il se distingua spécialement par son zele pour la chasteté. Ses mœurs étoient austères; & comme il avoit le tempérament robuste, il se livroit aux plus rudes travaux du corps. Il souffroit avec gaieté le froid & le chaud, la faim & la soif. La regle de Cîteaux ne lui paroissant pas assez rigoureuse, il fonda, sous une observance plus étroite, l'abbaye de Flore, dans les montagnes de Calabre. Il gouverna jusqu'à la mort cette édifiante maison, où il est révééré comme un saint, sans toutefois que l'Eglise lui ait jamais décerné aucun culte.

Philippe-Auguste partit le premier de Sicile, & arriva le vingtième d'a-

vril de  
par les  
ans. S  
comme  
daigné  
Cepen  
fères  
Flaman  
à rend  
Philipp  
constan  
de don  
place,  
de fidé  
attendu  
il le lui  
avec lu  
triomph  
Richa  
le dixien  
tempête  
y fut si  
nene qu  
pereur I  
droit d'e  
pateur,  
rebellion  
talité. Il  
&, pour

ville devant la ville d'Acree, assiégée par les Chrétiens depuis près de deux ans. Saladin qui regardoit ce siege comme une extravagance, n'avoit pas daigné envoyer du secours à la place. Cependant l'arrivée journaliere de différens Croisés, entr'autres d'une flotte Flamande & Brabançonne, commençoit à rendre l'entreprise sérieuse. Le Roi Philippe étant survenu dans ces circonstances, se fût bientôt mis en état de donner l'assaut, & d'emporter la place, si par un excès de déférence & de fidélité à sa parole, il n'eût pas attendu le Roi d'Angleterre, comme il le lui avoit promis, pour partager avec lui l'honneur de ce premier triomphe.

Richard ne partit de Messine que le dixieme d'avril, & fut jetté par une tempête sur les côtes de Chypre. Il y fut si mal accueilli par Isaac-Comnene qui avoit enlevé cette île à l'Empereur Isaac l'Ange, qu'il se crut en droit d'en chasser à son tour un usurpateur, odieux tout à la fois par sa rebellion & par le mépris de l'hospitalité. Il fit aisément cette conquête, &, pour ainsi dire, en chemin faisant.



Il ne laissa point d'user des précautions convenables pour se l'assurer, se fit prêter serment de fidélité par les naturels du pays, en chassant tous les Grecs, & mit des garnisons Européennes dans les places. Il arriva aussi-tôt après au siège d'Acree; mais enorgueilli d'avoir déjà conquis un royaume, & bouffi d'une fierté, qui, jointe à l'apreté naturelle de son caractère, donna beaucoup à souffrir à ses propres alliés, sans épargner Philippe-Auguste, son suzerain, & jusque-là son ami. Les deux Rois ne laisserent point d'attaquer la ville, comme s'ils eussent été de bonne intelligence, & la réduisirent à composer, après y avoir donné quelques assauts. Il fut dit par la capitulation, que les Musulmans rendroient la vraie croix, prise à la bataille de Tibériade; qu'ils délivreroient deux cents chevaliers, & mille autres prisonniers de moindre considération. Depuis ce traité, Acree ou Prolémaïde devint la place de refuge des Latins en Palestine, & l'entrepôt où ils attendirent long-temps, mais toujours en vain, l'occasion de rétablir le royaume de Jérusalem.

Pe  
quel  
Lube  
privé  
où l'  
prit e  
régul  
la vu  
les pé  
doien  
langu  
tres C  
suite  
liers &  
les arr  
& pour  
dévoti  
ferveu  
l'on fo  
taire,  
& des  
d'abor  
les évê  
née sui  
l'ordre  
la croi  
pital  
premie  
Valpor

Pendant le siege de Ptolémaïde, quelques Allemands de Brême & de Lubec établirent, pour leurs malades privés de tout secours, un hospice, où l'ordre des chevaliers Teutoniques prit enfin sa perfection & sa forme régulière. Il y avoit déjà, comme on l'a vu, un hôpital à Jérusalem, pour les pèlerins d'Allemagne qui n'entendoient pas le Franc, c'est-à-dire la langue Françoisise en usage parmi les autres Croisés. Il s'étoit même joint ensuite à ces hospitaliers, des chevaliers & des nobles, qui prenoient aussi les armes pour la sûreté des pèlerins, & pour la défense des saints lieux. Cette dévotion acquit un nouveau degré de ferveur, au siege de Ptolémaïde; & l'on forma un troisieme ordre militaire, sur le modele des Templiers & des Hospitaliers de S. Jean. Il fut d'abord approuvé par le patriarche & les évêques du pays, & confirmé l'année suivante par le Pape. L'habit de l'ordre étoit un manteau blanc, avec la croix noire. Le chef-lieu fut l'hôpital accompagné d'une église, que le premier grand-maître, nommé Henri Valpot, fit bâtir à Ptolémaïde, en lui

Chron.  
Pruff. c. 1.  
Jac. Vitr.  
Hist. Hier. c.  
66.

donnant toutefois le nom de Sainte Marie de Jérusalem.

Cependant Philippe-Auguste tomba dans une maladie qui consuma toutes ses forces, & le fit presser par ses médecins d'aller incessamment reprendre son air natal. Il étoit d'ailleurs très-mal satisfait du Roi d'Angleterre, avec lequel il n'entretenoit la concorde, ou n'évitoit une rupture entière, que par des efforts sans cesse réitérés de patience & de dissimulation. Toutefois, pour n'être point accusé de venger ses mécontentemens personnels aux dépens de la religion, il laissa des troupes considérables en Palestine sous le commandement du Duc de Bourgogne, & n'en partit qu'après les avoir exhortées à soutenir de concert avec le Roi Richard la gloire du nom Chrétien. Philippe, en passant à Rome, voulut encore se faire absoudre de son vœu, parce qu'il ne l'avoit pas accompli entièrement; & le Pape, plus que satisfait de la sagesse & de la générosité de ses procédés, le combla d'honneurs & de témoignages de reconnaissance.

C'étoit le Pape Célestin III qui oc-

cupoit  
où il a  
la mo  
de ma  
âge; a  
soixant  
son con  
encore  
couronn  
vant le  
qui fut  
rier Ce  
teur, s  
dant qu  
les card  
son siég  
prosterne  
& reçoit  
mene en  
posée de  
& de là  
vestre,  
phyre,  
du gouv  
du palais  
un autre  
lui met  
d'où pen  
tenant d

cupoit alors la chaire de S. Pierre, où il avoit été placé trois jours après la mort de Clément III, le trentième de mars 1191. Il étoit fort avancé en âge ; ayant été cardinal-diacre pendant soixante-cinq ans : mais son esprit, & son corps même ne se ressentoient pas encore du poids de ses années. Il fut couronné d'une manière nouvelle, suivant le cérémonial de l'ordre Romain, qui fut alors composé par le Camérier Cencio. Le Pape élu, dit cet auteur, se prosterne devant l'autel pendant qu'on chante le *Te Deum* ; puis les cardinaux-évêques le conduisent à son siege derriere l'autel, où ils se prosternent eux-mêmes à ses pieds, & reçoivent le baiser de paix. On le mene ensuite à une chaire de pierre, posée devant la basilique de Latran ; & de-là, devant la basilique de S. Silvestre, où, assis dans un siege de porphyre, il reçoit la férule pour marque du gouvernement pastoral, & les clefs du palais de Latran. Il passe enfin dans un autre siege semblable ; & là, on lui met une ceinture de soie rouge, d'où pend une bourse de pourpre, contenant douze cachets de pierres pré-

Mabill. mss.  
Ital. 2.2. Page  
210.

cieuses, mêlés de parfums : symboles divers, qui ont chacun leur signification mystique ; la continence étant représentée par la ceinture, l'aumône par la bourse, le college apostolique dont le Pape est le chef, par les pierres précieuses, & la bonne odeur de J. C. par le parfum.

Le Roi Henri VI, à la nouvelle de la mort de son pere Frédéric, étoit parti d'Allemagne, pour se faire couronner empereur à Rome. Le Pape Célestin lui donna la couronne, & lui fit de grands honneurs, sans néanmoins lui laisser prendre aucune autorité dans la ville. On observe même que ce couronnement se fit d'une manière inusitée jusqu'alors. La couronne fut déposée aux pieds du Pape, qui étoit assis dans le trône pontifical, & qui, pour montrer le droit qu'il prétendoit avoir de déposer l'Empereur s'il le méritoit, la poussa du pied & la fit tomber par terre : mais les cardinaux la ramassèrent à l'instant, & la mirent sur la tête de Henri. Célestin se contenta de promettre à ce Prince, qu'il rendroit la ville de Tusculum ; ce qui fut exécuté dès le lendemain,

Reg. Nov.  
p. 689.

mardi  
la livr  
nant à  
truisice  
sur pie  
depuis  
malheu  
les ruin  
des abr  
le nom  
cati.  
Le Pa  
reur, d  
passer e  
de Sicile  
nir dans  
ce royaum  
des ordre  
tiere, po  
mes dans  
para de  
de Salern  
Tout plie  
mie ne s  
il se sero  
la Sicile  
crede éran  
& laissant  
laume enc

mardi de pâque. Le mercredi, le Pape la livra aux Romains, qui s'abandonnant à leur jalouse vengeance, la détruisirent jusqu'à n'y pas laisser pierre sur pierre. Elle n'a jamais été réparée depuis : seulement quelques-uns de ses malheureux citoyens se firent, dans les ruines de l'un de ses fauxbourgs, des abris en feuillées, qui ont donné le nom & l'origine au bourg de Frescati.

Le Pape défendit aussi à l'Empereur, d'une manière expresse, de passer en Pouille contre Tancrede roi de Sicile, que Célestin vouloit soutenir dans la possession où il étoit de ce royaume. Henri qui faisoit peu de cas des ordres du Pontife en pareille matière, porta sans ménagement ses armes dans cette province, où il s'empara de plusieurs places, & même de Salerne qui en est la capitale. Tout plioit devant lui; & si l'épidémie ne s'étoit mise dans ses troupes, il se seroit dès-lors rendu maître de la Sicile, ainsi que de la Pouille. Tancrede étant mort quelque temps après, & laissant ses Etats à son fils Guillaume encore enfant, l'Empereur ne

perdit pas une occasion si favorable de faire valoir ses droits. Il revint en Italie avec une nouvelle armée, se fit couronner Roi de Sicile à Palerme, & le Roi Guillaume eut les yeux crevés. Ce jeune Prince fut ensuite conduit en Allemagne, où il mourut en prison. Ainsi finit la domination des Normands en Pouille & en Sicile, après cent ans d'un regne glorieux.

Quand Philippe-Auguste eut quitté la Palestine, le Roi d'Angleterre, demeuré sans frein comme sans concurrent, donna une libre carrière à la fougue de son naturel, décida de tout avec une autorité & une hauteur despotique; ce qui éloigna beaucoup de noblesse, & mécontenta tout le monde. Le Marquis de Montferrat, l'un des plus puissans des Croisés comme seigneur de Tyr, se retira chez lui, avec ses troupes & ses vaisseaux; irrité de ce que Richard prenoit ouvertement contre lui le parti de Gui de Lusignan. Les Allemands se embarquerent avec Léopold duc d'Autriche, pour se rapprocher de leur pays. Beaucoup d'autres Croisés se persuaderent qu'ils avoient accompli leur

vœu par la P  
en fort peu  
encore donné  
l'armée Cha  
fidèlement  
Elle étoit  
de tenter les  
si, avec près  
qui restoient  
marché sans d  
la consternatio  
mans & Salad  
apparence qu'il  
de tant de vo  
vaux. Mais s'a  
fortifications d'  
à l'ennemi de  
innombrable. I  
à sa rencontr  
battre près de C  
opiniâtre, & il  
corps à corps e  
din, qui se cha  
Saladin fut étend  
crurent mort, &  
Richard, non m  
suite qu'ardent  
maître du champ  
pas encore profi

vœu par la prise de Ptolémaïde. Ainsi en fort peu de temps, & sans avoir encore donné de bataille en règle, l'armée Chrétienne se trouva considérablement affoiblie.

Elle étoit cependant encore en état de tenter les plus grands exploits; & si, avec près de cent mille hommes qui restoit, le Roi Richard eût marché sans délai à Jérusalem, dans la consternation où étoient les Musulmans & Saladin même, il y a toute apparence qu'il eût emporté cet objet de tant de vœux & de tant de travaux. Mais s'amusant à réparer les fortifications d'Acre, il donna le temps à l'ennemi de rassembler une armée innombrable. Il ne laissa point d'aller à sa rencontre, & de le combattre près de Césarée. La bataille fut opiniâtre, & il y eut un combat de corps à corps entre Richard & Saladin, qui se chargerent avec fureur. Saladin fut étendu par terre; ses gens le crurent mort, & tournerent le dos. Richard, non moins obstiné à la poursuite qu'ardent à la charge, resta maître du champ de bataille. Il ne fut pas encore profiter de son avantage:



au lieu de voler droit à Jérusalem ; il employa le reste de la campagne à relever sur la côte les fortifications de quelques places démantelées. Il ne marcha que six mois après à cette capitale, quand le fort de l'hiver rendit le siege impossible. Il fallut lâcher prise, en attendant le printemps. Mais les soldats François, au désespoir d'abandonner la Sainte Cité, après en avoir découvert à peine le sommet des tours, accusèrent Richard de trahir la religion, & sans plus rien entendre, voulurent retourner en Europe.

Ce Prince se vit bientôt obligé à y retourner lui-même, par les mouvemens dangereux que son absence occasionnoit en Angleterre, où les Princes ses freres avoient déjà soulevé la plus grande partie du royaume contre l'évêque d'Éli, chargé de la régence. Il se pressa de conclure avec Saladin une treve de trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours. Il fut réglé que toute la côte, depuis Jaffa jusqu'à Tyr, demeureroit aux Chrétiens, avec Ptolémaïde & Ascalon, & que les Croisés pourroient aller par petites troupes visiter le S. Sépulcre. Sa

ladin j  
allégu  
devoit  
donna  
aux Mu  
deux re  
Chypre  
ses dro  
Comte d  
Richard  
Henri,  
Isabelle  
veuve de  
gneur de  
le Vieux  
mençoit à  
fortes d'e

Il étoit  
mans qu'il  
les décha  
plus pénib  
leur perme  
gandages. I  
ces qui osoi  
plus en aff  
Doulet l'ay  
indignation  
toit établi su  
commanda :

ladin jura sur l'Alcoran ; & Richard alléguant avec sa fierté ordinaire, qu'on devoit se contenter de sa parole royale, donna seulement sa main à toucher aux Musulmans. Ensuite il disposa de deux royaumes : il donna celui de Chypre à Gui de Lusignan, qui céda ses droits sur celui de Jérusalem au Comte de Champagne, neveu du Roi Richard. Ce jeune prince, nommé Henri, venoit d'épouser la Princesse Isabelle sœur de la Reine Sybille, & veuve de Conrad de Montferrat seigneur de Tyr, assassiné depuis peu par le Vieux de la Montagne, qui commençoit à se rendre fameux par ces sortes d'exécutions.

Il étoit chef d'une secte de Musulmans qu'il rendit fort nombreuse, en les déchargeant des observances les plus pénibles de leur religion, & en leur permettant toutes sortes de brigandages. La vie des plus puissans princes qui osoient être ses ennemis, n'étoit plus en assurance. Le Sultan Géladel-Doulet l'ayant envoyé menacer de son indignation, dans les montagnes où il s'étoit établi sur les confins de la Perse, il commanda à l'un de ses sujets, en pré-

sence de l'envoyé du Sultan, de se précipiter du haut d'une tour, & à un autre de s'enfoncer un poignard dans le sein; ce qu'ils firent sans balancer, & avec une sorte de joie. Le vieillard répondant alors à l'envoyé; allez, lui dit-il, & faites savoir à votre maître, que j'ai soixante & dix mille hommes, prêts à exécuter ainsi tous mes ordres. Ces forcenés immolèrent à la vengeance de leur chef une multitude de souverains, sans qu'on pût se garantir de leur aveugle fureur. Comme ils n'avoient pour arme qu'un poignard, on les nomma Hassassins en Arabe, d'où nous avons tiré le nom d'assassin.

Le Roi Richard craignant d'aborder en Pouille, où l'Empereur Henri VI qui ne l'aimoit pas avoit des forces redoutables, prit la route de Dalmatie. Il fit naufrage dans le golfe de Venise, & fut réduit à s'avancer par terre dans les Etats du Duc d'Autriche qu'il avoit sensiblement offensé en Palestine. Quoique déguisé en Templier, il fut reconnu & conduit au Duc, qui le retint à Vienne dans une étroite prison, & le livra ensuite à l'Empereur son ennemi. Cependant, sur les

instances  
Reine E  
Pape Cé  
pereur &  
leur refu  
sentence  
généralen  
tenteroien  
des Croi  
un an de  
une ranço  
des otages  
de ce qu  
bord. Ma  
ne se crut  
tions forc  
de ses ser  
avoit tenu  
d'un pirat  
rougit lui  
tir sincère  
crut, de l  
terres & d  
fessa coup  
Richard, &  
sommes qu  
& qu'il ne  
même. Il  
tombe de

instances réitérées & très-vives de la Reine Eléonore mere de Richard , le Pape Célestin écrivit fortement à l'Empereur & au Duc d'Autriche ; & sur leur refus , il prononça contre eux la sentence d'excommunication , portée généralement contre tous ceux qui attenteroient à la personne ou aux biens des Croisés. Il fallut néanmoins , après un an de prison , que Richard payât une rançon excessive , & qu'il donnât des otages pour la sûreté du paiement de ce qu'on n'avoit pu compter d'abord. Mais dès qu'il se vit libre , il ne se crut point obligé à ces conventions forcées , & le Pape le dispensa de ses sermens. Le Duc Léopold qui avoit tenu cette conduite , plus digne d'un pirate que d'un souverain , en rougit lui-même , & parut s'en repentir sincèrement. Frappé , comme il le crut , de la main de Dieu , dans ses terres & dans sa personne , il se confessa coupable , délivra les otages de Richard , & ordonna la restitution des sommes qu'il en avoit déjà reçues , & qu'il ne pouvoit représenter lui-même. Il s'étoit rompu la jambe , en tombant de cheval , & l'on ne put ja-

mais la rétablir. La cangrene se mit dans la plaie, il fallut couper la jambe; mais la corruption gagna plus haut, & il n'y eut pas moyen d'échapper à la mort, qu'il subit en promettant de faire une pénitence exemplaire, si Dieu lui rendoit la santé.

Le Roi Richard, après tant d'humiliations, arriva enfin dans son royaume. Pour effacer la mauvaise impression que pouvoient laisser dans l'esprit des peuples les outrages faits à la majesté royale, il se fit couronner de nouveau, avec autant de solennité que si son regne n'eût fait que commencer. Geoffroi archevêque d'Yorck, son frere naturel, avec le comte de Mortain qui régna depuis sous le nom de Jean Sans-terre, étoient les causes principales des troubles qui avoient agité le royaume pendant l'absence du Roi. Tandis que ce prélat s'occupoit de cabales & d'intrigues, il négligeoit avec scandale toutes les fonctions du saint ministère. Il étoit tous les jours à la chasse, il ne tenoit point de synodes, il prodiguoit les excommunications, suivant les fougues de son emportement & les bizarreries de son caprice.

Son Eglise  
donna co  
gues de  
mation j

Person  
prélat à  
mépris d  
Offerr de  
monastere  
son pere,  
Bourguign  
même au  
bonne heu  
solide piéte  
parfaite le  
dre des Ch  
un âge enc  
les exercices  
de fermeté  
quand il est  
modestie. L  
onner prêtre  
manda s'il fo  
res. Il répon  
voit rien en  
avantage. E  
ard, osez-vo  
er. les plus  
ce reproch

Son Eglise s'en plaignit au Pape, qui donna commission au S. Evêque Hugues de Lincolne d'en faire une information juridique.

Personne n'étoit plus propre que ce prélat à réprimer sans ménagement le mépris de la discipline ecclésiastique. Offert dès l'âge de huit ans dans un monastere de chanoines réguliers, par son pere, brave & vertueux chevalier Bourguignon, qui s'y consacra lui-même au Seigneur, il s'étoit établi de bonne heure dans les principes d'une solide piété. Le désir d'une vie plus parfaite le fit passer ensuite dans l'ordre des Chartreux, où il annonça dans un âge encore tendre son attrait pour les exercices du zele, & ce caractère de fermeté qui nous y rend si propres, quand il est joint à la prudence & à la modestie. Le temps étant venu de l'ordonner prêtre, un de ses anciens lui demanda s'il souhaitoit de recevoir les ordres. Il répondit avec simplicité, qu'il n'y avoit rien en cette vie qu'il désirât davantage. Et comment, reprit le vieillard, osez-vous désirer ce qui fait trembler les plus parfaits? Hugues effrayé de ce reproche, se prosterna & de-

Vit. S. Hug.  
ap. Sur. 17.  
apr.

manda pardon avec larmes. Le vieillard reprit avec douceur : Levez-vous, mon fils , & ne vous troublez pas : je vois quel esprit vous anime ; oui , vous allez être prêtre , & vous ferez encore évêque , quand le temps marqué par le Seigneur sera arrivé. Henri II ayant bâti dans le comté de Sommerfet , la Chartreuse d'Onitham , la plus ancienne fondation de cet ordre en Angleterre , les deux premiers prieurs ne purent faire aucun bien parmi les naturels difficiles du pays. Hugues , troisième prieur , ne gagna pas seulement l'affection d'un peuple , intraitable surtout à l'égard des étrangers ; mais , par l'ascendant de son génie & de ses vertus , il s'acquit tant de crédit auprès du Roi , que ce Prince , tout habile qu'il se reconnoissoit , disoit en toute rencontre , qu'il avoit trouvé son maître dans un moine.

Hugues fut tiré malgré lui de sa solitude , pour monter sur le siège de Lincolne , & répondit à toutes les espérances qu'on avoit conçues , tant de la droiture de son ame que de la pénétration rare de son esprit. Il avoit reçu du Ciel un don si particulier pour

discerner  
prétent  
juriscon  
leur or  
fares é  
mais sur  
dence.  
bonnes  
juge , av  
qu'à ces  
circonspe  
ble de se  
respect h  
lesquels i  
affaires le  
glise Ang  
couloit da  
que d'Yor  
de venger  
que lui av  
mœurs rom  
contre lui ,  
vêque en ap  
lui marqua  
obligé de  
cependant y  
tions qu'il  
Enfin l'Arch  
tendu qu'élu

discerner entre le bon droit & une prétention injuste, que les plus habiles juriconsultes le regardoient comme leur oracle dans la décision des affaires épineuses; quoiqu'il n'eût jamais suivi les études de la jurisprudence. Tous ceux qui avoient de bonnes causes le demandoient pour juge, avec d'autant plus de confiance, qu'à ces lumieres il joignoit une égale circonspection, & un courage incapable de se laisser ébranler par aucun respect humain. Aussi les Papes sous lesquels il vécut, lui renvoyerent les affaires les plus importantes de l'Église Anglicane. Le sang royal qui couloit dans les veines de l'Archevêque d'Yorck, n'empêcha point Hugues de venger la discipline, des atteintes que lui avoit portées ce Prélat par ses mœurs routes séculieres. Il procéda contre lui, avec intrépidité. L'Archevêque en appella au S. Siege. Hugues lui marqua le terme auquel il seroit obligé de comparoître à Rome, & cependant y fit parvenir les informations qu'il avoit faites sur les lieux. Enfin l'Archevêque qui n'avoit prétendu qu'é luder par ses tergiversations



& ses délais, n'ayant pas comparu, fut déclaré suspens de l'usage du palium, des fonctions épiscopales, & de toute administration tant spirituelle que temporelle de son Eglise.

Le S. Evêque de Lincolne ne signala pas moins sa fermeté, à l'égard même du Roi Richard, tout absolu qu'il étoit. Il y avoit trop d'antipathie entre ce Prince & Philippe-Auguste, & ces deux Monarques, fiers & valeureux l'un & l'autre, étoient trop voisins, pour demeurer long-temps en paix. Peu après que Richard se fut tiré des prisons d'Allemagne, il voulut se venger de Philippe, qui étoit entré sur ses terres. Ses finances étant épuisées, il fit assembler les prélats, pour en tirer les grandes sommes dont il avoit besoin. L'Evêque de Lincolne ayant examiné la chose avec la justesse d'esprit qui lui étoit propre, trouva qu'on alloit mettre le clergé hors d'état de fournir à la destination des fonds consacrés au soulagement des pauvres & à la majesté du culte divin. Il déploya ses raisons avec éloquence, & ne put cependant ranger à son avis qu'un seul de ses collègues, qui s'en

départit

départit  
Le  
résistan  
là se  
envoya  
pouiller  
fer de s  
chargés  
point la  
que, so  
dité les  
tions di  
tournerer  
Saint cra  
son troupe  
emporté  
péril sur  
l'aller tro  
de la Co  
vinrent à  
rant de n  
de ne pas  
raîne, de  
nouvellem  
lamirés qui  
gleterre, f  
du saint ma  
il ne paroiss  
tures effray  
Tome XI.

départit même peu de temps après.

Le Roi, d'autant plus irrité de cette résistance, qu'un seul évêque osoit pat-  
 là se distinguer de tous les autres, envoya des gens armés pour le dépouiller de tous ses biens, & le chasser de son siege : mais ceux qui étoient chargés de cette commission, n'osèrent point la remplir. Arrivés chez l'Evêque, son air d'assurance & d'intrépidité les étonna ; la crainte des punitions divines les faillit : ils s'en retournerent, sans avoir rien fait. Le Saint craignant toutefois d'attirer sur son troupeau la colere d'un prince aussi emporté que Richard, prit tout le péril sur lui-même, & partit pour aller trouver. Comme il approchoit de la Cour, quelques gens de bien vinrent à sa rencontre, en le conjurant de ne pas se présenter au Roi, de ne pas s'exposer à une mort certaine, de ne pas donner lieu au renouvellement des forfaits & des calamités qui faisoient encore gémir l'Angleterre, si long-temps après la mort du saint martyr de Cantorbéri. Comme il ne paroissoit point ému par ces peintures effrayantes ; pour l'engager plus

efficacement à se retirer, un seigneur vertueux s'offrit pour médiateur. Eh quoi ! lui répondit-il, vous voulez que je me dérobe au péril, pour vous y plonger vous & vos enfans ! Après ce peu de paroles, il avance, & entre au palais.

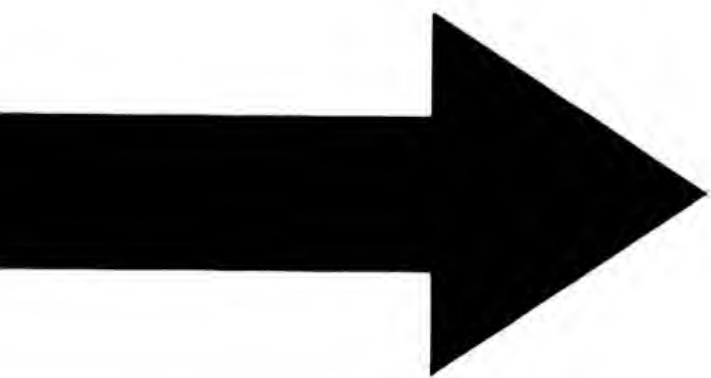
Sachant que le Roi entendoit la messe, il alla droit à la chapelle ; & sans s'être fait annoncer, il l'aborda tout à coup, & lui dit : Donnez-moi le baiser de paix. Vous ne le méritez pas, lui dit le Roi. Je suis venu le chercher d'assez loin, répliqua l'Evêque ; il faut bien que vous me le donniez. Le Roi s'incline en souriant, & lui donne le baiser. Ils entendirent ensemble le reste de la messe ; & quand on vint porter au Monarque le signe de la paix, il le fit présenter en premier lieu au S. Evêque. Les autres prélats & tous les assistans avoient peine à croire ce qu'ils voyoient. Mais ce n'est pas tout, lui dit le Saint quand la messe fut achevée, & il le mena derrière l'autel.

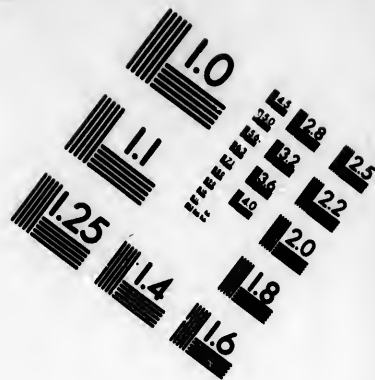
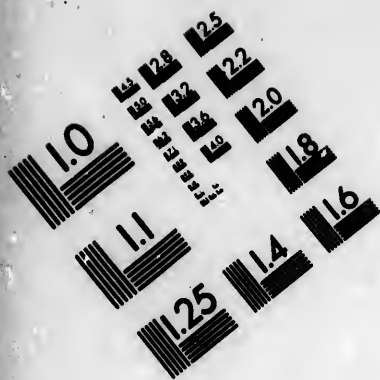
Là s'étant assis auprès de lui ; ha ça, reprit-il, dites-moi comment va votre conscience ; car vous êtes de mon dio-

cese, &  
 au juge  
 fant tou  
 son natu  
 cience e  
 l'animosi  
 ennemis  
 dites-vous  
 vous pas  
 blez-vous  
 plus inno  
 mir toute  
 de vos ce  
 d'ailleurs  
 vous avez  
 Sont-ce là  
 votre conf  
 A ces mo  
 saisissemen  
 bouche ; &  
 réprimande  
 disculpa fu  
 manda hum  
 & promie  
 devant tout  
 bailla toutes  
 ettes de s'opp  
 ne me feron  
 titre de past

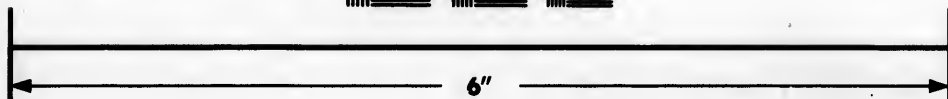
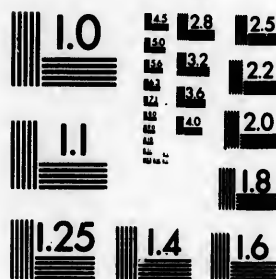
cese, & je rendrai compte de vous au jugement de Dieu. Richard déposant toute la hauteur & la dureté de son naturel, lui répondit : Ma conscience est en assez bon état, si ce n'est l'animosité qui me fait pourchasser les ennemis de mon royaume. Que me dites-vous, reprit Hugues? Ne vexez-vous pas vos propres sujets? n'accablez-vous pas les plus foibles & les plus innocens? ne faites-vous pas gémir toute l'Angleterre sous le poids de vos continuelles exactions? Il est d'ailleurs venu à mes oreilles, que vous avez manqué à la foi conjugale. Sont-ce là des fautes, sur lesquelles votre conscience puisse être tranquille? A ces mots, le Roi éprouva un tel saisissement, qu'il n'osoit ouvrir la bouche; & le S. Pasteur continuant sa réprimande, Richard en bégayant se disculpa sur quelques articles, demanda humblement pardon des autres, & promit de s'en corriger. Ensuite, devant toute l'assemblée, l'Evêque détailla toutes les justes raisons qu'il avoit eues de s'opposer aux desirs du Roi. Et ne me ferois je pas montré indigne du titre de pasteur, ajouta-t il, si je m'é-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503

E 128  
E 132  
E 136  
E 140  
E 144  
E 148

01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09  
10



tois rendu complice de la vexation de mes ouailles ? Le Roi ne demanda point d'autre apologie, & se tint encore heureux que le Saint ne poussât pas plus loin la correction. Quand il fut parti, Richard se tournant vers les seigneurs de sa suite, dit d'une voix encore tremblante ; Si tous les évêques ressembloient à celui-là, les princes & les courtisans n'auroient aucun pouvoir sur eux.

Le S. Prélat, en faisant peu après la visite de son diocèse, trouva dans l'abbaye de Godestave un tombeau superbe, qu'on lui dit être celui de Rosemonde maîtresse de Henri II. C'étoit une prostituée, dit-il ; qu'on la tire de là ; il ne faut pas souffrir que la débauche & l'adultère soient ainsi honorés. Ces ordres furent exécutés sur le champ.

L'Empereur Henri VI, sans avoir la dureté de caractère du Roi Richard, n'usa point de la même modération que ce Prince, dans une rencontre beaucoup moins offensante. En conséquence de l'emportement auquel il s'abandonna, on vit renouveler la scène sanglante à laquelle avoient donné lieu les plaintes

indiscr  
S. Pri  
de Lieg  
il étoit  
retour  
l'Empe  
l'électio  
gerent  
més l'u  
l'autre  
cane  
gâce ; il  
Lorrain  
Rehel  
lettres &  
acquirit  
la splen  
l'égalité  
qui le s  
tout le r  
pas le D  
néanmoins  
Rhetel,  
mais il p  
division,  
lui seul ;  
frere du  
rendu de  
de Liege

indiscretés du Roi Henri II contre le S. Primat d'Angleterre. Raoul évêque de Liege étant mort de poison, comme il étoit près de rentrer chez lui, au retour de la oboisade où il avoit suivi l'Empereur Frédéric; les suffrages pour l'élection de son successeur se partagerent entre deux concurrens, nommés l'un & l'autre Albert, & l'un & l'autre Archidiacres de l'Eglise vacante. Tous deux aussi étoient de race illustre; l'un frère du duc de Lorraine; & l'autre du comte de Rethel: mais celui-ci, homme sans lettres & sans dispositions pour en acquérir, n'avoit pour tout mérite que la splendeur de sa naissance, en quoi l'égaloit au moins Albert de Lorraine, qui le surpassoit incontestablement en tout le reste. L'Empereur qui n'aimoit pas le Duc de Lorraine, n'osa pas néanmoins se déclarer pour Albert de Rethel, trop notoirement incapable: mais il prétendit que dans ces cas de division, l'élection n'appartenoit qu'à lui seul; & il donna l'investiture au frère du comte d'Horstad qui lui avoit rendu de grands services. Le clergé de Liege en appella au Pape, & fit

Agid. de  
episc. Leod.  
c. 56 & seq.

voir que l'élection d'Albert de Lorraine étoit canonique. Celui-ci se transporta lui-même à Rome, malgré tous les pièges que l'Empereur lui avoit dressés sur la route. Pour les éviter, il fut obligé de se déguiser en valet. Il fut présenté en cet équipage au Pape Célestin, qui, touché jusqu'aux larmes, le consola paternellement, & le combla de tous les honneurs dus à la réputation qui l'avoit devancé en Italie. Il rejeta même avec magnanimité le conseil de quelques cardinaux qui craignoient la haine emportée des Allemands, & il confirma publiquement l'élection d'Albert de Lorraine.

Cependant le protégé l'Empereur avoit été mis en possession de l'évêché, & des forteresses qui en dépendoient. Albert étant revenu de Rome, le duc d'Ardenne son oncle lui fit offre de ses forces & de celles de ses amis, pour appuyer les droits dont le S. Siège avoit reconnu la solidité : mais ce prélat vertueux protesta qu'il aimeroit mieux y renoncer, que de les faire valoir par des moyens si peu ecclésiastiques. Comme il étoit à Reims où il se croyoit en sûreté

contre  
arrive  
& qu  
gracié  
qualité  
vel év  
si bien  
força  
suspect  
sa tab  
ment  
Un jour  
promer  
ville, f  
& d'un  
un dem  
de ces h  
à ses c  
coup le  
puis tou  
coups d  
lui faire  
l'instant  
& firen  
quoiqu'i  
proche  
à neuf  
de Verd  
reçus de

contre le ressentiment de l'Empereur, arriverent trois chevaliers Allemands & quatre écuyers qui se disoient disgraciés de ce Prince. Ils vinrent, en qualité de compatriotes, saluer le nouvel évêque de Liege, & s'insinuerent si bien dans son amitié, qu'on s'efforça inutilement de les lui rendre suspects. Il les fit souvent manger à sa table, & ils devinrent insensiblement sa compagnie la plus ordinaire. Un jour enfin, sous prétexte d'une promenade, ils le tirèrent hors de la ville, suivi seulement d'un chanoine & d'un chevalier. Quand ils furent à un demi-quart de lieue des murs, deux de ces habiles assassins qui marchaient à ses côtés, lui enfoncerent tout à coup leurs poignards dans les temples; puis tous ensemble le chargerent de coups d'épée & de couteau, jusqu'à lui faire treize plaies profondes. A l'instant, ils piquerent leurs chevaux, & firent tant de diligence, que, quoiqu'ils eussent fait leur coup à l'approche de la nuit, ils se trouverent à neuf heures du matin dans la ville de Verdun, où ils furent très-bien reçus de l'Empereur. Le mort fut d'a-

bord enterré dans la cathédrale de Reims, & honoré comme martyr de la liberté ecclésiastique. L'an 1612, du consentement de l'Archevêque de Reims, & par la piété d'Albert archiduc d'Autriche, il fut transféré solennellement dans l'église des Carmélites, que ce Prince venoit de fonder à Bruxelles. On rapporte quelques miracles faits à son tombeau, & son nom est marqué dans le martyrologe Romain, au vingt-unième de novembre.

L'an 1193, il arriva dans le gouvernement de l'Égypte & de la Syrie, un changement qui releva les espérances des Chrétiens de Palestine, & ranima le zèle par-tout l'Occident. Saladin mourut le treizième de mars de cette année, au milieu de ses triomphes, après avoir partagé ses vastes États entre douze enfans qu'il laissoit, sans y donner aucune part à son frere Saphadin, qui avoit si vaillamment contribué à les conquérir. Cette puissance dès-lors cessoit d'être redoutable, non pas seulement par ce partage, mais beaucoup plus encore par les divisions intestines qui en étoient les suites. Les soldats qui connoissoient la valeur &

l'hab  
coup  
sans  
à fai  
ce qu  
prêch  
voya  
France  
missio  
vraiser  
aux p  
Le  
de po  
protest  
conclu  
en Ori  
lente l  
veaux  
le Roi  
une aff  
tres'foi  
sortir d  
Isabelle  
qu'iten  
nom de  
marier.  
cette Is  
de Dar  
vantoit

l'habileté de Saphadin, aimant beaucoup mieux lui obéir qu'à des enfans sans expérience; il ne tarda point à faire la guerre à ses neveux. C'est ce qui engagea le Pape Célestin à faire prêcher la quatrième croisade. Il envoya pour ce sujet trois cardinaux en France, chargea de la même commission les évêques d'Angleterre, & vraisemblablement il écrivit de même aux prélats des autres nations.

Le Roi Richard n'avoit pas cessé de porter la croix, & ne cessoit de protester, qu'à l'expiration de la trêve conclue avec Saladin, il retourneroit en Orient: mais son humeur turbulente lui attiroit tous les jours de nouveaux embarras. Quant à la France, le Roi Philippe s'étoit engagé dans une affaire qui absorboit tous ses autres soins, & qui lui ôtoit la liberté de sortir du royaume. Sa première femme, Isabelle de Hainaut, étant morte; quoiqu'il en eût un fils qui lui succéda sous le nom de Louis VIII, il voulut se remarier. Il demanda & obtint la Princesse Isemburge, fille de Canut III roi de Danemarck, dont tout le monde vantoit la beauté, & plus encore les

vertus. Il alla au devant d'elle à Amiens, & fut si content de voir par lui-même tout ce que la renommée en publioit, qu'il l'épousa le jour même de son arrivée. Mais dès le lendemain, il en conçut un dégoût si extraordinaire, qu'on n'en put imaginer de cause plus plausible que le sortilege. Moins de trois mois après ce mariage, le Roi tint à Compiègne, avec les évêques & les seigneurs, un parlement où présida son oncle Guillaume, archevêque de Reims & légat du S. Siege. Il se trouva des témoins qui assurèrent avec serment, qu'il y avoit parenté entre Issemburge & la feue Reine Isabelle, du chef de Charle le Bon, comte de Flandres, de la maison de Danemarck. Le Roi, de son côté, soutint qu'il n'avoit pas consommé son second mariage; quoiqu'Issemburge prétendit le contraire: les prélats ayant donc jugé qu'il y avoit nullité, l'Archevêque-Légat la prononça par sentence.

Le Roi quitta aussi-tôt la Princesse, & la voulut renvoyer libre en Danemarck: mais elle demanda de s'enfermer dans un monastere; aimant mieux passer le reste de sa vie en con-

tinence  
maria  
crime  
une c  
indige  
coulet  
du M  
de l'a  
Paris  
trouvo  
ché d  
la plu  
ché de  
chargé  
tion p  
lippe  
à la f  
un des  
ritier  
cune  
ta. Il s  
Prince  
noncé  
ces ter  
En l  
affaire  
cher d  
à dem  
vendu

tinance, que de contracter un nouveau mariage qu'elle regardoit comme un crime. Le Roi la mit en Flandres dans une communauté, & l'y laissa dans une indigence qui ne dut pas donner une couleur fort avantageuse à la cause du Monarque. Etienne qui avoit passé de l'abbaye de Sainte Genevieve de Paris à l'évêché de Tournai où se trouvoit cette Princesse, en fut touché de la compassion la plus vive & la plus généreuse. Il tenoit son évêché de Guillaume archevêque de Reims, chargé de cette partie de l'administration pendant le voyage du Roi Philippe en Orient. Il avoit tant de part à la faveur du Roi même, qu'il fut un des parrains du Prince Louis héritier présomptif de la couronne : aucune de ces considérations ne l'arrêta. Il s'efforça d'attendrir sur le sort de la Princesse, le prélat même qui avoit prononcé contre elle, & lui écrivit en ces termes :

En laissant à Dieu le jugement d'une affaire si délicate, je ne puis m'empêcher de plaindre une princesse réduite à demander la nourriture, après avoir vendu, pour subsister, sa vaisselle & la

Ep. 261.



meilleure partie de ses vêtemens. Et qui ne seroit touché sur-tout, de voir tant de misere avec tant de vertu? qui peut être spectateur indifférent de l'étrange adversité d'une jeune personne de sang royal, beaucoup plus recommandable par sa vertu que par sa naissance? Elle passe les journées entières à prier, à lire, à travailler. Les exercices sérieux & pénibles remplissent tous ses momens. Les ris & les jeux sont la seule chose pour laquelle il ne lui reste point de loisir. Ils lui sont absolument inconnus. Elle prie chaque jour, sans interruption & avec effusion de larmes, depuis le matin jusqu'au milieu du jour; & ce qu'on ne croiroit pas d'une vertu moindre que la sienne, ses vœux les plus ardens ont pour objet, non pas sa propre satisfaction, mais le bonheur parfait & le salut du Roi.

Les qualités supérieures de l'Evêque de Tournai étoient bien capables de donner du poids à sa recommandation. Ce n'étoit pas seulement un des plus savans hommes & des plus polis écrivains de son temps, mais un des prélats les plus prudens, & les plus in-

tellige  
cents  
siégeant  
de Sa  
encore  
tous le  
glise te  
en un m  
me un  
Les g  
sur la R  
du Roi  
vinrent a  
tise. Il  
assez viv  
sieme de  
divorce  
contraire  
rapport a  
dant, qu  
même an  
Agnès de  
pas qu'il  
le Pape C  
ment vie  
son jugem  
& l'activi  
faire. D'ai  
Quelque

telligens dans les affaires. Depuis trois cents ans que les Normands, en assiégeant Paris, avoient ruiné l'abbaye de Sainte Genevieve, elle n'étoit pas encore bien rétablie : Etienne releva tous les lieux réguliers, rebâtit l'église telle que nous la voyons encore, en un mot, mérita d'être regardé comme un second fondateur.

Les gémissemens des gens de bien sur la Reine malheureuse, & les plaintes du Roi de Danemarck son frere parvinrent aux oreilles du Souverain Pontife. Il fit d'abord quelques poursuites assez vives, & cassa même, le troisieme de mars 1196, la sentence de divorce rendue en France, comme contraire aux droits du S. Siege par rapport aux causes majeures. Cependant, quoiqu'au mois de juin de la même année le Roi Philippe ait épousé Agnès de Méranie, nous ne voyons pas qu'il ait été inquiété davantage par le Pape Célestin. Ce Pontife extrêmement vieux, sans avoir rien perdu de son jugement, n'avoit plus la vigueur & l'activité que demandoit certe affaire. D'ailleurs il vécut peu depuis.

Quelque temps après néanmoins,

Ap. Rad. de  
dic. p. 681.

il fut prié de s'intéresser pour l'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, petit-fils du Roi Louis le Gros. Ce prélat, de mœurs bien plus convenables à un prince du siècle qu'à un prince de l'Eglise, & plus occupé du métier de la guerre que du ministère pacifique des autels, avoit été pris les armes à la main par les Anglois, qui le tinrent long-temps dans une dure prison. Après avoir écrit plusieurs fois sans succès au Pape Célestin, il chargea l'évêque d'Orléans qui alloit à Rome, d'une lettre plus forte que toutes les précédentes. Entr'autres choses, il osoit dire au Souverain Pontife, qu'il se rendroit complice de la violence Britannique, s'il n'en faisoit justice. Le Pape lui répondit qu'il se plaignoit à tort, & qu'il ne souffroit que ce qu'il avoit mérité, en oubliant les bienséances de sa profession. Cependant il écrivit au Roi d'Angleterre, en faveur de l'évêque prisonnier, mais d'un ton suppliant, & en s'abstenant de toute expression qui ressentit l'autorité. Il prioit d'un style paternel, qu'on délivrât son cher fils l'évêque de Beauvais. Pour réponse, Richard lui en-

Ep. 15.

voya  
avoit é  
Pape  
de voir  
en liber  
née de  
puis la  
riva le  
Ce Po  
sible, po  
dinal Jea  
de se d  
quoique  
tificat, pa  
gide équi  
grandes v  
posés à s'e  
cut d'eux  
rent tous  
exemple q  
dans tous  
cesseur dev  
Ce fut vra  
quence de  
uites qu'on  
e jour mém  
contre la cou  
n se pressa  
naire, de

voya la cotte de mailles avec laquelle  
avoit été pris le prélat, & fit dire au  
Pape : Voyez si c'est-là le vêtement  
de votre fils. Cet évêque ne fut mis  
en liberté qu'en 1202, la sixieme an-  
née de sa prison, & la quatrieme de-  
puis la mort de Célestin III, qui ar-  
riva le 8 janvier 1198.

Ce Pontife avoit fait tout son pos-  
sible, pour élever à sa place le Car-  
dinal Jean de S. Paul, jusqu'à offrir  
de se démettre en sa faveur. Mais  
quoique ce cardinal fût digne du pon-  
tificat, par sa haute sagesse, par sa ri-  
gide équité, & par beaucoup d'autres  
grandes vertus, ses collegues peu dis-  
posés à s'exclure d'une dignité où cha-  
cun d'eux pouvoit prétendre, répondi-  
rent tous d'une voix, qu'il étoit sans  
exemple qu'un Pape se démit, & que  
dans tous les cas l'élection de son suc-  
cesseur devoit être parfaitement libre.  
Ce fut vraisemblablement en consé-  
quence de cette proposition, & des  
raisons qu'on en craignoit encore, que  
le jour même de la mort de Célestin,  
contre la coutume réduite en maxime,  
on se pressa d'élire le Cardinal Lo-  
thaire, de la maison des comtes de

Segni, qui fut nommé Innocent, III. Il n'étoit âgé que de trente-sept ans, & n'en méritoit pas moins les premiers honneurs de la hiérarchie, tant par ses bonnes mœurs, que par sa doctrine. La résistance sincère qu'il fit à son élection, & qui alla jusqu'aux larmes & aux plaintes les moins équivoques, justifia une précipitation peu conforme à la marche accoutumée.

Les espérances qu'on avoit conçues de l'élection d'Innocent, il les remplit & les surpassa même, par la grandeur de ses vues & de ses travaux, par une vigueur & une fermeté qui malheureusement ne se contiut pas toujours dans les justes bornes. Si son pontificat fut redevable d'une partie de sa splendeur à ce concours d'événemens extraordinaires, qui sert à développer toute l'énergie des grandes ames, on peut dire aussi qu'il trouva toujours en lui-même des ressources proportionnées aux besoins des circonstances où il eut à vivre. Dans les révolutions de l'Allemagne & des contrées méridionales de l'Italie, dans la France agitée par le mariage illégitime de Philippe-Auguste, dans toute l'é-

tendue  
des cro  
tation t  
ample m  
talens ;  
rurent i  
Un p  
son élév  
reur Her  
le 28 sep  
ciliens se  
cruautés  
Il n'y eut  
tance, in  
Sicile, q  
de ses m  
bruit cour  
sonner. E  
Frédéric,  
ans, & c  
roi des R  
pere. Aussi  
couronna  
mars de l'  
oncle de c  
lui-même,  
partie des  
par ceux d  
déclarant ne

tendue du Monde Chrétien où le zèle des croisades reproduisit une fermentation toute nouvelle, il trouva une ample matière à l'exercice de tous ses talens ; & dans aucun genre, ils ne parurent inférieurs à leur destination.

Un peu plus de trois mois avant son élévation au pontificat, l'Empereur Henri VI étoit mort à Messine, le 28 septembre 1197, détesté des Siciliens ses nouveaux sujets, pour les cruautés qu'il avoit exercées contre eux. Il n'y eut pas jusqu'à sa femme Constance, issue de la maison royale de Sicile, qui n'entrât dans les sentimens de ses malheureux compatriotes ; & le bruit courut qu'elle l'avoit fait empoisonner. Elle en avoit un fils, nommé Frédéric, qui n'étoit âgé que de trois ans, & qui avoit déjà été couronné roi des Romains, du vivant de son pere. Aussi-tôt après sa mort, on le couronna roi de Sicile. Dès le 8 de mars de l'année suivante, Philippe, oncle de ce jeune Prince, se fit élire lui-même, d'abord par la plus grande partie des seigneurs d'Allemagne, puis par ceux de Pouille & de Sicile ; en déclarant néanmoins, pour couvrir son

ambition, qu'il ne vouloit que soutenir la tutelle & les droits de son neveu. Mais cette élection fut déclarée nulle par le reste des seigneurs Allemands, qui élurent à leur tour, & couronnèrent à Aix-la-Chapelle Otton duc de Saxe.

Innocent III, comme on pouvoit bien s'y attendre, ne demeura pas spectateur oisif de ces grands mouvemens. Pour le prévenir en sa faveur, l'Impératrice Constance envoya vers lui des ministres affidés, qui, après une longue & pénible négociation, obtinrent enfin l'investiture du royaume de Sicile pour elle & pour son fils. Mais pour cela, il lui fallut renoncer aux privilèges extorqués autrefois d'Adrien IV par les Siciliens, spécialement au sujet des appellations de Sicile à Rome & des légations de Rome en Sicile. Peu après la conclusion de ce traité, Constance fut attaquée de la maladie dont elle mourut. Quand elle se vit à l'extrémité, elle forma au jeune Roi son fils, un conseil composé de l'évêque de Troies chancelier de Sicile, & de trois archevêques de Palerme, de Montéreal & de Capoue. Et ce qu'on étoit

bien  
Pape r  
tribuan  
annuel  
d'or qu  
Tout  
rangeme  
temps  
dans la  
se décla  
de Saxe  
l'on com  
décida,  
glise, q  
Ce seron  
des arme  
prendre u  
reurs dan  
moire; d  
réditaire  
Henri V  
Pascal, &  
soit de Fr  
Pape Alex  
minable se  
d'autres, f  
excommuni  
git, qui  
glise Rom

bien loin d'imaginer, elle fit le Pape régent du royaume, en lui attribuant durant la régence un revenu annuel de trente mille de ces piéces d'or qu'on appelloit Tarins.

Toutes ces négociations & ces arrangements empêcherent assez longtemps Innocent III de prendre parti dans la querelle de l'Empire, & de se déclarer en faveur de la maison de Saxe contre celle de Suabe; où l'on compte, dit-il quand enfin il se décida, autant de persécuteurs de l'Église, qu'on en a tiré d'Empereurs. Ce seroit fournir contre le S. Siege des armes trop dangereuses, que de prendre une plus longue suite d'empereurs dans cette famille d'odieuse mémoire; de rendre l'Empire comme héréditaire parmi les descendans, soit de Henri V qui arrêta par trahison le Pape Pascal, & en extorqua les investitures, soit de Frédéric I qui excita contre le Pape Alexandre cet horrible & interminable schisme qui en comprit tant d'autres, soit de ses fils Henri VI mort excommunié, & Philippe dont il s'agit, qui fait encore la guerre à l'Église Romaine. A l'égard d'Otton de

Imoc. III.

P. 26.



Saxe au contraire, Innocent releva beaucoup l'attachement de ce Prince & de ses ancêtres pour le S. Siege, & tout particulièrement de l'Empereur Lothaire III: d'où il conclut qu'il falloit reconnoître Otton pour roi des Romains, & l'appeller à la couronne impériale.

Comme il ne pouvoit se dissimuler que Philippe de Suabe avoit été choisi par le plus grand nombre des princes de l'Empire; il prétendit que son election étoit nulle, parce qu'il avoit été excommunié par le Pape Célestin, pour avoir envahi à main armée le Patrimoine de S. Pierre. Quant au jeune Frédéric son neveu, comme il est déjà roi de Sicile, dit le Pontife, il seroit à craindre, qu'en réunissant l'Empire dans sa personne avec ce royaume, il ne refusât un jour d'en faire hommage à l'Eglise Romaine. De plus, un enfant de deux ans, qui n'est pas même encore baptisé, se trouve dans une incapacité manifeste de régir l'Empire Chrétien; l'Eglise a besoin d'un empereur qui la protege; & la majesté de l'Empire ne souffre pas qu'on l'administre par pro-

cureur.  
se don  
prême  
de prem  
dit-il,  
S. Sieg  
lui appa  
lement  
a trans  
cident;  
la cour  
cette pré  
néral; c  
royaume  
prémine  
vicair de  
ses habit  
ici, dans  
séquences  
Grégoire  
les troub  
renouvelle  
que dans l  
Le scz  
la condui  
gard d'Is  
n'attira pa  
Innocent,  
gne. Bien

cureur. Du reste, le Pape Innocent se donne pour juge compétent & suprême dans ces questions politiques de premier ordre, Il y a long-temps, dit-il, qu'on auroit dû recourir au S. Siege dans l'affaire présente, qui lui appartient principalement & finalement : principalement parce qu'il a transféré l'Empire d'Orient en Occident ; & finalement, puisqu'il donne la couronne impériale. Etendant même cette prétention à tous les Etats en général ; chaque roi, poursuit-il, a son royaume particulier ; mais Pierre a la prééminence sur tous les Etats, comme vicaire de celui à qui le monde & tous ses habitans appartiennent. On voit ici, dans toute leur étendue, les conséquences des maximes introduites par Grégoire VII : on verra dans la suite les troubles & les désordres qu'elles renouvellerent dans l'Eglise, aussi bien que dans l'Empire.

Le scandale que donnoit en France la conduite de Philippe Auguste à l'égard d'Isenburge son épouse légitime, n'attira pas moins l'attention du Pape Innocent, que les troubles de l'Allemagne. Bien différent du Pape Célestin

qui s'étoit si étonnamment relâché de la première vigueur avec laquelle il avoit d'abord pressé ce Prince, Innocent entreprit la même affaire, & la suivit avec chaleur jusqu'à la consommation. Si-tôt qu'il fut placé sur la chaire de S. Pierre, il écrivit pour ce sujet à Eudes évêque de Paris, qui portoit, comme son prédécesseur Maurice, le surnom de Sulli, mais à un titre bien différent. Eudes étoit fils d'Archambaud seigneur de Sulli, & joignoit à la noblesse de cette extraction une pureté de mœurs qui avoit éclaté dès sa première jeunesse, une charité généreuse qui de tous les biens faisoit ceux des pauvres, & cet esprit de zèle qui dans un évêque ne manque jamais d'accompagner la piété. Peu content de mettre en action ce vertueux prélat, le Pape écrivit lui-même au Roi Philippe, pour l'exhorter à mettre sa conscience en sûreté.

Il lui en écrivit encore quelque temps après, quand il lui envoya le Légat Pierre de Capoue, tant pour cette affaire, que pour ménager la paix entre l'Angleterre & la France, & afin de susciter une nouvelle croisade. A son

arrivée d  
 gat appri  
 jour de ja  
 circoncisi  
 drale un  
 mée là f  
 toit mille  
 toute esp  
 tement au  
 de Capou  
 il étoit d  
 abus. L'E  
 aussi son  
 régla dans  
 nial de ce  
 à rester me  
 & assigna d  
 cesser, si les  
 On présum  
 mais ils n  
 tour; puis  
 fête des Fe  
 ans après.  
 Cependan  
 moyens de  
 & ménagea  
 fins des de  
 deli & Ver  
 breuse, &

arrivée dans la capitale de France, ce légat apprit que tous les ans, le premier jour de janvier nonobstant la fête de la circoncision, on faisoit dans la cathédrale une réjouissance profane, nommée la fête des Foux. Il s'y commettoit mille indécences, & des excès de toute espece, qui répondoient parfaitement au nom qu'elle portoit. Pierre de Capoue usa de toute l'autorité dont il étoit dépositaire, pour corriger ces abus. L'Evêque Eudes de Sulli rendit aussi son ordonnance, par laquelle il régla dans un grand détail le cérémonial de ce jour, obligea les chanoines à rester modestement dans leurs stales, & assigna des rétributions, qui devoient cesser, si les désordres recommençoient. On présume qu'ils furent suspendus; mais ils ne furent pas abolis sans retour; puisqu'on retrouve encore la fête des Foux, deux cent quarante ans après.

Cependant le Légat chercha les moyens de réconcilier les deux rois, & ménagea une conférence aux confins des deux royaumes, entre Andeli & Vernon. L'assemblée fut nombreuse, & les exhortations fort tou-

chantes, sans qu'on pût en venir à la paix. On fit néanmoins une treve qui devoit durer cinq ans, mais qui fut à peine observée pendant les trois mois employés à la faire confirmer par le Pape.

La moindre occasion suffisoit au Roi Richard, pour brouiller & s'engager dans les démarches les plus hasardeuses. Le vicomte de Limoges, son vassal, ayant trouvé un trésor, lui en envoya la partie qu'il lui croyoit due en qualité de son suzerain. Richard prétendit que le trésor lui appartenoit tout entier, & alla aussi-tôt assiéger le Vicomte, dans son château de Châtelus. Ce fut-là le terme des inquiétudes & de la vie de ce Prince, grand homme de guerre, génie supérieur, maître impérieux, intraitable voisin, allié presque insociable. En reconnoissant la place, il reçut un coup d'arbalète, dont il mourut le 6 de janvier 1199, en donnant des témoignages très-inattendus de pénitence. La place avoit été emportée d'assaut, & celui qui l'avoit blessé demouroit à sa discrétion. Comme il l'eut fait venir auprès de son lit; cet homme qui croyoit

Roger. an.  
1199. p. 790.

marcher

marc  
honneur  
plus  
la br  
avec  
pirant  
ami, v  
je vou  
Notre-  
bourre  
Fontev  
comme  
la guer  
d'une r  
Le F  
reproch  
de foibl  
plusieurs  
qu'ils n  
en Fran  
de Neui  
qui de  
monde  
dications  
toliques  
& lui dit  
étoit fam  
tout-puiss  
rier au  
Tome

marcher à la mort , voulut se faire honneur auparavant par le mépris des plus affreux supplices , prit le ton de la bravade , & parla au Roi même avec insolence. Richard presque expirant lui dit avec douceur : Mon ami , vous me donnez la mort , & moi je vous donne la vie , pour obéir à Notre-Seigneur qui a pardonné à ses bourreaux. Il voulut être enterré à Fontevraud, aux pieds du Roi son pere, comme pour lui faire satisfaction de la guerre par laquelle il l'avoit offensé d'une maniere si sensible.

Le Roi Richard avoit encore à se reprocher , non seulement beaucoup de foiblesses & de fautes secretes , mais plusieurs vices capitaux & si notoires, qu'ils n'eurent pas moins de célébrité en France qu'en Angleterre. Foulques de Neuilli , cet homme extraordinaire qui de son temps entraîna tout le monde par la véhémence de ses prédications & de ses avertissemens apostoliques , s'adressa un jour à ce Prince , & lui dit dans le style figuré qui lui étoit familier : De la part de Dieu tout-puissant , je vous ordonne de marier au plutôt trois méchantes filles

que vous avez. Hypocrite , répondit brusquement Richard , tu as menti ; je n'ai point de filles. Vous en avez trois , répliqua Foulques , & dont il faut vous séparer , de peur qu'il ne vous arrive pis : c'est la superbe , l'avarice & l'impudicité. Eh bien , dit le Roi en faisant un ris malin du côté de ses barons , je donne ma superbe aux Templiers , mon avarice aux moines de Cîteaux , & mon impudicité aux prélats de Cour. Richard , malgré tous ces vices , avoit eu le bonheur de conserver sa foi , qui se ranima aux approches de la mort , & fit bien espérer de son salut. Les foiblesses & les égaremens de ces temps de simplicité n'entraînoient point après eux , comme dans un siècle qui se croit bien plus de philosophie & de raison , l'attachement immuable au crime & le désespoir de l'apostasie.

Foulques de Neuilli , ainsi appelé du village de ce nom , situé sur la Marne entre Paris & Lagni , & dont il étoit curé , avoit été chargé de prêcher la croisade , d'abord par le Légat Pierre de Capoue , & depuis par le Pape Innocent , sur la haute réputation

tion  
jusqu  
gnés.  
cation  
dans u  
suite t  
roisse  
dit son  
exhorta  
des che  
guerre  
daleux ,  
de mau  
habitoie  
sinage. C  
peu letter  
deux ans  
Pour a  
senoit la  
d'aller à  
semaine,  
loit dans d  
heureux d  
frappans  
ximes de  
suite , &  
qu'il prêc  
Pierre le  
renommés

tion que ce bon prêtre avoit acquise jusque dans les régions les plus éloignées. L'ignorance & la mauvaise éducation l'avoient d'abord fait donner dans une vie dissolue. Dieu l'ayant ensuite touché, il remit aussi-tôt sa paroisse sur le meilleur pied, puis étendit son zèle de proche en proche, exhortant tout le monde au mépris des choses terrestres, & faisant une guerre irréconciliable aux pécheurs scandaleux, particulièrement aux femmes de mauvaise vie, & aux usuriers qui habitoient en grand nombre son voisinage. Comme il étoit fort simple & peu lettré, il n'excita guere pendant deux ans que les risées & le mépris. Pour acquérir la science dont il sentoit la nécessité, il prit la méthode d'aller à Paris, dans le cours de la semaine, écouter les docteurs. Il recueilloit dans des tablettes les passages les plus heureux de l'Écriture, quelques traits frappans des SS. Peres, quelques maximes de morale : il les méditoit ensuite, & en formoit les instructions qu'il prêchoit le dimanche suivant. Pierre le Chantre, l'un des docteurs renommés de son temps, & dont il



prenoit souvent les leçons, fut touché de sa ferveur, & s'intéressa vivement au succès de ses travaux. Un jour il le fit prêcher à Paris, dans l'église de S. Séverin, & il assista au sermon avec un grand nombre de ses disciples. Dieu donna tant d'efficace aux paroles du pieux orateur, que son maître & les autres assistans s'écrierent transportés d'admiration, que c'étoit l'Esprit Saint qui parloit par la bouche de Foulques. Depuis ce moment, tous les docteurs & les étudiants accouroient en foule à ses sermons; & le concours du peuple devint si grand, que les églises ne les pouvoient plus contenir.

Comme il prêchoit dans la place de Champeaux, c'est-à-dire aux Halles, devant une multitude innombrable du clergé & du peuple; il parla des fins dernières avec tant de force, que plusieurs touchés de componction se prosternerent devant lui, nu-pieds & en chemise, faisant une confession publique de leurs péchés, lui présentant des verges & des courroies, & s'abandonnant à sa discrétion. Foulques rendant grâces à Dieu, les embrassoit en versant des larmes, les affermis-

soit.  
donn  
bles.  
restit  
restoi  
poient  
une h  
fondat  
afin de  
Il s'  
écoliers  
tour av  
ce qu'il  
& en fa  
discours  
qu'étoier  
simplicit  
ton de ra  
lui de la  
sainte or  
plis, ils a  
amas de  
arbitraire  
gories fe  
ou'on tro  
& sans rai  
de ce tem  
d'Etienne

soit dans leurs bonnes résolutions, & donnoit à chacun les avis convenables. Il y eut beaucoup d'usuriers qui restituèrent. Les femmes publiques dérestoient leurs infamies, & se coupoient les cheveux pour se dévouer à une humble pénitence. Il procura la fondation de l'abbaye de S. Antoine, afin de leur assurer une retraite.

Il s'acquit tant d'autorité, que les écoliers & les docteurs vinrent à leur tour avec des tablettes, pour recueillir ce qu'ils pourroient de ses sermons, & en faire usage dans leurs propres discours. Et dans le fond, tout simples qu'étoient ceux de Foulques; par leur simplicité même & leur clarté, par le ton de raison qu'il savoit allier avec celui de la piété, indépendamment de la sainte onction dont ils étoient remplis, ils avoient plus d'attraits que ces amas de divisions & de subdivisions arbitraires, de lieux communs, d'allégories forcées, d'allusions puériles, qu'on trouve, presque sans mouvement & sans raisonnement, dans les sermons de ce temps-là, sans en excepter ceux d'Etienne de Tournai & de Pierre

Ott. à s.  
Blaf. c. 47.

de Blois. Aussi Foulques exhortoit-il les docteurs à s'abstenir des vaines subtilités, & des questions superflues, à rechercher dans leurs instructions la précision, l'utilité, & à y mêler ces agrémens judicieux qui les font goûter sans les affoiblir. Il y eut beaucoup de savans, qui se firent gloire de devenir ses disciples & les compagnons de ses courses apostoliques; entr'autres, Pierre le Chantre, l'abbé de Perseigne ordre de Cîteaux, & Albéric archidiacre de Paris, qui fut par la suite archevêque de Reims.

Foulques apostolisa ainsi par toute la France, la Flandre, la Bourgogne, & dans une grande partie de l'Allemagne. Les évêques l'attiroient à l'envi dans leurs diocèses; & par-tout il étoit reçu, comme un ange descendu du Ciel. Il n'avoit rien de singulier dans son extérieur, ni dans sa maniere de vivre. Il voyageoit à cheval, & mangeoit sans façon ce qu'on lui présentoit. Dieu ne laissa point de lui communiquer le don des miracles, à un point très-éclatant. Par la seule imposition des mains, ou par le signe de la croix, il guérissoit toutes sortes de ma-

Otto ibid.

ladies  
remm  
les ma  
en avo  
trepren  
disoit-  
lut. Il  
pas fai  
person  
un jou  
leur fa  
memb  
une for  
leurs pa  
il le gu  
ment.

Ayan  
ployer à  
jugeroit  
moines  
blancs ou  
réguliers  
lui-même  
multitud  
toute con  
cevoir la  
pouvoir  
se tenoie  
treprise,

ladies : mais il ne faisoit pas indifféremment usage de ce pouvoir , sur tous les malades qui le réclamoient. Il y en avoit qu'il refusoit absolument d'entreprendre ; parce que leur guérison , disoit-il , n'étoit pas utile à leur salut. Il disoit à d'autres , qu'ils n'avoient pas fait encore assez de pénitence. Des personnes de condition noble lui ayant un jour présenté un jeune homme de leur famille , impotent de tous ses membres , il commença par leur faire une forte réprimande sur la vanité de leurs parures ; après quoi néanmoins , il le guérit inopinément & parfaitement.

Ayant reçu pouvoir du S. Siege d'employer à prêcher la croisade ceux qu'il jugeroit à propos de choisir entre les moines noirs ou Clunistes , les moines blancs ou Bernardins , & les chanoines réguliers , il commença par se croiser lui-même. Il fut aussi-tôt suivi d'une multitude si nombreuse de gens de toute condition , qui tous vouloient recevoir la croix de sa main , qu'il ne pouvoit suffire à la leur donner. Ils se tenoient assurés du succès d'une entreprise , à laquelle ils favoient qu'il

les devoit conduire. Les dons de toute espece qu'on remit entre ses mains pour fournir aux frais de l'expédition, monterent à des sommes prodigieuses : mais quel que fût son détachement des choses périssables, sa réputation & son autorité en déchurent considérablement : tant il y a d'inconvéniens, pour les ecclésiastiques même les plus saints, à s'immiscer dans ce genre d'administration. Les principaux seigneurs à qui ces prédications firent prendre la croix, furent Thibaut V comte de Champagne, Louis comte de Blois, l'un & l'autre cousins-germains du Roi de France & neveux du Roi d'Angleterre, Simon de Montfort si fameux depuis par ses victoires sur les Albigeois, Geoffroi de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne & auteur de l'histoire de cette croisade, les seigneurs de Montmirail, de Montmorenci, de Laval & de Dampierre.

Le zele de la guerre sainte n'empêcha point le Légat Pierre de Capoue de pousser vivement l'affaire de Philippe-Auguste & d'Issemburge. Après de longues & inutiles tentatives pour engager le Roi à reprendre son épouse

légitim  
néral  
à tou  
peine  
quelqu  
Pape,  
se con  
si géné  
Philipp  
Louis t  
fut réd  
non &  
d'Angl  
Dans l  
ressenti  
violem  
plusieur  
nit leur  
posséda  
saisit le  
touché  
des cri  
entama  
le Souv  
avoir m  
légat. I  
comme  
regarda

légitime, Pierre jeta un interdit général sur le royaume, avec ordre à tous les prélats de l'observer sous peine de suspension. Les évêques, après quelques remontrances qu'ils firent au Pape, & qui ne furent point écoutées, se conformerent si ponctuellement & si généralement à ses intentions, que Philippe, ayant résolu le mariage de Louis son fils avec Blanche de Castille, fut réduit à le faire célébrer entre Vernon & Andeli, sur les terres du Roi d'Angleterre, oncle de cette Princesse. Dans les premiers transports de son ressentiment, le Roi Philippe s'emporta violemment contre le clergé, chassa plusieurs évêques de leurs sièges, bannit leurs chanoines & leurs clercs, déposséda les curés de leurs paroisses, & saisit leurs biens. Peu après cependant, touché des clameurs de son peuple & des cris de sa propre conscience, il entama une négociation immédiate avec le Souverain Pontife, & tenta d'en avoir meilleure composition que du légat. Innocent exigea que ce Prince commençât par reprendre Issemburge; regardant comme non avenue, la sen-

Roger. pag.  
821. Rigord.  
P. 44.

tence de divorce rendue en premier lieu à Compiègne.

Philippe qui se sentoit autant d'aversion pour Ifemburge, que d'attrait pour Agnès, appella dans cette situation pénible quelques prélats & quelques seigneurs, pour se consulter avec eux sur ce qu'il avoit à faire. Ils lui répondirent tout d'une voix, sans en excepter l'Archevêque de Reims son oncle, qu'il falloit obéir au S. Siege. La sentence que vous avez prononcée à Compiègne, reprit-il en regardant l'Archevêque, est donc une pure illusion : & comme le prélat n'osa dire le contraire, le Roi le traita de juge inconsidéré & pervers. Il éloigna néanmoins Agnès, & reprit Ifemburge, pour remettre les choses dans leur entier, & procéder en regle à un nouveau jugement. Alors on leva l'interdit, on marqua un délai pour se préparer à ce jugement définitif, & le Pape écrivit, tant à la Reine qu'au Roi de Danemarck son frere, de se disposer à bien défendre leur cause.

Cette sage lenteur, & la mort d'Agnès de Méranie qui arriva dans l'in-

Gest. Innoc.  
n. 52.

terval  
ficulte  
dans  
d'une  
Les e  
après  
tion,  
burge  
rife,  
léguen  
dinal-  
lique  
après  
dinal  
légatio  
Jean  
son d  
en re  
Roi P  
l'entie  
le Pap  
ne put  
Mais  
défen  
son fi  
pour  
contre  
humai  
vreme

tervalle, applanirent la principale difficulté. L'affaire se termina l'an 1201, dans un concile de Soissons; mais d'une manière tout à fait inespérée. Les envoyés du Roi de Danemarck, après avoir proposé l'état de la question, interjetterent appel avec Issemburge au tribunal du Souverain Pontife, & se retirèrent à l'instant. Ils alléguèrent pour raison, qu'Octavien cardinal-évêque d'Ostie & légat apostolique, lui étoit suspect. Trois jours après, arriva aussi à Soissons le Cardinal Jean de S. Paul, associé à la légation d'Octavien. La probité de Jean n'étoit pas équivoque. Il signala son désintéressement & sa délicatesse, en refusant les moindres présens du Roi Philippe, & inspira à tout le monde l'entière & juste confiance qu'avoit en lui le Pape Innocent. La Reine Issemburge ne put lui refuser les mêmes sentimens. Mais depuis le départ précipité des défenseurs que lui avoit envoyés le Roi son frere, il n'y avoit plus personne pour plaider sa cause. Dans une rencontre si critique, & sans nulle crainte humaine, un clerc obscur & vêtu pauvrement s'avança du milieu de la



multitude, demanda au Roi & aux légats, qu'il lui fût permis de défendre l'innocence. On le lui permit. Son éloquence & son érudition répondirent à sa magnanimité, tout le monde fut attendri, le Cardinal Jean de S. Paul se convainquit qu'il n'y avoit point de cause de séparation, & se disposa à prononcer en faveur du mariage.

Le Roi Philippe se retira déconcerté, quitta Soissons de grand matin, sans annoncer son départ, emmena l'emburge, fit dire ensuite au prélat qu'il la tenoit pour sa femme, & qu'il ne demandoit plus à en être séparé. Il est vrai qu'il la mit d'abord au château d'Etampes, comme dans une honnête prison, où il fournissoit d'une manière convenable à sa subsistance. Pendant cette détention qui fut encore longue, Philippe renouvela ses tentatives, pour fléchir le Pape, qui demeura inébranlable, sans néanmoins aigrir le Roi par une précipitation ou une rigueur excessive. Il s'efforça de faire goûter les causes de sa dureté apparente, au prince même qui en étoit l'objet : il lui représenta le scandale que

donner  
solenne  
ment r  
tion. Il  
quable  
Si nous  
sans la  
néral ;  
mauvais  
rions,  
ril de p  
Roi Ph  
Reine I  
pes ; &  
plus beau  
primable  
Innoce  
prit qu'A  
contraire  
loit point  
d'Alfonse  
germain  
les loix  
ce sujet  
de Cîteau  
itératives  
un lieu &  
comparoit  
se présent

donneroit la dissolution d'un mariage si solennel, & dont on ne pouvoit sensément révoquer en doute la consommation. Il finissoit par cette réflexion remarquable & si propre à faire impression : Si nous prononcions en cette matière, sans la délibération d'un concile général ; outre l'offense de Dieu & la mauvaise renommée que nous encourrions, nous nous mettrions en péril de perdre notre dignité. Enfin le Roi Philippe se rendit, il rappella la Reine Isemburge du château d'Etampes ; & par là, comme par un de ses plus beaux faits, il causa une joie inexprimable à tous ses peuples.

Innocent III, attentif à tout, apprit qu'Alfonse roi de Léon, tout au contraire de Philippe-Auguste, ne vouloit point se séparer de Bérengere fille d'Alfonse roi de Castille son cousin-germain, qu'il avoit épousée contre les loix canoniques. Il envoya pour ce sujet en Espagne Reinier, moine de Cîteaux, qui, après des monitions itératives, assigna le Roi de Léon à un lieu & à un jour certains, pour comparoître devant lui. Le Prince ne se présenta point : Reinier prononça

l'excommunication contre sa personne, & l'interdit sur tout son royaume. Comme le Roi de Castille avoit déclaré qu'il étoit prêt à recevoir sa fille, si on la lui renvoyoit; il n'y eut aucune censure prononcée contre lui.

Vers le même temps, Innocent III confirma l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs. Après toutes les tristes révolutions arrivées depuis quelques années dans les Etats Chrétiens de l'Orient, le nombre des Fideles emmenés en captivité étoit infini; & leurs souverains n'étoient en état, ni de les échanger avec d'autres captifs, ni de payer leur rançon. Ces malheureux prisonniers pourrissent dans les fers, sans espoir de délivrance; & ce qui étoit encore plus funeste, dans un grand péril de leur foi & de leur salut. S. Jean de Mata, né Provençal, & plus touché que personne de ces calamités, s'unit avec un saint solitaire, nommé Félix de Valois; & tous deux prirent la résolution de se consacrer à la délivrance des Chrétiens captifs chez les Infideles. Pour perpétuer cette sainte entreprise, ils conçurent le plan d'un nouvel ins-

titut re  
afin de  
Innocen  
affaire à  
de S. V  
du nouv  
de Mara  
tation da  
après qu  
les désirs  
firma par  
Elle po  
la troisiem  
pour la r  
leurs églis  
ment à la  
que maiso  
clercs &  
nistré qui  
fesseur de  
ront vêtus  
marque sur  
tinguer des  
monteront  
lement sur  
querent d'a  
tude, qu'as  
ma les frer  
toute cette

titut religieux , & allerent à Rome , afin de le faire autoriser par le Pape. Innocent III renvoya l'examen de cette affaire à l'évêque de Paris & à l'abbé de S. Victor , qui dresserent la regle du nouvel ordre , de concert avec Jean de Mata , prêtre & docteur en réputation dans cette capitale. Le Pape , après quelques additions faites selon les désirs du S. Instituteur , la confirma par une bulie solennelle.

Elle porte que les freres réserveront la troisieme partie de tous leurs biens , pour la rédemption des captifs ; que leurs églises seront dédiées généralement à la Sainte Trinité ; qu'en chaque maison ils ne seront que trois clercs & trois laïcs , outre le ministre qui doit être prêtre , & le confesseur de la communauté ; qu'ils seront vêtus de blanc , avec certaine marque sur leurs chapes pour se distinguer des autres religieux ; qu'ils ne monteront point à cheval , mais seulement sur des ânes : ce qu'ils pratiquerent d'abord avec tant d'exactitude , qu'assez long-temps on les nomma les freres aux ânes. En général , toute cette regle respire l'esprit de

l'humilité & de la mortification évangélique. Ces religieux s'abstenoient habituellement de viande, & même de poisson, si ce n'étoit en voyage. Le chef-d'ordre fut la maison de Cerfroi, dans le diocèse de Meaux, où Jean de Mata étoit venu joindre Félix de Valois, & qui leur fut donnée par Marguerite comtesse de Bourgogne. Trente ans après, le chapitre de Paris leur donna, dans cette ville, une église dédiée à S. Maturin, d'où leur est venu le nom qu'ils portent en France. Ils firent des progrès si rapides, en France, en Italie, en Espagne, & même au delà des mers, que dans l'espace de quarante ans ils eurent jusqu'à six cents maisons, qui, à l'exemple de Cîteaux, s'unirent en congrégation, & obéirent à un supérieur général, appelé ministre, aussi bien que les supérieurs locaux. Le Moine Alberic, en faisant leur éloge, observe néanmoins dès-lors, que leurs longs voyages étoient des occasions dangereuses de dissipation.

L'ordre du Val-des-choux avoit été établi quelques années auparavant. Il dut son origine à un Chartreux de Lu-

Alber.  
Chron. an.  
1198.

gny au  
Viard,  
vie plus  
son éta  
senteme  
bitua au  
de Lug  
comme  
où il pr  
tes. Il f  
ples du  
noissance  
le visira  
le point  
rilleux,  
que s'il  
fonderoi  
Il rempo  
messe.

Viard  
disciples  
treuses,  
cellules,  
la priere  
ter les se  
avoir, ni  
rables;  
clos du  
étroites,

gny au diocèse de Langres, nommé Viard, qui se sentit appelé à une vie plus retirée que ne le comportoit son état de frere convers. Du consentement de ses supérieurs, il s'habituait au fond d'une forêt, à deux lieues de Lugny, & y demeura long-temps comme enseveli dans une caverne, où il pratiquoit des austérités effrayantes. Il fut enfin découvert par les peuples du voisinage, & parvint à la connoissance du duc de Bourgogne, qui le visita souvent. Ce Prince étant sur le point de livrer un combat très-périlleux, promit au S. Anachorete, que s'il en revenoit vainqueur, il lui fonderoit un monastere au même lieu. Il remporta la victoire, & tint sa promesse.

Viard donna des constitutions à ses disciples; & sur le modèle des Chartreuses, il les logea dans de petites cellules, pour vaquer tranquillement à la priere & à la lecture. Afin d'écartier les soins extérieurs, il ne voulut avoir, ni troupeaux, ni terres labourables; & leur marqua, hors de l'enclos du monastere, des bornes assez étroites, au delà desquelles il ne leur

Jac. Vitt.  
hist. Occ. lib.  
17.

étoit pas permis de s'étendre. Il n'y avoit que le prier qui pût sortir, soit pour visiter les différentes maisons qui toutes lui étoient soumises, soit pour les autres causes nécessaires : encore devoit-il se faire accompagner dans ces courses par quelqu'un de ses religieux. Ils avoient dans leurs limites des jardins fruitiers & potagers ; & ils sortoient en communauté à certaines heures, pour les cultiver & en recueillir les fruits. Pour suppléer au reste de leurs besoins, & de peur qu'une indigence excessive ne les jettât dans la distraction qu'on se proposoit d'éviter, ou ne les réduisît à mendier ; ils avoient des revenus annuels d'une perception facile, & ne recevoient en chaque maison qu'autant de sujets que ces revenus en pouvoient nourrir.

L'an 1201 donna naissance à une nouvelle congrégation de chanoines réguliers, qui s'établit sous le pontificat d'Innocent III, & fut confirmée par Honorius son successeur. Il y avoit à Paris quatre professeurs en théologie, nommés Guillaume, Evrard, Richard & Manasès, non moins recommandables pour leur piété que

pour le  
tenoient  
Guillaume  
trois fr  
les bra  
route p  
à des pu  
docteur  
plusieur  
avoir m  
avec p  
crurent  
ordre r  
fins de  
gogne,  
profond  
fontaine  
rochers  
désert a  
gres Gu  
en aban  
Ils y bâ  
lules, &  
regle de  
ges de  
années  
de Châ  
se joind  
furent

pour leur doctrine. Comme ils s'entretenoient un jour des choses éternelles, Guillaume dit qu'il avoit vu jusqu'à trois fois un arbre mystérieux, dont les branches immenses s'étendant de toute part préparoient un heureux abri à des provinces entières. Les trois autres docteurs assurèrent, qu'ils avoient eu aussi plusieurs fois la même vision. Après avoir mûrement délibéré à ce sujet, avec plusieurs autres savans, ils se crurent appelés à instituer un nouvel ordre religieux. Ils allèrent aux confins de la Champagne & de la Bourgogne, s'enfoncerent dans une vallée profonde, & se fixerent près d'une fontaine qu'ils découvrirent entre des rochers sauvages & fort élevés. Ce désert appartenoit à l'évêque de Langres Guillaume de Joinville, qui leur en abandonna sans peine une partie. Ils y bâtirent aussi-tôt de pauvres cellules, & commencerent à pratiquer la regle de S. Augustin, suivant les usages de S. Victor de Paris. Quelques années après, Frédéric, évêque élu de Châlons, quitta cet évêché, pour se joindre aux quatre docteurs. Ils furent suivis par plusieurs étudiants,



qui formerent insensiblement la congrégation nouvelle, & lui firent donner le nom du Val des Ecoliers. Par la haute considération où étoit en France la culture des lettres, cette origine accrédita merveilleusement le nouvel institut.

Les écoles de Paris en particulier étoient si fort en réputation, & procuroient tant d'avantages à cette ville, que le Roi Philippe-Auguste leur donna des témoignages bien extraordinaires de sa faveur. A l'occasion d'une querelle élevée entre un aubergiste & des écoliers Allemands, le prévôt de Paris accourut avec des bourgeois armés; & il y eut un noble Allemand tué, avec quelques-uns de ses gens. Aussi-tôt les docteurs portèrent leurs plaintes au Roi, qui fit emprisonner le prévôt & quelques gens de sa suite; & comme les autres s'enfuirent, le Roi fit démolir leurs maisons, & ravager leurs terres.

Gonf. Ord.  
t. 1. p. 285.

Craignant encore après cela que les écoliers mécontents ne quittassent Paris, il ordonna pour la suite, que si quelqu'un d'entr'eux venoit à être frappé, tous les laïcs qui le verroient

seroient  
& de  
qui en  
prevôt  
l'ordon  
écolier  
mettron  
le cas e  
connoiss  
lier :  
grief,  
chef de  
sur le r  
ce sera p  
aux ser  
qui ne so  
ni régn  
négoce,  
point po  
nos offi  
sur eux  
évident.  
noines d  
jouissent  
donnanc  
distincti  
cas privi  
le mont

seroient tenus de saisir le coupable , & de le livrer aux officiers royaux , qui en feroient bonne justice. Notre prévôt & nos autres juges , poursuit l'ordonnance , n'arrêteront point un écolier ; ou s'ils l'arrêtent , ils le remettront à la justice ecclésiastique. Si le cas est grave , nos juges prendront connoissance du traitement de l'écolier : mais pour aucune sorte de grief , ils ne mettront la main sur le chef des écoles de Paris , c'est-à-dire sur le recteur : s'il doit être arrêté , ce sera par la justice ecclésiastique. Quant aux serviteurs laïcs des écoliers , qui ne sont ni membres de la bourgeoisie ni régnicoles , qui n'exercent point le négoce , & dont les étudiants ne se servent point pour troubler l'ordre public ; nos officiers ne mettront pas la main sur eux , à moins que le délit ne soit évident. Nous voulons que les chanoines de Paris & leurs domestiques jouissent du même privilège. Cette ordonnance , où l'on voit commencer la distinction du délit commun & du cas privilégié , est de l'année 1200. C'est le monument le plus ancien qui souf-

traie les écoliers, en qualité de clercs ; à la justice laïque.

L'année précédente, on avoit enfin terminé la fameuse contestation qui concernoit la métropole de Bretagne, & qui duroit depuis trois cent cinquante ans. Jamais prétention si mal fondée ne subsista si long-temps, & n'étourdit tant de tribunaux. Elle avoit été portée à trois conciles, discutée devant cinq Papes ; & le métropolitain qui n'avoit d'autre titre en sa faveur que l'innovation profane d'un duc de Bretagne, avoit été regardé constamment comme il le méritoit. Mais le Pape Lucius II, par un tempérament qu'il crut propre à faire goûter la décision finale qu'il avoit prétendu rendre, ayant encore permis à l'évêque de Dol de conserver le pallium, donna lieu de renouveler la chicane, & de la prolonger jusqu'au pontificat d'Innocent III. Ce Pontife enfin, après avoir examiné l'affaire avec une attention qui pût à jamais fermer la bouche à l'obstination Bretonne, la décida d'une manière à n'y plus revenir. Il prononça publiquement une sentence qui confirmoit celles de ses

Innoc. 2.  
ep. 84 & seq.

prédece  
de Do  
de Tou  
mais de  
la cont  
comme  
recouvre  
veaux m  
fut exéc  
que Jean  
eut été  
Dol, av  
Bretagne  
soumise  
Le Pa  
née une  
tante, au  
au voisin  
mortifier  
lui avoien  
à Rome  
C'étoit a  
pasteurs,  
interdits,  
vin & de  
les Manic  
d'horreur  
à se mult  
gions, &

prédécesseurs, & statuoit que l'Eglise de Dol seroit toujours soumise à celle de Tours, & son évêque privé à jamais de l'usage du pallium; sans que la contestation pût être renouvelée, comme du passé, sous prétexte de recouvrement de titres, & de nouveaux moyens de défense. La sentence fut exécutée de bonne foi par l'Evêque Jean de Vaunoise; & depuis qu'elle eut été rendue en 1199, l'Eglise de Dol, avec tous les autres évêchés de Bretagne, est demeurée paisiblement soumise à l'Eglise de Tours.

Le Pape Innocent eut la même année une affaire beaucoup plus inquiétante, au sein même de l'Italie, & au voisinage de Rome. Ayant voulu mortifier les habitans d'Orviete qui lui avoient déplu, il retint leur évêque à Rome pendant environ neuf mois. C'étoit au moyen de ces absences de pasteurs, des excommunications, des interdits, de la cessation de l'office divin & de l'instruction chrétienne, que les Manichéens nouveaux, tout dignes d'horreur qu'ils étoient, avoient réussi à se multiplier dans toutes les régions, & qu'ils triomphoient insolent-

ment dans quelques Eglises. Ils étoient si puissans à Orviere, qu'ils se dispo-  
soient à en chasser les Catholiques,  
& à faire de cette place qui passoit  
pour imprenable, le réceptacle de  
tous les hérétiques, & le boulevard  
de l'hérésie. Dans ce péril, les citoyens  
orthodoxes demanderent au Pape un  
gouverneur qui unît les vertus chré-  
tiennes à la valeur & à la prudence,  
& qui pût sauver la liberté & la foi  
menacées tout ensemble.

Boll. t. 10.  
ad 21. mai.

Innocent crut ne pouvoir faire un  
meilleur choix, qu'en leur envoyant  
Pierre de Parenzo, noble Romain en-  
core jeune, mais sage, courageux,  
plein de talens & de capacité, de  
cette pureté de mœurs & de cette vertu  
sincere que Dieu se plaît à couronner  
des dons les plus chers à une ame chré-  
tienne. Il réussit à réprimer l'hérésie:  
mais de quelque sagesse qu'il usât, il  
ne put gagner le cœur de ces hérési-  
ques, parvenus à un trop haut degré  
de puissance, pour s'en laisser dépouil-  
ler d'une maniere paisible. Il prévint  
dès lors jusqu'où leur fureur pouvoit  
se porter, & ne songea qu'à se pré-  
parer au martyre. Etant retourné à

Rome

Rom  
famil  
mand  
verne  
il, je  
à mér  
naçass  
tinuez  
à com  
foi: i  
du corp  
mains,  
& des  
de tous  
neur s'in  
chez lui  
tit pour  
mains de  
fondoien  
Penda  
conspirat  
par argen  
mé Raou  
tour, cor  
& loin  
souvent il  
en priant  
Apôtres,  
mort viole  
Tome X

Rome pour célébrer la pâque avec sa famille , & le Pape lui ayant demandé compte de son périlleux gouvernement ; Saint Pere , lui répondit-il , je me suis conduit de maniere à mériter que les hérétiques me menaçassent de mort publiquement. Continuez, mon fils , reprit le Pontife , à combattre généreusement pour la foi : ils ne peuvent ôter que la vie du corps ; & si vous mourez par leurs mains , je vous assure , au nom de Dieu & des SS. Apôtres , de la rémission de tous vos péchés. Le saint gouverneur s'inclina , remercia le Pape , alla chez lui faire son testament , & repartit pour Orviere , en s'arrachant des mains de sa mere & de sa femme qui fondonoient en larmes.

Pendant son absence , les sectaires conspirant entr'eux , avoient corrompu par argent un de ses domestiques , nommé Raoul. Il les poursuivit à son retour , comme il avoit fait auparavant ; & loin de craindre leurs menaces , souvent il levoit les mains au Ciel , en priant le Seigneur & le Prince des Apôtres , que s'il devoit mourir de mort violente , ce fût par les mains des

*Tome XII.*

O

Rome

hérétiques, & pour la défense de la foi. La nuit du 20 au 21 de mai, comme il alloit se mettre au lit, quelques sectaires introduits par le traître Raoul le saisirent à l'improviste, lui envelopperent la tête & la gorge de manière qu'il ne pût crier, le tirent du palais, & le traînerent dans un réduit écarté. Là, ils lui proposèrent d'abandonner le gouvernement de la ville, & de faire serment, s'il vouloit sauver sa vie, de protéger leur secte, au lieu de la persécuter. Il répondit avec courage, qu'il ne feroit aucun serment en faveur de l'hérésie, & ne violeroit point celui qu'il avoit fait de gouverner Orviète durant une année entière. Pendant que ces furieux le pressoient ainsi, il en survint d'autres plus furieux encore; & l'un de ceux-ci levant le poing; à quoi bon tant de discours, dit-il, en lui frappant si rudement le visage, qu'il lui fit tomber une dent, avec des torrents de sang qui jaillirent de sa bouche. Un autre le renversa d'un coup de levier, & tous ensemble, à coups d'épée & de couteau, acheverent de le mettre à mort; après quoi, ils se

dér  
l'in  
que  
sola  
port  
par l  
cour  
lique  
l'héré  
mirac  
mieux  
gnes d  
solenn  
auquel  
L'an  
renzo c  
un aut  
mobon  
gné plu  
ceur &  
canonisé  
ans seule  
de Crén  
mais d'u  
réduisit,  
quelque  
dans les  
qu'il n'e  
pitale qu

déroberent par une fuite précipitée à l'indignation du peuple orthodoxe, que cette perte plongea dans une désolation inexprimable. Le corps fut rapporté à l'église cathédrale, & enterré par honneur, au lieu même où il avoit coutume de conférer avec les Catholiques zélés, des moyens de réprimer l'hérésie. Il s'y fit aussi-tôt d'éclatans miracles, dont on a les relations les mieux circonstanciées & les plus dignes de foi. L'Eglise d'Orviète honore solennellement ce S. Martyr, le jour auquel il est mort.

L'année même où S. Pierre de Parenzo devint la victime de sa foi, un autre saint laïc, nommé Homobon, mort en paix après avoir gagné plusieurs hérétiques par sa douceur & ses vertus engageantes, fut canonisé par le Pape Innocent, deux ans seulement après sa mort. Il étoit de Crémone, d'une famille ancienne, mais d'une fortune médiocre, qui le réduisit, comme son pere, à exercer quelque négoce. Quoiqu'il fût engagé dans les liens du mariage, il sembloit qu'il n'eût point de charge plus capitale que de subvenir aux besoins des

SUR. 13. NOV.



pauvres. Il joignoit à l'aumône les jeûnes, les veilles, l'assiduité à la prière & même aux offices nocturnes de l'Eglise, qui avoient néanmoins déjà cessé d'être d'un usage commun pour le peuple : mais le Prêtre Obert, qui connoissoit la piété d'Homobon, avoit soin de lui ouvrir toutes les nuits la porte de l'église de S. Gilles sa paroisse. L'office étant fini, il demeurait dans le lieu saint, prosterné devant le crucifix jusqu'à la messe qu'il entendoit avec le reste des Fidéles. Il eut le don des miracles, & le don plus merveilleux encore de guérir l'aveuglement des sectaires opiniâtres, que l'habileté des hommes les plus doctes n'avoit pu réduire. Un jour qu'il avoit assisté à matines, & prié jusqu'à la messe, selon sa coutume; il se prosterna au *Gloria in excelsis*, les mains étendues en croix. Comme il ne se levoit point à l'évangile, on crut qu'il s'étoit endormi : on voulut l'éveiller, & l'on trouva qu'il étoit mort. C'étoit le treizième de novembre 1197, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Cependant tout se dispoisoit dans

le  
d'un  
préc  
l'Oc  
c'est-  
ans,  
rasser  
de ro  
Céle  
gne s  
bre,  
mées  
tine.  
qu'occ  
de l'Er  
venir,  
remar  
qui d'a  
ment  
soutpo  
Sarasin  
beauc  
dentaux  
pour la  
core m  
où ils  
Dégo  
presque  
d'aller

le Monde Chrétien à des spectacles d'un tout autre genre. La Croisade prêchée dans toutes les contrées de l'Occident, depuis la mort de Saladin, c'est-à-dire durant l'espace de sept à huit ans, avoit ému tous les esprits, & rassemblé une infinité de combattans de toute nation. Dès le temps du Pape Célestin, les seuls Croisés d'Allemagne s'étoient trouvés en si grand nombre, qu'ils avoient composé trois armées, qui toutes arriverent en Palestine. Mais les factions & les troubles qu'occasionna dans leur patrie la mort de l'Empereur Henri VI, les y firent revenir, sans avoir procuré aucun avantage remarquable aux Chrétiens d'Orient, qui d'ailleurs les scandaliserent extrêmement par leur vie déréglée, & qu'ils soupçonnerent de s'entendre avec les Sarasins pour les faire périr. Le reste beaucoup plus nombreux des Occidentaux qui partirent depuis ceux-ci pour la même Croisade, furent encore moins utiles à la Terre-Sainte, où ils ne mirent pas même le pied.

Dégoûtés des voyages par terre, presque tous funestes, ils résolurent d'aller par mer. S'étant rassemblés au

Vill. Mart.  
n. 7 & seq.  
Gest. Inn. III.  
n. 83 & seq.

centre de la France , leur patrie quant à la plupart , ils traitèrent avec la république de Venise , afin d'en obtenir les vaisseaux nécessaires pour le trajet ; & l'on convint pour cela d'une somme de quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent. Cependant le comte de Champagne qui avoit été nommé chef de cette expédition , mourut à l'âge de vingt-cinq ans. On offrit le commandement au duc de Bourgogne & au comte de Bar qui remercièrent , & on le donna enfin à Boniface II comte de Montferrat. Il se rendit à Soissons , où il reçut la croix de Foulques de Neuilli qui étoit toujours l'ame de cette entreprise , mais qui , au grand regret des Croisés , ne les y accompagna point ; étant mort quelques mois après , dans sa paroisse de Neuilli. Le Comte de Montferrat retourna dans ses terres , pour faire les préparatifs de son voyage , puis revint en France se mettre à la tête de l'armée , qui partit pour Venise vers la pentecôte de l'an 1202. Ils rencontrèrent sur la route un grand nombre d'autres Croisés , qui se joignirent à eux avec joie , dans le dessein de s'embarquer tous

enser  
afin  
les C  
avec  
M  
flotte  
châte  
Gibra  
Crois  
mand  
rent a  
de V  
étoien  
compr  
venue.  
ce qu'  
que le  
comte  
cipaux  
leur va  
qu'ils r  
quoit  
trente r  
dolo, vi  
ans gou  
coup d  
l'acquit  
à repres  
marie ,

ensemble pour aller droit en Egypte , afin de ne pas rompre la treve que les Chrétiens de Palestine avoient faite avec les Infideles de Syrie.

Mais dans ce long intervalle , une flotte commandée par Jean de Nèle , châtelain de Bruge , passa le détroit de Gibraltar , & une multitude d'autres Croisés , François aussi bien que Flamands , malgré leurs promesses , prirent aussi une route différente de celle de Venise : ce qui mit ceux qui y étoient arrivés dans l'impossibilité de compter aux Vénitiens la somme convenue. Après avoir payé leur part de ce qu'ils avoient promis , après même que le marquis de Montferrat , le comte de Flandres & les autres principaux seigneurs eurent donné , avec leur vaisselle d'or & d'argent , tout ce qu'ils trouverent à emprunter ; il manquoit encore à la somme convenue trente mille marcs d'argent. Henri Dandolo , vieillard vénérable qui depuis neuf ans gouvernoit la république avec beaucoup de sagesse , leur proposa , pour l'acquit du reste , d'aider les Vénitiens à reprendre la ville de Zara en Dalmatie , qui leur avoit été enlevée par

le Roi de Hongrie : il s'engageoit de son côté , quoiqu'aveugle & âgé de plus de quatre-vingts ans , à les accompagner avec cinquante galeres pour délivrer le S. Sépulcre. Les Croisés avoient d'autant plus de répugnance à tourner ainsi contre un prince Chrétien , & croisé lui-même , des armes préparées contre les ennemis du Christianisme , que le Souverain Pontife l'avoit défendu expressément , & que son légat faisoit déjà gronder sur leurs têtes les foudres de l'Eglise : mais les débiteurs , contraints par une sorte de nécessité , acceptèrent la proposition. Cependant le marquis de Montferrat à qui le Pape avoit fait cette défense personnellement & de vive voix , prétexta prudemment quelque motif d'absence , & ne se trouva point au siege de Zara. Simon de Montfort prit sous sa protection l'abbé des Veaux-de-Sernai , qui couroit risque de sa vie , pour avoir dénoncé aux seigneurs la défense pontificale. Il quitta même l'armée , avec Gui son frere & quelques autres généraux , & passa chez le Roi de Hongrie , d'où il revint toutefois à la Terre-Sainte. On n'en fit

pas  
fut

Le  
l'arm  
faiso  
taque  
Alex  
détrô  
des  
qu'un  
ravi l  
pereu  
les ye  
tenoit  
donne  
au de  
étoit  
Philip  
mains  
de mé  
diatio  
prince  
leur e  
Alexis  
temps  
promi  
mettre  
C. P.  
qu'il t

pas moins le siege de la place, qui fut prise le cinquieme jour.

Les approches de l'hiver obligerent l'armée d'attendre en Dalmatie une saison plus favorable, pour aller attaquer l'Égypte. Cependant le Prince Alexis, fils d'Isaac l'Ange empereur détrôné de C. P. implora le secours des princes croisés. Depuis sept ans qu'un autre Alexis, frere d'Isaac, avoit ravi la couronne à ce malheureux Empereur, après lui avoir fait arracher les yeux le dixieme d'avril 1195, il le tenoit dans une dure prison, où on lui donnoit les vivres par mesure, comme au dernier des hommes. Le fils d'Isaac étoit en même temps beau-frere de Philippe de Suabe élu roi des Romains. Il alla trouver ce Prince, afin de ménager plus facilement par sa médiation la bienveillance des autres princes Latins. A cet effet, Philippe leur envoya aussitôt des ambassadeurs. Alexis étant arrivé lui-même peu de temps après, ratifia ce qu'on avoit promis en son nom, savoir qu'il remettroit en premier lieu l'Empire de C. P. sous l'obéissance du S. Siege; qu'il fourniroit deux cent mille marcs

d'argent pour l'entreprise des Croisés, & des vivres pour toutes leurs troupes; qu'il les accompagneroit en personne, ou s'ils l'aimoient mieux, qu'il enverroit dix mille hommes à ses frais, pour faire la guerre pendant une année, & que toute sa vie il entretiendroit cinq cents chevaliers pour la défense des saints lieux.

Le Pape avoit défendu aux Croisés d'attaquer C. P. aussi bien que Zara; puisque c'étoit toujours verser le sang Chrétien, & perdre de vue le premier objet de leur voyage. Ils prétendirent au contraire qu'en établissant un empereur qui leur fût dévoué, ils auroient beaucoup plus de facilité à faire des progrès en Syrie, ainsi qu'en Egypte. Ils se persuaderent même que le Pape ne demandoit pas mieux que de voir établir leur puissance à C. P. s'il étoit possible, & que le succès de cette entreprise leur en obtiendroit aisément le pardon. Mais les difficultés & les périls en étoient effroyables. Leur armée, depuis le départ du religieux Simon de Montfort & de plusieurs autres seigneurs qui voulurent obéir à la lettre, n'étoit plus qu'en-

viron  
il s'ag  
meme  
de de  
les a  
de qu  
doyée  
tout  
comp  
dont l  
l'arriv  
Le  
de m  
Il le  
mais c  
pour  
voure  
pece c  
& cha  
roissez  
êtes C  
rez de  
Sainte  
ou d'  
lontier  
Etats,  
expédi  
aucun  
pouvoi

viron de quarante mille hommes; & il s'agissoit d'attaquer une ville extrêmement fortifiée, où il y avoit plus de deux cent mille personnes portant les armes. Il est vrai, qu'à la réserve de quelques troupes étrangères, soudoyées par les empereurs de C. P. tout le reste étoit peu aguerré. On comptoit encore sur la ville elle-même, dont la meilleure partie soupiroit après l'arrivée du jeune Alexis.

Le Tyran son oncle ne laissa point de montrer d'abord de la résolution. Vill. Hard.  
II. 72.

Il le prit même sur un ton fort haut, mais qui tenoit trop de la bravade, pour être inspiré par la vraie bravoure. Il envoya aux Latins une espèce de héraut, Italien de naissance, & chargé de leur dire : Pourquoi paraissez-vous sur mes terres, vous qui êtes Chrétiens comme moi, & qui aspirez de même à recouvrer la Terre-Sainte ? Si vous avez besoin de vivres ou d'argent, je vous en donnerai volontiers ; pourvu que sortant de mes Etats, vous poursuiviez votre pieuse expédition : car je ne veux vous faire aucun mal, quoique j'en aie bien le pouvoir. Quand vous seriez vingt fois



autant, vous ne pourriez échapper à la mort ou à la déroute, si je voulois déployer mes vengeances. Conon de Béthune se leva, & au nom des barons, répondit ainsi à ces vaines rodomontades : Ce n'est pas sur les terres d'Alexis le Tyran que nous sommes entrés, parce que l'Empire ne lui appartient pas. Tout ce que nous pouvons lui promettre, s'il veut restituer la couronne à son maître légitime, assis ici parmi nous; c'est de prier ce jeune Prince de lui pardonner ses attentats. Il doit bien suffire à l'usurpateur, de jouir dans une condition privée, de l'aisance honnête que son auguste neveu, par respect pour son sang, a la générosité de lui offrir. Et tournant des regards terribles sur l'envoyé; partez au plutôt, lui dit-il; portez cette réponse à celui qui vous envoie, & n'ayez pas l'audace de revenir, si ce n'est pour promettre la satisfaction qu'il lui importe de faire au plutôt.

Les Croisés ne voyant reparoître aucun député, s'approcherent de la ville, forcerent la chaîne qui fermoit le port, & passerent, à la portée du trait, sous

les qu  
tant d  
son rec  
que d  
tes. Le  
baissée  
qui ét  
leur,  
tirer da  
xis, éro  
ne se c  
sa dou  
deux ce  
éperdu  
du côté  
sénateur  
rerent d  
ouvriren  
entreren  
acclamat  
le traité  
fils. Ce  
ronné em  
de cette a  
comme au  
& lui pro  
à renonc  
C'étoit l'  
les Grecs

les quais & les remparts, bordés de tant de gens, dit Ville-Hardouin dans son récit ingénu, qu'ils ne paroissent que de longs amas d'armes étincelantes. Les Occidentaux donnerent tête baissée sur l'armée du Tyran Alexis, qui étoit six fois plus forte que la leur, & qu'ils contraignirent à se retirer dans l'intérieur de la ville. Alexis, étonné de la hardiesse des Latins, ne se crut pas encore en sûreté dans sa double enceinte, défendue par deux cent mille hommes: il se jetta éperdu dans un vaisseau, & s'enfuit du côté de la Thrace. Aussi-tôt les sénateurs & les principaux citoyens tirèrent de prison l'Empereur Isaac, & ouvrirent leurs portes aux Croisés, qui entrèrent avec le jeune Alexis, aux acclamations du peuple. Isaac confirma le traité qu'ils avoient fait avec son fils. Ce jeune prince ayant été couronné empereur le premier jour d'août de cette année 1203, écrivit au Pape, comme au chef de l'Eglise Universelle, & lui promit d'obliger tous ses sujets à renoncer au schisme.

C'étoit l'appât illusoire qu'employoient les Grecs, toutes les fois qu'ils avoient

besoin des Occidentaux. Alexis oublia ses promesses, dès qu'il crut pouvoir se passer de ses bienfaiteurs. Il s'éloigna d'eux insensiblement, & se livra sans réserve à un de ses parens, nommé comme lui Alexis, & plus connu sous le nom de Mursuphle, que lui fit donner l'aspect sinistre de ses sourcils hérissés. Les princes Latins envoyèrent vers le jeune Empereur, pour se plaindre de ses infidélités à sa parole. L'éloquent & fier Bérhune étoit à la tête de la députation : il parla avec tant de hauteur, que les Grecs, toujours insolens quand ils ne se voyoient pas en péril, faillirent à faire main-basse sur les députés, & les renvoyerent avec des menaces outrageantes. La rupture éclata aussi-tôt, & l'on se prépara aux hostilités. L'Empereur Maac mourut dans ces entrefaites.

Alors Mursuphle forma le dessein de se faire empereur lui-même. Le jeune Alexis s'étoit rendu très-odieux aux Grecs par des exactions faites jusque sur les églises, dont il prit les ornemens & les vases sacrés, sous prétexte de s'acquitter envers les Latins. Les désordres occasionnés par la guerre

qu'il  
tribu  
ces d  
mettr  
maître  
le cor  
blic.  
sans q  
moind  
quelqu  
poison  
plus ex  
propres  
mois &  
le cour  
prince.  
proclam  
guerre a  
Tous  
leur cour  
le prodig  
ne devoi  
événemen  
effet, ils  
autant de  
fois. Apr  
la journée  
Mursuphle  
éminence

qu'il eut avec eux, après tant de contributions ruineuses, & les imprudences de toute espece que lui fit commettre à dessein le traître Mursuphle, maître absolu de son esprit, mirent le comble à la haine & au mépris public. La révolte éclata tout à coup, sans que l'imprudent Alexis en eût le moindre soupçon. Mursuphle, après quelques tentatives inutiles pour l'empoisonner, prit une vole plus sûre & plus expéditive, en l'étranglant de ses propres mains, le 8 février 1204, six mois & huit jours précisément depuis le couronnement de ce malheureux prince. Le parricide se fit aussi-tôt proclamer empereur, & déclara la guerre aux princes Croisés.

Tous ces motifs réunis animoient leur courage, & leur firent croire que le prodige de leur premier triomphe ne devoit plus être pour eux qu'un événement commun & accoutumé. En effet, ils s'emparèrent de la ville, avec autant de célérité que la première fois. Après un assaut qui dura toute la journée, elle fut prise par escalade. Mursuphle qui étoit campé sur une éminence avec plus de cent mille hom-

mes, prit la fuite pendant la nuit suivante. Le lendemain, toute la ville vint en procession demander miséricorde. On leur accorda la vie, & l'on permit le pillage, en défendant aux soldats d'attenter à l'honneur des femmes. Ils trouverent des richesses immenses; quoiqu'ils Grecs eussent eu le temps d'en enterrer la plus grande partie, qu'ils retrouvèrent à la paix. Jamais, dit Ville-Hardouin, on ne fit nulle part un butin si riche en argent, en or & en pierreries. Il se trouva quatre cent mille marcs d'argent pour les François, & autant pour les Vénitiens; sans compter ce que chaque particulier avoit distrait, contre l'ordre publié de tout apporter au même endroit, tant pour en faire une juste distribution, que pour prélever le quart du total pour celui des princes croisés qu'on voudroit faire empereur.

On enleva aussi une quantité prodigieuse de reliques insignes, que tous les empereurs, depuis le grand Constantin, s'étoient plu à transférer dans la nouvelle Rome, & qui se réparèrent de là par-tout l'Occident: mais il fut difficile, dans cette confusion,

d'en co  
vier au  
noît e  
plicatio  
numen

On  
pereur  
teurs,  
& six  
ba sur  
de Hair  
deux ar  
pables c  
le secon  
couronn  
phie, le  
tieme d  
convenu  
çois à l'E  
chat à u  
che Tho  
naissance  
maine. I  
de Mont  
préféren  
de Fland  
en sagell  
dignes d  
pays de

d'en constater l'authenticité, & d'obvier aux supercheres, dont on reconnoît encore les effets dans la multiplication de plusieurs de ces pieux monumens.

On songea ensuite à élire un empereur, & l'on nomma douze électeurs, six François tous ecclésiastiques, & six laïcs Vénitiens. Le choix tomba sur Baudouin, comte de Flandres & de Hainaut, qui à l'âge de trente-deux ans, avoit toutes les qualités capables de le faire révéler. Il fut élu, le second dimanche d'après pâque, & couronné solennellement à Sainte Sophie, le dimanche suivant, dix-septième de mai 1204. Comme on étoit convenu, que si on élevoit un François à l'Empire, on donneroit le patriarchat à un Vénitien; on élut patriarche Thomas Morosini, Vénitien de naissance & soudiacre de l'Eglise Romaine. Pour dédommager le Marquis de Montferrat, chef des Croisés, de la préférence accordée sur lui au comte de Flandres, qu'il égaloit en valeur, en sagesse & dans les autres qualités dignes du trône, on le fit roi du pays de Thessalonique. On n'omit rien

330 HISTOIRE DE L'EGLISE.

enfin de tout ce qu'on jugea propre à établir solidement l'empire des Latins à C. P. Mais il y avoit une espece de fatalité, attachée à toutes ces entreprises de l'Occident sur l'Orient : après quelques regnes, & mille agitations désastreuses, nous verrons tous ces pèlerins conquérans éprouver les mêmes revers en Grece qu'en Palestine.



H  
D  

---

---

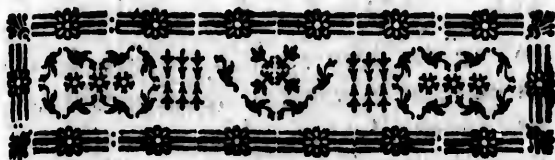
**LIVRE**

**DEPUIS**  
*Croisade*  
*concilium*

**A LA**  
& de l'  
douin, l'  
va pas p  
à ce Pri  
firmation  
pouvoit  
sent tou  
comme  
prises p  
empêche  
jaloux a  
tins dan

S I.

propre  
es La-  
une es-  
tes ces  
Orient :  
e agita-  
ns tous  
ver les  
alestine.



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

---

---

## LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

*DEPUIS la prise de C. P. par les  
Croisés en 1204, jusqu'au premier  
concile général de Lyon en 1245.*

A LA nouvelle de la prise de C. P. & de l'élection de l'Empereur Baudouin, le Pape Innocent III ne se trouva pas peu embarrassé, pour répondre à ce Prince qui lui demandoit la confirmation de ce qui s'étoit fait. Il ne pouvoit approuver que les Croisés eussent tourné contre les Grecs chrétiens comme eux, les armes qu'ils avoient prises pour une tout autre fin. Les empêchemens que ces schismatiques jaloux apportoient aux progrès des Latins dans la Palestine, les attentats



même des derniers usurpateurs sur des empereurs légitimes, ne lui paroissent pas des excuses recevables, pour une vengeance exercée sur des coupables qu'ils n'étoient pas chargés de punir. D'un autre côté, il étoit ravi de voir ramener à l'unité l'Eglise d'Orient, & de faciliter par-là le secours de la Terre-Sainte. Dans sa réponse, il prit le parti de bénir les vues de la Providence, qui par des procédés injustes de la part des Latins, avoit puni justement les Grecs, & leurs crimes multipliés. Et sans trop approfondir ces matieres délicates, il répondit, & qu'on pouvoit conserver la Grece conquise par un secret jugement de Dieu, & qu'on devoit satisfaire à la divine justice pour le passé. Il insista principalement sur les profanations qui avoient été commises dans le pillage, sur les trésors des églises enlevés comme des biens profanes, & dont il ordonna de faire une prompte restitution.

Le patriarche élu pour Constantinople, étoit encore à Rome dont il étoit soudiacre. Innocent confirma son élection, ou plutôt il y suppléa par la plénitude de sa puissance, comme il s'en

VIII. ep. st.  
331.

exprime  
forme  
qu'eccl  
téra lui-  
le palli  
tousjour  
à Rom  
privileg  
rois da  
soudre  
clercs ;  
vés alor  
même  
papes a  
à-dire le  
toutes le  
ne fit pa  
triarche  
à de pl  
termes  
du S. S  
la puissa  
de la po  
l'a élève  
lexandri  
lem. Le  
notoire  
Le Pape  
après Lé

exprime ; parce qu'il en trouvoit la  
 forme irrégulière , & plus séculière  
 qu'ecclésiastique. Ensuite il lui con-  
 téra lui-même l'ordination , lui donna  
 le pallium , que ses successeurs seroient  
 toujours obligés d'envoyer demander  
 à Rome , & lui accorda beaucoup de  
 privilèges ; entr'autres , de sacrer les  
 rois dans l'Empire de C. P. & d'ab-  
 soudre ceux qui auroient frappé des  
 clercs ; cas des plus strictement réser-  
 vés alors au S. Siege. La prérogative  
 même disputée si long-temps par les  
 papes aux patriarches de C. P. c'est-  
 à-dire le premier rang après Rome sur  
 toutes les autres Eglises , Innocent III  
 ne fit pas difficulté de l'attribuer au Pa-  
 triarche Latin Morosini : & ce qu'il y  
 a de plus étonnant , c'est qu'il dit en  
 termes exprès , que cette grace vient  
 du S. Siege , qui , par la plénitude de  
 la puissance apostolique , a tiré comme  
 de la poussière l'Eglise Byzantine , &  
 l'a élevée au dessus des Eglises d'A-  
 lexandrie , d'Antioche & de Jérusa-  
 lem. Le contraire n'en est pas moins  
 notoire , par les lettres de S. Léon.  
 Le Pape Nicolas I , quatre cents ans  
 après Léon , mettoit encore au second

Ibid. ep. 19.

rang le siege d'Alexandrie, & ne comptoit pas l'évêque de C. P. entre les vrais patriarches.

VIII ep. 64,  
71.

Pour maintenir le nouvel Empire des Latins en Orient, le Pape enjoignit aux Occidentaux, tant clercs que laïcs, qui se trouvoient en Romanie, c'est-à-dire dans le pays de C. P. d'y demeurer une année, si les affaires de la Terre-Sainte ne les demandoient pas ailleurs. D'un autre côté, il écrivit en France, pour engager des hommes recommandables par leurs talens & leurs vertus à passer dans la Grece. L'Empereur Baudouin l'avoit prié de procurer ces secours à la nouvelle Eglise Latine de son Empire, & d'exciter généralement les Occidentaux de tout pays, de tout état & de tout sexe, à venir prendre possession des riches domaines qu'il leur promettoit, & à former des établissemens dans une région, dont il exaltoit avec emphase la fertilité & les agrémens. Ces invitations ne produisirent que trop leur effet, au moins parmi les habitans de la Terre-Sainte. Non seulement les pèlerins, mais les Chrétiens nés en Palestine vinrent en si grand

nombre  
duit à  
à se pla  
aussi de  
Ainsi la  
avoit cr  
les saint  
en accé

Les S  
de la ré  
cidentau  
prise de  
propres  
les voies  
diviser  
ceux-ci d  
la princi  
Boémond  
de son m  
étoit auss  
roi d'Arr  
les Latins  
Saladin,  
Tripoli;  
sulman p  
parti con  
peuple d  
Comte;  
les Hospi

nombre, que le Pape fut bientôt réduit à condamner ces émigrations, & à se plaindre, que cette province étoit aussi déstituée d'hommes que d'argent. Ainsi la révolution de la Grece, qu'on avoit crue d'un si grand secours pour les saints lieux, servoit au contraire à en accélérer ou consommer la perte.

Les Sarasins, beaucoup plus affligés de la réduction de C. P. par les Occidentaux, qu'ils ne l'eussent été de la prise de Jérusalem, oublièrent leurs propres différends, & tentèrent toutes les voies imaginables d'affoiblir & de diviser les Chrétiens. Il y avoit entre ceux-ci deux partis qui se disputoient la principauté d'Antioche; celui de Boémond comte de Tripoli, & celui de son neveu Rupin, qui par sa mere étoit aussi neveu de Livon ou Léon roi d'Arménie, en communion avec les Latins. Le Sultan d'Alep, fils de Saladin, se déclara pour le comte de Tripoli; & Dénéfin, autre prince Musulman peu célèbre depuis, appuya le parti contraire. Les Templiers & le peuple d'Antioche étoient pour le Comte; le patriarche d'Antioche & les Hospitaliers pour le Roi d'Armé-

nie qui soutenoit son neveu. Pour ce qui regarde directement le royaume de Jérusalem, le Roi Amauri II de Lusignan, mort à S. Jean d'Acres pendant les troubles d'Antioche, savoir le premier d'avril 1205, eut pour successeur Jean de Brienne, comme époux de Marie fille aînée de la Reine Isabelle, qui tiroit son droit de son pere Amauri I de la maison d'Anjou. Comme il étoit aussi roi de Chypre, mais par droit d'hérédité, il laissa cette couronne à son fils Hugues I, qui n'étoit qu'un enfant en bas âge : foible ressource, pour la position où se trouvoient les affaires des Chrétiens en Orient.

D'une autre part, les Bulgares s'unirent avec les Cumins & les Turcs, pour soutenir les Grecs contre les Latins. Ils étoient néanmoins grands ennemis des Grecs, dont ils avoient secoué le joug, après l'avoir porté plus de cent cinquante ans. Leur Roi Jean ou Joannice, héritier du pouvoir de ses freres Pierre & Afan libérateurs de leur patrie, avoit reçu du Pape la couronne royale, & soumis avec le plus grand éclat toutes les Eglises de  
son

son r  
elles  
ges. M  
par l'  
tache  
en lu  
pour  
leur d  
conven  
de tou  
sieurs p  
L'En  
campag  
ville. A  
Bulgare  
dre, a  
laissa au  
Hardou  
& acco  
alla au  
forces  
laissa pa  
tare, qu  
de Bulga  
courage  
les Bulga  
tre, lui  
vironner  
de Blois  
Tome 2

son royaume à l'Eglise Romaine, dont elles reprirent les rites & tous les usages. Mais les Grecs suppléant à la force par l'artifice & les trames secretes, détacherent des Latins le Roi Joannice, en lui promettant de le reconnoître pour empereur, s'il les délivroit de leur domination. Aussi - tôt après ces conventions, les Grecs se révolterent de toute part, & s'emparerent de plusieurs places, entr'autres, d'Andrinople.

Ville-Hard.  
n. 117.

L'Empereur Baudouin se mit en campagne, & forma le siege de cette ville. Ayant eu avis que le Roi des Bulgares s'approchoit pour la défendre, avec une puissante armée, il laissa au siege le maréchal de Ville-Hardouin, avec le doge de Venise; & accompagné du comte de Blois, il alla au devant des ennemis, avec des forces très-inégales aux leurs. Il ne laissa pas de dissiper la cavalerie Tartare, qui servoit d'avant-garde au Roi de Bulgarie : mais emporté par son courage, il la poursuivit si loin, que les Bulgares se repliant de part & d'autre, lui couperent le retour, & l'environnerent de tous côtés. Le comte de Blois eut son cheval tué sous lui;

Id. n. 119  
& seq.

& fut blessé lui-même ; ses gens lui conseillèrent de se retirer , en lui promettant de lui faire jour l'épée à la main. A Dieu, ne plaise, répondit-il, qu'on puisse jamais me reprocher d'avoir fui du combat ! Il fut tué , avec beaucoup d'autres seigneurs ; & l'Empereur fut fait prisonnier. Cette défaite arriva le 14 d'avril 1205. Quelque temps après , Joannice lui fit couper les bras & les jambes , & roula le tronc dans un précipice , où l'on dit qu'il fut encore trois jours à lutter contre les horreurs de la mort. On ajoute que le cruel Bulgare fit faire ensuite une coupe de son crâne , pour y boire à la maniere des anciens Scythes. Baudouin est fort loué , même par les Grecs , pour sa justice & sa chasteté. Henri son frere fut élu pour lui succéder, le vingtieme d'août 1206 : mais la même année, les Grecs se donnerent pour empereur Théodore Lascaris, qui avoit épousé la fille de l'Empereur Alexis l'Ange, & qui établit son siege à Nicée capitale de Bithynie.

Pendant ces troubles de l'Eglise d'Orient, Albert patriarche Latin de Jérusalem

rusalem  
Vercel  
res étab  
regle qu  
tion trè  
tre jusq  
dent. Il  
moine v  
malgré  
les érabl  
du Prop  
core la ca  
ques rest  
qui paroi  
Le pieux  
clôture a  
bâtit une  
rassembla  
regle que  
bert, il  
ment le r  
tation des  
meuroient  
entendoien  
tant qu'il e  
fice ; & ce  
disoient un  
pour chaqu  
ils ne man

rusalem, & auparavant évêque de Verceil, dressa pour quelques solitaires établis sur le Mont Carmel, une règle qui rendit bientôt cette association très-nombreuse, & la fit connoître jusqu'aux extrémités de l'Occident. Ils devoient leur origine à un moine vénérable de Calabre, qui, malgré son grand âge, vint, dit-on, les établir en ce lieu, par révélation du Prophete Elie. On y monroit encore la caverne de ce Prophete, & quelques restes d'un ancien monastere, qui paroissoit avoir été considerable. Le pieux Calabrois forma une petite clôture au milieu de ces ruines, y bâtit une chapelle & une tour, & y rassembla dix à douze freres. Dans la règle que leur donna le Patriarche Albert, il leur recommanda principalement le travail & le silence, à l'imitation des anciens solitaires. Ils demeuroient en des cellules séparées, entendoient la messe tous les jours autant qu'il étoit possible, récitoient l'office; & ceux qui ne savoient pas lire, disoient un certain nombre de *Pater* pour chaque heure canoniale. Jamais ils ne mangeoient de viande, & ils

Canif. t. v.  
p. 387. Boll.  
t. ix. p. 778.



jeûnoient depuis l'exaltation de la sainte croix jusqu'à pâque.

Tandis que l'Orient absorboit ainsi l'attention & les efforts des Occidentaux, un orage fatal se formoit soudainement contre la religion, au sein de la nation la plus chrétienne & le refuge le plus assuré de l'Eglise dans tous ses périls. A la faveur du temps & de la fourberie, les Vaudois & les nouveaux Manichéens épars en tant d'Eglises différentes, s'étoient rendus formidables en quelques endroits par leur réunion, & dominoient avec une insolence qui n'étoit plus supportable, dans les provinces de France voisines de l'Espagne. Ils y étoient soutenus par les seigneurs du pays, surtout par Raimond IV comte de Toulouse, & par Raimond-Roger comte de Foix. Pour les réprimer, le Pape Innocent donna le caractère de légats à l'abbé de Cîteaux, & à deux religieux célèbres du même ordre, nommés Raoul & Pierre de Castelnau, tirés de l'abbaye de Font-froide, diocèse de Narbonne. Afin de soutenir, tant les légats que les docteurs & les prédicateurs qui les accompagnoient,

le So  
voir  
Augu  
Dis  
qualifi  
soit de  
tiques  
ou du  
ignes d  
beauco  
vains d  
les. Pa  
Souvera  
rent co  
Narbon  
tions ép  
quesel d  
jusqu'à  
& usere  
gard de  
s'étoit é  
de Tou  
ce dernie  
reaux, n  
prélat qu  
pour la  
portante.  
pendant  
réputation

le Souverain Pontife réclama le pouvoir & la protection du Roi Philippe-Auguste.

Différens prélats, & même des plus qualifiés, s'étoient rendus coupables, soit de connivence à l'égard des hérétiques, soit d'un lâche ménagement; ou du moins, par des œuvres indignes de leur caractère, ils nuisoient beaucoup plus à la religion, que leurs vains discours ne pouvoient lui être utiles. Par une autorisation expresse du Souverain Pontife, les légats informèrent contre Bérenger, archevêque de Narbonne. Ils suspendirent de ses fonctions épiscopales, Guillaume de Roquesel évêque de Béziers. Ils allèrent jusqu'à déposer l'évêque de Viviers, & usèrent de la même sévérité à l'égard de Raimond de Rabastens, qui s'étoit élevé par simonie sur le siège de Toulouse. On élut à la place de ce dernier, un abbé de l'ordre de Cîteaux, nommé Foulques ou Fouquet, prélat qui fut d'une grande ressource pour la religion dans cette place importante. Il s'étoit adonné à la poésie pendant sa jeunesse, & il eut de la réputation entre les poëtes Provençaux,

sous le nom de Fouquet de Marseille, lieu de sa naissance. Ayant renoncé depuis à tous les amusemens du siècle. il se fit moine dans la fervente maison de Grand-selve, d'où il fut tiré pour être abbé du Toronet au diocèse de Fréjus. C'est de là qu'on le fit passer à l'évêché de Toulouse.

Jordan.  
Princ. Fr.  
Præd. N. S.  
c. 7 & seq.  
Vir. S. Dom.  
ap. Sur. 5.  
aug.

Le Seigneur préparoit cependant un nouveau secours à son Eglise, contre les sectes corrompues qui en infestoient un des plus beaux apanages, dans un prélat étranger à la France, qui s'y rencontra par un de ces hasards apparens dont la Providence se plaît à couvrir ses voies. Diegue d'Azébez, évêque d'Osma en Castille, en revenant de Rome, passa par Montpellier, & y rencontra les légats chargés de travailler à la réduction des hérétiques; comme ils étoient sur le point de renoncer à leur légation, par le dégoût que leur inspiroit l'inutilité de leurs travaux. Un des principaux obstacles à leur succès, c'étoit la vie peu réglée des ecclésiastiques, que les sectaires ne manquoient pas de leur objecter, quand ils les exhortoient à quitter leurs erreurs. L'Evêque d'Osma, re-

com  
doct  
sa ve  
drald  
étoit  
la pe  
de se  
tion  
toien  
N'y a  
bit m  
teaux  
rigour  
qu'on  
Ce  
prit d  
possibl  
une se  
par un  
& de  
sionnai  
grands  
breuses  
billeroi  
Les lég  
comme  
mépou  
mes fre  
tolique

commandable par sa naissance & sa doctrine, l'étoit encore davantage par sa vertu. Il avoit établi dans sa cathédrale, l'institut des chanoines réguliers; il étoit allé à Rome pour obtenir du Pape la permission d'abdiquer l'épiscopat, & de se consacrer à la conversion de la nation barbare des Cumains qui habitoient vers l'embouchure du Danube. N'y ayant pu réussir, il avoit pris l'habit monastique en repassant par Cîteaux, pour en joindre les observances rigoureuses aux travaux de l'épiscopat qu'on le contraignoit de garder.

Ce prélat vertueux & rempli de l'esprit du Seigneur, conçut qu'il étoit impossible de réduire par les paroles seules une secte qui pervertissoit les simples par une grande affectation de sainteté & de modestie; tandis que les missionnaires Catholiques auroient de grands équipages, des troupes nombreuses de chevaux & de valets, s'habilleroient & vivoient avec splendeur. Les légats lui ayant demandé conseil, comme à un personnage aussi renommé pour sa prudence que pour sa piété; mes freres, leur dit cet homme apostolique, nous n'avancerons rien, pen-

dant que les sectaires accréditent l'erreur par la modestie & l'austérité dont ils font parade, si nous donnons des exemples tout contraires à leur maniere de vivre. Il faut combattre leur vertu apparente par une piété effective, marcher à pied, ne point porter d'argent, imiter en tout la vie des Apôtres. Et comme les légats témoignoient craindre le reproche de singularité en menant une vie si nouvelle, il leur déclara qu'il demeureroit avec eux pour travailler selon cette méthode à la défense de la foi. Il renvoya sur le champ son équipage, tous ses chevaux & tous les gens de sa suite, à la réserve du seul Dominique de Gusman, chanoine régulier & sou-prieur de sa cathédrale, c'est-à-dire premier dignitaire après l'évêque qui en étoit le prieur. Après avoir évangélisé quelque temps avec fruit sur ce plan nouveau, le sage prélat voulut retourner dans son diocèse, pour mettre ordre à ses affaires, & fournir de son revenu à ses chères missions. A peine fut-il arrivé chez lui, qu'il mourut dans une heureuse vieillesse.

Dominique qu'il avoit choisi pour

le co  
apost  
lui-m  
fusci  
mani  
l'ordr  
né en  
ma,  
présur  
où sa  
ter da  
embra  
des a  
Palenc  
depuis  
attiré,  
vans m  
s'y dist  
vertus.  
mortifi  
années  
fection  
fut tell  
jusqu'à  
lure. Sa  
livres,  
une fan  
Sur l  
dinaire

le compagnon assidu de ses travaux apostoliques, & qui par la suite fut lui-même chef de cette mission, étoit suscité du Ciel pour servir l'Eglise d'une manière plus durable, en instituant l'ordre des Freres Prêcheurs. Il étoit né en Castille dans le diocèse d'Osma, & avant sa naissance on avoit présumé de sa destination, sur un songe où sa mere grosse de lui s'imagina porter dans son sein un flambeau qui embrasoit toute la terre. Il fit ses études avec distinction, dans l'école de Palencia, la plus fameuse d'Espagne depuis que le Roi Alfonse IX y avoit attiré, de France & d'Italie, de savans maîtres en tout genre : mais il s'y distingua encore davantage par ses vertus. Il y prit tant de goût pour la mortification chrétienne, qu'il y fut dix années entieres sans boire de vin. L'affection qu'il y conçut pour la pureté fut telle, qu'il conserva sa virginité jusqu'à la mort sans la moindre souillure. Sa charité alla jusqu'à vendre ses livres, pour soulager les pauvres dans une famine.

Sur le bruit d'un mérite si extraordinaire dans un étudiant, l'évêque

d'Osma le tira du lieu de ses études ; & le fit chanoine régulier de son Eglise. Ce fut pour Dominique un nouveau motif de s'avancer dans la perfection ; & ses progrès nouveaux le firent élever à la première place de son chapitre. Mais son attrait principal étoit pour la conversion des pécheurs ; comme son saint évêque ne tarda point à s'en convaincre , dans les occasions que lui en fournit son voyage de France. Se trouvant logé avec lui à Toulouse dans la maison d'un sectaire , Dominique fit si bien , tant par ses manières douces & insinuantes que par la force de ses raisons , que le jour même de leur arrivée il convertit cet hôte hérétique. Ayant appris le danger que couroient plusieurs filles nobles & indigentes , que les novateurs prévenoient de leurs libéralités pour les attirer à leur parti , il leur établit un monastere à Pouille près de Montréal , où , dans une clôture exacte , le silence , la priere & le travail ; elles trouvoient une égale sûreté pour l'ame & pour le corps.

Il étoit difficile de le voir & de l'entendre , sans se rendre à ce qu'il

désiro  
empre  
tant d  
jamais  
égalité  
même  
la con  
au ser  
teint d  
& touc  
vertu ,  
l'appro  
divin  
fallût  
sit par  
les fruit  
lieu d'  
louse ,  
de cert  
échouer  
plus ap

Le lé  
particul  
ses pro  
poursuiv  
rance qu  
puissante  
de la fo  
noblesse

désiroit. Ses idées nettes & fortement empreintes, ses résolutions arrêtées avec tant de raison qu'on ne l'a presque jamais vu obligé d'en changer, une égalité d'ame inaltérable, son visage même où étoient peintes la paix de la conscience & la joie que l'on goûte au service du Seigneur, le feu de son teint & de ses yeux sa voix douce & touchante, tout en lui portoit à la vertu, & communiquoit à ceux qui l'approchoient les ardeurs de l'amour divin dont il étoit embrasé. Il s'en fallut bien cependant qu'il ne produisît parmi les sectaires du Languedoc les fruits de bénédiction qu'on avoit lieu d'espérer. Le Comte de Toulouse, l'auteur opiniâtre & artificieux de cette abominable secte, faisoit échouer les efforts des hommes les plus apostoliques.

Le légat Pierre de Castelnau lui étoit particulièrement odieux, ainsi qu'à tous ses protégés hérétiques, que ce légat poursuivoit avec autant de persévérance que de vigueur. Il forma une puissante confédération pour la défense de la foi, & y fit entrer jusqu'à la noblesse de Provence, dépendante du

HiR. Albig.

c. 64.



comte, qui fut contraint d'y adhérer pour cette raison, & par la crainte des suites de l'excommunication publiée contre lui. Mais après bien des sermens réitérés, il ne tenoit plus nul compte de ses engagements, dès qu'il croyoit pouvoir les violer sans péril. Pierre de Castelnau étoit trop clairvoyant pour être la dupe de ces artifices, & trop courageux pour les dissimuler. Il reprochoit en face au Comte sa mauvaise foi & ses parjures : & comme on lui représentoit les excès auxquels ce prince étoit capable de se porter, & que sa vie même étoit en péril; la cause de J. C. répondit-il, ne réussira jamais dans ces contrées, que quelqu'un de nous ne meure pour la foi. Dieu veuille que le persécuteur me choisisse pour sa première victime!

Chron. s.  
Mar. Antif.  
an. 1208.

Enfin le comte perfide fit inviter les légats à conférer avec lui, à S. Gilles en Provence. Il avoit promis de les satisfaire sur tous les chefs dont il étoit accusé; & d'abord il témoigna recevoir avec docilité leurs avis salutaires. Mais quittant bientôt ce personnage contraint, & se démasquant sans retenue, il les menaça publique-

ment  
se re  
qu'ils  
ils n'éc  
L'abbé  
prirent  
fléchie  
rêtee.  
les légat  
bords  
qu'à la  
beaucoup  
son. De  
nus aux  
les attei  
cherent  
lendema  
la messe  
coutume  
procha d  
porta un  
sus des  
regarda,  
le pardon  
donne! c  
avec un  
veau de  
ce qu'il r  
Le bru

ment de mort , & leur dit comme ils se retiroient , que quelque chemin qu'ils prissent par terre ou par eau , ils n'échapperoient point à sa vengeance. L'abbé & les magistrats de S. Gilles prirent avec raison cette menace réfléchie , pour une résolution fixe & arrêtée. C'est pourquoi ils conduisirent les légats sous bonne escorte , jusqu'aux bords du Rhône. Mais on ne paroît qu'à la violence , tandis qu'on avoit beaucoup plus à craindre de la trahison. Deux hommes du Comte , inconnus aux légats , les avoient suivis , & les atteignirent à l'endroit où ils couchèrent avant de passer le fleuve. Le lendemain matin , les légats ayant dit la messe avant leur départ suivant leur coutume , un de ces inconnus s'approcha de Pierre de Castelnau , & lui porta un grand coup de lance au dessus des côtes. Pierre en tombant le regarda , & lui dit : Dieu veuille vous le pardonner , comme je vous le pardonne ! ce qu'il répéta plusieurs fois , avec un redoublement toujours nouveau de charité & de piété , jusqu'à ce qu'il rendît l'esprit.

Le bruit de ce forfait causa un sou-

Gest. Innoc.  
III. c. 8.

lèvement universel, & parvint en peu de temps jusqu'à Rome. Le Pape en écrivit en termes fort animés à tous les seigneurs & à tous les chevaliers des provinces de Narbonne, d'Arles, d'Aix, d'Embrun & de Vienne. Après avoir raconté le fait, il donne le titre de martyr au défunt, qui avoit en effet répandu son sang pour la foi, & qui est honoré comme tel par l'Eglise le cinquième jour de mars; quoiqu'il soit mort, au plus tard, dans le mois de février. Il enjoint aux archevêques & à leurs suffragans, de publier l'excommunication contre le meurtrier, tous ses complices, ses receleurs & ses défenseurs, & de la dénoncer de nouveau contre le comte de Toulouse, si raisonnablement présumé coupable de cette mort. Enfin, selon les nouvelles maximes qu'il érige en canons, il déclare absous de leur serment, tous ceux qui ont promis au Comte Raimond fidélité, société ou alliance; prononce qu'il est permis à tout Catholique, tant de poursuivre sa personne, que de s'emparer de ses terres, & conclut par exhorter la noblesse de ces provinces à s'armer pour

l'exti  
serva  
Le  
Philip  
ler  
ennem  
du m  
Le Ro  
des R  
gletern  
côtés c  
que le  
sur ses  
sans in  
mais q  
tre à f  
dition.  
temps à  
les peup  
prélats,  
à ceux  
battre le  
ce qui  
que la c  
bre, qu  
pour se  
vant, qu  
bruit de  
mond fut

l'extirpation de l'hérésie , & la conservation de la vraie foi.

Le Pontife écrivit encore au Roi Philippe-Auguste, pour le prier d'aller en personne réprimer un vassal ennemi si dangereux de l'Eglise, ou du moins d'y envoyer son fils Louis. Le Roi qui étoit mal avec Otton roi des Romains, & avec Jean roi d'Angleterre, répondit, qu'ayant à ses côtés deux grands lions, qui n'épioient que le moment favorable de fondre sur ses terres, il ne pouvoit s'éloigner sans imprudence, ni lui, ni son fils; mais qu'il ne laisseroit pas de permettre à ses barons d'aller à cette expédition. Le Pape avoit écrit en même temps à tous les seigneurs & à tous les peuples de la France, aussi bien qu'aux prélats, promettant indulgence plénière à ceux qui se croiseroient pour combattre les sectaires de la Narbonnoise: ce qui fit prendre les armes, ainsi que la croix, à des troupes sans nombre, qui la portoient sur la poitrine, pour se distinguer des Croisés du Levant, qui l'avoient sur l'épaule. Au bruit de ces armemens, le Comte Raimond fut si effrayé, qu'il prit lui-même

la croix , contre la secte dont il étoit le principal fauteur.

Pour remplacer Pierre de Castelnau , & Raoul son collègue de légation qui mourut vers le même temps, le Pape envoya deux légats nouveaux, Milon clerc de l'Eglise Romaine, aussi recommandable par la profondeur de sa doctrine que par la solidité de sa vertu , & le docteur Théodise, chanoine de Gènes. Ils allèrent du côté de Lyon , au devant des Croisés qui s'y assemblerent , de tous les quartiers de la France , à la suite du duc de Bourgogne , des comtes de Nevers, de S. Paul , de Montfort , de l'archevêque de Sens, des évêques d'Aurun, de Clermont , de Nevers , & d'une infinité d'autres personnages considérables dans l'Etat & dans l'Eglise. Raimond s'étoit déjà fait absoudre par les légats au lieu même où étoit enterré le Bienheureux Pierre de Castelnau , pour lui faire en quelque sorte amende honorable. Il avoit fait serment sur le corps de Notre-Seigneur , d'observer les ordres du Pape pour la paix de l'Eglise & l'expulsion des hérétiques , de ne plus rendre sa foi sus-

pect  
avec  
nom  
ses p  
pour  
reaux  
à leu  
ses s  
nes à  
tions,  
Valen  
il ren  
sans ré  
droien  
outre  
Auffi  
ensem  
cette vil  
s'étoient  
pines ,  
forfaits  
affreuse  
digné de  
cavel ,  
massacr  
leine , a  
leur évêc  
détourne  
mer de li

il étoit  
 Castel-  
 le léga-  
 e temps,  
 uveaux,  
 omaine,  
 profon-  
 r la so-  
 ur Théo-  
 s allèrent  
 des Croi-  
 e tous les  
 a suite du  
 es de Ne-  
 atfort, de  
 ques d'Au-  
 evers, &  
 nages con-  
 s l'Eglise.  
 abfoudre  
 e où étoit  
 e de Cas-  
 elque sorte  
 fait ser-  
 -Seigneur,  
 pe pour la  
 on des hé-  
 la foi sus-

pecte en les protégeant, de rompre avec ces troupes de brigands qu'on nommoit Routiers, de ne plus vexer ses peuples, ni les prélats orthodoxes : pour sûreté, il avoit livré sept châteaux de ses domaines, & consentoit à leur confiscation, s'il n'observoit ses sermens. Ne mettant point de bornes à ses terreurs ni à ses précautions, il s'avança lui-même jusqu'à Valence au devant des Croisés, à qui il renouvela ses engagements, promit sans réserve de faire tout ce qu'ils voudroient, & offrit son fils pour otage, outre les places qu'il avoit déjà livrées.

Aussi-tôt après, ils marcherent tous ensemble à Béziers. Les habitans de cette ville, abandonnée au Manichéisme, s'étoient rendus odieux par leurs rapines, par les meurtres & tous les forfaits qui étoient les suites de leur affreuse doctrine. On étoit sur-tout indigné de l'assassinat de Raimond Trincavel, leur vicomte, qu'ils avoient massacré dans l'église de la Magdeleine, après avoir brisé les dents à leur évêque qui s'efforçoit de les en détourner. On commença par les sommer de livrer un certain nombre d'hé-

rétiques dont on leur remit la liste, & qui étoient apparemment les principaux auteurs de leur perversion. Peu contens de refuser avec insolence, quelques-uns d'entr'eux s'approcherent avant que d'être attaqués, & firent pleuvoir sur les Croisés une grêle de fleches. Tous les soldats Catholiques frémissaient de fureur, en attendant les ordres de leurs chefs; & cependant les valets de l'armée, sans observer aucune discipline, & à l'insçu de leurs maîtres, s'approcherent des murailles, & prirent la place d'emblée. Ils firent main-basse sur tous les habitans, & mirent le feu à la ville. C'étoit le jour de la Magdeleine; & dans l'église qui lui étoit dédiée, on tua jusqu'à sept mille personnes qui s'y étoient réfugiées: circonstances qui furent relevées, comme un signe de la vengeance divine, tant pour le meurtre du Vicomte Trincavel, que pour les blasphêmes que ces sectaires impurs se permettoient sur-tout contre cette sainte amante de J. C. Les Croisés marcherent ensuite à Carcassone, qu'ils auroient pu facilement emporter d'assaut; mais le sort que

Bézien  
 encore  
 bitans  
 c'est-à-  
 donner

On  
 qui l'o  
 teur de  
 sement  
 seigneur  
 bition  
 Comte  
 gogne  
 tammem  
 Montfo  
 instances  
 les légat  
 torité du  
 ja remar  
 en Daln  
 voit pou  
 J. C. ce  
 des arme  
 la messe  
 fice divi  
 ment les  
 roit sa foi  
 très-pures  
 une mod

Béziers venoit d'éprouver , leur faisoit encore horreur. Ils reçurent les habitans de Carcaffone à composition , c'est-à-dire à charge de tout abandonner , & de sortir en chemise.

On tint ensuite conseil , pour voir qui l'on établiroit maître & conservateur de ces conquêtes. Au désintéressement que marquerent les principaux seigneurs , il paroît que l'esprit d'ambition ne les avoit pas guidés. Le Comte de Nevers & le Duc de Bourgogne refuserent absolument & constamment ; & pour que Simon de Montfort acceptât enfin , les plus vives instances ne suffirent pas : il fallut que les légats le lui ordonnassent , par l'autorité du Siege Apostolique. On a déjà remarqué , dans l'expédition de Zara en Dalmatie , tout le respect qu'avoit pour les ordres du Vicaire de J.C. ce pieux héros , que le tumulte des armes n'empêchoit pas d'entendre la messe tous les jours , de réciter l'office divin , & d'observer inviolablement les jeûnes de l'Eglise. Il honoroit sa foi & sa piété , par des mœurs très-pures & de solides vertus , par une modestie & une humilité si ex-



traordinaire , que , malgré la supériorité de son mérite , il étoit effrayé de son insuffisance , & se croyoit fort au dessous de sa destination. Il étoit toutefois d'une valeur unique , si terrible dans un combat , que du seul mouvement de son sabre il mettoit ses ennemis en fuite ; actif , entreprenant , ferme dans ses desseins & suivi dans ses vues , d'une incomparable dextérité dans tous les exercices militaires , d'un tempérament robuste , de grande taille , bien fait de sa personne ; & par l'affabilité de son humeur aussi bien que par sa facilité à s'énoncer , également propre à se faire révérer de ses nouveaux sujets , & à conserver l'affection des seigneurs sur lesquels on l'élevoit. Si dans le cours de ses exploits, on trouve plusieurs traits d'une sévérité qui fait encore frémir, il en faut juger sur la qualité des monstres dont il crut ne pouvoir autrement purger les provinces qu'ils infestoient , ou du moins sur les mœurs & les préjugés de son siècle.

Par les conséquences abusives des mêmes principes , le Pape Innocent lui-même ébranla les fondemens d'une

D  
puissance  
prises de  
plausibles  
conduite  
fauteurs.  
interdit ,  
ceposé du  
fordres  
parables d  
pour une  
énorme bo  
lection d'u  
à la fois ,  
béri , le f  
tique de  
Norvic. L  
& les deux  
à la vérité  
pareillemen  
le Pape pr  
le Cardinal  
fut élu à  
putés de C  
Roi , décl  
vic. Etienn  
fance , & c  
avoit étudié  
docteur , ch  
chancelier

puissance, qui fournissoit à ses entreprises des prétextes beaucoup plus plausibles que ceux qu'on tiroit de la conduite des Albigeois & de leurs auteurs. Toute l'Angleterre fut mise en interdit, le Roi Jean excommunié & déposé du royaume, avec tous les défordres & tous les malheurs inséparables de ces révolutions; & cela, pour une cause aussi étrangère à cet énorme bouleversement, que l'étoit l'élection d'un évêque. On avoit élu tout à la fois, pour le siege de Cantorbéri, le sou-prieur du clergé monastique de cette Eglise, & l'évêque de Norvic. L'affaire fut portée à Rome, & les deux élections, peu régulières à la vérité l'une & l'autre, y furent pareillement cassées. Aussi-tôt après, le Pape proposa pour cet archevêché le Cardinal Etienne de Langton, qui fut élu à Rome par des moines députés de Cantorbéri, contre le gré du Roi, déclaré pour l'évêque de Norvic. Etienne étoit Anglois de naissance, & d'un vrai mérite: mais il avoit étudié à Paris, y avoit été fait docteur, chanoine de la cathédrale & chancelier de l'université. Soit pour

Matth. Paj  
an. 1206.  
Gest. Innoc.  
III. n. 131.

cette raison qui le rendoit fort odieux à Jean Sans-terre, ennemi déclaré de tout ce qui tenoit à la France, soit pour l'affront que ce Prince croyoit effuyer dans la personne de l'évêque de Norvic, Jean fit tomber le premier poids de son ressentiment sur les moines de Cantorbéri, avec toute la violence dont il étoit capable.

Il écrivit ensuite au Pape, d'un style amer & piquant, qu'il ne revenoit pas de sa surprise, sur ce que le Pontife & toute la Cour Romaine sembloient oublier combien son amitié leur étoit fructueuse; qu'ils retiroient plus d'utilité de son royaume, que de tous les autres Etats qui sont en deçà des Alpes; que si l'élection de l'évêque de Norvic n'étoit pas ratifiée à Rome, il empêcheroit ses sujets d'y porter les richesses qui lui étoient nécessaires pour repousser ses ennemis qu'on y protégeoit, & que l'Angleterre n'iroit plus chercher parmi des étrangers, si mal disposés à son égard, la justice & les lumières qu'elle pouvoit trouver dans ses propres prélats.

Le Pape Innocent répondit au Roi avec assez de modération, se justifia

sur ce  
consent  
lection  
rendit  
quoique  
ta-t-il,  
tions qu  
Il concl  
point r  
pas rame  
quelles le  
avoient r  
vit ensui  
de Vorcl  
leurs repr  
voit poin  
eussent à  
glererre u  
tions eccle  
tème des  
moribonds  
core le R  
peines, si  
sa résistanc  
Les trois  
dres du P  
Roi, & le  
mettre sa P  
eré, en p

sur ce qu'il n'avoit pas attendu le consentement de ce Prince pour l'élection du Cardinal Etienne, & prétendit l'avoir suffisamment demandé; quoique ce ne soit pas l'usage, ajouta-t-il, de l'attendre pour les élections qui se font en Cour de Rome. Il conclut en exhortant le Roi à ne point résister au Seigneur, & à ne pas ramener les coutumes fatales auxquelles les Rois son pere & son frere avoient renoncé. Mais Innocent écrivit ensuite aux évêques de Londres, de Vorchestre & d'Éli, que si après leurs représentations le Roi ne recevoit point l'Archevêque Etienne, ils eussent à prononcer sur toute l'Angleterre un interdit général des fonctions ecclésiastiques, hormis le baptême des enfans, & la pénitence des moribonds. Cette lettre menaçoit encore le Roi Jean, de plus grandes peines, si celle-ci ne triomphoit pas de sa résistance.

Les trois évêques obéissant aux ordres du Pape, allerent trouver le Roi, & le conjurerent avec larmes de mettre sa puissance & son salut en sûreté, en prévenant l'interdit. Le Roi

les interrompit en fureur ; se répandit en injures contre le Pape & les cardinaux ; & en des termes de blasphème qui lui étoient ordinaires , jura que si quelqu'un de ses évêques oseroit publier l'interdit , il l'enverroit à Rome , avec les autres prélats & leur clergé , après les avoir dépouillés de toutes leurs possessions ; qu'il feroit arracher les yeux & couper le nez à tous les Romains qui se trouveroient dans ses Etats. Et que ne puis-je, ajouta-t-il , par cette marque infamante , faire également distinguer des autres nations tout le reste de ce peuple détestable ! Enfin , il commanda aux trois évêques de s'éloigner promptement de sa présence , s'ils vouloient mettre leurs jours en sûreté.

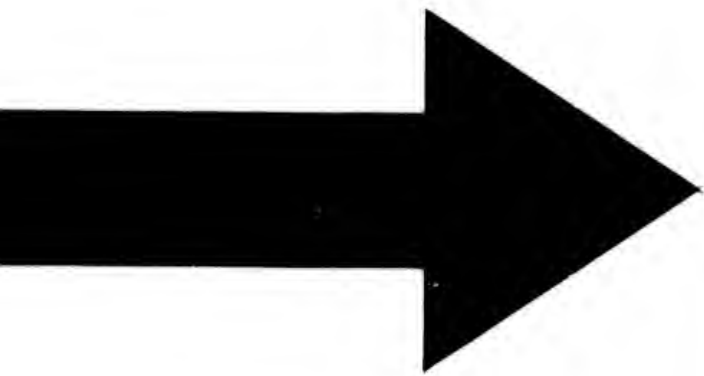
Les trois prélats se retirèrent en effet : mais la crainte ne les empêcha point de remplir leur commission. Le lundi de la passion , qui cette année étoit le vingt-quatrième de mars , ils mirent toute l'Angleterre en interdit , & sortirent au plutôt du royaume pour se dérober à la fureur du Roi. L'interdit fut observé ponctuellement & sans aucune exception , nonobstant

tous pr  
Pape ;  
sans pri  
des ville  
cadavres  
jettoit d  
les couv  
Les clari  
toute pa  
l'inconfid  
le Pape .  
qu'il crut  
ras où il  
toient peu  
aussi témé  
étoit foibl  
ger , & da  
mal , touj  
il traîna l  
s'abandonn  
gues de se  
pit enfin t  
Au bout  
communia  
il ne se ar  
tendue de c  
qui osât pu  
temps néan  
connoissance  
Tome XI

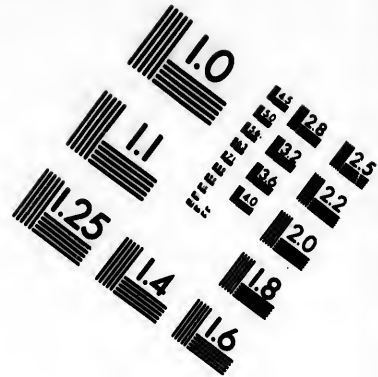
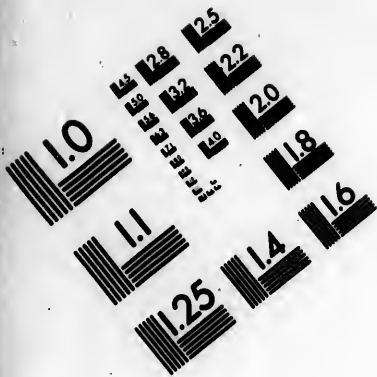
tous privilèges, suivant les ordres du Pape; en sorte que sans prêtres & sans prières, on emportoit les morts des villes & des villages, comme les cadavres des animaux, & qu'on les jettoit dans le premier fossé, où on les couvroit précipitamment de terre. Les clameurs que le peuple poussa de toute part, firent bientôt trembler l'inconsidéré Monarque. Il envoya vers le Pape, & fit toutes les promesses qu'il crut pouvoir le tirer de l'embaras où il se trouvoit, & qui lui coutoient peu dans ces circonstances. Mais aussi téméraire dans l'espérance, qu'il étoit foible & rampant dans le danger, & dans le bien comme dans le mal, toujours incapable de consistance, il traîna la négociation en longueur, s'abandonna par intervalles aux fougues de son ressentiment, & la rompit enfin tout à fait.

Au bout de deux ans, le Pape excommunia le Roi d'Angleterre : mais il ne se trouva plus, dans toute l'étendue de ce royaume, un seul évêque qui osât publier la censure. En peu de temps néanmoins, elle parvint à la connoissance de tous ses sujets, qui

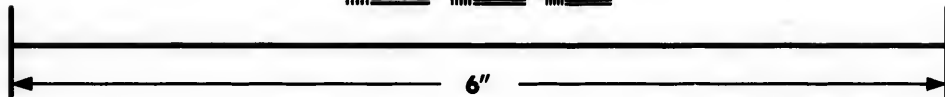
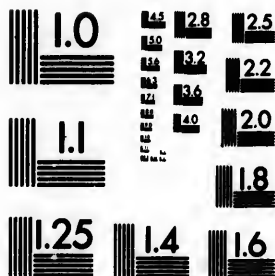








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

dans les rues & les places publiques, se disoient mystérieusement les uns aux autres que le Roi étoit excommunié. Geoffroi, archidiacre de Norvic, se trouvant à Ouestminster pour les affaires de l'échiquier, dit un jour à ceux qui s'en occupoient avec lui, qu'il n'étoit pas sûr à des bénéficiers de demeurer au service d'un prince frappé d'anathème. Le propos fut rapporté au violent Monarque. Il fit prendre l'archidiacre, & l'emprisonna, sans vivres, chargé de fers & revêtu d'une chape de plomb, dont le poids joint à la faim le fit mourir en peu de jours. La cruauté naturelle à Jean Sans-terre étoit encore animée par un aventurier, nommé Alexandre Masson, qui se donnoit pour théologien. Il disoit & prouvoit assez plausiblement, ce qui n'étoit pas fort difficile, que les biens temporels des princes & le gouvernement de leurs sujets ne regardoient point le Chef de l'Eglise. Mais il ne cessoit de répéter, que le Roi étoit l'instrument de la colere de Dieu, établi pour gouverner le peuple avec la verge de fer. Quelque agréable qu'il se fût rendu

Matth. Par.  
an 1209.

au R  
que,  
en A  
d'un  
y avo  
rédui  
vit le  
porte  
Ent  
les va  
absous  
fendit  
que p  
en auc  
la table  
pour lu  
l'avis d  
personn  
portant  
déposé  
suite de  
donner  
régner.  
vit à P  
de cette  
de ses p  
cesseurs  
Jean,  
royaume

au Roi Jean par cette maxime tyrannique, Innocent III eut assez de crédit en Angleterre, pour le faire dépouiller d'un grand nombre de bénéfices qu'il y avoit obtenus par ses intrigues, & le réduire à un état de misere où on le vit long-temps mendier son pain de porte en porte.

Enfin le Pape Innocent déclara tous les vassaux & les sujets du Roi Jean absous du serment de fidélité, & défendit sous peine d'excommunication, que personne communiquât avec lui en aucune maniere, pas même pour la table, pour le conseil, ni simplement pour lui parler. Il alla plus loin : de l'avis des cardinaux & d'autres graves personnages, il rendit une sentence, portant que le Roi d'Angleterre seroit déposé du trône, & qu'à la poursuite du Souverain Pontife, on lui donneroit un successeur plus digne de régner. En conséquence, Innocent écrivit à Philippe-Auguste, de se charger de cette entreprise pour la rémission de ses péchés; afin que lui & ses successeurs, après avoir détrôné le Roi Jean, possédassent à perpétuité le royaume d'Angleterre. Il écrivit aussi

une lettre circulaire à tous les seigneurs, chevaliers & gens de guerre des nations diverses, qu'ils eussent à se croiser, pour déposer le Roi d'Angleterre & venger l'injure de l'Eglise Universelle, sous la conduite du Roi de France. Il ajoutoit, que quiconque aideroit de ses biens ou autrement à la destruction de ce Roi pervers, recevroit de l'Eglise la même protection que ceux qui visitoient le S. Sépulcre.

L'orage qui se formoit ainsi sur la tête du Roi Jean, devoit avoir les suites les plus funestes. On remettoit les droits & la puissance de l'Eglise à Philippe-Auguste, ennemi déjà trop redoutable, & qui avoit de son côté les droits les plus puissans à faire valoir contre le Roi d'Angleterre. Le Prince Geoffroi, frere aîné du Roi Jean, & mort dès l'année 1186, avoit laissé sa femme enceinte d'un fils qui fut nommé Artus, & que la Bretagne, l'Anjou, le Maine & la Touraine reconnuent pour leur seigneur. Sa mere Constance lui ménagea d'abord la protection de Philippe-Auguste, & le remit entre ses mains, à l'âge de douze ans. Mais le Roi Jean son oncle ayant

trouvé  
sonne  
empris  
sa pris  
tua de  
dans la  
ter Jean  
pondre  
pairs;  
la cour  
qua au  
que le  
mer. Le  
tôt en  
pour e  
à la m  
Le P  
rétablir  
suyant  
est diffic  
on s'éca  
même u  
narque  
verent p  
qui ne  
ministrat  
gement  
ger de  
pour pte

trouvé moyen de se saisir de sa personne, après l'avoir tenu quelque temps emprisonné à Rouen; le fit passer de sa prison dans une barque, où il le tua de sa main, & jeta son corps dans la Seine. Philippe-Auguste fit citer Jean, comme son vassal, pour répondre sur ce crime à la cour des pairs; & sur le refus de comparoître, la cour, d'une voix unanime, confisqua au profit du Roi Philippe tout ce que le Roi Jean possédoit en deçà de la mer. Le Monarque François entra aussitôt en Aquitaine, puis en Normandie, pour exécuter le jugement, les armes à la main, & y fit plusieurs conquêtes.

Le Pape Innocent entreprit alors de rétablir la paix entre les deux Rois, suivant la marche incertaine, qu'il est difficile de rendre plus fixe, quand on s'écarte des vrais principes. Il prit même un ton d'empire, que le Monarque & les seigneurs François trouverent peu convenable à une Puissance qui ne doit pas s'ingérer dans l'administration politique: mais le changement des circonstances fit aussi changer de dispositions à Innocent, qui, pour presser de nouveau l'expédition de

Philippe-Auguste, lui envoya Pandolfe, soudiaire de l'Eglise Romaine. Le Roi de France étoit excité d'ailleurs par un grand nombre de seigneurs Anglois, qui n'aspiroient qu'à être délivrés du joug tyrannique du Roi Jean. Ce Prince étourdi, cruel, avare, débauché, s'étoit enfin rendu insupportable, non seulement aux ecclésiastiques de son royaume, mais à la noblesse, aux villes, aux campagnes, à tous ses peuples. Il avoit fait violence à plusieurs femmes & à plusieurs filles de qualité; il avoit réduit par ses extorsions quantité de familles honorables à la dernière indigence; il avoit banni une multitude de sujets irréprochables, afin d'envahir leurs biens.

Les évêques chassés d'Angleterre, d'où ils avoient porté leurs plaintes à Rome, enjoignirent à leur retour, de la part du Pape, au Roi Philippe, d'entrer à main armée dans la Grande-Bretagne, d'en détrôner le tyran, & de mettre à sa place un prince digne de régner. Philippe qui n'attendoit que l'occasion, ordonna, sous peine de félonie, à tous ses vassaux de le venir joindre à Rouen, dont il s'étoit

déjà  
per un  
de m  
Ce  
en A  
à Do  
le Pa  
ment  
ce P  
se sou  
Pando  
ne po  
minel  
bonne  
à cell  
cours  
bouch  
cabler  
tise,  
Avec  
royaun  
soit ch  
l'ardeu  
rentre  
vrer le  
les lett  
d'Angl  
souver  
Au m

déjà rendu maître ; & il y fit équiper une flotte , chargée de toutes sortes de munitions.

Cependant le Légat Pandolfe passa en Angleterre , & trouva le Roi Jean à Douvres. A son départ de Rome , le Pape lui avoit donné fort secrètement un projet de réconciliation pour ce Prince , en cas qu'il voulût enfin se soumettre aux ordres du S. Siège. Pandolfe profitant de la terreur que ne pouvoient bannir d'une ame si criminelle soixante mille hommes de bonnes troupes , & une flotte supérieure à celle des François , lui tint ce discours : Voilà le Roi de France à l'embouchure de la Seine , prêt à vous accabler par l'autorité du Souverain Pontife , & à s'emparer de votre royaume. Avec lui , viennent les prélats de votre royaume & tant d'autres Anglois , soit clercs soit laïcs , animés de toute l'ardeur que peut inspirer l'espoir de rentrer dans leur patrie , & de recouvrer leurs biens. Il montre d'ailleurs les lettres de presque tous les seigneurs d'Angleterre , qui le demandent pour souverain , & lui promettent fidélité. Au moins songez à vos intérêts , ap-



païsez le Ciel justement irrité, soumettez-vous à l'Eglise, & regagnez les bonnes graces du Pape, prêt à vous rendre la couronne qu'il vous a ôtée.

Ce discours ne manqua pas de produire son effet. Jean, tout hors de lui-même & comme réduit au désespoir, acquiesça aux propositions de Pandolfe, & promit sans restriction de se soumettre aux ordres du Pape, pour tous les objets qui lui avoient attiré les censures du S. Siege. Deux jours après, il déclara par une chartte authentique, que pour l'expiation de ses péchés, il donnoit, de sa franche volonté & de l'avis de ses barons, à l'Eglise Romaine, au Pape Innocent & à ses successeurs, les royaumes d'Angleterre & d'Irlande, avec tous leurs droits; qu'il ne les tiendroit plus que comme vassal du Pape, lui en feroit hommage-lige, & pour marque de sujétion, outre le denier S. Pierre, paieroit tous les ans au Pape mille marcs de sterlings; enfin, qu'il obligeroit tous ses successeurs à maintenir cette donation, sous peine de perdre leur droit à la couronne. Le Roi remit cette piece au Légat, pour la porter à Rome;

& sur  
le mo  
de fido  
présent  
aux pie  
comme  
Jean fu  
commu  
Cantor  
sécetés  
peller d  
Le L  
passa en  
Philippe  
Pape, d  
contre le  
soumis  
plus attra  
lippe fut  
pris de  
point en  
dans les  
de Fland  
mé, n'eû  
alliance  
rand ou  
avoit ép  
Bandouin  
& qui eu

& sur le champ, en présence de tout le monde, il fit hommage & serment de fidélité au Souverain Pontife, représenté par son ministre, qui foula aux pieds quelque argent présenté, comme signe de la soumission du Roi. Jean fut incontinent absous de l'excommunication, par l'archevêque de Cantorbéri & les autres évêques persécutés, qu'on s'étoit empressé à rappeler dans la Grande-Bretagne.

Le Légat Pandolfe au contraire repassa en France, alla trouver le Roi Philippe, & lui signifia de la part du Pape de se désister de son entreprise contre le Roi d'Angleterre, qui s'étoit soumis à l'Eglise, & qu'il ne pouvoit plus attaquer sans offenser le Pape. Philippe fut sans doute aussi piqué que surpris de ce changement, qui ne l'eût point empêché de porter ses armes dans les Isles Britanniques, si le Comte de Flandres qui l'avoit le plus animé, n'eût changé lui-même, pour faire alliance avec le Roi Jean. C'étoit Ferrand ou Ferdinand de Portugal, qui avoit épousé la fille aînée du Comte Bandouin devenu empereur de C. P. & qui eut lieu de se repentir de son

inconstance. Le Roi Philippe marcha contre ce vassal infidèle, qui avoit lié sa partie avec l'Empereur Otton, & le comte de Sarisbéri frere naturel du Roi d'Angleterre. L'inégalité du nombre n'arrêta point le courage de Philippe. Les deux armées s'étant rencontrées près de Bouvines; il fit à ses troupes cette courte harangue, rapportée par le Moine Rigord, son chapelain, qui marchoit derrière lui: Tout notre espoir est en Dieu: le Roi Otton & ses gens sont des excommuniés, ennemis & destructeurs de l'Eglise; leur solde est la substance du pauvre, & la dépouille du clergé. Pour nous, quoique pécheurs, nous sommes unis de sentiment à la Sainte Eglise; nous jouissons de sa communion, & nous défendons ses libertés, selon notre pouvoir. Ne doutons pas que Dieu ne nous fasse triompher de nos ennemis & des siens. Après que le Roi eut ainsi parlé, les troupes lui demanderent sa bénédiction, avec une simplicité respectable dans son principe. Aussi tôt après, on sonna la charge, pendant laquelle le chapelain & les clercs de l'armée ne cessèrent de chan-

ter de  
plete  
Otton  
Flandr  
prison  
on app  
fait un  
geoit l  
en Anj  
fils du  
& à s  
moine  
fonda  
Victoi  
guliers  
Pene  
toit ra  
du Pap  
grande  
roi de  
deux c  
rent un  
qui s'o  
au pri  
but, &  
Chrétie  
vouloit  
ramolin

ter des pseumes. La victoire fut complete pour les François. L'Empereur Otton prit la fuite; les comtes de Flandres & de Sarisbéri furent faits prisonniers. Pour comble de bonheur, on apprit que le Roi Jean, qui avoit fait une descente en France & assiégeoit le château de la Roche-au-Maine en Anjou, venoit d'être forcé par Louis fils du Roi Philippe, à lever ce siege & à se retirer honteusement. En mémoire de ces grands succès, le Roi fonda près de Senlis l'abbaye de la Victoire, où il mit des chanoines réguliers de S. Victor de Paris.

Pendant que Jean Sans-terre affectoit tant de soumission devant les gens du Pape, il envoya secrètement & en grande diligence vers le Miramolin ou roi de Maroc. Les envoyés qui étoient deux chevaliers & un clerc, présentèrent une lettre du roi leur maître, qui s'offroit à soumettre son royaume au prince Musulman, à lui payer tribut, & même à quitter la religion Chrétienne pour la Mahométane, s'il vouloit lui donner du secours. Le Miramolin lisoit les épîtres de S. Paul

qui lui étoient tombées entre les mains. Il parut quelques momens fort pensif ; puis il répondit : Voilà le livre d'un Chrétien sage, qui par ses œuvres & ses paroles me ravit d'admiration. Je ne vois rien à reprendre en lui, sinon d'avoir quitté la religion de ses peres. Que puis-je penser de votre maître, qui veut renoncer à une religion si sainte & si pure, que, si je n'en avois point, je la choisirois de préférence à toutes les autres ? Ensuite il s'informa de l'état du Roi & du royaume d'Angleterre. Comme les deux chevaliers lui en eurent fait la peinture la plus avantageuse, il reprit avec un grand soupir : Je n'ai jamais lu ni entendu dire, que le souverain d'un pareil Etat le voulût rendre tributaire d'un étranger. Votre Maître est un misérable & un lâche. J'en ai tant de mépris, que je ne voudrois pas lui donner place entre mes plus vils esclaves. Et vous, ajouta-t-il, en lançant sur les deux chevaliers un regard terrible qui les fit trembler pour leur vie, vous, agens & flatteurs d'un tyran méprisable, n'avez pas l'audace de paroître davantage sous mes yeux.

Cor  
Miram  
troisier  
s'étoit  
l'audie  
trémén  
mine, i  
penser  
dans un  
ciation  
fit plusie  
bert sari  
rée & u  
le Musu  
généuité,  
tyran, a  
gers que  
avoit per  
Normand  
domaines  
le reste c  
odieux à  
ses usurpa  
adulteres.  
tience exc  
chérît sur  
pris qu'il a  
Jean Sans-r  
retiens av

Comme ils se retiroient confus, le Miramolín porta ses regards sur le troisième envoyé, nommé Robert, qui s'étoit tenu à quartier pendant toute l'audience. Voyant un petit homme extrêmement brun & de fort mauvaise mine, il jugea que le mérite devoit compenser le désavantage de la figure, dans un ministre chargé d'une négociation si délicate. Il le retint, & lui fit plusieurs questions, auxquelles Robert satisfit avec une contenance assurée & une franchise qui charmerent le Musulman. L'Anglois dit avec ingénuité, que son souverain étoit un tyran, aussi foible à l'égard des étrangers que terrible à ses sujets; qu'il avoit perdu par sa faute le duché de Normandie; avec plusieurs autres grands domaines; qu'il ne cessoit de ruiner le reste de ses Etats, & de se rendre odieux à ses peuples, par ses exactions, ses usurpations, ses débauches & ses adulteres. Le Miramolín blâma la patience excessive des Anglois, & remercia sur tous les témoignages de mépris qu'il avoit déjà donnés à l'égard de Jean Sans-terre. Il eut plusieurs autres entretiens avec Robert, le combla des

marques de sa bienveillance , & le renvoyoit chargé de présens , en or & en argent , en pieces de soie & en pierrieres. C'est l'historien Matthieu Paris qui nous apprend ces particularités , & qui dit les tenir de Robert lui-même. Il ajoute que le Roi Jean pensoit fort mal de plusieurs articles de foi , & qu'il lui échappoit des impiétés si extravagantes & si scandaleuses , qu'on n'oseroit les rapporter.

Depuis long-temps l'Allemagne n'étoit pas plus tranquille que l'Angleterre. Toujours elle étoit déchirée par les deux factions des maisons de Saxe & de Suabe qui prétendoient en même temps à l'Empire , & par l'intérêt que le Chef de l'Eglise prenoit tour à tour aux prétentions de l'une & de l'autre. En vain le Roi Philippe de Suabe , si vivement poursuivi par le Pape Innocent , se réconcilia-t-il enfin avec ce Pontife. Comme il en avoit déjà reçu son absolution , & que son accommodement avec le Roi Otton de Saxe son compétiteur étoit fort avancé , il fut assassiné par le comte Palatin de Baviere , à qui il avoit refusé sa fille en mariage , après la lui avoir pro-

mise  
devoit  
la bo  
moins  
la vér  
plus c  
emper  
ment  
dont l'  
obligat  
suite la  
lie lui  
surpris  
rendre a  
resse Ma  
ces gran  
judice ir  
les Pape  
donner  
du sexe  
C'est pou  
fusa de  
mens , qu  
lui qu'il  
de confes  
Par la m  
seune Fré  
sille du P  
tre la Po

mise. Cet événement qui sembloit devoir accélérer le rétablissement de la bonne harmonie, la rendit néanmoins plus difficile qu'auparavant. A la vérité, le Roi Otton qui n'avoit plus de rival, fut d'abord couronné empereur, & même s'engagea par serment envers le Pape, à des conditions dont l'avantage étoit proportionné aux obligations qu'il lui avoit. Mais ensuite les magistrats des villes d'Italie lui firent entendre qu'il avoit été surpris, au moins en promettant de rendre au S. Siege les terres de la Comtesse Marhilde; que la distraction de ces grands domaines causeroit un préjudice irréparable à l'Empire, & que les Papes n'avoient pu se les faire donner, qu'en abusant de la foiblesse du sexe ou de l'âge de la donatrice. C'est pourquoi l'Empereur Otton refusa de les rendre, malgré ses sermens, qu'il prétendit contraires à celui qu'il avoit fait en premier lieu, de conserver les droits de l'Empire. Par la même raison, il attaqua le jeune Frédéric, roi de Sicile & pupille du Pape Innocent, pour reprendre la Pouille qu'il prétendoit appar-



tenir à la couronne impériale. Il souffrit même qu'avant qu'elle fût fixée sur sa tête, le Pape & les Etats de Sicile avoient usurpé plusieurs terres qui lui appartenoient.

Enfin les esprits s'aigrirent à un tel point, que le Pape Innocent, oubliant tout ce qu'il lui avoit coûté de soins & de travaux pendant dix années entières pour faire parvenir Otton à l'Empire, prononça l'excommunication contre lui. Par une conséquence aussi ordinaire alors qu'elle étoit fautive, il déclara tous les sujets absous du serment de fidélité, & défendit sous peine d'anathème de le reconnoître pour empereur. Otton résista vigoureusement, & l'on vit de nouveau toutes les scènes d'horreur qui ne manquent pas d'accompagner les guerres civiles, animées par un faux esprit de religion. Il eut même des succès considérables en Allemagne & en Italie : il fit plusieurs conquêtes en Pouille & en Calabre, & se flatta de l'espérance d'enlever jusqu'à la Sicile au Roi Frédéric, par le moyen d'un seigneur du pays, qui avec des Sarasins occupoit des places très-fortes dans les monta-

gnes. Influence  
néral  
que tou  
tôt ou  
pondéra  
réussit e  
Romain  
diète te  
Frédéric  
son de  
exclue pe  
mie la  
Apostolic  
Innocé  
à l'égard  
de Chef  
Fideles.  
ayant déc  
Abou-Ab  
shades, le  
rechercho  
Espagne a  
infideles e  
avantages,  
par toute l  
tir à tous l  
qu'ils en  
chrétiens

gnes. Mais les Papes avoient trop d'influence alors dans le gouvernement général des esprits & des empires, pour que toute autre Puissance ne vint pas tôt ou tard se briser contre leur prépondérance prodigieuse. Innocent III réussit enfin à faire couronner roi des Romains & de Germanie, dans une diete tenue l'an 1210 à Coblentz, Frédéric roi de Sicile, issu de la maison de Suabe que ce Pontife en avoit exclue peu auparavant, comme l'ennemie la plus irréconciliable du Siege Apostolique.

Innocent III remplit beaucoup mieux, à l'égard de l'Espagne, le personnage de Chef de l'Eglise & de Pere des Fideles. Alphonse IX, roi de Castille, ayant déclaré la guerre au Miramolin Abou-Abdalla, quatrieme des Almohades, le même dont Jean Sans-terre recherchoit l'amitié, & qui régnoit en Espagne aussi bien qu'en Afrique; les Infideles eurent d'abord de si grands avantages, que la terreur se répandit par toute la Chrétienté. Le Pape écrivit à tous les évêques d'Espagne, pour qu'ils en réunissent tous les princes Chrétiens contre l'ennemi commun.

Roderic.  
VI & VIII.

La partie ne paroissant pas encore égale, le roi de Castille envoya l'archevêque de Toledé & d'autres ambassadeurs chez les différentes nations, pour leur demander du secours. La France étoit toujours la ressource de la religion, dans les conjonctures où il falloit, avec la valeur, une franchise & une générosité promptes à s'exécuter. Le Pape engagea particulièrement les François des provinces méridionales, comme les plus voisines du théâtre de la guerre à partager les hasards d'une bataille décisive qui devoit se donner vers la pentecôte de cette année 1211: il leur accordoit à cette fin les indulgences de la croisade. Plusieurs prélats partirent aussi-tôt, accompagnés d'une armée redoutable; entr'autres Arnaud légat du S. Siege contre les Albigeois, parvenu de l'abbaye de Cîteaux au siege métropolitain de Narbonne, l'archevêque de Bourdeaux, malgré la distance des lieux, l'évêque de Nantes en Bretagne. Il y avoit deux mille chevaliers François avec leurs écuyers, dix mille sergens à cheval & cinquante mille sergens à pied. Ainsi nommoit-on ceux qui servoient

à la g  
commu  
servies  
Pou  
Ciel f  
mercre  
nieme  
cession  
Des le  
sembler  
rie-Maje  
des dou  
l'eglise  
cune de  
réunir. e  
tran. A l  
d'abord l  
autres pe  
parure en  
autant qu  
permettre  
mes régu  
clergé;  
Hospitalie  
arrivé à l  
cardinaux  
l'eglise,  
sur les de  
au peuple

à la guerre au dessous des chevaliers, comme qui diroit servans ou gens de service.

Pour attirer les bénédictions du Ciel sur les armes Chrétiennes, le mercredi de la pentecôte, dix-septieme de mai, on fit à Rome une procession solennelle dans l'ordre suivant: Dès le grand matin, les femmes s'assemblerent dans l'église de Sainte Marie-Majeure, le clergé dans la basilique des douze Apôtres, & les laïcs dans l'église de Sainte Anastasie; puis chacune de ces troupes partit, pour se réunir toutes dans la place de Latran. A la tête des femmes, marchoiert d'abord les religieuses, puis toutes les autres personnes du sexe, sans aucune parure en or ni en soie, & nu-pieds, autant que leurs forces le pouvoient permettre. Les moines & les chanoines réguliers marchoiert à la tête du clergé; & à la tête des laïcs, les Hospitaliers. Quand tout le monde fut arrivé à la place, le Pape, avec les cardinaux & les évêques, entra dans l'église, prit la vraie croix, & revint sur les degrés, d'où il fit un sermon au peuple. Après quoi, les femmes al-

lerent à l'église de Sainte Croix entendre la messe, que leur dit un cardinal; & le Pape la célébra dans la basilique de Latran, pour tous les hommes clerics & laïcs, qui ensuite allerent nu-pieds à Sainte Croix, pour y solliciter de nouveau tous ensemble le Dieu des armées en faveur de son peuple. A la priere on joignit les aumônes, & un jeûne rigoureux, sans manger de poisson, ni rien de cuit; & tous ceux qui le purent, jeûnerent au pain & à l'eau. Les Fideles parmi les autres nations s'efforcerent de même, par le concours des vœux & des œuvres, de faire une sainte violence au Seigneur.

Leur espoir ne fut pas trompé. La bataille se donna, le lundi seizieme de juillet, dans les plaines appellées *Navas de Tolosa*, près des monts qui se font surnommés la chaîne des Morres. La victoire, ou plutôt la déroute fut si complete, qu'on y fit prisonniers cent quatre-vingt mille hommes de cavalerie, sans compter l'infanterie qui étoit innombrable. Plus de cent mille Infideles resterent parmi les morts, & il n'y eut qu'environ trente

Chréti  
menfé.  
le Roi  
Innocen  
sens m  
rillons  
sur-tout  
vail par  
dard ri  
l'église  
victoire  
Castille  
ragon,  
drigue d  
bonne é  
& une g  
tous ense  
sur le ch  
l'allégress  
succès si é  
Peu ap  
ble, où s  
d'Aragon  
chez lui,  
niers moi  
religion,  
ang l'eng  
& mille de  
es pour u

Chrétiens de tués. Le butin fut immense. Tel est au moins le détail que le Roi de Castille en écrivit au Pape Innoc. xv. <sup>ep. 182, 183.</sup> Innocent, à quoi il joignit des présents magnifiques, comme des échantillons de ce riche butin. On admira surtout une tente de soie dont le travail parut un prodige, avec un étendard tissé d'or, qui fut suspendu dans l'église du Prince des Apôtres. A cette victoire se trouverent, outre le roi de Castille, les rois de Navarre & d'Aragon, beaucoup de prélats, dont Rodrigue de Toledé & Arnaud de Narbonne étoient les plus considérables, & une grande multitude de clercs qui tous ensemble chanterent le *Te Deum* sur le champ de bataille, avec toute l'allégresse que dûrent inspirer des succès si étonnans.

Peu après cette expédition mémorable, où s'étoit fort signalé le Roi Pierre d'Aragon; comme il arrivoit à peine chez lui, encore tout couvert de lauriers moissonnés sur les ennemis de la religion, les liens de la chair & du sang l'engagerent dans une entreprise de mille démarches, bien inconséquentes pour un prince qui venoit de dé-

fendre sa foi au péril de sa vie. Le protecteur opiniâtre des Albigeois, Raimond IV, comte de Toulouse, étoit beau-frere de ce monarque. Toujours entêté de son affection pour ces odieux sectaires qui lui avoient déjà fait perdre toutes ses places, à la réserve des seules villes de Toulouse & de Montauban, le Comte se transporta lui-même en Aragon, & fit au Roi son beau-frere la peinture la plus touchante de l'état où il se trouvoit réduit; quoique je sois tout prêt, lui ajouta-t-il, comme je l'ai déjà si souvent protesté, & comme je vous le proteste encore, à faire tout ce qui me sera ordonné par le Pape. Je vous remets, poursuivit-il, mes terres, ou plutôt mes titres, mon fils Raimond votre neveu, & ma femme Eléonore votre sœur, pour les défendre, s'ils vous sont chers; sinon, pour que vous ratifiez vous-même l'arrêt de notre malheur.

Le Roi attendri, & faisant beaucoup moins d'attention qu'il ne devoit aux intérêts de la religion, commença par écrire au Pape, à qui il en imposa touchant les procédés du comte

de Mont  
la com  
voient,  
es vues  
anta au  
de la Na  
semblés à  
raffieurs  
our avoit  
it qu'on  
tr, & à c  
les un r  
s en inf  
de plusie  
de du Roi  
éfendit pa  
antage les  
Mais Pie  
anguedoc,  
siles, cap  
s Toulouse  
ent les  
esse à la  
Montfor  
nsions d'a  
i, en do  
ocertitude  
e languir  
veur, em  
ir à l'arr

de Montfort, & les vraies dispositions du comte de Toulouse ; en sorte qu'Innocent, sur bien des chefs, entra dans les vues du Roi d'Aragon. Ce Prince tenta aussi de surprendre les prélats de la Narbonnoise, qui s'étoient rassemblés à Lavaur, pour répondre à plusieurs propositions captieuses qu'il leur avoit faites. Ils s'aperçurent bientôt qu'on ne cherchoit qu'à les amuser, & à consumer en pour-parlers inutiles un temps nécessaire à l'action. Ils en informèrent le Pape, ainsi que de plusieurs autres traits de supercherie du Roi Pierre, à qui le Pontife défendit par lettres de protéger davantage les Toulousains.

Mais Pierre avoit déjà pénétré en Languedoc, avec des troupes Aragonaises, capables de relever le courage des Toulousains, & d'appuyer puissamment les négociations. Joignant l'aide à la force, vis-à-vis du Comte de Montfort, il lui proposa des suspensions d'armes & des surseances, en donnant aux affaires un air d'incertitude & d'indécision, les faisant languir, amortissent le zèle & la vigueur, empêchassent les renforts de venir à l'armée Catholique, ou en

Petr. hist.  
Alb. c. 66,  
&c.



induisissent même les vieilles troupes à se débânder. C'étoit une merveille inconcevable que les progrès du brave Montfort, au milieu des obstacles & des contretemps de toute espece qui s'opposoient à ses desseins. A peine avoit-il été établi chef de la croisade, qu'une grande partie de l'armée s'étoit retirée en conséquence d'un démêlé entre le duc de Bourgogne & le comte de Nevers. L'engagement des Croisés du Languedoc n'étoit d'ailleurs que de six semaines ; au lieu que le vœu des autres croisades s'étendoit d'ordinaire à un an. De plus celle qu'on prêchoit alors pour la Terre-Sainte, nuisoit extrêmement aux entreprises de Montfort, qui toutefois ne ralentit jamais son courage. Ce grand homme fut souvent réduit à tirer ses ressources de lui seul ou de sa famille. La comtesse sa femme, qui étoit de la maison de Montmorenci, secondoit parfaitement la capacité, & la valeur même de son époux. Souvent on le vit en personne, lui amener des renforts à travers mille obstacles & mille embuscades. Simon, pour cette guerre fit armer chevalier, Amauri son fils

ainé

ainé,  
mée  
Avec  
entrec  
recevo  
peuple  
res ;  
condu  
ment  
tiques.  
memer  
que ab  
gé de  
gon, q  
avoir p  
gance.  
alors la  
chevalie  
rudes a  
son per  
tenir de  
attireren  
Prince,  
sés avec  
L'état  
la cause  
de deux  
& l'autre  
laume d'

Tome

ainé, d'où sa terre principale fut nommée dans la suite Montfort-l'Amauri. Avec le peu de troupes qu'il pouvoit entretenir, & les secours fortuits qu'il recevoit par intervalles, des différens peuples attachés à la foi de leurs peres; par sa persévérance & sa bonne conduite, il s'étoit emparé successivement de la plupart des places hérétiques. Par-là même, il s'étoit extrêmement affoibli, & il se trouvoit presque abandonné; quand il se vit obligé de faire face, tant au roi d'Aragon, qu'aux sectaires dont ce secours avoit prodigieusement exalté l'arrogance. Le Prince Louis de France prit alors la croix, & grand nombre de chevaliers, à son exemple: mais les rudes attaques que le Roi Philippe son pere eut presque aussitôt à soutenir de la part du roi d'Angleterre, attirerent ailleurs la valeur de ce jeune Prince, & de ceux qui s'étoient croisés avec lui.

L'état de foiblesse où se trouvoit la cause de l'Eglise, anima le zele de deux vertueux freres, évêques l'un & l'autre, Manassès d'Orléans & Guillaume d'Auxerre. Moins ils voyoient

d'ardeur pour une croisade qui inté-  
ressoit les domestiques mêmes de la  
foi, & le salut de la patrie; plus ils  
s'empresserent à rassembler tout ce  
qu'ils purent de troupes, & à les con-  
duire eux-mêmes jusqu'au lieu de leur  
destination. Le comte de Montfort qui  
les reçut à Carcaffone où il n'avoit  
qu'une poignée de soldats, regarda leur  
arrivée comme un gage des faveurs du  
Ciel. Toutefois, afin de ménager le  
sang Chrétien, autant qu'il étoit en  
lui, il envoya quelques ecclésiastiques  
vers le Roi d'Aragon, pour lui rap-  
peller les intentions du Souverain Pon-  
tife, & l'exhorter de nouveau à ne  
point protéger les ennemis de la foi  
qui lui étoit commune avec les Croi-  
sés. Le Roi n'usa du délai qu'entraî-  
na cette négociation, que pour gros-  
sir le nombre de ses troupes, & se  
procurer le moyen de les soudoyer.  
Enfin, le dixième de septembre 1213,  
il vint à la tête d'une armée très-  
nombreuse, avec les comtes de Tou-  
louse, de Foix & de Comminges  
c'est-à-dire avec les trois fauteurs les  
plus déterminés des Manichéens, &  
mit le siege devant la ville de M

ret,  
lieue  
& re  
évêqu  
point  
put ra  
courir  
de se  
Le  
se com  
les évê  
l'église  
messe,  
muniere  
de Tou  
ces leur  
ges, &  
teurs de  
particulie  
dont ils  
nagemen  
septembr  
paroient  
Foulques  
ornemens  
tenant en  
vraie croi  
cheval en  
les plus

ret, située sur la Garonne à deux lieues au dessous de Toulouse. Le brave & religieux Montfort, suivi de sept évêques & de trois abbés, ne manqua point de s'approcher, avec ce qu'il put ramasser de troupes, afin de secourir la place, où il eut l'assurance de se renfermer.

Le lendemain de grand matin, il se confessa & fit son testament. Tous les évêques se rendirent ensuite à l'église, & l'un d'entr'eux célébra la messe, pendant laquelle ils excommunièrent tous ensemble les comtes de Toulouse & de Foix avec les princes leurs fils, le comte de Comminges, & généralement tous les fauteurs de l'hérésie, sans désigner plus particulièrement le Roi d'Aragon, dont ils supprimèrent le nom par ménagement. Le jeudi, douzième de septembre, comme les Croisés se préparoient au combat, le pieux Evêque Foulques de Toulouse se revêtit des ornemens pontificaux, & vint à eux tenant en main un morceau de la vraie croix. Tous ceux qui étoient à cheval en descendirent par respect; les plus proches adorèrent la croix

l'un après l'autre, & le reste des trou-  
pés reçut la bénédiction. En même  
temps, l'évêque de Comminges les ex-  
horta en ces termes : Au nom de J. C.  
marchez avec courage & une sainte con-  
fiance. Quiconque mourra dans cette  
bataille, recevra, n'en doutez point,  
la couronne du martyre, & entrera  
dans le royaume des cieux, sans pas-  
ser par le purgatoire ; pourvu qu'il soit  
contrit & confessé, ou qu'il ait au  
moins, avec un vif repentir de ses  
fautes, un désir sincère de les accuser  
au prêtre, aussi-tôt qu'il lui sera pos-  
sible. Les autres évêques confirmèrent  
ces promesses, puis entrèrent dans une  
église voisine avec leurs clercs ; &  
d'une voix élevée, mêlée de pleurs &  
de gémissemens, ils prièrent pour ob-  
tenir les succès, dont l'éclat, peu dif-  
férent de celui des miracles, fit bien-  
tôt voir qu'ils avoient été exaucés.

On prétend que Simon de Montfort  
fit une sortie, à la tête de douze cents  
guerriers intrépides, surprit le Roi  
d'Aragon au milieu de cent mille hom-  
mes, & le tua de sa main : ce qui  
jeta une si grande terreur parmi ces  
troupes, qu'elles se débänderent, fan-

qu'il  
lier ci  
il hon  
porta  
éclata  
l'histo  
présen  
mirati  
Fidele  
le chan  
tres cl  
ripliés  
le non  
qu'un  
de serg  
louse,  
deve,  
minges  
de Va  
tions  
corps d  
le chan  
enterré  
auxquel  
laissoit  
de quat  
mains c  
que le  
sous le

qu'il fût possible aux officiers de rallier cinquante hommes. Au moins est-il hors de doute, que ce héros remporta à Muret une victoire des plus éclatantes dont il soit fait mention dans l'histoire. Les évêques qui avoient été présens, en écrivirent, dans leur admiration, une lettre adressée à tous les Fideles. Les ras d'ennemis restés sur le champ de bataille, disent-ils entr'autres choses, sont si hauts & si multipliés, qu'il est impossible d'en savoir le nombre : de nos gens, il n'y a eu qu'un seul chevalier tué, & très-peu de sergens. Nous les évêques de Toulouse, de Nîmes, d'Uzès, de Lodeve, de Béziers, d'Agde & de Comminges, avec les abbés de Clairac, de Vallemagne & de S. Tibéri, certifions cet exposé très-véritable. Le corps du roi d'Aragon, trouvé nud sur le champ de bataille, fut reconnu & enterré par les chevaliers de S. Jean, auxquels il avoit fait du bien. Il ne laissoit pour successeur qu'un enfant de quatre ans, qui tomba entre les mains du Comte de Montfort, mais que le Pape fit délivrer, & qui régna sous le nom de Jaque I.

Petr. c. 71.

72.

Id. 73. c.

xi. Conc. p.

99.

Cette victoire porta le coup mortel au parti si long-temps redouté des Albigeois. Le zele de la croisade se ranima de toute part. Le Duc Eudes III de Bourgogne accourut de nouveau au secours de Simon de Montfort, avec les archevêques de Lyon & de Vienne. Le Prince Louis de France se trouvant libre par une treve conclue entre Philippe-Auguste & le Roi d'Angleterre, s'empressa d'accomplir le vœu qu'il avoit fait trois ans auparavant. En peu de temps, ce qui restoit de places aux sectaires vint au pouvoir du chef des Croisés, qui se vit alors maître du Languedoc, du Querci, de l'Agénois, du Rouergue & d'une partie de la Gascogne. La seigneurie de ces nouveaux domaines lui fut assurée quelque temps après, au concile de Latran; & le comté de Toulouse en fut exclus sans retour, comme un prince sans foi, en qui l'on ne pouvoit prendre aucune confiance. On crut beaucoup faire, en lui permettant de se retirer dans quelque lieu propre à la pénitence, avec une pension de quatre cents marcs d'argent. On réserva pour ses enfans quelques terres en Provence.

Pour l  
vertue  
de tou  
jouissa

On  
beau  
si disti  
religie  
de la T  
tel qu  
douin  
religio  
que n  
fureur.  
comme  
condui  
frere F  
que se  
bandits  
faire n  
ils le  
mange  
céder à  
la reli  
qui il  
viaticu  
roit les  
Routie  
impréc

Pour la Comtesse sa femme, princesse vertueuse & Catholique au rémoignage de tout le monde, on lui conserva la jouissance paisible de sa dot.

On conçoit difficilement, que du beau sang des comtes de Toulouse, si distingués en particulier par leur religieux héroïsme dans les expéditions de la Terre-Sainte, il soit issu un prince tel que Raimond IV. Le Comte Baudouin, son propre frere, avoit pour la religion de ses peres un attachement, que ne put ébranler la plus barbare fureur. Il fut pris de nuit en Querci, comme il dormoit sans défiance, & conduit par les Routiers, alliés de son frere Raimond, à un de ses châteaux, que ses gens défendoient contre ces bandits. Comme il ne voulut point le faire rendre, ainsi qu'ils l'exigeoient, ils le tinrent deux jours entiers sans manger. Résolu à périr plutôt que de céder à ces ennemis des mœurs & de la religion, il fit venir un prêtre à qui il se confessa & demanda le saint viatique. Pendant que le prêtre apportoit les saints mysteres, il survint un Routier furieux, qui, en vomissant mille imprécations, protesta que Baudouin ne



boiroit ni ne mangeroit, qu'il n'eût rendu un autre Routier détenu dans les fers. Cruel, dit le comte, je ne demande point de nourriture corporelle, mais les mysteres sacrés qui sont la nourriture divine de nos ames. Comme on s'obstinoit à les lui refuser; Qu'on me les montre au moins, dit-il; & il les adora dévotement. On le mena ensuite à Montauban, où se trouvoit le comte de Toulouse; & ce frere barbare lui fit aussi-tôt mettre la corde au cou pour le pendre. Il demanda de rechef la confession & le viatique, qu'on lui refusa comme la premiere fois. Il prit Dieu à témoin de sa bonne volonté, & de la disposition où il persévéroit de donner sa vie pour la défense de la religion. Alors le comte de Foix, aidé de son fils & d'un chevalier Aragonois, l'enleva de terre; & avec la corde que tous trois ensemble lui avoient mise au cou, ils le pendirent à un arbre. On peut juger, par cette exécution, du caractere & de l'impieté du comte de Toulouse.

Quand S. Dominique vit les guerres de religion portées à de pareilles fureurs, il rentra dans sa patrie, & fit

des  
en P  
vinces  
fut la  
protéc  
travau  
tion d  
d'un  
res &  
encore  
livres  
person  
France  
sionnar  
nistere  
lut des  
n'ayan  
leurs  
fruit;  
un ord  
la préc  
version  
pagatio  
d'abore  
gagere  
tolique  
mortifi  
A c  
sement

des missions en Aragon, en Castille, en Portugal, & jusque dans les provinces occupées par les Maures. Ce fut là que pour attirer la puissante protection de la Mere de Dieu sur des travaux si pénibles, il établit la dévotion du Rosaire, conforme aux mœurs d'un siecle & d'un pays où les guerres & les troubles perpétuels faisoient encore, de la méditation des saints livres, un exercice réservé à peu de personnes. Il repassa néanmoins en France; mais pour y instituer des missionnaires pacifiques, occupés du ministère purement spirituel & du salut des ames. Ces premiers disciples n'ayant aucun lien qui les attachât à leurs fonctions, & faisant peu de fruit; il lui vint en pensée de former un ordre religieux qui fût dévoué à la prédication de l'évangile, à la conversion des hérétiques, & à la propagation du Christianisme. Il trouva d'abord seize compagnons, qui s'engagerent avec lui à ces travaux apostoliques, ainsi qu'à la vie pauvre & mortifiée de l'apostolat.

A cette même époque du dépérissement de la foi & des mœurs, le

Alb. stat. an.  
1182.

Vading an-  
nal.

S. Franc. vit.

per S. Bonav.

c. 1 & seq.

Seigneur ménagea à son Eglise un nouveau renfort de troupes auxiliaires, par le moyen de S. François, natif d'Assise en Ombrie. Son nom propre étoit Jean Bernardon, & il prit celui de François, de la facilité avec laquelle il apprit la langue François, nécessaire pour le négoce qu'il exerçoit, comme un grand nombre des meilleurs citoyens des villes d'Italie. Quoiqu'enclin au plaisir, sans cependant s'abandonner à la débauche, il marqua dès sa première jeunesse une grande sensibilité à l'égard des pauvres : il se fit même une règle, de n'en refuser aucun, au moins quand ils interposeroient le nom de Dieu pour lui demander l'aumône. Un jour néanmoins qu'il étoit extraordinairement occupé de son négoce, il en refusa un contre sa coutume. Aussi-tôt il en ressentit un remords si vif, qu'il recourut après lui, & s'efforça de le dédommager, tant par les tendres expressions de son regret, que par l'abondance de ses largesses. Ensuite il promit à Dieu de n'en refuser aucun, tant qu'il en auroit le pouvoir : ce qu'il observa ponctuellement toute sa vie.

Qu  
étoit  
toit f  
tra un  
pauvr  
touch  
& l'o  
qu'il  
il ren  
en re  
mais  
répug  
chiffa  
vice  
tout  
de se  
lui d  
remo  
il ne  
fût e  
Le  
sa ch  
S. M  
lui-m  
plus  
roiq  
blem  
tion  
touj

Quelque temps après, comme il étoit vêtu d'un riche habit qu'il s'étoit fait faire depuis peu, il rencontra un homme de bonne maison, mais pauvre & très-mal vêtu. Il en fut si touché, qu'il quitta son habit neuf, & l'obligea de le revêtir. Un autre jour qu'il étoit à cheval dans la campagne, il rencontra un lépreux si défiguré, qu'il en ressentit d'abord une vive horreur : mais réprimant aussi-tôt cette première répugnance de la nature, & réfléchissant que, pour avancer dans le service de J. C. il faut s'appliquer surtout à se vaincre soi-même, il sauta de son cheval, & baisa le lépreux, en lui donnant l'aumône. Etant aussi-tôt remonté, & regardant de toute part, il ne vit plus personne ; quoique ce fût en rase campagne.

Les auteurs de sa vie ont cru que sa charité, comme autrefois celle de S. Martin, avoit eu pour objet J. C. lui-même. Mais ce qui est beaucoup plus heureux, c'est que ces actes héroïques de vertu le fixerent irrévocablement dans le sentier de la perfection, & qu'il parut dès-lors & pour toujours un homme tout nouveau.

Il n'eut plus pour objet que le service du Seigneur, la méditation des vérités éternelles, sur-tout de la charité d'un Dieu devenu la victime des pécheurs, l'augmentation du culte divin, & le soin des lieux qui y sont destinés. Il consacra d'abord les profits de son commerce à réparer les ruines d'une église, autrefois célèbre, à quatre cents pas d'Assise sa patrie; puis quitta pour toujours le trafic des choses terrestres. Son pere offensé qu'il eût quitté la profession de sa famille, le fit renoncer à tout ce qu'il pouvoit espérer de l'héritage paternel, & poussa la dureté jusqu'à le dépouiller de ses habits; ce qui fit dire à François, qui n'avoit pas encore vingt-cinq ans: Hé bien, puisque je suis abandonné du pere que j'avois ici-bas, je dirai désormais avec plus de confiance, *Notre pere qui êtes dans les cieux*. Il sortit ensuite de la ville d'Assise, & s'enfonça dans les bois, louant le Seigneur, & le remerciant de l'avoir délivré de la servitude du siècle. Un de ses anciens amis lui ayant donné une méchante tunique, il se mit à servir les lépreux, & à s'exercer aux

œuvres  
 féricord  
 auprès d  
 Notre-D  
 munéme  
 elle étoi

Un j  
 le trait  
 dit à se  
 ni argen  
 vos bou  
 ni deux  
 bâtons. V  
 depuis lo  
 fire de r  
 quitte se  
 poches,  
 gardant  
 jette sa c  
 une de co  
 former e  
 venoir d'  
 pratiquée  
 il comme  
 & biento  
 se réduisi  
 lui, & con  
 la conver  
 leur disoi

œuvres les plus mortifiantes de la miséricorde & de l'humilité. Il s'habituait auprès d'une petite église, nommée Notre-Dame des Anges, & plus communément Portioncule, du lieu où elle étoit située à six cents pas d'Assise.

Un jour il entendit lire à la messe le trait de l'évangile où le Sauveur dit à ses Apôtres : Ne portez ni or, ni argent, ni aucune monnoie dans vos bourses, ni sac pour le voyage, ni deux tuniques, ni chaussure, ni bâtons. Voilà, dit-il, ce que je cherche depuis long-temps, & ce que je désire de tout mon cœur. Aussi-tôt il quitte ses souliers, son bâton, ses poches, renonce à l'argent; & ne gardant qu'une simple tunique, il jette sa ceinture de cuir, & s'en fait une de corde; s'appliquant à se conformer en toute manière à ce qu'il venoit d'entendre, comme à la règle pratiquée par les Apôtres. En cet état, il commença de prêcher la pénitence; & bientôt il se vit sept disciples, qui se réduisirent à la même pauvreté que lui, & conçurent la même ardeur pour la conversion des peuples. Mes freres, leur disoit-il, prêchons la pénitence,

plus par nos exemples que par nos paroles. Confions-nous au Seigneur, qui a vaincu le monde par sa croix. Nous trouverons des hommes durs, qui nous rendront le mal pour les biens éternels que nous prétendons leur procurer : mais nous gagnerons beaucoup, en souffrant tout avec patience & avec humilité. En peu de temps, plusieurs sages & plusieurs nobles viendront se joindre à nous, & porteront les vérités du salut aux rois & aux princes, aussi bien qu'aux peuples. Mais dans tous les temps, gardons-nous de juger ceux qui vivent plus délicatement que nous, ou qui ont dans leurs habits des ornemens superflus. Ils sont, comme nous, les enfans de Dieu, & par conséquent nos freres : il peut les appeller à lui, & les rendre plus agréables que nous à ses yeux. Souvent même, sans avoir goûté le don céleste, ils ne laissent pas de procurer le service du Seigneur, en subvenant aux besoins corporels de ses serviteurs & de ses ministres.

Les disciples de François commencerent à remplir, sur ce plan, leurs fonctions apostoliques. Ils prêchoient

avec  
person  
qu'ils  
monde  
gneur  
châtiment  
ne gar  
Quelqu  
tion, &  
mais le  
avec ét  
dinaires  
guliere  
doir de  
nation il  
refusait  
gabonds  
qu'ils ét  
entieres  
Quelque  
on les o  
sans &  
pierres,  
dans les  
dis qu'e  
souffrir d  
du minist  
sintéresse  
vincible

avec simplicité & sans acception de personnes; s'adressant aux premiers qu'ils rencontroient, invitant tout le monde à aimer & à servir le Seigneur, à craindre ses jugemens & les châtimens éternels destinés à ceux qui ne gardent pas ses commandemens. Quelques-uns les écoutoient avec attention, & usoient de charité à leur égard: mais le très-grand nombre regardoit avec étonnement leurs habits extraordinaires, & l'austérité non moins singulière de leur vie. On leur demandoit de quelle profession & de quelle nation ils étoient. Bien souvent on leur refusoit l'hospice, comme à des vagabonds & à des malfaiteurs; en sorte qu'ils étoient réduits à passer des nuits entières sous les portiques des églises. Quelquefois on les chargeoit d'injures, on les outrageoit sans retenue, les enfans & la populace leur jettoient des pierres, de la boue, & les traînoient dans les rues par leurs capuces; tandis qu'eux-mêmes se réjouissoient de souffrir ces opprobres dans l'exercice du ministère évangélique. Par leur désintéressement, ainsi que par leur invincible patience, ils dissipèrent toutes



les préventions, & se concilierent en tout lieu la vénération publique.

Vading.  
210.

Quand François vit sa compagnie monter au nombre de onze freres, & parmi eux un prêtre nommé Sylvestre, le premier de l'ordre qui fut revêtu de ce caractere, il leur traça d'un style simple une forme de vie qui n'étoit que les conseils de l'évangile réduits en pratique, avec le peu de réglemens nécessaires pour l'uniformité de l'observance; puis il résolut de faire approuver cette regle par le Pape, ne s'appuyant que sur la protection divine. Ayant trouvé moyen de pénétrer, non sans peine, jusqu'au Souverain Pontife; Innocent III qui avoit naturellement beaucoup de pénétration, & qui étoit très-versé dans les voies de Dieu, reconnut, à travers l'extérieur méprisable de cet homme, une simplicité vraiment évangélique, une admirable pureté de cœur, ces grandes vues & cette fermeté de résolution qui caractérisent le zèle dont l'esprit de Dieu est le principe. Il prit aussi tôt l'humble François en affection, & se sentit enclin à lui accorder ce qu'il demandoit: mais plusieurs cardinaux

trouvere  
dessus d  
ment G  
soit & ac  
diocésain  
Si vous r  
vre d'esp  
dinaux,  
jetriez l'  
forme de  
bation, n  
vance de  
ne seroi  
J. C. qu  
rendre qu  
d'impossib  
Pape Inno  
son, appr  
de vive vo  
dans le cou  
Au sort  
compagno  
l'entrepriso  
de garder  
ne s'arrête  
naturelle &  
y contraig  
fert, & ils  
rurer de q

trouverent cet institut singulier , bien au dessus des forces humaines. Heureusement Gui évêque d'Assise , qui connoissoit & admiroit depuis long - temps son diocésain vertueux , se trouvoit à Rome. Si vous rejetez la demande de ce pauvre d'esprit , dit-il au Pape & aux cardinaux , prenez garde que vous ne rejetiez l'évangile même ; puisque la forme de vie dont il sollicité l'approbation , n'est autre chose que l'observance de la perfection évangélique. Or ne seroit-ce pas blasphémer contre J. C. qui en est l'auteur , que de prétendre qu'elle contient quelque chose d'impossible , ou de déraisonnable ? Le Pape Innocent , touché de cette raison , approuva la regle du saint , mais de vive voix seulement ; ce qui arriva dans le cours de l'an 1210.

Au sortir de Rome , François & ses compagnons , remplis de confiance , s'entretenoient ensemble des moyens de garder fidèlement leur regle : ils ne s'arrêterent que quand la faiblesse naturelle & le besoin de nourriture les y contraignirent. Mais le lieu étoit désert , & ils ne savoient comment se procurer de quoi manger. Alors parut un

homme qui leur présenta quelques pains, & disparut aussi-tôt. Cette attention de la Providence les confirma dans la résolution de ne jamais se départir de la pauvreté absolue qu'ils avoient embrassée. Elle étoit si étroite, que dans leur cabane où ils retournerent près d'Assise, ils n'avoient pas même de livres pour réciter l'office canonial. C'est pourquoi, pendant un temps assez long, leurs prières communes & continuelles furent presque toutes mentales. Une croix de bois, plantée au milieu de la chaumière où ils se rassembloient, étoit le livre touchant, dont la muette éloquence produisoit dans leurs âmes une source intarissable de lumières & d'affections saintes. Le spectacle de la nature servoit pareillement à élever leurs cœurs vers le Maître suprême, qu'ils envisageoient & bénissoient dans tous ses ouvrages. Leur nombre augmentant de jour en jour, malgré leur austère indigence; comme ils ne pouvoient plus se loger dans leur cabane, ils demanderent l'église de la Portioncule à des religieux Bénédictins à qui elle appartenoit. C'étoit la plus pauvre qui fût dans le pays. Il

l'obrirer  
ayant fait  
le bercea  
tionna p  
monde.

De là,  
& les c  
discours  
son seul  
soit les c  
sage élev  
sembloit v  
pour un  
sur la ter  
après sa c  
tout le m  
vénération  
quelque  
cloches, d  
avec le c  
mes, &  
Les uns l  
pieds, les  
mens; on  
cher la ter  
pagnon lu  
nement d  
neurs. M  
ignorez-vo

l'obtinrent aisément ; & François en ayant fait la première maison & comme le berceau de son ordre, il s'y affectionna plus qu'à aucun endroit du monde.

De là, il alloit prêcher dans les villes & les campagnes du voisinage. Ses discours n'étoient pas recherchés : mais son seul aspect prévenoit & attendrissoit les cœurs. Il avoit toujours le visage élevé vers le ciel, où son ame sembloit vouloir s'élancer. On l'eût pris pour un des habitans célestes, exilé sur la terre, & soupirant sans cesse après sa délivrance. Connu enfin de tout le monde, il fut dans une telle vénération, que quand il entroit dans quelque ville, on couroit sonner les cloches, & le peuple arrivoit en foule avec le clergé, en portant des palmes, & en chantant des cantiques. Les uns lui baisoient les mains ou les pieds, les autres touchoient ses vêtements ; on s'estimoit heureux, de toucher la terre où il avoit passé. Son compagnon lui témoigna beaucoup d'étonnement de ce qu'il recevoit ces honneurs. Mon frere, lui répondit-il, ignorez-vous que tous ces respects s'a-



gneur. Frappée des maximes de per-  
 fection presque oubliées, que François  
 s'efforçoit de retracer aux fideles, elle  
 désira de s'entretenir avec ce grand  
 serviteur de Dieu, qui, de son côté,  
 sur la réputation de cette illustre vierge,  
 souhaitoit de la voir & de l'attacher  
 inséparablement au Seigneur. Dans les  
 dispositions où elle étoit, elle eut bien-  
 tôt pris son parti, sous la conduite  
 d'un si saint directeur. Le dimanche  
 des rameaux de l'année 1212, la dix-  
 huitième de l'âge de Claire, elle se  
 rendit à l'église, avec les autres per-  
 sonnes de son sexe & de sa condi-  
 tion parées magnifiquement; & comme  
 on s'approchoit pour recevoir les ra-  
 meaux bénits, l'évêque prévenu des-  
 cendit de l'autel, & lui présenta la  
 palme, comme le signe de la victoire  
 qu'elle méditoit de remporter sur le  
 monde & la chair. La nuit suivante,  
 elle vint, accompagnée comme la  
 bienfiance le demandoit, à l'église de  
 la Portioncule, où les freres qui chan-  
 toient matines la reçurent avec des  
 cierges allumés. Là, elle quitta tous  
 les ornemens du siècle, se fit couper  
 les cheveux, revêtit devant l'autel un

habit de pénitence; & aussi-tôt Saint François la mena au monastere de S. Paul, chez des religieuses Bénédictines, jusqu'à ce qu'il pût lui procurer une autre demeure.

Ses parens qui se crurent déshonorés par l'humble profession de leur fille, firent tous leurs efforts pour rompre son dessein, en exerçant contre elle une véritable persécution. Elle ne fut pas seulement inébranlable, mais elle attira au bout de seize jours sa sœur Agnès, moins âgée qu'elle, & qui lui étoit encore plus étroitement unie par la ressemblance des vertus que par les liens de la nature. François, après avoir coupé de sa main les cheveux d'Agnès, établit alors les deux sœurs près de l'église de S. Damien, qu'il avoit réparée quelques années auparavant. Elles y rassemblèrent plusieurs compagnes de leur vie pénitente, & formerent une communauté qui donna l'origine à l'institut des Claristes, ou selon la dénomination Italienne, à l'ordre des pauvres femmes, capable d'effrayer les hommes les plus courageux par la rigueur de l'observance

Vers  
manière  
que dan  
Bienheu  
gnies, c  
grande p  
Belgique  
Elle fut r  
ans. Peu  
à tendre  
& à vivre  
Elle s'ap  
au servic  
velle, lie  
pouvant p  
ceux qui  
neur, ell  
tere des  
fondé dep  
sieurs illu  
elle se pro  
son avanc  
en attira  
le pieux E  
alors cha  
de Vitri  
qui elle p  
la Terre-  
en effet

Vers le même temps, vivoit d'une manière non moins admirable, quoique dans un état moins parfait, la bienheureuse Marie, surnommée d'Ognies, du lieu où elle passa la plus grande partie de ses jours, dans la Belgique, sur les bords de la Sambre. Elle fut mariée, dès l'âge de quatorze ans. Peu après, elle engagea son mari à tendre comme elle à la perfection, & à vivre dans la continence parfaite. Elle s'appliqua quelque temps avec lui au service des lépreux, près de Nivelles, lieu de sa naissance : mais ne pouvant plus souffrir le concours de ceux qui venoient l'y visiter par honneur, elle se retira près du monastere des chanoines réguliers d'Ognies, fondé depuis peu, & fréquenté par plusieurs illustres serviteurs de Dieu, dont elle se promettoit de grands secours pour son avancement dans la vertu. Elle y en attira même quelques-uns, tels que le pieux Evêque Foulques de Toulouse, alors chassé de son siege, & Jaques de Vitri, savant curé d'Argenteuil, à qui elle prédit qu'il seroit évêque dans la Terre-Sainte, comme il le devint en effet de Ptolémaïde. Elle rendit à

Boll. t. 22.  
ad 23. jun.



celui-ci des services beaucoup plus grands que ceux qu'elle en espéroit. Il étoit renommé pour son éloquence, & avoit reçu du Pape la commission de prêcher la croisade contre les Albigeois. Mais ayant l'esprit juste, & les idées beaucoup plus saines que celles de son siècle par rapport aux qualités de l'orateur, il sentoit avec chagrin que ses discours ne répondoient point à ses connoissances. Il s'en consoloit néanmoins, par les louanges qu'on ne laissoit pas de lui donner. La Bienheureuse Marie le guérit de la vaine complaisance qu'il prenoit dans ces sortes d'éloges; & tout en corrigeant l'amour-propre du prédicateur, elle remédia au défaut principal de ses discours, qui provenoit d'un amas excessif de matières, dont il ne présentoit que le brillant, sans pouvoir les développer d'une manière intéressante.

Marie observoit dans sa retraite un jeûne continuel, & pratiquoit même des austérités peu imitables, mais infiniment respectables à raison de l'inspiration divine, dont la solidité de son esprit & de ses vertus ne permet

pas de do  
dix jours  
la pentec  
rien relâch  
& sans se  
doit le tra  
imposée à  
péché de  
pourquoi e  
don de to  
de travail  
le vêtemen  
sable, que  
qu'elle avo  
Ses exer  
ment à ma  
prit de foi  
guoit alors  
les nations  
venus de ce  
les Albigeo  
du tumulte  
d'édificatio  
pieux Evêqu  
alla chez e  
de Vitri, l  
saints perso  
thousiasme.  
ils, avoir  
Tome XI

pas de douter. Elle passa une fois les dix jours qui sont entre l'ascension & la pentecôte, sans rien manger, sans rien relâcher de ses exercices laborieux, & sans se sentir affoiblie. Elle regardoit le travail, comme une pénitence imposée à tous les hommes depuis le péché de nos premiers peres. C'est pourquoi elle se réduisit, par l'abandon de tous ses biens, à la nécessité de travailler, tant pour se procurer le vêtement & la nourriture indispensable, que pour satisfaire au penchant qu'elle avoit à soulager les malheureux.

Ses exemples contribuèrent infiniment à maintenir dans sa patrie l'esprit de foi & de piété, qui distinguoit alors les Flamands entre toutes les nations Chrétiennes. Les Croisés venus de ces provinces pour combattre les Albigeois, avoient été, au milieu du tumulte des armes, un spectacle d'édification & d'étonnement pour le pieux Evêque de Toulouse. Quand il alla chez eux, aussi bien que Jaque de Vitri, l'admiration de ces deux saints personnages passa jusqu'à l'enthousiasme. Il leur sembloit, disoient-ils, avoir quitté l'Égypte, & entrer

dans la Terre de promesse. Ils admiroient sur-tout, dans le sexe dévot, le profond respect dont il se montrait pénétré, tant pour les choses saintes que pour leurs ministres si méprisés en Languedoc, & qui se rendoit sensible jusque dans leur maintien & leurs moindres démarches. Ils virent en différens lieux des troupes de vierges qui, dans une humilité austère, ne vivoient que du travail de leurs mains; quoique plusieurs d'entr'elles fussent de familles illustres & opulentes. Des femmes, également consacrées à Dieu, s'appliquoient avec un soin vraiment maternel à préserver ces ames pures de la contagion du siècle, & à les affermir dans la pratique de la vie parfaite. Les veuves, plus occupées de plaire à Dieu qu'elles ne l'avoient jamais été de plaire à aucun homme, passoient leur vie dans les jeûnes & les veilles, la prière, le travail & les œuvres de charité. Les femmes, encore attachées aux embarras du mariage, élevoient leurs enfans dans la crainte de Dieu, gardoient souvent la continence pour mieux vaquer à l'oraison; & plusieurs l'observoient habi-

tellement  
époux.  
mens &  
n'osant le  
recte, en  
rissions. El  
rante de le  
dans les  
viles occa  
des Pays  
Liege, da  
cloaques,  
& le Seig  
l'intention  
quelque m  
pas qu'aucu  
Le Ciel  
des dons le  
Jaque de V  
mettre. Il a  
miracles à d  
gnies: dans  
il rapporte  
veilles, op  
sa mort, e  
l'année 121  
âge. Elle e  
siècles, com  
pays où elle

tuellement, du consentement de leurs époux. Toutes méprisoient les jugemens & les discours des mondains, qui n'osant les attaquer d'une manière directe, en faisoient l'objet de leurs dérisions. Elles donnerent une preuve éclatante de leur horreur extrême du crime, dans les troubles que les guerres civiles occasionnerent en quelques villes des Pays-Bas. Plusieurs se jetterent à Liege, dans la riviere ou dans les cloaques, pour sauver leur honneur; & le Seigneur ayant plus d'égard à l'intention qu'à l'œuvre, les justifia en quelque manière, en ne permettant pas qu'aucune pérît.

Le Ciel en favorisa quelques-unes des dons les plus extraordinaires, que Jaque de Vitri a eu soin de nous transmettre. Il attribue sur-tout le don des miracles à la Bienheureuse Marie d'Ognies : dans la vie qu'il en a composé, il rapporte un grand nombre de merveilles, opérées pendant sa vie & après sa mort, qui arriva le 23 juin de l'année 1213, la trente-sixième de son âge. Elle est honorée depuis plusieurs siècles, comme Bienheureuse, dans le pays où elle se retira, & que le sou-

C. 66.

venir de ses vertus édifia long-temps encore après sa mort.

Mais tandis qu'on voyoit, dans un coin du monde, retracer de si beaux vestiges de la foi primitive, le relâchement qui gagnoit de toute part fit penser sérieusement à la réforme, & à la célébration du concile général qui avoit déjà été indiqué pour la procurer. La corruption des mœurs infectoit jusqu'à la source autrefois la plus féconde & la plus pure de l'instruction publique. Toutes les études florissoient, avec un grand éclat, dans l'université de Paris. On y étudioit non seulement les arts libéraux, mais la médecine, le droit tant civil que canonique, & sur-tout la théologie. Il y venoit de tous les climats une multitude prodigieuse d'écoliers, attirés par l'agrément du séjour, par l'abondance de routes les commodités de la vie, par la protection successive & toute particulière des deux Rois Louis le Jeune & Philippe-Auguste. Les étudiants innombrables y étoient divisés par nations, Anglois, Allemands & Italiens, aussi bien que François; & parmi ceux-ci, Normands, Poiteyins, Bretons, Bourguignons, Brabançons & Flamands

Mais cha  
core mieu  
vice partic  
son origine  
de systême  
plus dang  
opinions.  
d'étudier  
tion jalou  
tion.

Un pro  
Amauri, &  
ses disciple  
qu'à l'hérét  
version les  
noient que  
par l'effusio  
S. Esprit,  
& qu'ainsi  
le bapême  
inutiles. Ils  
qu'à dire  
soi cessoit  
cette vertu  
quence, ils  
les plus hor  
de charité  
pensés étern  
mens, aux

Mais chacune de ces troupes étoit encore mieux caractérisée par quelque vice particulier, que par le lieu de son origine. La diversité de secte & de système produisoit une division bien plus dangereuse encore que celle des opinions. Le moindre défaut, c'étoit d'étudier par vanité, par une émulation jalouse, par intérêt & par ambition.

Un professeur de logique, nommé Amauri, & plus ouvertement encore ses disciples poussèrent la subtilité jusqu'à l'hérésie & aux principes de perversion les plus détestables. Ils soutenoient que chacun pouvoit être sauvé par l'effusion intérieure de la grace du S. Esprit, sans aucun acte extérieur, & qu'ainsi la confession, l'eucharistie, le baptême, tous les sacremens étoient inutiles. Ils exaltoient la charité, jusqu'à dire que ce qui étoit péché en soi cessoit de l'être, dès qu'il avoit cette vertu pour principe. En conséquence, ils commettoient l'adultère & les plus honteux excès, sous le nom de charité; promettant des récompenses éternelles, au lieu de châtimens, aux femmes dont ils abusoient.

On peut observer ici les nuances différentes que le nouveau Manichéisme & les autres erreurs courantes prenoient, selon les circonstances des lieux, des personnes & des conditions.

C'est principalement à cette doctrine monstrueuse qu'il faut attribuer l'étrange corruption de mœurs, qui régnoit alors dans l'université de Paris, suivant le témoignage de Jaque de Vitri dans l'histoire de son temps. On n'y comptoit pas, dit-il, la simple fornication au nombre des péchés. Les femmes prostituées arrêtoient dans les rues les clercs qui passaient, & les traînoient comme de force chez elles; tant elles étoient accoutumées à ne point éprouver de résistance. On tenoit même à honneur, d'avoir plusieurs concubines. Dans le même édifice, en bas étoient des écoles, & des lieux infâmes en haut. Bien loin que la débauche imprimât le mépris & la stérilité, on traitoit d'imbécilles ou d'hypocrites, ceux qui vivoient dans l'innocence & la piété. Le Cardinal Robert de Courçon, légat en France pour les affaires de la croisade, crut devoir prendre en considération ces écoles célèbres,

Hist. Occid.  
c. 7.

D  
où, quoi  
reçu le d  
gie. Pat  
les réform  
ces terme  
atts à Pa  
de vingt-  
diés au m  
n'ait satis  
tués. Qu  
l'enseigne  
cinq ans  
d'étude. C  
pour ce q  
foi, avant  
leçon publi  
pourquoi t  
certain; &  
tenu pour  
cife encor  
qu'on expl  
d'obvier à  
ximes, &  
source. Ce  
importante  
un concile  
Le douz  
quatrième  
pour la r

où, quoiqu'Anglois, il avoit étudié & reçu le degré de docteur en théologie. Par ordre du Pape, il fit pour les réformer, un règlement conçu en ces termes : Personne n'enseignera les arts à Paris, qu'il n'ait atteint l'âge de vingt-un ans, qu'il ne les ait étudiés au moins pendant six, & qu'il n'ait satisfait dans les examens accoutumés. Quant à la théologie, on ne l'enseignera point, qu'on n'ait trente-cinq ans d'âge, & huit ans au moins d'étude. On sera pareillement éprouvé pour ce qui est des mœurs & de la foi, avant d'être admis à faire aucune leçon publique, ou à prêcher. C'est pourquoi tout étudiant aura un maître certain ; & sans cela, aucun ne sera tenu pour écolier. Le règlement spécifie encore les auteurs & les livres qu'on expliquera dans les leçons, afin d'obvier à l'altération des saines maximes, & d'arrêter ainsi le mal à sa source. Cette affaire fut trouvée assez importante, pour devoir se traiter dans un concile provincial.

Le douzième concile œcuménique, quatrième de Latran, se tint peu après, pour la réforme générale de tous les

Hist. Univ.  
t. 3. p. 81.



ordres de l'Eglise, & pour procurer un secours puissant à la Terre Sainte. Il s'y trouva quatre cent douze évêques, en comptant le patriarche de C. P. Gervais successeur de Thomas Morosini, Raoul patriarche de Jérusalem, & soixante-onze tant primats que métropolitains. Raoul avoit succédé au Patriarche Albert, qui avoit été tué l'année précédente 1214, dans l'église de Sainte-Croix de Prolémaïde, par un homme qu'il reprenoit de ses désordres. Il est honoré comme saint, par les Carmes qui tiennent leur règle de lui. Le Patriarche Latin d'Antioche, retenu par une maladie griève, fut représenté par l'évêque d'Antarade; & le Diacre Germain représenta le patriarche Melquite d'Alexandrie, qui voulut communiquer avec le concile, mais que la domination des Musulmans empêchoit d'y venir en personne. Le patriarche des Maronites, réunis à l'Eglise Romaine sous le pontificat de Lucius III, vint pour s'instruire pleinement de la foi & des saints rites qu'il eut soin depuis de faire observer ponctuellement à ses peuples. Outre les évêques, on vit au concile de Latran

plus de h  
périeurs c  
nistres de  
de la plu  
Le con  
S. Martin  
Jusqu'au j  
même m  
l'ouvertur  
donner un  
Ce Pontif  
ait gouver  
ces parole  
ardemmen  
vous. Exp  
pâque qui  
tingue tro  
tiere & la  
le passage  
le passage  
état, &  
vie à la vi  
de ces tro  
reux. Au  
Innocent  
la Terre S  
quelle il  
les plus p  
tianisme.

plus de huit cents abbés ou autres supérieurs de monasteres, avec les ministres des princes les plus puissans & de la plupart des Etats Républicains.

Le concile dura, depuis le jour de S. Martin onzieme de novembre 1215, jusqu'au jour de S. André dernier du même mois. Le Pape Innocent en fit l'ouverture, par un sermon qui peut donner une idée du goût de son temps. Ce Pontife, l'un des grands génies qui ait gouverné l'Eglise, prit pour texte ces paroles de l'évangile : J'ai désiré ardemment de faire cette pâque avec vous. Expliquant ensuite le mot de pâque qui signifie passage, il en distingue trois qui lui fournissent la matière & la division de son discours ; le passage corporel d'un lieu à un autre, le passage spirituel d'un état à un autre état, & le passage éternel de cette vie à la vie future. Le développement de ces trois idées n'est pas plus heureux. Au sujet du passage corporel, Innocent ne parle que du voyage de la Terre Sainte, à la possession de laquelle il semble attacher la gloire & les plus précieux avantages du Christianisme. Sur le passage spirituel, il

T. XI Conc.  
P. 131.

traite de la réformation de l'Eglise ; mais sans entrer dans aucun détail intéressant ni utile , & en accumulant une foule de textes des livres saints , pris en des sens allégoriques & le plus souvent forcés. Toutefois les décrets authentiques de ce concile , compris en soixante-dix chapitres ou canons , n'en font ni moins purs , ni moins judicieux : ils servent encore de fondement à la discipline qui s'observe aujourd'hui.

On y condamne d'abord tous les hérétiques , Albigeois , Vaudois , les disciples de Bérenger ; & l'on définit expressément , que J. C. est lui-même le prêtre & le sacrifice de la loi nouvelle ; qu'en vertu du pouvoir qu'il a donné aux Apôtres & à leurs successeurs , les prêtres ordonnés légitimement peuvent seuls consacrer le sacrement de nos autels ; que le corps & le sang de ce Dieu fait homme y sont véritablement contenus , le pain étant transubstancié au corps , & le vin au sang , par la toute-puissance divine. Ce terme de transubstanciation qui n'exprime que la doctrine invariable de l'Eglise , & qui avoit déjà été em-

ployé par  
ques , e  
Lanfranc  
zieme co  
fier le ch  
mentelle  
comme l  
voit été p  
exprimer  
nature qu  
aussi les f  
d'ou il  
divine  
prit , & p  
des perso  
& réelle  
naire ; co  
les livres  
croyans n  
ame. Cep  
avoit sou  
S. Siege ,  
sa person  
Quant  
soient les  
le concile  
aux Puiss  
leur infl  
toutefois

ployé par quelques docteurs Catholiques, en particulier par le célèbre Lanfranc, a été consacré par le douzième concile œcuménique, pour signifier le changement des especes sacramentelles au corps & au sang de J. C. comme le mot de consubstanciel l'avoit été par le concile de Nicée, pour exprimer que le Fils de Dieu a la même nature que son pere. On condamne aussi les subtilités de l'Abbé Joachim, d'où il suivoit que la même nature divine est pas Pere, Fils & S. Esprit, & par conséquent, que l'union des personnes en Dieu n'est pas propre & réelle, mais seulement similitudinaire; comme quand il est dit dans les livres saints, que la multitude des croyans n'avoit qu'un cœur & qu'une ame. Cependant, comme ce docteur avoit soumis ses écrits au jugement du S. Siege, on ne prononça rien contre sa personne.

Quant aux sectaires qui bouleversoient les États & ruinoient les mœurs, le concile de Latran les abandonne aux Puissances séculières, afin qu'elles leur infligent la punition convenable; toutefois après que les clerics auront

été dégradés. Les biens des laïcs ; dit-il , seront confisqués , & ceux des ecclésiastiques appliqués aux églises dont ils tiroient leurs revenus. Les dépositaires du pouvoir politique seront avertis , & s'il est besoin , contraints par censures , de prêter serment de purger leurs terres de tous les hérétiques nommés par l'Eglise. Que si le seigneur temporel , après cet avertissement , reste dans l'inaction , il sera excommunié par les prélats de la province ; & s'il ne satisfait dans l'année , on le dénoncera au Pape , qui déclarera ses vassaux absous du serment de fidélité , & abandonnera ses domaines aux armes de conquérans orthodoxes : or ceux qui se croiseront , gagneront les mêmes indulgences que ceux qui vont à la Terre Sainte. Nous excommunions aussi les auteurs & les recéleurs des hérétiques ; en sorte que , s'ils ne satisfont dans l'année , ils seront infâmes de plein droit , & , comme tels , exclus de tous offices & conseils publics , des droits d'élection , de celui de rendre témoignage , de faire testament , & de recevoir des successions. On ne leur répondra point en jus-

tice , & i  
 aux autres  
 tentes ser  
 rera point  
 s'ils sont  
 admis à p  
 les actes qu  
 de nulle va  
 sans doute  
 l'Eglise ait  
 lement dan  
 temporels :  
 décrets , pa  
 qu'ils avoi  
 On ordon  
 cherche de  
 mes suivan  
 au moins un  
 même , so  
 ble , les en  
 bruit cour  
 Là , il fer  
 bonne répu  
 à propos ,  
 lement , fo  
 gens qui tie  
 crets , ou  
 rités éloign  
 mune des

tice , & ils seront obligés de répondre  
 aux autres. S'ils sont juges , leurs sen-  
 tences seront nulles , & l'on ne por-  
 tera point de causes à leur audience ;  
 s'ils sont avocats , ils ne seront point  
 admis à plaider ; s'ils sont tabellions ,  
 les actes qu'ils auront dressés , ne seront  
 de nulle valeur : ainsi du reste. Voilà  
 sans doute une des dispositions où  
 l'Eglise ait paru s'ingérer plus formel-  
 lement dans ce qui appartient aux maîtres  
 temporels : mais ils consentoient à ces  
 décrets , par l'organe des ambassadeurs  
 qu'ils avoient au concile.

On ordonna aussi l'inquisition ou re-  
 cherche des hérétiques , dans les ter-  
 mes suivans : Chaque évêque visitera  
 au moins une fois l'année , soit par lui-  
 même , soit par un commissaire capa-  
 ble , les endroits de son diocèse où le  
 bruit courra qu'il y a des hérétiques.  
 Là , il fera jurer trois hommes de  
 bonne réputation , & plus , s'il le juge  
 à propos , qu'ils lui indiqueront fidé-  
 lement , soit les hérétiques , soit les  
 gens qui tiennent des conventicules sé-  
 crets , ou qui pratiquent des singula-  
 rités éloignées de l'observance com-  
 mune des Fideles. Après avoir renou-

vellé l'ordonnance de tenir annuellement des conciles provinciaux, on veut que, pour leur faciliter la réformation des abus, il y ait en chaque diocèse des personnes capables, constituées pour s'en enquérir diligemment durant le cours de l'année, & pour en faire leur rapport au concile de l'année suivante. Les chapitres qui sont en possession de corriger les fautes des chanoines, sont maintenus dans ce droit, que le concile fonde uniquement sur la coutume, sans parler de privilege, ni de titres d'exemption: s'ils ne font pas la correction dans le terme prescrit par l'évêque, alors elle lui sera dévolue.

Le huitième canon qui règle la manière de procéder à la punition des crimes, est devenu très-fameux, comme ayant servi de fondement aux procédures criminelles, même des tribunaux séculiers. Il porte que sur la diffamation publique, le supérieur doit informer d'office; mais que celui contre lequel il informe doit être présent, à moins qu'il ne se soit absenté par contumace; que le juge lui doit proposer les articles dont il fait l'en-

quête, afin de se défendre, & de déclarer si l'accusation est encore le voir ses légitimes. procéder à l'accusation d'une in-droit Rom-cédée, sur la punition châtiment de la qui cherche procédures le trouvera huitième. est défendu un jugement curion ou crime des lections sanglantes les prêtres, de faurgie dans fer ou le Le conciles des & l'on doit

quère, afin que l'accusé ait la faculté de se défendre; qu'il ne doit pas lui déclarer seulement les dépositions, mais encore le nom des témoins, & recevoir ses exceptions, avec ses défenses légitimes. Il marque trois manières de procéder dans ces matières criminelles; l'accusation, qui doit être précédée d'une inscription légitime, selon le droit Romain; la dénonciation, précédée, suivant l'évangile, d'une monition charitable; l'inquisition, précédée de la diffamation publique. Ceux qui cherchent un détail plus ample des procédures qui étoient alors en usage, le trouveront dans le canon trente-huitième. Observons cependant qu'il est défendu aux clercs de prononcer un jugement de sang, d'en faire l'exécution ou d'y assister, & même d'écrire des lettres pour ces sortes d'exécutions sanglantes. Défense encore, pour les prêtres, les diacres & les soudiacres, de faire les opérations de chirurgie dans lesquelles on applique le fer ou le feu.

Le concile expose aussi les prérogatives des quatre anciens patriarches; & l'on donne enfin le premier rang à

1. 19. cod.  
Theod.



celui de C. P. Cet article est tiré de Gratien, qui l'avoit tiré lui-même du concile *in Trullo* ; sans considérer que ce concile avoit été rejeté dès le commencement par le S. Siege. Mais depuis que C. P. étoit au pouvoir des Latins, le Pape ne craignoit plus rien des prétentions schismatiques de la Grece. On établit encore, pour les patriarches de l'Orient, l'usage du pallium, qu'ils recevront du Pape après lui avoir fait serment de fidélité : ce qui étoit autrefois sans exemple, dans ces régions.

On ordonne ensuite, que dans chaque église cathédrale il y ait un maître de grammaire, & dans les métropoles un théologal ou maître de théologie, à qui l'on assignera le revenu d'une prébende, pour en jouir tant qu'il enseignera, sans pour cela devenir chanoine.

Quant aux élections, on défend de laisser vaquer plus de trois mois un évêché ou une abbaye ; autrement ceux qui ont le droit d'élire, en seront privés pour cette fois : il sera dévolu au supérieur immédiat, qui sera tenu à son tour de remplir dans trois

mois le conseil du  
res par l'ab  
sont déclar  
Quiconque  
d'ames, es  
même natu  
du premier  
nir, il per  
lateur conf  
bénéfice ; &  
trois mois  
volue au  
Siege pour  
les personne  
de leur ran

Quant au  
que chaque  
tre sexe, é  
discretion,  
tre, c'est-à  
une fois l'an  
accomplisse  
imposée ; q  
pâque le sa  
moins que  
à propos de  
autrement,  
& privé de

mois le siege vacant , en prenant le conseil du chapitre. Les élections faites par l'abus de la puissance séculiere , sont déclarées nulles de plein droit. Quiconque ayant un bénéfice à charge d'ames , en recevra un second de même nature , est par le seul fait privé du premier : s'il s'efforce de le retener , il perdra l'un & l'autre. Le collateur conférera librement ce premier bénéfice ; & s'il ne le fait dans les trois mois , la collation en sera dévolue au supérieur. Toutefois le S. Siege pourra dispenser de cette regle les personnes distinguées par l'éminence de leur rang ou de leur mérite.

Quant aux sacremens , il est ordonné que chaque Fidele de l'un & de l'autre sexe , étant parvenu à l'âge de discrétion , confesse à son propre prêtre , c'est-à-dire à son curé , au moins une fois l'an , tous ses péchés , & qu'il accomplisse la pénitence qui lui sera imposée ; que chacun aussi reçoive à pâque le sacrement de l'eucharistie , à moins que son propre prêtre ne juge à propos de l'en éloigner pour un temps : autrement , il sera chassé de l'église , & privé de la sépulture ecclésiastique.

L'usage étoit déjà introduit de ne communier qu'une fois l'an, au lieu de le faire, comme autrefois, à pâque, à la pentecôte & à Noël. Pour la confession, c'est ici le premier décret authentique qui l'ait ordonnée généralement. On crut devoir en user ainsi, à cause des erreurs des Albigeois & des Vaudois sur le sacrement de pénitence. Par la même raison, on renouvela différens points de tradition, touchant la confession auriculaire; touchant la coutume de garder la sainte hostie dans les églises, de la porter aux malades avec des cierges allumés; & l'on commanda la communion des laïcs sous une seule espece. On restreignit encore, du sept au quatre, les degrés de parenté qui empêchoient le mariage. On condamna les mariages clandestins; & pour obvier à la clandestinité, le concile rendit générale, la coutume déjà établie en quelque pays, particulièrement en France, de proclamer les bans dans l'église, avec un terme dans lequel on pût proposer les empêchemens du mariage, avant sa célébration.

On traita enfin le grand objet de

ce concile  
 tres, favori  
 tant réguli  
 ment s'éto  
 nasteres q  
 avoient en  
 modeles a  
 abbaye du  
 réguliere s  
 l'Occident  
 reproches  
 fordre qui  
 Fideles. Le  
 leur ambiti  
 vie licenci  
 scandale, c  
 fication pe  
 toit encore  
 les, qui n  
 généraux.  
 dre, le con  
 les commu  
 pitre généra  
 de Cîteaux  
 la méthode  
 les commen  
 ordre. On  
 il, de l'ob  
 qu'on y stat

te concile, ainsi que de tant d'autres, savoir la réformation du clergé tant régulier que séculier. Le relâchement s'étoit glissé jusque dans les monasteres qui devoient servir, & qui avoient en effet long temps servi de modeles aux autres états. La fameuse abbaye du Mont-Cassin, d'où la vie réguliere s'étoit répandue dans tout l'Occident, étoit tombée, suivant les reproches d'Innocent III, dans un désordre qui révoltoit le commun des Fideles. Les moines de Cluny, par leur ambition, leurs dissensions & leur vie licencieuse, causoient autant de scandale, qu'ils avoient donné d'édification pendant deux cents ans. C'étoit encore pis dans les monasteres isolés, qui n'avoient point de chapitres généraux. Pour remédier à ce désordre, le concile ordonna, que toutes les communautés tiendroient un chapitre général, à l'exemple des moines de Cîteaux; & que, pour en prendre la méthode, ils y appelleroient dans les commencemens deux abbés de cet ordre. On y traitera mûrement, dit-il, de l'observance réguliere; & ce qu'on y statuera, sera observé inviola-

Ep. 5. ad  
Abbat. Mont.  
Cas.

blement. Le concile ajoute, que de là on députera des personnes sages, pour visiter, au nom du Souverain Pontife, tous les monasteres de la province, même ceux des religieuses, & pour y réformer tout ce qu'il conviendra. Les chanoines réguliers sont obligés, comme les moines, à tenir ces chapitres, & à exécuter, selon leur propre observance, le reste du décret.

La trop grande diversité des instituts s'opposant aussi à l'observation du bon ordre, nous défendons étroitement, reprend le concile, d'en inventer de nouveaux : mais quiconque voudra pratiquer la vie régulière, embrassera l'une des regles qui sont approuvées. Ce canon a eu peu d'effet ; & depuis le quatrieme concile de Latran, on vit peut-être établir encore plus de congrégations religieuses, que dans les années précédentes. Déjà le Pape Innocent, comme on l'a vu, avoit approuvé verbalement la regle de Saint François ; & ce S. Instituteur s'étant présenté au concile de Latran, le Pape confirma publiquement cette regle, en déclarant qu'il l'avoit approuvée, quoique sans bulle. S. Dominique ayant

D E  
de même p  
de Toulou  
Dominique  
partie des  
proposerent  
tion des Fre  
à leur che  
ciples, &  
des regles  
reviendrait  
de son inst  
sans peine  
qui ne diff  
cile.

Les cano  
d'un décret  
sade, dont  
mier jour d  
seuses & le  
pareil cas,  
pendant tro  
pendant qu  
observée pa  
peine des  
des effets  
manquoit p

Environ  
Latran, le  
à Pérouse,

de même paru , avec Foulques évêque de Toulouse qui avoit déjà donné à Dominique & à ses disciples la sixieme partie des décimes de son diocèse , ils proposèrent au Pape le plan d'institution des Freres Prêcheurs. Innocent dit à leur chef, de retourner vers ses disciples , & de choisir avec eux une des regles autorisées ; après quoi il reviendroit , pour obtenir l'approbation de son institut, Dominique se soumit sans peine à cette injonction sage , qui ne différoit pas de celle du concile.

Les canons de Latran sont suivis d'un décret particulier touchant la Croisade , dont le départ est fixé au premier jour de juin 1217. Outre les défenses & les concessions ordinaires en pareil cas , on défend ici les tournois pendant trois ans , & l'on ordonne que pendant quatre au moins la paix sera observée par toute la Chrétienté , sous peine des censures ecclésiastiques , & des effets temporels qu'alors on ne manquoit pas d'y joindre.

Environ six mois après le concile de Latran , le Pape Innocent III mourut à Pérouse , le 16 ou le 17 juillet de

l'an 1216. Son pontificat de plus de dix-huit ans est remarquable pour les événemens singuliers auxquels il eut part, pour le grand nombre de décrétales qui sont des preuves de son habileté dans la science du droit, de la grandeur de ses vues & de la fermeté trop fameuse de son caractère. Les auteurs de son siècle parlent de lui fort diversement, & paroissent aussi extrêmes dans leurs éloges que dans leurs reproches. Le moine Rigord le donne pour un homme incomparable, qui ne fit que des merveilles. Matthieu Paris l'accuse de superbe & d'avarice : censeur dont la malignité, ici comme en bien d'autres endroits, rencontre mal. Il eût blâmé, à plus juste titre, ce qu'un zèle outré fit entreprendre sur le temporel des princes, à un Pape qui porta l'autorité de son siège plus loin que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs, sans en excepter Grégoire VII. On dit que Sainte Lutgarde, religieuse de l'ordre de Cîteaux en Brabant, vit Innocent après sa mort échapper à peine aux peines éternelles, & condamné à un très-long purgatoire :: ce qui prouve au moins

P. 66.

P. 206.

Sur. 16. jun.

que des c  
pensoient  
grandes fa  
qui institu  
pour la re  
hérétiques,  
dont le pr  
Toulouse. C  
il reste de  
tés de piété  
mens de l'  
son génie. L  
particulier  
*Spiritus*. De  
lendemain  
on élu à  
succéder, le  
qui prit le  
L'institut  
confirmé au  
Pape Innoce  
ble Institute  
appliqueroit  
cation de l'  
raison &  
la retraite. T  
les voies de  
par l'esprit d  
toit pas de

que des contemporains de rare vertu pensoient que ce Pape avoit fait de grandes fautes. Ce fut Innocent III qui institua les premiers commissaires pour la recherche & la punition des hérétiques, c'est-à-dire l'inquisition, dont le premier tribunal fut érigé à Toulouse. Outre les lettres de ce Pape, il reste de lui des sermons, des traités de piété & plusieurs autres monumens de l'étendue & de la culture de son génie. L'Eglise lui est redevable en particulier de la belle prose *Veni Sancte Spiritus*. Dès le lendemain ou le surlendemain de sa mort, 18 de juillet, on élut à Pérouse même, pour lui succéder, le Cardinal Cencio-Savelli, qui prit le nom d'Honorius III.

L'institut de S. François ayant été confirmé au concile de Latran, & le Pape Innocent vivant encore, l'humble Instituteur paroissoit incertain s'il appliqueroit ses disciples à la prédication de l'évangile, ou seulement à l'oraison & aux exercices paisibles de la retraite. Tout versé qu'il étoit dans les voies de Dieu, & souvent guidé par l'esprit de prophétie, il ne rougissoit pas de prendre conseil même des

Vit. per Bonnav. c. 12.

Vading. an: 1212 & seq.

de  
les  
eur  
dé-  
son  
de  
fer-  
tere.  
t de  
issent  
que  
Ri-  
com-  
eilles.  
be &  
gnité,  
roits,  
s juste  
entre-  
nces,  
le son  
aucun  
cepter  
e Lut-  
e Ci-  
après  
peines  
es-long  
moins



simples, & craignit de décider cette question. Il pria Frere Silvestre, qui étoit continuellement occupé de l'oraison sur une montagne près d'Assise, de consulter le Seigneur, & de lui communiquer les lumieres qu'il en recevrait. Il demanda aussi à Sainte Claire, de chercher la volonté de Dieu sur le même sujet, tant par elle-même, que par quelqu'une de ses religieuses, qui fût l'ame la plus simple & la plus pure qu'elle pourroit connoître. Claire & Silvestre, d'un accord parfait dans leurs réponses, assurèrent qu'il étoit de la volonté de Dieu, que les freres s'adonnassent au ministère apostolique. François adopta cette décision, & les effets montrèrent qu'elle venoit du Ciel.

Il partagea, comme à autant d'apôtres, les provinces & les royaumes entre les freres les plus distingués par leur science & par leur vertu. En Espagne, Bernard de Quintevalle, son premier disciple, avec un nombre de coopérateurs proportionné à l'importance de cette mission; Jean Bonelle, avec trente-trois compagnons, en Provence; Jean de Strachia, établi mi-

nistre

nistre ou  
la Marc  
zo, for  
Elie de  
l'ordre,  
divers, c  
Jean de  
gne, av  
bord très  
& singul  
passer po  
rependois  
leur extré  
temps ap  
loir le d  
en affecti  
qu'elle a  
tre. S. Fr  
France pr  
qu'en Bel  
son séjou  
par sa pie  
sacrement  
Il part  
jusqu'à F  
golin, évé  
prélat, d  
demment  
miere ent  
Tome X

nistre ou supérieur en Lombardie ; dans la Marche d'Ancone, Benoît d'Arezzo, fort aimé du Saint ; en Toscane, Elie de Cortone, depuis général de l'ordre, furent reçus de ces peuples divers, comme les envoyés de Dieu. Jean de Penna destiné pour l'Allemagne, avec soixante freres, y fut d'abord très-mal accueilli. L'habit pauvre & singulier qu'ils portoient, les fit passer pour ces faux réformateurs qui répandoient l'hérésie, à la faveur de leur extérieur mortifié. Mais quelque temps après, cette nation parut vouloir le disputer à toutes les autres, en affection pour ces dignes religieux, qu'elle avoit eu le loisir de connoître. S. François résolut d'aller dans la France proprement dite, de pousser jusqu'en Belgique ; & choisit Paris pour son séjour, comme une ville distinguée par sa piété, spécialement envers le sacrement adorable de nos autels.

Il partit dans ce dessein, & vint jusqu'à Florence, où le Cardinal Hugolin, évêque d'Ostie, étoit légat. Ce prélat, de grande vertu, désiroit ardemment de voir François. A la première entrevue, il conçut pour lui une

affection aussi stable, que le principe d'où elle partoit. Il ne goûta pas le dessein qu'avoit le saint homme de sortir d'Italie, dans les circonstances d'un ordre naissant, qui avoit encore des ennemis cachés. François qui sacrifioit son propre sens à celui du moindre des freres, fit céder jusqu'à son attrait pour les missions, à la maniere de penser du pieux cardinal, & en sa place, fit partir pour la France le Frere Pacifique. C'étoit un troubadour converti, si fameux autrefois par ses chants, que l'Empereur lui avoit donné publiquement la couronne poétique, & qu'on l'avoit surnommé le Roi des vers. Ayant ouï parler du Saint, il le voulut voir, l'entendit prêcher, & renonça sur le champ au monde, pour embrasser le nouvel institut. Le Saint Instituteur le voyant ainsi passer, de l'agitation des passions & des remords à la paix de la conscience, le nomma Frere Pacifique. Il vint en France quatre ou cinq ans après sa conversion, & y fut le premier ministre des Freres Mineurs. Il étoit accompagné de Frere Ange, qui le premier aussi fut leur ministre en Angleterre; & de Frere Al-

D  
bert, qui  
trine, &  
de l'ordre.  
Cepend  
que son o  
Rome, &  
sieurs de se  
quelques p  
la résoluti  
même un  
près de Sa  
golin lui a  
près, qu'il  
revenu à R  
cane, engag  
ble François  
Pape & du  
par respect  
blée, com  
& l'apprit  
quand il v  
se rappeller  
écrit. Le S.  
ment son m  
confessé pu  
se livra selo  
rable qui v  
avec tant d  
le Souverai

bert, qui se rendit célèbre par sa doctrine, & devint le quatrième Général de l'ordre.

Cependant François, bien informé que son ordre avoit des ennemis à Rome, & recevant des plaintes de plusieurs de ses confreres sur la dureté de quelques prélats à leur égard, prit la résolution de demander au Pape même un protecteur pour les freres près de Sa Sainteté. Le Cardinal Hugolin lui avoit protesté en termes exprès, qu'il étoit tout à lui. Ce prélat revenu à Rome de sa légation de Toscane, engagea, non sans peine, l'humble François à prêcher en présence du Pape & du Sacré College. Le Saint, par respect pour cette auguste assemblée, composa un sermon avec soin, & l'apprit exactement par cœur: mais quand il voulut parler, il ne put pas se rappeler un mot de ce qu'il avoit écrit. Le S. Esprit vouloit être uniquement son maître. L'orateur, après avoir confessé publiquement son embarras, se livra selon la coutume au guide adorable qui vouloit le diriger. Il parla avec tant de force & d'onction, que le Souverain Pontife & toute la Cour

Romaine protesterent n'avoir jamais été touchés si vivement. Le Pape le comblant de caresses à l'issue du sermon, en présence du Cardinal Hugolin ; Saint Pere, lui dit le saint orateur, je suis confus de vos bontés pour moi, & pour nos pauvres freres; mais je me reprocherois, comme enlevés à l'Eglise, les momens précieux que nous emporterions à son chef, au milieu des affaires importantes dont il est accablé. Donnez-nous ce cardinal, pour ménager nos intérêts, sous votre autorité. Le Pape Innocent soucrivit à sa demande, & le Cardinal Hugolin fut le premier protecteur des religieux de S. François, à l'imitation desquels la plupart des autres ordres se procurerent par la suite des cardinaux protecteurs.

Vading. an.  
1219.

François ne borna point son zele aux régions habitées par les Chrétiens. Il envoya au pays de Maroc cinq missionnaires, nommés Bérard de Corbe, Pierre de S. Géminien, Otton, Ajut & Accurse. Ils prirent leur route par Conimbre, où les Rois de Portugal faisoient alors leur résidence, & où la Reine Urraque qui deux ans au-

D  
paravant  
mient aux  
très-favor  
des habits  
ils entrere  
res, péné  
& se pré  
lais; s'ann  
deurs env  
J. C. le  
été immol  
du roi n'  
son pere,  
enfermer,  
la liberté  
de Maroc

Leur  
qu'à Sévil  
sins, par-  
& le Roi  
comme B  
vironné d  
s'efforçoi  
la présence  
missionnai  
tations an  
de foie,  
avec ses  
tien; & l

paravant y avoit procuré un établissement aux Freres Mineurs, les reçut très-favorablement. Ayant pris ensuite des habits séculiers par-dessus les leurs, ils entrèrent sur les terres des Mores, pénétrèrent au milieu de Séville, & se présentèrent à la porte du palais; s'annonçant comme des ambassadeurs envoyés au Roi de la part de J. C. le maître des rois. Ils eussent été immolés sur le champ, si le fils du roi n'eût modéré le courroux de son pere, qui se contenta de les faire enfermer, & même ensuite leur laissa la liberté de passer dans le royaume de Maroc.

Leur zele n'y fut pas moins vif qu'à Séville. Ils prêchoient aux Sarasins, par-tout où ils les rencontroient; & le Roi venant un jour à passer, comme Bernard de Corbe étoit environné d'une troupe nombreuse qu'il s'efforçoit d'attirer au Christianisme, la présence du Prince n'intimida point le missionnaire, qui redoubla ses exhortations animées. Le Roi le crut atteint de foie, commanda de le renvoyer avec ses compagnons en pays Chrétien; & les fit conduire à Ceuta pour

y être embarqués. Ils se déroberent tous cinq en route à leurs conducteurs ; & rentrés à Maroc, ils se remirent à prêcher dans la place publique. On les arrêta une seconde fois, pour les renvoyer en Chrétienté. Ils s'échapperent encore, vinrent pour la troisième fois à Maroc, & se présentèrent au Roi, devant qui Frere Bernard commençoit à évangéliser, quand le Prince, furieux de cette persévérance intrépide, & plus encore de l'inutilité de tout ce qu'il put leur dire pour ébranler leur foi, leur coupa la tête de sa propre main, le seizième jour de janvier 1220. Leurs reliques furent recueillies par les Chrétiens du lieu, & transportées en Portugal au monastere de Sainte Croix de Conimbre. Il s'y opéra un grand nombre de miracles, qui ont fait mettre solennellement ces martyrs au nombre de ceux que l'Eglise honore publiquement.

sur. 13. oct.

S. François renvoya sept autres de ses religieux prêcher l'évangile à Ceuta, première ville d'Afrique, sur le détroit qui la sépare de l'Espagne. Comme ils annonçoient qu'il n'y a de salut qu'en J. C. le Prince Musulman se les fit

amener, & cheffes, s'ils Mahométiens, il les eun en part que par pro damna pour tête tranché la suite, com

Le S. Insti de mettre se il leur donn tolique, av sement, qu ligieux lettr courir de si motif, affon il avoit env fins qui hab tales de l'Af plicité admi soit tout foi duquel sible. Gilles aussi vertue tefois rien g fulmane ; convaincre qu'à gagner

amener, & leur offrit de grandes richesses, s'ils vouloient embrasser le Mahométisme. Les voyant inébranlables, il les fit séparer & tenter chacun en particulier, tant par menaces que par promesses, & enfin les condamna pour leur constance à avoir la tête tranchée. Ils furent canonisés dans la suite, comme les martyrs de Maroc.

Le S. Instiruteur ne se contenta point de mettre ses disciples en action; mais il leur donna l'exemple du zele apostolique, avec d'autant plus d'empressement, qu'il trouvoit moins de religieux lettrés qu'il ne désiroit, pour courir de si grands périls. Déjà par ce motif, assorti à son insatiable charité, il avoit envoyé Frere Gilles aux Sarrasins qui habitoient les contrées orientales de l'Afrique: homme d'une simplicité admirable, que François chérifsoit tout particulièrement, & à la foi duquel il ne voyoit rien d'impossible. Gilles & quelques compagnons aussi vertueux que lui, ne purent toutefois rien gagner sur l'obstination Musulmane; & dès lors on eût pu se convaincre qu'il y avoit plus à perdre qu'à gagner pour la vraie religion, en



présentant la lumière à des furieux, dont elle ne faisoit que des profanateurs & des meurtriers.

Bonav. in  
Vit. c. 19. Jac.  
Vint. Occid.  
c. 31.

Cependant François passa lui-même en Egypte, sur des vaisseaux de secours, envoyés aux Chrétiens qui assiégeoient Damiete. Peu après leur arrivée, les assiégeans se préparèrent à livrer un combat aux Infideles. Le Saint eut révélation, que le succès ne seroit pas pour les Chrétiens : mais il craignit de passer pour un visionnaire, s'il annonçoit un événement si impénétrable à l'esprit humain. Comme il eut témoigné son embarras au religieux qui l'accompagnoit ; Mon frere, lui dit son compagnon, craignez Dieu plus que les hommes, & ne vous arrêtez point au jugement du monde, qui depuis long-temps traite en vous de folie la sagesse évangélique. Aussitôt François alla déclarer au Chef des Croisés sa révélation, qui fut prise en effet pour une rêverie : mais les Chrétiens ayant livré le combat, furent battus, & perdirent environ six mille hommes, tant tués que prisonniers. On croit que c'est le combat qui fut donné par des Croisés Allemands &

Hongrois  
de cette

Les de  
en présen  
si vigilans  
sortir du  
feste. Le  
d'or à qu  
d'un Ch  
François  
rober, &  
deles, av  
rencontré  
gieux qui  
rage, mo  
celui qui  
bis au m  
virent ac  
qui les  
de coups  
dit avec  
j'ai affair  
point à m

Le Sul  
de Sapha  
nos aute  
ligieux,  
pondit :  
m'envoie

Hongrois levingt-neuvieme jour d'août de cette année 1219.

Les deux armées resterent néanmoins en présence : mais les Sarasins étoient si vigilans , qu'aucun Fidele ne pouvoit sortir du camp , sans un péril manifeste. Le Sultan avoit promis un besan d'or à quiconque lui apporteroit la tête d'un Chrétien. Rien ne put intimider François , qui trouva moyen de se dérober , & marcha au camp des Infideles , avec un seul compagnon. Ayant rencontré deux brebis , il dit au religieux qui l'accompagnoit : Prenons courage , mon frere , sur les promesses de celui qui nous envoie comme des brebis au milieu des loups. Bientôt ils virent accourir sur eux des Sarasins , qui les garrotterent , en les chargeant de coups & d'injures. François leur dit avec assurance : Je suis Chrétien , j'ai affaire à votre maître , ne tardez point à m'y conduire.

Le Sultan étoit Mélic - Camel , fils de Saphadin , & nommé Mélédin par nos auteurs. Il demanda aux deux religieux , qui les envoyoit. François répondit : C'est le Seigneur très-haut qui m'envoie , pour vous montrer le chemin

du Ciel , à vous & à votre peuple. Le Sultan charmé de sa fermeté lui donna plusieurs audiences dans l'espace de peu de jours , & l'invita à se fixer auprès de lui. Je demeurerai volontiers , répondit François , si vous voulez vous convertir avec votre peuple. Que si vous avez quelque doute sur la nécessité d'abandonner la loi de Mahomet pour embrasser celle de J. C. faites allumer un grand bûcher , & j'y entrerai avec les docteurs de votre religion ; afin que le Dieu créateur des élémens vous fasse connoître quelle est la foi qu'il faut suivre. Je doute fort , reprit Mélédin en souriant , qu'aucun de nos imans veuille entrer dans le feu pour sa religion. En effet , un des plus anciens avoit déjà disparu , tremblant au premier défi du saint homme , qui repartit au Sultan : Eh bien , j'y entrerai seul , si vous me promettez pour vous & pour vos sujets , de vous faire Chrétiens ; supposé que j'en sorte sain & sauf. Mélédin répondit alors plus sérieusement , qu'il craignoit une révolte , s'il faisoit cette convention. Il offrit de riches présens au Saint , qui en les refusant se rendit encore plus

vénéable à  
gédia , & lui  
pour moi , m  
me fasse con  
est la plus a  
François , à  
vôqua un ch  
Pendant son  
grandes plain  
qu'il avoit la  
quiétude , vic  
homme habil  
fort accredité  
premier chap  
dente , Elie  
fort suspecte  
lui avoit fait  
recteur de l'or  
& sans lettre  
seils des re  
sciences & l  
ajouta qu'il  
renchérir sur  
vie cénobitiq  
des regles nou  
la foiblesse. h  
tant la man  
que dans le  
au milieu de

vénéral à ses yeux; puis il le congédia, & lui dit en soupirant : Priez pour moi, mon pere, afin que Dieu me fasse connoître la religion qui lui est la plus agréable.

François, à son retour d'Égypte, convoqua un chapitre général à Assise. Pendant son absence, il avoit reçu de grandes plaintes contre Frere Elie, qu'il avoit laissé, non sans quelque inquiétude, vicaire-général, comme un homme habile à gouverner, ou plutôt fort accredité parmi les freres. Dès le premier chapitre tenu l'année précédente, Elie montrant une suffisance fort suspecte à l'humilité de François, lui avoit fait dire par le cardinal protecteur de l'ordre, qu'un homme simple & sans lettres devoit écouter les conseils des religieux versés dans les sciences & les affaires; à quoi l'on ajouta qu'il n'étoit pas sage de tant renchérir sur les anciens Peres de la vie cénobitique, de ne s'attacher qu'à des regles nouvelles & accablantes pour la foiblesse humaine. François évenant la manœuvre, & pénétrant jusque dans le fond des cœurs, se leva au milieu du chapitre, & dit en pré-

sence du cardinal : Mes freres , mes chers freres , Dieu nous appelle par la voie de la simplicité & de l'humilité , pour suivre la folie de la croix. Ne me proposez point d'autre regle , que celle que le Seigneur a bien voulu m'enseigner. Je ne fais rien de moi-même en cette matiere , & Dieu m'a fait connoître sa volonté par des signes non suspects. Craignez que les sages qui vous imposent , n'attirent sur eux ou sur vous la colere divine. Leur prudence charnelle ne trompera point le Seigneur : mais ils se trompent eux-mêmes , en s'efforçant de détruire ce que J. C. ordonne pour leur salut , par l'organe de François , son serviteur indigne.

Les plaintes , survenues depuis cette entreprise , contre les relâchemens d'Elie , ne pouvoient manquer de faire impression sur le S. Instituteur , qui bientôt vit de ses propres yeux combien elles étoient fondées. Le disciple dégénéré eut le front de se présenter devant son maître , avec un habit plus propre , & d'une étoffe beaucoup plus fine que les autres , un capuce plus long , tel que le portoient

D  
encore l  
manches  
peu mod  
s'explique  
ter son ha  
sien , le  
ceinture ,  
puis mar  
haute &  
la compag  
protection  
bons frere  
touts au m  
lant ensui  
tion , il l  
tournant v  
il , comm  
l'ordre ma  
t-il en rep  
turel , que  
freres lég  
les nouvea  
dans l'ord  
caire , &  
de Catane  
à tout gou  
lui-même  
tre général  
consentir ,

encore les gens du monde , des manches plus larges, & une démarche peu modeste. Le saint homme, sans s'expliquer encore, le pria de lui prêter son habit. Il s'en revêt par-dessus le sien, le plisse avec élégance sous la ceinture, relève fièrement le capuce ; puis marchant à grands pas, la tête haute & la poitrine dilatée, il salue la compagnie, en disant d'un ton de protection : Dieu vous garde, mes bons freres. Il fit ainsi trois ou quatre tours au milieu de l'assemblée. Dépouillant ensuite cet habit avec indignation, il le jeta loin de lui ; & se tournant vers le coupable : Voilà, dit-il, comment les freres bâtards de l'ordre marcheront. Et voici, ajouta-t-il en reprenant son air simple & naturel, quelle est la démarche de nos freres légitimes. Il proscrivit toutes les nouveautés qu'Elie avoit introduites dans l'ordre, lui ôta la charge de vicaire, & fit mettre à sa place Pierre de Catane. Il voulut ensuite renoncer à tout gouvernement, & se soumettre lui-même à Pierre, comme au ministre général : mais les freres n'y purent consentir, & déclarerent que tant qu'il

Vading.

1220.

vivroit , aucun autre supérieur ne seroit que son vicaire.

L'humilité de François ne se bornoit point à ces observances extérieures : elle s'étendit jusqu'aux distinctions & aux prérogatives d'état , que les gens de communauté soutiennent quelquefois avec d'autant plus de chaleur , qu'ils sont plus détachés des intérêts du siècle. Plusieurs freres se plainquirent à S. François , que dans les provinces éloignées différens évêques ne leur permettoient pas de prêcher , & le prièrent de leur obtenir un privilège du Pape , pour annoncer la parole de Dieu sans cette permission partout où il leur plairoit. Le saint homme parut effrayé de cette prétention , & répondit : Quoi , mes freres , vous oubliez ainsi l'esprit de votre état ! Votre privilège propre , c'est de n'en point avoir. Les distinctions ne serviroient qu'à vous enfler vous-mêmes , & à fournir aux autres des sujets d'aigreur & de discorde. Il est de l'ordre que vous gagniez d'abord les supérieurs par l'humilité & la soumission ; puis , par la parole & le bon exemple , les Fideles qui sont sous leurs loix. Quand

Id. an.

229. n. 26.

D  
les prélats  
tement ,  
torité ,  
de coop  
sont con

Quelq  
soutenant  
rés si int  
possibles  
pouvoien  
répliqua  
milice le  
liaires , &  
vêtus du  
compense  
succès , m  
volonté. A  
de paix ,  
le peuple  
teurs , cou  
après tout  
humbles. C  
d'approba  
faveur de  
tiroit à se  
désagrém  
culier ; de  
cardinal p  
Honorius

les prélats verront que vous vivez saintement, & que vous révèrez leur autorité, ils vous prieront les premiers de coopérer au salut des ames qui sont confiées à leurs soins.

Quelques-uns des freres lui représentant qu'ils avoient trouvé des curés si intraitables, que tous les égards possibles & la vie la plus exemplaire ne pouvoient les fléchir; le saint homme répliqua: Nous faisons dans la sainte milice le personnage de troupes auxiliaires, & nous ne sommes pas revêtus du commandement; notre récompense sera réglée, non sur le succès, mais sur le travail & la bonne volonté. Au reste, si vous êtes enfans de paix, vous gagnerez le clergé avec le peuple. Suppléez au défaut des pasteurs, couvrez même leurs fautes; & après tout cela, n'en soyez que plus humbles. Cependant, comme le défaut d'approbation écrite & authentique en faveur de l'institut de S. François, attirait à ses religieux une partie de ces désagrémens, de la part du clergé séculier; de l'avis & par le secours du cardinal protecteur, il obtint du Pape Honorius une bulle solennelle de con-

Collat. 12.  
t. 3. opusc.



firmation , en date du onzieme de juin 1219 : c'est la premiere qui ait été accordée à l'institut de S. François.

Celui de S. Dominique avoit reçu la même faveur , dès le commencement du pontificat d'Honorius. Ces deux ordres étoient comme deux digues inébranlables , élevées dans l'Eglise contre le torrent du relâchement & de la corruption. Le Seigneur , pour animer la vertu des maîtres & des disciples , communiqua aux deux fondateurs , des lumieres toutes célestes sur la sublimité de leur destination. On dit que s'étant rencontrés dans une église de Rome , ils se reconnurent , sans s'être jamais vus auparavant. Dominique proposa à François d'unir leurs congrégations , & de n'en faire qu'une des deux ; mais François répondit : Mon frere , c'est la volonté de Dieu , qu'elles demeurent séparées ; afin que cette diversité fournisse plus de ressources à la foiblesse humaine , & que celui à qui la rigueur de l'une ne conviendrait pas , ne laisse pas de trouver dans l'autre la voie du salut. L'union n'en fut pas moins parfaite , entre les deux fondateurs & leurs disciples.

Opusc. t. 3.  
colloq. 10.

D  
Les Freres  
bord , ni  
l'ordinaire  
La premier  
institution,  
dre canon  
Augustin :  
au décret  
doit que l'  
ordres relig  
posant à po  
rasins , fit  
d'Abbé , u  
pellé Matt  
qui porta ce  
fut depuis  
périeurs par  
Les Frere  
comme les  
régions Ch  
voya quatre  
où il se ren  
fonda deux  
drid , qui  
à des religie  
vie ; qui f  
l'ordre au d  
tres freres a  
quirent une

Les Freres Prêcheurs n'étoient d'abord, ni mendiants, ni exempts de l'ordinaire ; mais chanoines réguliers. La premiere bulle qui approuva leur institution, la qualifie expressement d'ordre canonique, sous la regle de Saint Augustin : ce qui n'étoit pas contraire au décret de Latran, qui ne défendoit que l'établissement de nouveaux ordres religieux. S. Dominique se disposant à porter l'évangile chez les Sarrasins, fit même élire, sous le nom d'Abbé, un supérieur général, appelé Matthieu : mais ce fut le seul qui porta ce titre. Le général de l'ordre fut depuis nommé Maître, & les supérieurs particuliers, Prieurs.

Les Freres Prêcheurs se répandirent, comme les Mineurs, dans toutes les régions Chrétiennes. Dominique envoya quatre de ses freres en Espagne, où il se rendit ensuite lui-même, & fonda deux monasteres ; l'un à Madrid, qui fut presque aussitôt donné à des religieuses ; & l'autre à Ségovie, qui fut la premiere maison de l'ordre au delà des Pyrénées. Sept autres freres allerent à Paris, où ils acquirent une maison dans la rue Saint

Jaque, qui leur a fait donner par toute la France le nom de Jacobins. Suivit le brillant établissement de Bologne en Italie, dont l'évêque, à la priere du Cardinal Hugolin, leur donna l'église de S. Nicolas des Vignes, & où plusieurs personages distingués s'empresferent d'illustrer cet ordre naissant, en s'y consacrant eux-mêmes au Seigneur. A Rome, le Pape Honorius leur accorda l'église de S. Sixte. Il chargea presque en même temps S. Dominique, de réformer & de rassembler pour cela dans ce lieu toutes les religieuses dispersées en différens quartiers de Rome; & les Freres Prêcheurs furent transférés au couvent de Sainte Sabine, où ils sont encore. Cette réforme, quoique poursuivie par trois cardinaux que le Saint demanda humblement pour appui, éprouva de grandes difficultés: mais ce que l'autorité de la pourpre ne put emporter, Dominique le consumma heureusement, par la persévérance de sa vertu & par l'éclat de plusieurs miracles qu'attesta une multitude de témoins oculaires. Entr'autres prodiges, il ressuscita trois morts, dans cette seule occasion.

Theod. 11.  
c. 3 & 6.

L'un de  
est Ives  
évêque de  
pour faire  
fut si frap  
surrection  
dinal Etie  
bornes à s  
minique &  
de les attr  
prévenir to  
il leur do  
pour confr  
cinthe char  
chanoine d  
illustres en  
leur naissa  
œuvre &  
la piété pa  
propagateu  
extrémités  
& tous de  
glise, d'un  
La bon  
la vénéra  
de ces deu  
maisons de  
contrées s  
ne faisoit

L'un des témoins de ces merveilles, est Ives chancelier de Pologne, élu évêque de Cracovie, & venu à Rome pour faire confirmer son élection. Il fut si frappé en particulier de la résurrection de Napoléon, neveu du Cardinal Etienne, qu'il ne mit plus de bornes à son dévouement pour S. Dominique & ses religieux. Peu content de les attirer dans sa patrie, & d'y prévenir tout le monde en leur faveur, il leur donna pour coopérateurs & pour confreres, ses propres neveux Hyacinthe chanoine de Cracovie, & Cestlas chanoine de Sandomir : tous deux plus illustres encore par leur vertu que par leur naissance, tous deux puissans en œuvre & en parole, restaurateurs de la piété parmi les Fideles du Nord, propagateurs de l'évangile jusqu'aux extrémités les plus sauvages du monde, & tous deux enfin honorés par l'Église, d'un culte public.

La bonne odeur de leurs vertus & la vénération des peuples, du vivant de ces deux saints, firent instituer des maisons de leur ordre dans toutes les contrées septentrionales. Cet institut ne faisoit pas des progrès moins ra-

pides chez les autres nations. Dès le second chapitre général des Freres Prêcheurs, qui en prirent la méthode, avec tous les religieux établis depuis ceux de Cîteaux, on élut huit supérieurs provinciaux pour les gouverner en autant de provinces, savoir l'Espagne, la France, la Provence, la Lombardie, la Romagne, l'Allemagne, la Hongrie & l'Angleterre. Dominique voulut se démettre du généralat, sous prétexte de ne plus s'occuper que de son salut, & de se préparer à la mort. Il n'avoit que cinquante & un ans : on n'y consentit point ; on ordonna seulement que durant la tenue des chapitres, on établiroit des définiteurs qui auroient tout pouvoir, même sur le général.

Th. iv. c.  
8, 12. Jord,  
6. 52.

Cependant étant allé voir quelques pieux amis qu'il avoit entre les ecclésiastiques de Bologne ; après les avoir entretenus du mépris des choses terrestres, il leur dit en prenant congé d'eux, vers la pentecôte, qui cette année 1221 étoit le trentième jour de mai : Vous me voyez en santé ; j'irai néanmoins à Dieu, avant l'assomption de Notre-Dame. Il ne laissa point de

se transporter des aff  
Cardinal F  
vince. Sur  
il revint à  
tigué du v  
étoit excessi  
fièvre, acc  
Ne doutan  
proche, il  
auxquels il  
& l'amour  
ta tous les  
gneusement  
mes, à édi  
leur état p  
tation & l  
verrus. Ave  
& la pauvre  
notre instit  
Dieu, & u  
cueillant se  
vérité qui  
& d'une v  
dit, sous p  
vine & de l  
l'ordre l'usa  
relles. Il ex  
étendu sur

se transporter en Lombardie, pour traiter des affaires de son ordre, avec le Cardinal Hugolin, légat en cette province. Sur la fin du mois de juillet, il revint à Bologne, extrêmement fatigué du voyage & de la chaleur qui étoit excessive. Alors il fut attaqué d'une fièvre, accompagnée de dyssenterie. Ne doutant pas que sa fin ne fût proche, il se fit amener les novices, auxquels il recommanda l'esprit de piété, & l'amour de la régularité. Il exhorta tous les autres freres à éviter soigneusement la fréquentation des femmes, à édifier le prochain, à honorer leur état par l'intégrité de leur réputation & la bonne odeur de leurs verrus. Avec la chasteté, ajouta-t-il, & la pauvreté qui est le fondement de notre institut, vous serez agréables à Dieu, & utiles à l'Eglise. Puis recueillant ses forces; d'un air de sévérité qui ne lui étoit pas ordinaire, & d'une voix très-animée, il défendit, sous peine de la malédiction divine & de la sienne, d'introduire dans l'ordre l'usage des propriétés temporelles. Il expira doucement ensuite, étendu sur la cendre, un vendredi,

sixieme du mois d'août. On trouva une chaîne de fer en ceinture, sur son corps qui fut enterré à Bologne. Il se fit grand nombre de miracles à son tombeau ; & l'on multiplia ses portraits, comme de l'un des plus grands seruiteurs de Dieu. Il étoit d'une taille médiocre, mais très-bien prise, les traits du visage réguliers, le teint incarnat & animé comme un Chérubin, la barbe & les yeux d'un blond vif, l'aspect intéressant & noble, attirant l'affection & le respect de tout le monde. Sa voix étoit douce, mais sonore & pénétrante comme la trompette ; sur-tout quand il tonnoit contre le vice.

Cet homme apostolique avoit conçu le dessein d'aller prêcher l'évangile en Orient ; mais les affaires de son ordre & la position des Occidentaux en cette région l'en empêcherent. Il ne leur restoit presque plus en Palestine que les deux villes de Tyr & de Ptolémaïde, où ils étoient comme emprisonnés, & dans la crainte perpétuelle de plus grands excès, de la part des Sarasins. Ils avoient pour chef Jean de Brienne comte de la Marche, & roi titulaire de Jérusalem ; comme l'avoit

été Amaur  
céda quan  
térité resta  
de Chypr  
gné aux  
par le Ro  
céder à L  
France ave  
& quelques  
qui comme  
nouveaux s  
concile de  
nouveau tou  
mit bientôt  
ter des exp  
Il s'en fa  
liques, &  
heureux, f  
nées aupara  
pece de fe  
qu'aux espr  
propres à la  
bre d'enfans  
ges tant de  
s'assembler  
avec empre  
Sainte. Les  
terent plusie  
des'échapper

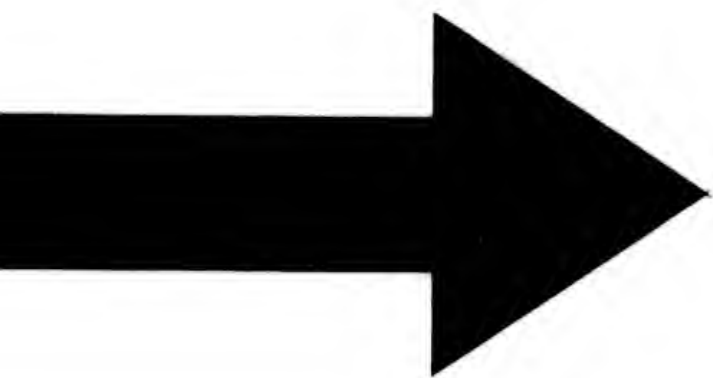
été Amauri de Lusignan, auquel il succéda quant à cet effer, & dont la postérité resta en possession du royaume de Chypre. Jean de Brienne, désigné aux barons députés de Palestine par le Roi Philippe Auguste pour céder à Lusignan, avoit emmené en France avec lui trois cents chevaliers & quelques autres troupes de Croisés, qui commencerent à faire respirer ses nouveaux sujets. La croisade publiée au concile de Latran, & qui agita de nouveau toutes les nations de l'Europe, mit bientôt ce Prince en état de tenter des exploits plus considérables.

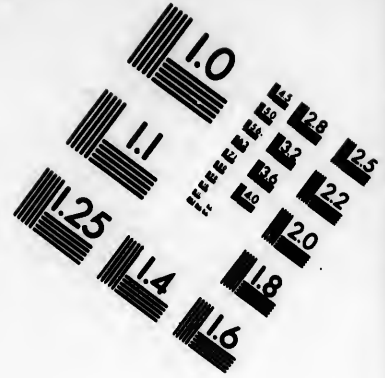
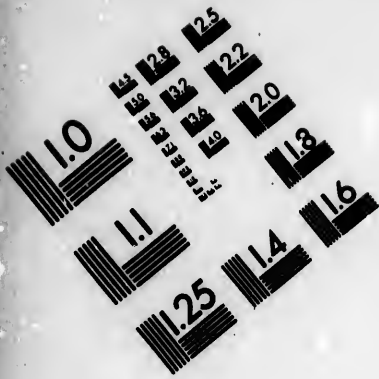
Il s'en falloit bien que ce zele belliqueux, & depuis si long-temps malheureux, fût encore amorti. Peu d'années auparavant, on avoit vu cette espece de fermentation échauffer jusqu'aux esprits des personnes les moins propres à la guerre. Un grand nombre d'enfans, des villes & des villages tant de France que d'Allemagne, s'assemblerent tout croisés, & partirent avec empressement pour la Terre-Sainte. Les parens alarmés en arrêterent plusieurs, qui trouverent moyen de s'échapper & de continuer leur route.

Alb. Stad.  
& Godefr.  
an. 1212.

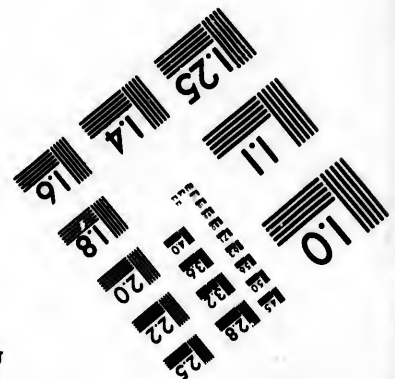
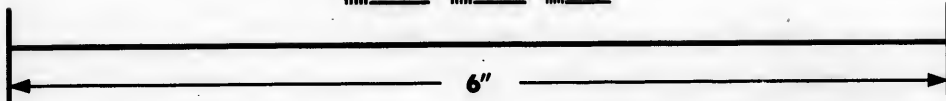
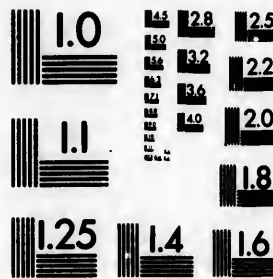








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

25  
28  
32  
25  
22  
20  
18

10  
01

A leur exemple, quantité de jeunes gens, de filles & de femmes se croifèrent pour aller avec eux. Il y eut aussi des voleurs & des scélérats qui se mêlèrent dans ces troupes innocentes, & qui leur emportèrent ce qu'on leur avoit donné. Plusieurs de ces pauvres enfans s'égarèrent dans les forêts & les montagnes, où ils périrent de fatigue & de misère : quelques-uns parvinrent jusqu'au delà des Alpes, où les Lombards acheverent de les dépouiller; & les restes déplorables de cette troupe confuse & dispersée regagnerent, comme ils purent, la maison paternelle.

Chron. Go-  
defr. an.  
3217.

Entre les troupes réglées, André roi de Hongrie, & Léopold duc d'Autriche partirent des premiers, avec plusieurs seigneurs & une multitude considérable de combattans. Peu de temps après eux, Guillaume comte de Hollande, & beaucoup de Croisés Allemands s'embarquerent sur la Meuse, & se rendirent à Lisbonne en Portugal, où ils avoient donné rendez-vous à d'autres vaisseaux qui devoient les suivre. Les Mores s'étoient emparés depuis peu, sur les chevaliers de

de l'épée  
d'Alcaçar  
contributi  
Chrétiens  
Ces chev  
ple & de  
noblesse  
vement a  
cette servi  
nuelles où  
Infidèles,  
plus grand  
Comme  
que l'arri  
n'y pouvoi  
vû sur-tout  
& plusieurs  
engagés à  
encore; les  
à l'exceptio  
qui poursui  
tre-vingts b  
le siege d'A  
vement. C  
Mores de  
Jaën & de  
de la place  
coup plus  
Chrétiens.  
Tome XI

de l'épée ou de S. Jaque, du château d'Alcaçar, & l'avoient soumis à une contribution annuelle de cent esclaves Chrétiens au profit du roi de Maroc. Ces chevaliers, avec ceux du Temple & de l'Hôpital & le reste de la noblesse du royaume, peignirent vivement aux pèlerins l'indignité de cette servitude, & les alarmes continues où les tenoit la proximité des Infideles, dont ils les prièrent avec les plus grandes instances, de les délivrer.

Comme la saison étoit avancée, & que l'arrivée de la flotte en Palestine n'y pouvoit pas être fort utile alors, vû sur-tout que le roi des Romains, & plusieurs autres princes d'Allemagne engagés à les suivre n'y passoient pas encore; les Croisés se laisserent fléchir, à l'exception des troupes de la Frise qui poursuivirent leur route, avec quatre-vingts bâtimens. On forma aussitôt le siège d'Alcaçar, & on le poussa vivement. Ce fut en vain que les rois Mores de Séville, de Cordoue, de Jaën & de Badajos vinrent au secours de la place, avec des troupes beaucoup plus nombreuses que celles des Chrétiens. Les Infideles perdirent la

bataille, les rois de Jaën & de Cordoue, avec quatorze mille de leurs meilleurs soldats, furent taillés en pieces, & la multitude des captifs fut innombrable. Alcaçar se rendit à discrétion. Les auteurs du temps attribuent ces succès à une protection miraculeuse du Ciel, qui combattit si visiblement pour les Fideles, que les Sarasins prisonniers leur demandoient, où étoient ces guerriers étincelans de lumiere, qui les avoient contraints à prendre la fuite. Mais une merveille plus heureuse & plus incontestable, ce fut la sincere conversion du seigneur Mahométan d'Alcaçar, qui reçut le baptême avec cent autres Musulmans. Les fruits de cette expédition engagerent le Pape à permettre d'employer au secours des Chrétiens d'Espagne, une partie de l'imposition ordonnée pour le secours de Jérusalem, & à commuer le vœu d'aller à la Terre-Sainte dans l'obligation de marcher contre les Mores.

Il restoit assez de forces, sans celles-ci, pour rétablir les affaires de l'Orient. Avec le roi de Hongrie, les ducs de Moravie & d'Autriche, il

Rain. II.  
ep. 817.

D  
étoit arrivé  
lémaide u  
de Croisé.  
gens d'arr  
des autres  
din, fils  
bylone, a  
déjà com  
menacé ju  
vançoit su  
du Jourda  
gerent pas  
ils firent q  
tifs, dont  
d'Acre, de  
fans, pour  
ver par de  
Cependa  
grie, d'ab  
fense des S  
de Chypre  
de Lusigna  
Croisés, q  
point aban  
passé trois m  
avoir accor  
bre de reto  
le Roi de C  
suivante 12

étoit arrivé à S. Jean d'Acree ou Pro-  
lémaïde une multitude innombrable  
de Croisés, soit chevaliers, soit ser-  
gens d'armes, tant d'Allemagne que  
des autres contrées du Nord. Coura-  
din, fils de Saphadin sultan de Ba-  
bylone, avec son frere Méléidin qui  
déjà commandoit en Égypte, avoit  
menacé jusqu'à la ville d'Acree, & s'a-  
vançoit sur la frontiere, vers le pays  
du Jourdain. Les Chrétiens ne l'obli-  
gerent pas seulement à se retirer; mais  
ils firent quantité de butin & de cap-  
tifs, dont Jaque de Vitri, évêque  
d'Acree, délivra tout ce qu'il put d'en-  
fans, pour les baptiser & les faire éle-  
ver par des femmes pieuses.

Cependant le Roi André de Hon-  
grie, d'abord si ardent pour la dé-  
fense des Saints Lieux, & Hugues roi  
de Chypre, fils d'Amauri ou Aimeri  
de Lusignan, se séparèrent des autres  
Croisés, qui les conjuroient de ne les  
point abandonner. Mais André ayant  
passé trois mois en Palestine, comptoit  
avoir accompli son vœu, & se crut li-  
bre de retourner dans ses Etats. Pour  
le Roi de Chypre, il mourut l'année  
suivante 1218, à la fleur de son âge;



laissant pour successeur son fils Henri, âgé seulement de neuf mois. L'armée Chrétienne avoit tenté sans succès de s'emparer de la forteresse du Thabor, que les Sarafins avoient bâtie quelques années auparavant sur la montagne de ce nom, tout près d'Acree qu'elle tenoit en de continuelles alarmes. Pour suppléer au défaut de cette conquête, le roi de Jérusalem & le duc d'Autriche, avec les évêques de Munster & d'Utrecht, rétablirent le château de Césarée. D'un autre côté, les Templiers & les chevaliers Teutoniques bâtirent, sur un promontoire peu éloigné, une forteresse qu'on nomma depuis le château des Pèlerins.

Enfin les Croisés de la Belgique & d'Allemagne qui venoient de se signaler en Portugal, étant arrivés en Orient, le roi de Jérusalem, avec le duc d'Autriche, se résolut à porter le feu de la guerre en Egypte, & à faire le siège de Damiette. Sur la nouvelle qu'en reçut le Pape, il écrivit à Venise, à Gènes & aux autres ports d'Italie, où arrivoient journellement des troupes nouvelles de Croisés, François, Allemands & de toute nation, d'aller droit

D  
à Damiet  
gypte, de  
soit déjà.  
din, frer  
Saladin,  
le commer  
cours de se  
menta con  
de l'armée  
quinze fils  
sultan d'Ég  
de Damas  
propres à  
pere. Il y  
les Chrétie  
Toutefois  
recevant sa  
forts, ils se  
place, après  
siège, le c  
bre 1219.  
captifs, le  
comme il l  
pour les en  
cents mouru  
reçu le bap  
miette & de  
tribuée au re

à Damiete pour la conquête de l'Egypte, dont tout le monde se repaissoit déjà. La mort du Sultan Saphadin, frere & digne émule du grand Saladin, qui arriva quatre mois après le commencement du siege, dans le cours de septembre. del'an 1218, augmenta considérablement les espérances de l'armée Chrétienne. Mais entre les quinze fils qu'il laissoit, Mélédin l'aîné sultan d'Egypte, & Coradin sultan de Damas, avoient toutes les qualités propres à soutenir la gloire de leur pere. Il y eut différens combats, où les Chrétiens n'eurent pas l'avantage. Toutefois à force de constance, & recevant sans cesse de nouveaux renforts, ils se rendirent maîtres de la place, après environ dix-huit mois de siege, le cinquieme jour de novembre 1219. Dans le grand nombre des captifs, le pieux évêque d'Acre signala, comme il l'avoit déjà fait, sa charité pour les enfans, dont plus de cinq cents moururent incontinent après avoir reçu le baptême. La seigneurie de Damiete & de ses dépendances fut attribuée au roi de Jérusalem, en aug-

Jac. Vitr.

III. ep. 417

mentation de son royaume, mais non pas sans contradiction.

Il sembloit que les Croisés ne pussent remporter un seul avantage, qu'il ne rappellât aussitôt parmi eux la discorde, avec tous ses périls. Le légat de la croisade, Pélagé cardinal-évêque d'Albane, se brouilla avec le Roi Jean de Brienne, en lui disputant la seigneurie de Damiette, & en voulant gouverner toutes les affaires d'une manière absolue. Le roi mécontent abandonna l'armée, suivi de presque toutes ses troupes. Celles de Chypre, les Templiers & la plupart des chevaliers François en firent autant. Ainsi les vainqueurs de Damiette, emprisonnés, pour ainsi dire, dans leur conquête, & bientôt réduits à l'indigence & aux extrémités les plus fâcheuses, implorèrent de nouveau le secours de l'Occident, & supplièrent le Pape de l'accélérer.

Frédéric, roi de Sicile & déjà élu roi des Romains, étoit sollicité depuis long-temps par le Pape Honorius de passer en Orient, comme il l'avoit promis plusieurs fois. Entre les causes

T. 8. Spicil.  
P. 373.

D  
de délai  
il eut à p  
couronne  
surer avan  
Orton fo  
dès l'anné  
général,  
& lui don  
pentir sinc  
longue ma  
il se fit d  
cipline ; &  
il voulut q  
lui misser  
déric, dé  
avoit de  
gne, & v  
ronné par  
S. Pierre,  
1220. Il  
dinal Hug  
le veu c  
Terre-Sain  
multitude  
tant de Pe  
nombre de  
une infinie  
de pied,  
reur, qui

de délai qui se multiplioient sans fin , il eut à prétexter pour cette fois la couronne impériale qu'il vouloit s'assurer avant cette absence hasardeuse. Otton son compétiteur étoit mort , dès l'année 1218 , dans un abandon général , mais qui lui fut salutaire , & lui donna lieu de concevoir un repentir sincère de ses fautes. Pendant la longue maladie qui précéda sa mort , il se fit donner tous les jours la discipline ; & avant que de rendre l'ame , il voulut que les derniers de ses gens lui missent les pieds sur le cou. Frédéric , débarrassé des inquiétudes qu'il avoit de ce côté-là , quitta l'Allemagne , & vint à Rome , où il fut couronné par le Pape dans l'église de S. Pierre , le dimanche 22 novembre 1220. Il reçut ensuite la croix du Cardinal Hugolin , & réitéra publiquement le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Terre-Sainte. Le duc de Bavière , une multitude d'autres princes & seigneurs tant de Pouille que d'Allemagne , au nombre de plus de quatre cents , avec une infinité de chevaliers & de gens de pied , se croiserent avec l'empereur , qui promit de se faire précéder

en Orient par une armée formidable, au passage du printemps prochain, & de s'y rendre en personne au passage du mois d'août suivant. L'inexécution de cette promesse & la sévérité des Papes lui attirerent mille chagrins, & occasionnerent d'horribles scandales.

Ep Honor.  
ap. Rain.

Cependant Honorius travailla de tous côtés, pour augmenter les secours qui devoient passer à Damiere. Il écrivit à l'archevêque de Rouen & à ses suffragans, d'envoyer des prédicateurs par toute la Normandie, pour exciter les Fideles à se croiser. Malgré le grand nombre d'Allemands qui l'étoient déjà, il recommanda à son légat Conrad de Reifenberg, élu depuis peu évêque d'Hildesheim, de prendre soin que sa nouvelle dignité ne lui fit pas négliger la prédication de la croisade. En Italie, il chargea de sa légation pour le même effet, le Cardinal Hugolin, comme le plus propre par ses talens & sa vie exemplaire à remplir cet office avec fruit.

On faisoit dans le même temps une autre guerre de religion aux Prussiens, aux Livoniens & aux autres Païens du

Nord. A  
institué  
Chrétien  
itaire  
l'ordre  
sur le m  
Rien n'  
licitude  
les Saxo  
les Païe  
pour cet  
Terre-Sa  
il charge  
miner ce  
dient, c  
cutât le  
en Orie  
pays, po  
Comme  
les Chre  
remporte  
exhorta  
siers à  
leur tém  
cilité la  
Seigneur  
pour la  
le joug  
bientôt d

Nord. Albert, évêque de Riga, avoit institué pour la défense des nouveaux Chrétiens de ces contrées l'ordre militaire du Christ, qu'on nomma aussi l'ordre de l'épée, parce qu'il portoit sur le manteau une épée avec la croix. Rien n'échappa aux vues & à la sollicitude du Pape Honorius. Il exhorta les Saxons à prendre les armes contre les Païens de Livonie, & leur accorda pour cette guerre l'indulgence de la Terre-Sainte. Quant à ceux de Prusse, il chargea l'évêque de Breslau, d'examiner ce qu'il y avoit de plus expédient, ou que le duc de Pologne exécutât le dessein qu'il avoit de marcher en Orient, ou qu'il demeurât dans le pays, pour en combattre les Idolâtres. Comme il eut appris peu après, que les Chrétiens de ces contrées avoient remporté une insigne victoire, il les exhorta à ne pas s'en montrer plus fiers à l'égard des vaincus, mais à leur témoigner une charité qui leur facilitât la route du Christianisme. Le Seigneur se servit de tous ces moyens, pour la réduction de la Livonie sous le joug de la foi; & l'on compta bientôt dans cette province, des églises

nombreuses, des évêques & des métropolitains.

En Orient cependant, la Grece n'étoit pas sur un pied beaucoup plus avantageux que le royaume de Jérusalem. Robert, fils de l'Empereur Pierre de Courtenai, avoit succédé à son pere l'an 1219, au refus de son frere aîné Philippe, qui préféra son comté de Namur à l'empire de C. P. L'indolence du voluptueux Empereur donna lieu à l'établissement de deux nouveaux empires, outre celui de Nicée; savoir celui de Trébizonde par David Comnene, & celui de Thessalonique par Théodore l'Ange-Comnene, qu'il ne faut pas confondre avec Théodore Lascaris qui avoit établi l'empire de Nicée. Ainsi Robert se laissa tellement resserrer, qu'il ne régnoit guere que sur le territoire de C. P. Il ratifia un traité fait peu auparavant avec le clergé de Romanie, où l'on voit que l'usage de l'Eglise Greque n'étoit pas de percevoir les dîmes. C'est pourquoi on oblige les Latins seuls à payer la dîme entiere, & les Grecs, le trentieme seulement pendant dix années, afin de les accoutumer insensiblement

à payer  
ris ne se  
tre les L  
entrepris  
qui l'a  
homme  
litique  
bien sa pu  
ébranlée  
entiere à  
qui lui s

Le qu  
l'année  
déjà sur  
quères p  
contempo  
quante -  
& de son  
Pendant  
ladie qu  
roi redon  
religion  
rencontr  
de son r  
cience,  
connoît  
qui le d  
legs, cit  
la valeur

à payer le dixieme. Théodore Lasca-  
ris ne se soutint pas seulement con-  
tre les Latins ; mais il s'opposa aux  
entreprises des Turcs, avec un succès  
qui l'a fait passer pour le plus grand  
homme de guerre & le meilleur po-  
litique de son temps. Il cimentea si  
bien sa puissance, qu'elle ne fut point  
ébranlée par son trépas : elle passa toute  
entiere à Jean Vatace, son gendre,  
qui lui succéda l'an 1222.

Le quatorzieme jour de juillet de  
l'année suivante, le Roi Philippe,  
déjà surnommé Auguste pour ses con-  
quêtes par le moine Rigord historien  
contemporain, mourut dans la cin-  
quante-huitieme année de son âge,  
& de son regne la quarante-troisieme.  
Pendant le cours de sa dernière ma-  
ladie qui fut fort longue, ce grand  
roi redoubla tous les témoignages de  
religion qu'il avoit donnés en mille  
tencontres pendant la longue durée  
de son regne, mit ordre à sa confi-  
cience, & fit un testament où l'on re-  
connoît l'esprit de foi & de pénitence  
qui le dirigeoit. Il donna, entr'autres  
legs, cinquante mille livres Parisis où  
la valeur de vingt-cinq mille marcs d'ar-

Aig. p. 49.  
G. Brito. pag.  
249.



gent , pour réparer les torts qu'il pouvoit avoir faits ; dix mille livres à la Reine Ingelburge , au fujer de laquelle il s'exprime en des termes qui ne laissent point douter des sentimens chrétiens qu'il avoit repris pour elle ; six mille livres au roi de Jérusalem ; quatre mille au maître de l'hôpital de Toulouse ; autant aux Templiers d'outremer ; & de plus pour le secours de la Terre-Sainte, cent cinquante mille marcs d'argent.

Il eut pour successeur son fils Louis , huitieme du nom , surnommé le Lion pour sa valeur , que l'imprudencce du Roi Jean d'Angleterre rendit si formidable à ses peuples. Louis ayant été appelé auparavant à la couronne de la Grande-Bretagne par le corps de la noblesse , comme époux de Blanche de Castille issue du Roi d'Angleterre Henri II , il y étoit descendu heureusement , avoit été couronné à Londres , & avoit battu le Roi Jean que ses sujets disoient indigne du trône usurpé sur son neveu Artus , après l'avoir assassiné. Jean sentit alors la nécessité de se réconcilier avec le S. Siege , & se fit son vassal : mais cette basse démarche ne

fit qu'aug-  
jets ; sans  
tombée d  
le progrès  
fin de Je  
douleur  
avoir néa  
l'Eglise ,  
Louis. C  
timent de  
nerent al  
Henri III  
prince de  
son innoc  
tendresse  
Louis de  
guerre con  
par-tout la  
s'étoit acq

Dès qu'  
le Roi d'  
mander la  
Louis , po  
blier la co  
pere avoit  
cette provi  
de la cour  
les Anglois  
la Loire ,

fit qu'augmenter le mépris de ses sujets ; sans que l'excommunication retombée de Jean sur Louis empêchât le progrès des armes Françaises. La fin de Jean Sans-terre qui mourut de douleur le 19 octobre 1216, après avoir néanmoins reçu les sacremens de l'Eglise, fut plus funeste au Prince Louis. Cette mort éteignit le ressentiment des Anglois, qui l'abandonnerent alors, & se déclarerent pour Henri III, fils du Roi défunt, jeune prince de neuf ans seulement, à qui son innocence acquit l'affection & la tendresse de tous les ordres du royaume. Louis de retour en France, reprit la guerre contre les Albigeois, & soutint par-tout la réputation de valeur qu'il s'étoit acquise.

Dès qu'il fut sur le trône de France, le Roi d'Angleterre lui envoya demander la restitution de la Normandie. Louis, pour toute réponse, fit publier la confiscation que le Roi son pere avoit faite, non seulement de cette province, mais de tous les fiefs de la couronne de France possédés par les Anglois. L'année suivante, il passa la Loire, s'empara du Poitou, de

l'Aunis, du Limousin, du Périgord, & conquit généralement tout ce qui restoit au roi d'Angleterre en deçà de la Garonne. Il n'avoit plus à soumettre que Bourdeaux & la Gascogne, quand, à la priete du Pape & de plusieurs évêques, il tourna de nouveau ses armes contre les Albigeois.

Le brave Simon de Montfort, si souvent leur vainqueur, & si souvent réduit aux dernières extrémités par leur obstination indomptable, avoit enfin succombé sous les efforts réitérés d'une secte si opiniâtre. Le vieux comte Raimond de Toulouse, dépossédé de ses Etats, après avoir longtemps erré en France & en Espagne, avoit enfin franchi les Pyrénées, s'étoit rapproché de sa capitale, & par les intelligences qu'il y ménageoit, avoit trouvé moyen de s'en rendre le maître, soutenu par son neveu, le roi d'Aragon Jaque I. Le Pape Honorius avoit tenté sans succès de rappeler ce jeune prince aux sentimens d'une juste reconnoissance envers le S. Siege, qui, après la triste mort du roi son pere, l'avoit retiré des prisons du comte de Montfort. Les menaces qu'il lui fit

Rain. 1 ep.  
692 & 823.

D  
de susciter  
geres, n  
ne put en  
secourir  
Cependant  
prisant to  
périls, vi  
mais au  
ruineux,  
réduire la  
de forces  
toute resso  
le légat q  
suivant l'  
res de reb  
dureté inj  
homme d'  
lâcheté. Le  
pouffoient  
Le lendem  
ce pieux hé  
lui annonc  
posoient à f  
ses armes,  
encore le t  
Déjà elle  
prioit avec  
liere, quan  
quoit ceux c

de susciter contre lui les nations étrangères, ne furent pas plus efficaces. Rien ne put empêcher le fier Aragonois de secourir les Toulousains hérétiques. Cependant l'intrépide Montfort méprisant tous les obstacles & tous les périls, vint aussi-tôt assiéger Toulouse : mais au bout de neuf mois d'un siege ruineux, bien loin d'être en état de réduire la place, il se sentit aussi épuisé de forces, qu'il l'étoit d'argent & de toute ressource. Pour comble d'épreuve, le légat qu'il avoit dans son armée, suivant l'usage constant de ces guerres de religion, le traitoit avec une dureté injurieuse; accusant ce grand homme d'inhabileté, & presque de lâcheté. Les assiégeans, d'autre part, pouissoient l'insolence au dernier excès. Le lendemain de la S. Jean, comme ce pieux héros étoit à matines, on vint lui annoncer que les hérétiques se disposoient à faire une sortie. Il demanda ses armes, s'en revêtit, & crut avoir encore le temps d'entendre la messe. Déjà elle étoit commencée, & il prioit avec une ferveur toute particulière, quand il reçut avis qu'on attaquoit ceux qui gardoient les machines.

Petr. hist.  
Alb. c. 86.

Comme il continuoit à prier, vint un autre courrier qui lui dit avec effroi : Hâtez-vous, nos gens sont accablés, ils ne sauroient plus tenir. Que j'aye encore la consolation d'adorer mon Sauveur, répondit-il, avec une effusion de sentimens qui dut faire présager quelque chose d'extraordinaire. Quand on éleva la sainte hostie, selon l'usage établi depuis quelques années, il récita le cantique *Nunc dimittis*, les genoux en terre, les mains levées au ciel; puis il dit en se levant avec vivacité : Allons, il en est temps; mourons, s'il le faut, pour celui qui a daigné mourir pour nous. Les ennemis ne purent soutenir sa présence, & furent repoussés jusqu'à leurs remparts : mais au milieu d'une épaisse nuée de traits, il fut atteint d'une pierre & de cinq fleches. Il se frappa la poitrine, se recommanda à Dieu, à la Vierge, & tomba sans vie.

Amauri, son fils aîné & son successeur, fut obligé un mois après de lever le siege de Toulouse. Les pèlerins ayant si souvent déconcerté son pere par leurs retraites soudaines, le fils qui n'avoit pas le même degré

D  
d'autorité  
les esprits  
des emb  
& qu'un  
seul pour  
à Louis  
prétention  
de Toulou  
puis se  
où, apr  
Montmor  
gement  
de Lévi  
sa valeur  
gion, ob  
de maréc  
à sa poss

Dans  
lement,  
le 20 ma  
Romain  
firma au  
de Mont  
concile,  
le Roi,  
libéré, r  
cardinal-  
évêques  
marcher

d'autorité, ni le même ascendant sur les esprits, se vit bientôt plongé dans des embarras tout à fait désespérans, & qu'un puissant monarque lui parut seul pouvoir surmonter. Il fit cession à Louis VIII, de tous ses droits ou prétentions sur les terres du comte de Toulouse & des autres Albigeois; puis se retira au sein de la France, où, après la mort de Matthieu de Montmorenci, il reçut en dédommagement la charge de connétable. Gui de Lévi, singulièrement distingué par sa valeur dans cette guerre de religion, obtint d'Amauri même le titre de maréchal de la foi, qui est resté à sa postérité.

Dans un concile national & un parlement, tenus à Paris le 28 janvier & le 20 mars de l'année 1226, le légat Romain cardinal de S. Ange, confirma au Roi Louis la cession d'Amauri de Montfort. Le vendredi d'après le concile, c'est-à-dire le 30 de janvier, le Roi, après en avoir mûrement délibéré, reçut la croix de la main du cardinal-légat, avec presque tous les évêques & les barons du royaume, pour marcher contre les Albigeois. Outre

l'indulgence pléniere & la dispense de toutes sortes de vœux, hors celui du voyage de Jérusalem, le légat, du consentement de plusieurs évêques, accorda au Roi pour cinq ans une somme annuelle de cent mille livres sur la décime ecclésiastique que le Pape avoit imposée.

Le vieux comté de Toulouse étoit mort, en témoignant un grand repentir; & son fils Raimond VII étoit en possession de la meilleure partie de ses Etats. Il tenoit, à l'égard des hérétiques, la même conduite à peu près qu'avoit tenue son pere; c'est-à-dire qu'il entretenoit avec eux des liaisons très-suspectes, en se défendant de suivre leurs principes, & même d'être leur fauteur. Dans un concile célébré à Bourges l'année précédente, il avoit prié le légat qui y présidoit, de venir dans toutes les villes de ses Etats s'informer de la foi de ses sujets; promettant de faire justice de tous ceux qui seroient trouvés coupables d'hérésie. Sur quoi, le Roi d'Angleterre ne cessoit de crier que c'étoit un abus, d'ériger en croisade la guerre

que le P  
à un se

Louis  
provenoit  
de politi  
qu'avoit  
que l'Em  
que le  
le droit  
terres q  
noit en  
Dès le  
1226, il  
avec une  
précédoit  
les qui ap  
louse, vi  
lui remet  
ner des  
plus forte  
de se fo  
vouler e  
qui offer  
queur. Il  
bout de  
elle souff  
les remp  
maisons  
vança au

que le Roi de France vouloit faire à un seigneur Chrétien.

Louis méprisa des clameurs, qui provenoient moins de générosité que de politique, c'est-à-dire de la crainte qu'avoit le Roi d'Angleterre, aussi bien que l'Empereur & le Roi d'Aragon, que le monarque François n'acquît le droit souverain de conquête sur les terres que le comte de Toulouse tenoit en fief de ces différens princes. Dès le mois de mai de cette année 1226, il s'achemina vers le Rhône, avec une armée formidable. La terreur précédoit ses pas : les consuls des villes qui appartennoient au comte de Toulouse, vinrent au devant du Roi, pour lui remettre leurs forteresses, & lui donner des otages. Avignon qui étoit la plus forte de ces places, ne laissa point de se soumettre d'abord ; mais elle voulut ensuite apposer des conditions qui offensoient la majesté du vainqueur. Il en fit le siege, la réduisit au bout de trois mois pendant lesquels elle souffrit une affreuse mortalité, rasa les remparts, & fit abattre trois cents maisons qui avoient des tours. Il s'avança aussi-tôt après dans le Langue-



doc, où toutes les villes, les forts & les châteaux se rendirent jusqu'à quatre lieues de Toulouse. Au bout de cette glorieuse campagne, il repartit triomphant pour sa capitale; résolu à revenir consommer son entreprise au printemps: mais à Montpensier en Auvergne, il fut attaqué d'une maladie mortelle, qui l'enleva au milieu de cette brillante carrière, un dimanche 8 novembre, comme il n'avoit que trente-neuf ans.

Ainsi arriva ce que craignoit Philippe-Auguste, quand il s'efforçoit de tempérer le zele de Louis, prince véritablement vertueux, & admirable surtout dans ses mœurs; mais qui consulta plus les impulsions de la ferveur que les maximes de la prudence. Mon fils, disoit Philippe, ne goûte que les conseils qui le portent à faire la guerre aux ennemis de l'Eglise: il ruinera sa santé dans ces expéditions, il y mourra; & le royaume demeurera ainsi entre les mains d'une femme & d'un enfant. La couronne passa en effet à un enfant de onze ans, sous la régence de la reine sa mere: mais par le moyen même de la mere & du fils,

la Provid  
la France  
foi trop  
donné lie

S. Fran  
née que c  
rent de  
vide plus  
Chrétien.  
où déjà  
niere don  
fonds, sa  
source qu  
charité des  
prétendit  
la plus la  
lières. Il n  
que comm  
travail, o  
pas payé.  
avoir reçu  
de Notre-  
porte S. B  
nombre d  
vertueux  
cette fave  
si fameuse  
la santé d  
en jour,

la Providence parut vouloir préserver la France, des dangers auxquels la foi trop ardente du pere avoit seule donné lieu.

S. François qui mourut la même année que ce prince, dans un état si différent de la royauté, fit peut-être un vide plus grand encore dans le monde Chrétien. Il n'étoit point de contrée, où déjà ne florit son ordre en la manière dont il avoit été établi, sans fonds, sans revenus, sans autre ressource que le travail des freres & la charité des Fideles : deux choses que ne prétendit jamais séparer l'instituteur de la plus laborieuse des sociétés régulières. Il n'adopta même la mendicité, que comme un moyen de suppléer au travail, ou au salaire qui n'en seroit pas payé. Depuis deux ans que le Saint avoit reçu l'impression des cinq plaies de Notre-Seigneur, ainsi que le rapporte S. Bonaventure, d'après un grand nombre de témoins oculaires les plus vertueux & les plus qualifiés; depuis cette faveur extraordinaire, devenue si fameuse sous le nom de Stigmates, la santé de François s'affoiblit de jour en jour, & ses infirmités parvinrent à

Vit. c. 23.  
Varing. an.  
1224.

un tel point, ainsi que sa patience, que ses disciples croyoient voir un autre Job. Il connut le temps de sa mort, assez long-temps avant qu'elle arrivât. Aux approches de son dernier jour, il déclara qu'il sortiroit bientôt de cette vallée de larmes, comme le Seigneur le lui avoit révélé. Il se fit porter à sa chere demeure de la Portioncule, afin de rendre l'ame dans le lieu où il avoit reçu l'esprit de la grace.

Opusc. p.  
120.

Il fit alors son testament, tel qu'on pouvoit l'attendre du Chrétien le plus pauvre d'esprit & d'effet. Ce n'est qu'un abrégé des sentimens d'humilité & d'abnégation, qui l'avoient signalé depuis qu'il s'étoit donné sans réserve au Seigneur. Il veut que ses disciples se regardent toujours comme les plus petits des hommes, conformément à leur nom de Freres Mineurs; que la modestie & la simplicité de leur ame éclate dans tout leur extérieur; que leur pauvreté paroisse dans leurs maisons, dans leurs églises même, qui doivent être basses, petites & sans ornemens recherchés sous prétexte d'attirer les peuples; parce qu'ils feront, dit-il, beaucoup plus de fruit

D  
par la pa  
prêcher da  
qui éclate  
les discour  
jusqu'à pr  
de claires  
de terre n  
sentit qu'a  
de pierres  
représenta  
res qu'en b  
réparations.  
particulière  
prêtres &  
j'ordonne,  
absolument  
de l'obéissa  
constances  
soient pas  
par eux-mêm  
teur que c  
Cour de Ro  
une église  
prétexte de  
sûreté pour  
on ne les re  
qu'ils passer  
la bénédic  
défendre ex

par la pauvreté qui les obligera de  
 prêcher dans les églises des autres, &  
 qui éclatera dans les leurs, que par  
 les discours les mieux arrangés. Il alla  
 jusqu'à prescrire que les murs seroient  
 de claies de cannes, ou de bois &  
 de terre mêlée de paille. Il ne con-  
 sentit qu'avec peine, qu'on les fît  
 de pierres communes; sur ce qu'on lui  
 représenta qu'elles seroient moins che-  
 res qu'en bois, & moins sujettes aux  
 réparations. Il recommanda aussi tout  
 particulièrement le respect envers les  
 prêtres & les pasteurs des âmes. Et  
 j'ordonne, dit-il à ce sujet, j'ordonne  
 absolument à tous les freres, en vertu  
 de l'obéissance, qu'en quelques cir-  
 constances qu'ils se trouvent, ils ne  
 soient pas si hardis que de solliciter  
 par eux-mêmes ou par quelque média-  
 teur que ce soit, aucune lettre en  
 Cour de Rome à l'effet de posséder  
 une église ou tout autre lieu, sous  
 prétexte de prédication, & même de  
 sûreté pour leurs personnes. Que si  
 on ne les reçoit pas dans un endroit,  
 qu'ils passent dans un autre, avec  
 la bénédiction du Seigneur. Il finit par  
 défendre expressément à tout frere,

clerc ou laïc, de mettre des gloses à ce testament, ni à aucun autre point de la règle. Mais comme Dieu, ajouta-t-il, m'a fait la grace de les expliquer simplement, qu'ils les entendent & les pratiquent avec la même simplicité.

Vading.  
2219.

Il s'étoit déclaré depuis long-temps, sur un point de conduite qu'il n'avoit pas moins à cœur que la pauvreté & la modestie. Comme le cardinal protecteur de l'ordre lui parloit des monasteres de filles de cet institut, qui commençoient à se multiplier, il répondit avec chaleur : A l'exception de celui où j'ai placé Claire, je n'ai procuré la fondation, & ne me suis chargé du soin d'aucun. Rien ne m'afflige, à l'égal de l'empressement qu'ont eu les freres à établir ailleurs, & à gouverner des maisons de filles, mais sur-tout à leur donner le nom de Mineures. Il conjura le cardinal de retirer les religieux, autant qu'il seroit possible, du soin & de la familiarité des religieuses. Pendant tout le cours de son gouvernement, il s'étoit sans cesse expliqué de la manière la plus forte sur cet article. Que

je

D  
je crains,  
jours avec  
je crains c  
nous a été  
nous ait  
peut mar  
d'un saint  
de la croi

L'humb  
niere heur  
nue, leva  
Dieu de c  
liberté par  
entier. Il t  
des freres  
& leur di  
garde ; Ne  
dans ce q  
les freres  
étant surve  
il les exho  
Dieu & du  
pauvreté, l  
la foi de  
demanda  
l'horreur pa  
les nouvea  
depuis tant  
prière. Il

Tome XI

je crains, s'écrioit-t-il souvent, & toujours avec une émotion plus vive, que je crains qu'en même temps que Dieu nous a ôté les femmes, le diable ne nous ait donné les sœurs ! Ce trait peut marquer lui seul, le sens droit d'un saint tout dévoué à la sage folie de la croix.

L'humble François sentant sa dernière heure, se coucha sur la terre nue, leva les mains au Ciel, & bénit Dieu de ce qu'il alloit à lui dans une liberté parfaite & un dépouillement entier. Il tourna ses regards sur ceux des freres qui se trouvoient présens, & leur dit : J'ai fait ce qui me regarde ; Notre-Seigneur vous aidera, dans ce que vous avez à faire. Tous les freres qui étoient dans le canton étant survenus, & fondant en larmes, il les exhorta à conserver l'amour de Dieu & du prochain, l'humilité, la pauvreté, la patience, & spécialement la foi de l'Église Romaine : ce qu'il demanda avec tant d'ardeur, que l'horreur particuliere de ses enfans pour les nouveautés suspectes prouve encore depuis tant de siècles l'efficacité de sa priere. Il étendit ses bras l'un sur

l'autre en forme de croix, & donna sa bénédiction aux absens, ainsi qu'aux présens. Il se fit lire ensuite la passion du Sauveur selon S. Jean, récita, comme il put, le psaume cent quarante-unième; & en proférant ces paroles du dernier verset, *Tirez mon ame de sa prison pour qu'elle célèbre votre gloire; les justes attendent que vous me couronniez*, il rendit doucement l'esprit, la nuit du 3 au 4 d'octobre de l'année 1226, la quarante-cinquième de son âge, & de l'institution de son ordre la dix-huitième. Le Ciel honora aussi-tôt le tombeau de son serviteur par des prodiges d'autant plus éclatans, & donna dans tout l'univers d'autant plus de célébrité à son nom, qu'il s'étoit plus étudié lui-même à se rendre petit & méprisable aux yeux des hommes.

Dès la seconde année après sa mort, il fut canonisé avec des solennités extraordinaires par le Pape Grégoire IX, qui pour cela se rendit en personne à Assise, où il accorda des indulgences, à l'exemple de son prédécesseur Honorius III, qui le premier introduisit cet usage dans la canonisa-

tion des point da si digne offrit d même e saires po niens qu constamr valoit mi les avan fille, rep qui vous l'absoluti avec un je ne de tion que

C'étoit sous le m donné po rius, dès celui-ci, 1227. H étoit gra protecteur de vie t beaucoup moire, t la science viron qu

tion des saints. Grégoire ne manqua point dans cette ville de visiter Claire, si digne disciple de François, & lui offrit des possessions considérables, même en biens fonds, comme nécessaires pour obvier à divers inconvéniens qu'il détailla. Claire répondit constamment, que la sainte pauvreté valoit mieux que tous les biens & tous les avantages qu'on lui présentoit. Ma fille, reprit le Pape, si c'est votre vœu qui vous retient, je vous en donne l'absolution. Saint Pere, répondit-elle avec une liberté toute évangélique, je ne demande point d'autre absolution que celle de mes péchés.

Sur. vit. 5.  
Clar. c. 9.

C'étoit le Cardinal Hugolin, qui sous le nom de Grégoire IX avoit été donné pour successeur au Pape Honorius, dès le lendemain de la mort de celui-ci, dix-neuvieme jour de mars 1227. Hugolin, comme on l'a vu, étoit grand zéléteur du bien, grand protecteur de la vertu, & lui-même de vie très-exemplaire; homme de beaucoup d'esprit & d'une grande mémoire, très-versé en particulier dans la science du droit. Il étoit âgé d'environ quatre-vingt-trois ans, quand il



fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Il ne laissa pas de l'occuper quatorze ans, cinq mois & deux jours, & vécut ainsi près d'un siècle. Cependant il avoit encore un zele rigide, qui ne considéra point assez les temps & les personnes, & qui renouvela les troubles & les scandales devenus si fréquens depuis les innovations de Grégoire VII.

Sous le dernier pontificat, l'Empereur Frédéric s'étoit brouillé avec le S. Siege, en dépossédant les comtes d'Anagnin freres d'Innocent III, protégés par Honorius son successeur. Ce germe de division entre le Pape & l'Empereur éclata en diverses rencontres, & menaçoit de se porter aux dernières extrémités, quand le Roi Jean de Brienne, qui étoit venu presser les secours de l'Europe, procura une réconciliation passagere entr'eux, en donnant sa fille aînée en mariage à Frédéric. Alors ce Prince ambitieux, guidé par son intérêt, songea tout de bon à recouvrer la Terre-Sainte, qu'il regardoit comme son domaine. Mais il montra bientôt son ingratitude, en dépouillant son beau-pere & des re-

venus,  
Jérusalem  
retira à  
neur de  
Honorius  
rut sans

Grégoire  
parent  
avoit de  
commen  
ce Princ  
la croisa  
penser  
que rem  
ensuire  
sujet de  
le port  
la plupa  
rent chez  
de l'an  
reur pou  
quel il a  
excommu  
son vœu  
rembre  
le Pape C  
& d'un  
prononça  
tion, la

ventus, & du titre même de roi de Jérusalem. Jean de Brienne indigné se retira à Rome, où il fut fait gouverneur de l'Etat Ecclésiastique. Le Pape Honorius qui l'aimoit tendrement, mourut sans avoir pu le venger.

Grégoire son successeur, & proche parent d'Innocent III dont la famille avoit déjà été dépouillée par Frédéric, commença d'abord à presser vivement ce Prince d'accomplir son vœu pour la croisade. L'Empereur ne put se dispenser de s'embarquer, & fut quelque temps en mer : mais alléguant ensuite une maladie qu'on avoit tout sujet de croire feinte, il rentra dans le port d'Otrante, & fut cause que la plupart des Croisés s'en retournèrent chez eux. C'étoit au moins d'août de l'an 1227, terme donné à l'Empereur pour dernier délai, au delà duquel il avoit consenti lui-même à être excommunié, s'il n'accomplissoit pas son vœu de la croisade. Le 29 septembre suivant, jour de S. Michel, le Pape Grégoire, assisté des cardinaux & d'un grand nombre d'évêques, prononça la sentence d'excommunication, la réitéra en plusieurs autres ren-

Vit. Greg.  
ap. Rain. n.  
29.

contres, & y ajouta l'interdit pour tous les lieux où arriveroit l'Empereur, & pour le temps qu'il y resteroit. Il menaça même ce Prince, en cas de mépris de ces censures, de le traiter en hérétique, c'est-à-dire, dans le style du temps, d'absoudre ses sujets de leur serment de fidélité.

Uspersg. p.  
325.

Frédéric, à qui ces rigueurs n'inspirerent que la vengeance, usa, pour la satisfaire, d'une manœuvre, qui seule peut donner idée, tant de son esprit artificieux, que de l'excès où l'on porta l'abus de la féodalité. Il appella de Rome les Frangipanes, avec les autres Romains les plus illustres & les plus puissans, dont il étoit assuré, fit priser tout ce qu'ils avoient dans la ville, en maisons, en jardins & en autres terres, les acheta d'eux, puis les leur rendit à titre de fiefs. Ces étranges vassaux étant retournés à Rome, souleverent le peuple contre le Pape, vinrent l'insulter à S. Pierre pendant la célébration des saints mystères, avec de grandes clameurs & les menaces si effrayantes, que le Pape chercha par la fuite sa sûreté hors de Rome.

L'Es  
assem  
Sicile p  
auquel  
tienté  
dre. L  
mêler  
de la  
point  
naviga  
port d'  
avec u  
par se  
maladi  
départ  
Louis  
plus c  
mands  
comble  
Freres  
ric, av  
rusalen  
commu  
liers d  
l'ordre  
Heu  
soudan  
ennem  
rir. Mé

L'Empereur tint ensuite une grande assemblée, pour régler les affaires de Sicile pendant son voyage d'outre-mer, auquel les murmures de toute la Chrétienté l'obligèrent enfin de se résoudre. Le Pape lui fit défendre de se mêler, excommunié comme il l'étoit, de la guerre sainte. Frédéric ne laissa point de s'embarquer, & après une navigation assez heureuse, aborda au port d'Acce le 7 septembre 1228; mais avec une armée presque réduite à rien par ses délais multipliés, & par les maladies qui s'y mirent avant son départ. Elles emporterent, entr'autres, Louis Lantgrave de Thuringe, le plus considérable des princes Allemands qui avoient pris la croix. Pour comble de revers, le Pape envoya deux Freres Mineurs sur les pas de Frédéric, avec ordre au patriarche de Jérusalem de dénoncer ce prince excommunié, & défense aux chevaliers du Temple, de l'Hôpital & de l'ordre Teutonique, de lui obéir.

Heureusement pour lui, Conradin soudan de Syrie & le plus dangereux ennemi des Chrétiens, venoit de mourir. Méléidin son frere, soudan d'Egypte,

n'aimoit pas la guerre : l'Empereur lui envoya des ambassadeurs avec des présens , & lui offrit la paix , s'il vouloit lui rendre le royaume de Jérusalem. Le foudan consentit à lui remettre cette ville , mais toute démantelée , & sous d'autres conditions plus dures encore & si honteuses , que les Chrétiens du pays refuserent d'y accéder. Il ne laissa pas de faire son entrée dans la ville ; & c'est le dernier prince d'Europe, qui y ait paru comme souverain. Il vint en habit royaux à l'église du S. Sépulcre , accompagné des chevaliers Teutoniques , & d'une assez grande quantité de peuple & de noblesse : mais il ne se trouva pas un évêque , pour lui donner la couronne , qu'il fut obligé de prendre lui-même sur l'autel. Il partit dès le lendemain matin , pour retourner à Acre , sans avoir rien fait autre chose pour la sûreté de la place , que d'exhorter la noblesse à la fortifier. Il écrivit néanmoins des lettres triomphantes en Europe , & releva son expédition , avec une emphase que le patriarche de Jérusalem ne tarda point à démentir.

Cependant le Roi Jean de Brienne,

que le  
troupes  
sans de  
ces du r  
duc de S  
mée im  
tion dan  
amenant  
de l'Em  
impiétés  
Pape , a  
les foud  
étoit né  
par la f  
corps no  
fanterie  
il s'agiss  
du S.  
moient  
doient  
Croisés  
combatt  
les clefs  
puissanc  
de Jérus  
maniere  
tôt avé  
nature  
l'Emper

que le Pape avoit mis à la tête des troupes de l'Eglise, prit sur les lieutenans de l'Empereur les meilleures places du royaume de Naples. Rainald, duc de Spolète, qui commandoit l'armée impériale, avoit déjà fait irruption dans le patrimoine de S. Pierre; amenant de Sicile des Sarasins sujets de l'Empereur, qui exercerent des impiétés & des cruautés inouïes. Le Pape, après avoir employé inutilement les foudres de l'Eglise, jugea qu'il étoit nécessaire de repousser la force par la force, & confia pour cela un corps nombreux de cavalerie & d'infanterie à Jean de Brienne. Comme il s'agissoit de défendre les possessions du S. Siege, ces troupes se nommoient l'armée de l'Eglise, & prétendoient servir la religion comme les Croisés: mais au lieu de croix, les combattans portoient sur leurs habits les clefs qui sont le symbole de la puissance pontificale. Le roi titulaire de Jérusalem fit cette guerre, à la manière barbare de l'Orient, ou plutôt avec la fureur que lui inspiroit la nature outragée en sa personne par l'Empereur son gendre, & que le

Matth. Pa.  
iii. 1219.

Pape s'efforça de modérer. Dieu, lui dit-il, veut bien conserver la liberté de son Eglise; mais il ne veut pas que ceux qui sont chargés de la défendre, se montrent altérés de sang, ni qu'ils trafiquent de la liberté de leurs freres. Traitons nos prisonniers, avec une générosité qui rappelle des enfans égarés au sein de l'Eglise leur mere.

On avoit cependant mandé à l'Empereur, que tandis qu'il combattoit les ennemis du nom chrétien, le Chef de la religion envahissoit ses terres, & qu'on faisoit endurer à ses sujets d'Italie des traitemens atroces. Ce fut pour y venir remédier, qu'il se pressa de conclure avec Mélécin une treve de dix ans, & que sans pourvoir à la sûreté de l'exécution, il précipita son retour en Europe. Il prétendit aussi, que sa propre personne n'étoit pas en sûreté dans la Palestine. Marthieu Paris, auteur contemporain, mais très-enclin à médire, accuse les chevaliers de l'Hôpital, & plus encore ceux du Temple, d'avoir donné avis au soudan d'Egypte, d'un voyage de dévotion que Frédéric vouloit faire à pied

& peu  
dain. Il  
de cette  
profiter  
à Frédé  
temps p  
telle fut  
les Tem  
suffit pr  
rage for  
de temp  
tenans a  
qui fut  
causa d  
attendo  
le Pape  
solution  
rentra p  
citoyens  
fautes p  
respect.  
par une  
après la  
une qu  
avec l'e  
quartier  
morsur  
Jean  
talie ex

& peu accompagné au fleuve du Jourdain. Il ajoute que le sultan indigné de cette perfidie dont il ne voulut point profiter, en fit connoître les auteurs à Frédéric, qui dissimula jusqu'au temps propre à s'en venger, & que telle fut la source de sa haine contre les Templiers. Sa présence en Italie suffit presque seule, pour dissiper l'orage formé contre lui. Il reprit en peu de temps toutes les places que ses lieutenans avoient laissé prendre : mais ce qui fut beaucoup plus heureux, & causa d'autant plus de joie qu'on s'y attendoit moins, il fit sa paix avec le Pape l'année suivante, & reçut l'absolution des censures. Grégoire IX rentra peu après dans Rome, dont les citoyens s'efforcèrent de réparer leurs fautes par le redoublement de leur respect. On dit qu'ils y furent engagés par une inondation terrible du Tibre, après laquelle il resta dans la ville une quantité d'énormes serpens qui, avec l'effroi, portoient dans tous les quartiers les atteintes fatales de leurs morsures vénimeuses.

Jean de Brienne qui avoit passé d'Italie en France, fut appelé à l'Empire



de C. P. L'Empereur Robert de Courtenai étoit mort l'an 1228, & avoit laissé pour successeur, son frere Baudouin, second du nom, âgé tout au plus de onze ans. Pour gouverner l'Empire pendant son bas âge, les Francs de Romanie crurent ne pouvoir mieux faire que de s'adresser au roi dépossédé de Jérusalem, qui connoissoit les mœurs & les intérêts de l'Orient. On convint qu'une jeune fille qu'il avoit encore, quoiqu'il fût âgé d'environ quatre-vingts ans, épouserait le jeune Baudouin, quand ils seroient nubiles l'un & l'autre; que le pere de la Princesse seroit cependant couronné empereur, & en conserveroit toute sa vie le titre avec l'autorité.

Hist.  
Landgr. c. 40  
& seq. Bonnav. Sermon.  
de S. Elis.

Le Landgrave de Thuringe, que la mort seule empêcha de suivre l'Empereur Frédéric en Palestine, avoit laissé veuve à l'âge de vingt ans, Elisabeth fille d'André roi de Hongrie: princesse d'une rare vertu, l'un des plus beaux modeles de son siecle, & que l'Eglise a solennellement proposée à l'imitation & au culte des siecles suivans. Elle fut élevée de-

puis  
de T  
produ  
& po  
lui ét  
charit  
patien  
le plu  
rissoit  
vres p  
afflige  
fit dis  
blés q  
terres  
Landg  
préten  
Prince  
je suis  
buera  
gneur  
la com  
firmes  
cherch  
de Var  
tagne,  
tal, ou  
& les  
Et com  
eussent

puis l'âge de quatorze ans, à la Cour  
 de Thuringe, où sa vertu prématurée  
 produisit de grands fruits d'édification,  
 & porta sur-tout le jeune époux qui  
 lui étoit destiné à lui ressembler. Sa  
 charité inépuisable & son héroïque  
 patience sont les deux vertus qui ont  
 le plus éclaté dans sa vie. Elle nour-  
 rissoit habituellement neuf cents pau-  
 vres par jour. Dans une famine qui  
 affligea l'Allemagne l'an 1225, elle  
 fit distribuer aux pauvres tous les  
 blés qu'on avoit recueillis dans ses  
 terres : & sur ce que les ministres du  
 Landgrave blâmoient cette dissipation  
 prétendue ; Laissez - la faire, dit ce  
 Prince, digne d'une pareille épouse ;  
 je suis assuré que tant qu'elle distri-  
 buera mes biens aux pauvres, le Sei-  
 gneur m'en rendra davantage. Pour  
 la commodité des vieillards & des in-  
 firmes qui avoient quelque peine à venir  
 chercher leur subsistance à son château  
 de Vartberg, situé sur une haute mon-  
 tagne, elle fit bâtir au bas un hôpi-  
 tal, où elle descendoit elle même,  
 & les servoit de ses propres mains.  
 Et comme si tous ses soins & ses biens  
 eussent été insuffisans, elle s'occupoit

assidument à filer la laine , & à d'autres travaux grossiers , afin de leur faire des vêtemens.

Après la mort de son époux qui lui laissa un fils & deux filles , Henri son beau-frere se mit en possession de l'Etat , au préjudice de ces héritiers légitimes ; puis chassa leur mere , dépouillée de tout , & réduite à se retirer dans une méchante hôtellerie près de la ville de Lisenac ; parce que personne n'osoit la recevoir , de peur d'irriter le prince régnant. Pour surcroît de douleur , on lui envoya ses trois enfans , avec lesquels elle vécut quelque temps dans une indigence & des incommodités qui firent éclater toute son admirable patience. Quand la nouvelle de cette infortune fut parvenue aux oreilles de ses illustres parens , & sur-tout du roi son pere , tous s'empresserent à lui faire oublier , par les témoignages de leur tendresse , des outrages si peu mérités. Il n'y eut pas jusqu'à l'usurpateur Henri , qui , confus du contraste de son inhumanité barbare avec la douceur angélique de la Princesse , ne la rappellât au château de Vartberg , & ne s'étudiât à la dé-

domn  
fert.  
prit se  
Herm  
Etats  
délice  
une m  
cra to  
rité. E  
Tiers-  
été éra  
& qui  
Pape N  
C'éto  
Fideles  
même  
riage ,  
ni leur  
donnée  
aspirer  
gieuse ,  
austérité  
& mod  
de nou  
Freres d  
chand C  
la factio  
Gibelins  
talie , fu

dommager de tout ce qu'elle avoit souffert. Mais Elifabeth, contente qu'on prît soin de ses filles & de son fils Herman, qui par la suite recouvra les Etats de son pere, parut faire ses délices de l'humiliation, s'habituâ dans une maison bourgeoise, & se consacra toute entiere aux œuvres de charité. Elle embrassa même la regle du Tiers-Ordre de S. François qui avoit été établi quelques années auparavant, & qui fut confirmé depuis par le Pape Nicolas IV.

C'étoit une association où les pieux Fideles de l'un & de l'autre sexe, même engagés dans les liens du mariage, sans quitter leurs professions ni leurs maisons, suivoient une regle donnée par S. François, & pouvoient aspirer à la perfection de la vie religieuse, sans en pratiquer toutes les austérités. Ils portoient un habit gris & modeste, avec une ceinture pleine de nœuds, & se nommoient les Freres de la pénitence. Lucbesio, marchand Gênois, autrefois passionné pour la faction des Guelfes qui, avec les Gibelins, commençoient à désoler l'Italie, fut le premier qui embrassa cette

Vading.  
not. in regul.  
tert. Ord.

vie pénitente. Sainte Elisabeth ne la pratiqua pas long-temps. Le Ciel se pressa de couronner des vertus déjà montées à leur faite, quoiqu'elle ne fût âgée que de vingt-quatre ans. Moins de quatre ans après, elle fut canonisée par une bulle du premier juin 1235, qui ordonne de célébrer sa fête le 19 de novembre, jour de sa mort.

Sur. 15.  
Oct.

Elle eut une tante & une cousine-germaine, qui sont aussi comprises au nombre des saints. Sainte Hedvige sa tante, fille du Duc de Carinthie ainsi que la mere d'Elisabeth, & femme de Henri le Barbu duc de Pologne & de Silésie, dès le commencement de son mariage, qui fut contracté à l'âge de treize ans, garda la continence, autant qu'il lui fut possible. Quand elle vit la succession assurée dans la maison de son mari par la naissance de quelques enfans, elle le fit consentir à garder la continence perpétuelle, qu'ils vouerent avec l'approbation & la bénédiction solennelle de l'évêque. Le Duc vécut en religieux, sans en avoir fait profession; laissant croître sa barbe, comme les freres convers, d'où lui vint le surnom de Barbu.

La Duc  
près de  
tere de  
de Cîte  
mais en  
sans fair  
ver la li  
faveur d  
sa fille  
suite en  
fort céle  
naires d

Dans  
Antoine  
des Frer  
tituteur  
Lisbonne  
au bap<sup>t</sup>  
l'âge de  
dre de  
chanoine  
se disti  
lettres,  
gal les  
neurs qu  
Maroc.  
s'immole  
résolut d  
tolique d

La Duchesse l'ayant engagé à fonder près de Breslau en Silésie le monastere de Trebnits pour des religieuses de Cîteaux, elle y fixa sa demeure, mais en dehors; prenant aussi l'habit sans faire profession, afin de se conserver la libre disposition de ses biens en faveur des pauvres. Elle y offrit à Dieu sa fille Sainte Gertrude, qui par la suite en devint abbesse, & se rendit fort célèbre par les faveurs extraordinaires dont le Ciel l'honora.

Dans le même temps, florissoit S. Antoine de Padoue, le plus illustre des Freres Mineurs, après le S. Instituteur de cet ordre. Il étoit né à Lisbonne en Portugal, & avoit reçu au bapême le nom de Ferdinand. A l'âge de quinze ans, il entra dans l'ordre de S. Augustin, c'est à-dire des chanoines réguliers, parmi lesquels il se distinguoit dans l'étude des saintes lettres, quand on rapporta en Portugal les reliques des cinq Freres Mineurs qui avoient été martyrisés à Maroc. Il conçut un désir ardent de s'immoler comme eux pour la foi, & résolut d'embrasser leur maniere apostolique de vivre, comme la plus pro-

Boll. 19.

jun.

pre à lui ouvrir la route du martyre. Ayant pris secrètement toutes les mesures pour l'exécution, il reçut aussitôt l'habit de quelques-uns d'entr'eux qu'il avoit mis dans son secret, & qu'il pria de l'appeller désormais Antoine, afin de se tenir caché. Il obtint la permission de passer en Afrique, & y passa en effet : mais Dieu le destinoit, non pas à devenir martyr lui-même, mais à maintenir l'esprit apostolique dans un séminaire entier de martyrs, c'est-à-dire dans sa nouvelle profession, & à faire refluer les vertus des premiers Fideles dans le centre du Monde Chrétien. A peine il avoit passé la mer, qu'il fut attaqué d'une maladie si grave & si opiniâtre, qu'on le fit rembarquer pour l'Espagne. Ce n'étoit pas encore là que Dieu le vouloit : des vents contraires le portèrent en Italie, où il demeura le reste de ses jours.

Elie, déposé par S. François, avoit été rétabli par le même Saint, qui depuis s'étoit persuadé que cette humiliation suffisoit, à l'égard d'un homme pourvu d'ailleurs de talens très-propres au gouvernement de son or-

dre. Il nitude qui n'e des vi ferva r subord dès qu reprit t traleme gélique privé, mônes un bon il prit ticulier soit bo ouverte de S. I pour u tous ne que lui gagner nombre le reste tisme.

S. An osât s'c l'institu toutes

dre. Il succéda même à toute la plénitude du pouvoir du S. Instituteur, qui n'eut pendant toute sa vie que des vicaires généraux. Mais s'il s'observa tandis que son ministère fut ainsi subordonné à l'inspection d'un saint; dès que ce frein ne le gêna plus, il reprit son premier penchant, diamétralement opposé à la simplicité évangélique de François. Pour son usage privé, il divertit une partie des aumônes faites aux frères, il se donna un bon cheval & des domestiques, il prit l'habitude de manger en particulier dans sa chambre, où il faisoit bonne chère. Il alla jusqu'à dire ouvertement, que la manière de vivre de S. François n'étoit pas praticable pour une multitude de religieux, qui tous ne pouvoient pas être aussi saints que lui. Et comme il avoit l'art de gagner les esprits, il attiroit le grand nombre à son sentiment, & contenoit le reste par la crainte de son despotisme.

S. Antoine fut presque le seul, qui osât s'opposer à cette subversion de l'institut; ce qui le mit en butte à toutes sortes de mauvais traitemens.



Peu s'en fallut qu'il ne fût emprisonné, comme un schismatique qui tendoit à la division de l'ordre. Cependant il trouva jour à faire le voyage de Rome, évita les courriers qu'Elie avoit envoyés pour l'arrêter sur la route, & arriva heureusement par des chemins détournés. Le Pape Grégoire qui connoissoit sa sagesse & révéroit sa sainteté, le reçut à bras ouverts, & gémit de voir l'édifice de François si fort ébranlé, quatre ans seulement après sa mort. Il cita Elie à son tribunal, constata la vérité des plaintes portées contre lui, le déclara déchu du ministère général, & lui fit sur le champ élire un successeur. On trouve néanmoins une bulle pontificale, donnée ou confirmée cette même année, en interprétation de la règle & du testament de Saint François, qui s'étoit élevé si fortement contre ces sortes de gloses. Elle s'étend particulièrement sur la propriété interdite aux Freres Mineurs : objet de discussion, que nous verrons long-temps exercer la subtilité Scotiste, & agiter quelquefois la gravité Romaine. Sans perdre le temps à ces raffinemens contentieux, Antoine qu'on

fit entre  
l'ordre,  
rir, avec  
amour &  
commenc  
confreres.  
cette épo

Mais l  
nisterie ap  
plus d'att  
du gouve  
de route s  
néral &  
blir son s  
d'un an,  
salut, & s  
cette grand  
le nom. Il  
carême, &  
de ses au  
évangéliqu  
circonvoisi  
qui partoit  
soient à l'e  
de trouver  
si grand  
peutes, il  
pleine camp  
tiques ferm

fit entrer dans le gouvernement de l'ordre, ne s'attacha qu'à y faire fleurir, avec une exacte régularité ; cet amour & cette culture des lettres qui commença dès-lors à distinguer ses confreres, accusés d'ignorance avant cette époque.

Mais l'amour de la priere & le ministère apostolique avoient beaucoup plus d'attrait pour lui, que les soins du gouvernement. Il se fit décharger de toute supériorité par le chapitre général & par le Pape, & vint établir son séjour à Padoue. En moins d'un an, il opéra tant de fruits de salut, & se rendit si célèbre dans toute cette grande ville, qu'on lui en donna le nom. Il y prêcha tous les jours du carême, & ne fit qu'accroître l'avidité de ses auditeurs pour la nourriture évangélique. Ils accouroient des lieux circonvoisins, par troupes multipliées qui partoient de nuit, & se pressoient à l'envi les unes les autres, afin de trouver place. Le concours devint si grand, que les églises étant trop petites, il étoit obligé de prêcher en pleine campagne. On renoit les boutiques fermées, pendant le sermon.

On y vit jusqu'à trente mille personnes, toutes aussi attentives que celles qui touchoient la chaire. Aussi parloit-il avec un feu, une onction & une dignité, qui paroissoient moins d'un orateur mortel, que d'un Séraphin. En allant à sa chaire, il étoit obligé, pour percer la foule, de se faire entourer d'un groupe de jeunes hommes forts & vigoureux. Chacun s'empressoit à le toucher en passant, on tâchoit de couper quelque peu de son habit, d'en arracher au moins quelques filamens, que l'on gardoit comme des reliques précieuses. Après le sermon, les plus grands pécheurs venoient se jeter à ses pieds, demandant miséricorde; & les prêtres ne pouvoient suffire à leur administrer la pénitence. Il entendoit lui-même toutes les confessions qu'il pouvoit; l'ardeur de sa charité suppléant à ses forces, & les effets les moins équivoques du repentir le dédommageant amplement de l'excès de la fatigue. On voyoit les plus mortels ennemis se réconcilier ensemble, les usuriers restituer leurs lucres sordides, rendre la liberté aux débiteurs qu'ilstenoient depuis long-temps

prisonnier  
remise de  
les péche  
fers qui  
crime, &  
ges les pl  
Après  
Antoine s  
taire, peu  
livrer tou  
méditation  
sentit tout  
maladie vi  
ne relever  
agé que d  
porter à P  
secours de  
pour chantr  
cite en adm  
& une den  
siblement s  
multitude &  
s'opérèrent à  
tre solennelle  
avant la fin d  
& l'on fixa  
pas, treizien  
Dans le m  
abri du clo

prisonniers , & souvent leur faire la remise de toutes leurs dettes ; enfin , les pécheresses publiques briser tous les fers qui les tenoient enchainées au crime , & prendre les mœurs des vierges les plus réservées.

Après cette incomparable mission , Antoine se retira dans un lieu solitaire , peu éloigné de Padoue , pour se livrer tout entier à la priere & à la méditation des choses éternelles. Il s'y sentit tout d'un coup attaqué d'une maladie violente , dont il prévint qu'il ne releveroit pas ; quoiqu'il ne fût âgé que de trente-six ans. Il se fit reporter à Padoue , reçut les derniers secours de l'Eglise , recueillit ses forces pour chanter les psaumes que l'on récite en administrant l'extrême-onction , & une demi-heure après , rendit paisiblement son ame au Seigneur. La multitude & l'éclat des miracles qui s'opérèrent à son tombeau , le firent mettre solennellement au nombre des saints , avant la fin de l'année où il étoit mort ; & l'on fixa sa fête au jour de son trépas , treizieme de juin.

Dans le même temps , & non sous l'abri du cloître , mais au milieu des

écueils qui entourent le trône, il se formoit dans la personne du jeune Louis IX, roi de France, un saint comparable aux plus parfaits solitaires, en piété, en pureté de cœur, dans le détachement & le mépris des choses périssables; & dans la science du trône, dans l'art de vaincre & de gouverner, comptant peu d'égaux parmi les princes de sa race même, si féconde en grands rois. La Reine mere & régente fit son affaire capitale de former un roi Chrétien, en lui inspirant, par ses exhortations si souvent réitérées & si mémorables, une horreur plus grande du péché que de la mort; & en proportion de ce zele à procurer avant toute chose le regne de Dieu dans l'Empire François, la Providence parut s'étudier à établir solidement l'autorité de la Reine & du jeune monarque. Les comtes de Champagne, de Bretagne, de Boulogne, de la Marche, & presque tous les princes & les barons ligüés entr'eux, furent soumis par un roi enfant, gouverné par une femme.

Blanche & Louis obligerent le comte de Toulouse qui protégeoit toujours  
les

les  
&  
for  
Ce  
cond  
term  
jesté  
est d  
der  
justic  
mett  
Les  
çoit  
de t  
une  
quen  
naiss  
dans  
Fran  
Dom  
le co  
église  
mém  
nera  
cifiée  
dont  
tr'auc  
d'arg  
Toul  
To

les Albigeois , à se réunir à l'Eglise, & à remettre entre leurs mains le sort de sa fille unique & de ses Etats. Ce traité qui fut confirmé dans un concile de Paris , étoit conçu en des termes qui soutenoient toute la majesté de la couronne de France. Il y est dit que Raimond est venu demander à l'Eglise & au Roi , non pas justice, mais grace & merci, en promettant de leur être fidele à l'avenir. Les conditions auxquelles on le reçoit , sont qu'il chassera les hérétiques de toutes ses terres, & qu'il en fera une recherche rigoureuse. En conséquence , l'inquisition qui avoit pris naissance en 1214 , fut établie en 1229 dans les provinces méridionales de France , & confiée généralement aux Dominicains en 1233. On ajoute que le comte restituera les immeubles aux églises , & leur payera les dîmes , même de ses domaines ; qu'il donnera différentes sommes , qui sont spécifiées , pour réparer les dommages dont il a été cause ; qu'il fournira , entre autres largesses , quatre mille marcs d'argent , pour établir des maîtres à Toulouse ; savoir deux théologiens ,

il se  
Louis  
empa-  
s , en  
le dé-  
choses  
trône,  
erner ,  
princes  
grands  
fit son  
un roi  
par ses  
es & si  
grande  
en pro-  
t avant  
u dans  
nce pa-  
ent l'au-  
ne mo-  
pagne ,  
la Mar-  
nces &  
ent sou-  
rné par  
e comte  
oujours  
les

deux canonistes , six professeurs des arts libéraux , & deux de grammaire. Telle est l'origine de l'université de Toulouse. Aussi-tôt après son absolution , Raimond VII devoit encore prendre la croix , pour aller pendant cinq ans consécutive faire la guerre aux Sarasins du Levant.

Le vendredi saint qui cette année 1229 tomboit le 13 d'avril , le Comte Raimond fut absous publiquement des censures ecclésiastiques , avec ceux qui les avoient encourues pour la même cause. Tout puissant seigneur qu'il étoit , il fut obligé de se présenter devant l'autel , nu-pieds , en chemise & en caleçons. Jeanne , sa fille & son héritière , fut remise au Roi , qui la fit épouser à son frere Alfonse comte de Poitiers , en stipulant que , faute d'héritiers provenus de ce mariage , le comté de Toulouse reviendroit à la couronne de France ; ce qui arriva : c'est ainsi que le royaume dut à Saint Louis , à peine sorti de l'enfance , & la fin de la guerre désastreuse des Albigeois , & le recouvrement de l'un des plus beaux domaines qui eût été détaché de la couronne. Dans le

tem  
les  
blia  
dom  
diffé  
mon  
près  
leurs  
ciens  
dix  
l'exti  
des  
oblig  
sectar  
juges  
marcs  
conqu  
Le  
l'âge  
regne  
major  
armes  
qui s'e  
lui , &  
parti H  
torité  
rent to  
années  
turbate

temps même de ce traité, & dans les contrées qu'il intéressoit, on publia au nom du Roi une ordonnance, dont le préambule a été relevé par différens écrivains, comme le premier monument qui constate en termes exprès l'usage, plus libre en France qu'ailleurs, de se conduire suivant les anciens canons. Cette ordonnance, en dix articles, tend principalement à l'extirpation de l'hérésie. Les seigneurs des lieux & les baillis royaux sont obligés à rechercher exactement les sectaires, & à les représenter aux juges ecclésiastiques. On assigne deux marcs d'argent pour récompense, à qui-conque aura pris un hérétique.

Le Roi S. Louis n'avoit pas atteint l'âge de vingt-un ans, requis jusqu'au regne de Philippe le Hardi pour la majorité de nos Rois, qu'il soumit les armes à la main les puissans vassaux qui s'étoient ligués de nouveau contre lui, & qui avoient attiré dans leur parti Henri III roi d'Angleterre. L'autorité & la puissance de Louis allèrent toujours en augmentant, avec les années. Le plus déterminé de ces perturbateurs, Pierre Mauclerc, duc de

concord. c. 10.  
Fleury. l.  
xix. n. 50.  
Hist. Eccl.  
Gall. t. x. p.  
32.



Bretagne, fut réduit à venir la corde au cou se jeter aux pieds du Roi, & à lui demander pardon de sa félonie. On lui fit grace de la vie, parce qu'il étoit prince du sang, savoir de la branche de Dreux; & on lui laissa la Bretagne, mais pour sa vie seulement & celle de son fils, après quoi elle devoit retourner à la couronne. Le Roi d'Angleterre fut humilié lui-même à diverses reprises, réduit à demander la paix, & enfin à céder aux François une bonne partie des provinces qu'il possédoit dans leur pays. Le comte de la Marche son allié perdit la ville de Saintes, & une partie de la Saintonge. Dans toutes ces acquisitions, le Roi ne signala pas moins sa clémence & sa générosité, que la sagesse de sa politique & la fermeté de son courage.

L'amour du devoir & la piété saine qui régloient toutes ses démarches, lui faisoient prendre invariablement le juste milieu entre les extrémités vicieuses, sans jamais se laisser entraîner trop loin par les apparences de la vertu. C'est ainsi que son affection & sa vénération profonde pour le Chef de

l'Ég  
nir  
du  
ord  
des  
sécu  
tion  
s'ing  
affai  
ne  
gré  
don  
espr  
il a  
soit  
la f  
cont  
C  
conc  
romp  
Pont  
ayan  
Sard  
de c  
certe  
tion  
leme  
part  
tion

l'Eglise ne l'empêcha point de soutenir efficacement l'indépendance auguste du sceptre François. Le Roi ayant ordonné la saisie du temporel, contre des évêques qui troublaient les juges séculiers dans l'exercice de leurs fonctions, le Pape Grégoire IX voulut s'ingérer dans la connoissance de cette affaire manifestement temporelle. Louis ne le permit pas : il tint ferme malgré les plaintes du Pontife ; & l'ordonnance fut exécutée. Par le même esprit de fermeté & de discernement, il arrêta les deniers que Grégoire faisoit lever en France, pour soutenir par la force la rigueur de ses procédés contre Frédéric.

Cet Empereur, après tant de réconciliations feintes ou sincères, avoit rompu de nouveau avec le Souverain Pontife. Henri, fils naturel de ce Prince, ayant épousé Adélaïde princesse de Sardaigne, l'Empereur le déclara roi de cette île. Le Pape Grégoire regarda cette entreprise, comme une usurpation des droits du S. Siege ; non seulement parce que la Sardaigne lui appartenoit, suivant l'ancienne prétention des Papes sur toutes les îles de

la mer, & spécialement par la donation tant de Louis le Débonnaire que des autres Empereurs; mais spécialement parce que le pere d'Adélaïde avoit tenu sa principauté en fief de l'Eglise Romaine, & en avoit fait hommage à Grégoire lui-même. L'Empereur soutenoit au contraire, que la Sardaigne avoit été soustraite à l'obéissance des Empereurs, tandis qu'ils étoient occupés d'affaires plus pressantes, & qu'il étoit obligé, par le serment fait à son élection, de retirer tout ce qui avoit été démembré de l'Empire.

La résistance de Frédéric fit revivre tous les anciens griefs des Papes contre lui. Grégoire IX qui vouloit pousser l'affaire en regle, fit plusieurs monitions dans les formes, puis publia solennellement à Rome l'excommunication contre l'Empereur. Elle étoit conçue en ces termes : De l'autorité du Pere, du Fils & du S. Esprit, des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & de la nôtre, nous excommunions & anathématisons Frédéric soi-disant Empereur, & nous déclarons absous de leur serment, tous ceux qui lui ont juré fidélité; leur défendant étroitement

d'ob  
tant  
Tou  
ou p  
déd  
afin  
rent  
les  
par  
que  
léga  
rois  
cipa  
côté  
passé  
man  
men  
son  
Gré  
vive  
tion  
de r  
jure  
ce p  
livr  
ver  
les  
A  
don

d'observer leurs engagemens anciens, tant qu'il demeurera excommunié. Tous les sujets de plainte qu'avoit où prétendoit avoir le Pontife, étoient déduits fort au long dans la sentence, afin d'en motiver la rigueur. Ils furent répétés & divulgués dans toutes les Eglises & dans toutes les Cours, par le moyen d'une lettre circulaire que le Pape fit adresser à ses différens légats, aux ordinaires des lieux, aux rois, aux ducs, aux comtes & aux principaux seigneurs. L'Empereur, de son côté, ne demeura point muet. Il fit passer dans toutes les cours de longs manifestes, où il ne faisoit pas seulement son apologie, mais intentoit à son tour des accusations graves contre Grégoire, qui fit une réplique plus vive encore que la première dénonciation. Frédéric ne manqua pas non plus de rendre menaces pour menaces, injures pour injures, & d'employer à ce propos les citations multipliées des livres saints, à l'exemple de ses adversaires, d'accumuler les allusions & les figures à la mode.

Après tant de scandaleux manifestes dont on inonda tous les Etats Chré-

tiens, l'Empereur en vint aux effets, & fit publier un acte de rupture ouverte, dans son royaume de Sicile, comme le plus voisin de Rome & le plus à craindre pour le Pape. Il ordonnoit d'en chasser tous les religieux originaires des autres contrées d'Italie; de lever sur tout le clergé séculier & régulier, des subsides qui missent le prince en état de se venger les armes à la main; de confisquer les biens de tous les Siciliens qui resteroient à Rome; de les empêcher, soit d'y aller à l'avenir, soit d'en revenir sans un ordre de la cour impériale, soit même d'en apporter des lettres du Pape, contraires aux vues de l'Empereur.

Le Pontife fit aussi ses actes d'hostilité à sa manière, & s'efforça de soulever les princes Chrétiens contre Frédéric. Il écrivit au Roi S. Louis, & alla jusqu'à lui dire qu'il y avoit plus de mérite à combattre l'Empereur, qu'à retirer la Terre-Sainte d'entre les mains des Infideles; lui peignant ce prince, comme un ennemi déclaré de la foi, & comme un impie détestable. Pour assurer davantage le suc-

Ric. S.  
Germ. pag.  
1031.

Id. p. 1033.

Matt. Par.  
6239. p. 464.

tes d  
les m  
par n  
freres  
damm  
riale  
& qu  
en sa  
frere  
veuler  
cours  
le ma  
ouver  
C  
sintere  
prit &  
Il rép  
qui lu  
tise :  
poser  
ter à  
pouvo  
ferons  
nous  
jours  
nous  
romp  
le co  
denc

ces de cette négociation, il y joignit les motifs d'intérêt. Sachez, dit-il, que par mûre délibération avec tous nos freres les cardinaux, nous avons condamné & déposé de la dignité impériale Frédéric qui en prend le titre, & que nous avons choisi pour mettre en sa place le Comte Robert votre frere, à qui Rome & toute l'Eglise veulent donner toutes sortes de secours, tant pour l'établir que pour le maintenir. Qui ne recevrait à bras ouverts une offre si flatteuse ?

Ce doit mal connoître, non le seul désintéressement, mais la justesse d'esprit & la pénétration rare du S. Roi. Il répondit en ces termes au légat qui lui avoit remis les lettres du Pontife : Comment le Pape a-t-il osé déposer un si grand prince, & se porter à une entreprise qui passe son pouvoir ? Non assurément, nous ne ferons pas la guerre à Frédéric, qui nous a toujours été bon voisin, toujours fidele à sa parole, & avec qui nous n'avons aucun sujet légitime de rompre la paix. Ce seroit en nous le comble de l'iniquité & de l'imprudence, de satisfaire la passion des

Romains, en nous déclarant contre un prince qui regne sur tant de nations. Mais nous craignons encore davantage les périls auxquels nous nous exposerions, en manquant à un souverain que soutiendra la justice de sa cause. Quelques seigneurs François ajoutèrent dans une autre rencontre : Ce n'est pas l'ambition qui touche le Roi notre maître ; & quel point nouveau d'élevation peut illustrer son sang ? Celui qui ne doit sa couronne qu'à sa naissance, est au dessus de tout prince électif. Il suffit au Comte Robert, d'être frere d'un si grand monarque.

La résolution du Pape ne fut pas plus applaudie en Allemagne. Les prélats le prièrent de ne pas les obliger à publier les censures contre l'Empereur, & de faire plutôt la paix avec ce Prince, afin d'appaiser le scandale excité dans l'Eglise. En Italie même, Berthold, patriarche d'Aquilée, eut si peu d'égard à ces censures, qu'il communiqua avec Frédéric jusque dans les exercices publics de la religion. Les chevaliers Teutoniques refuserent aussi de rompre avec cet Empereur ; & le Pape, pour les y contraindre, les

Alb. Stad.  
an. 1239.

menag  
privile  
auprès  
sollicit  
ils lui  
n'avoit  
pire,  
le suje  
Cep  
cupoit  
piété,  
Baudou  
venu e  
contre  
le titre  
mort d  
vingt-t  
1237.  
le titre  
tinuoit  
lui avo  
Baudou  
fance  
Emper  
partir  
semble  
quoit d  
le voy  
avec l

menaça en vain de révoquer leurs privilèges. Il ne gagna pas davantage auprès des princes d'Allemagne, qu'il sollicita d'élire un autre Empereur : ils lui répondirent avec fermeté, qu'il n'avoit pas droit de disposer de l'empire, mais précisément de couronner le sujet que les princes avoient élu.

Cependant le S. Roi de France s'occupoit de soucis bien plus dignes de sa piété, que ces différends scandaleux. Baudouin II, empereur de C. P. étoit venu en France solliciter du secours contre les Grecs qui prenoient aussi le titre d'Empereurs. Il y apprit la mort de Jean de Brienne, arrivée le vingt-troisième de mars de l'année 1237. La perte de ce prince, qui avec le titre & l'autorité d'empereur continuoit à l'Empire les bons offices qu'il lui avoit rendus pendant l'enfance de Baudouin, mit en grand péril la puissance des Latins de Grece. Le jeune Empereur se trouva fort pressé de repartir avec tout ce qu'il avoit pu rassembler de Croisés : mais il manquoit de l'argent nécessaire, sinon pour le voyage, au moins pour travailler avec succès au rétablissement des af-



fares de son Empire, quand il y seroit arrivé. Il avoit déjà éprouvé la générosité magnifique du Roi. Soit par un sentiment de reconnoissance, soit pour tirer de nouvelles sommes d'un prince qui ne se laissoit jamais vaincre en libéralité, il lui offrit la couronne d'épines que le Sauveur avoit portée sur la croix, & qui se conservoit de temps immémorial dans la chapelle des Empereurs d'Orient. Nous serons réduits infailliblement, lui dit-il, à voir passer ce monument inestimable entre les mains des étrangers. C'est pourquoi souffrez que je vous le fasse remettre, à vous mon parent, mon seigneur, mon insigne bienfaiteur, & que la France ma chere patrie en devienne dépositaire. Le S. Roi reçut l'offre, avec une joie proportionnée à la vivacité de sa foi : il ne perdit pas un moment pour s'en assurer la possession.

Mais ce que Baudouin avoit témoigné craindre, étoit déjà arrivé. Les barons de l'Empire, pressés par le besoin, avoient engagé la sainte couronne aux Vénitiens, pour une grande somme d'argent ; à condition que si

on ne  
venu,  
Venise  
cet arg  
France  
tremen  
tes les  
même  
la prud  
la vérif  
relique.  
dans le  
contre  
le-Roi  
Reine s  
& une  
vêques.  
des seig  
ple que  
châsse d  
vase d'o  
. Il est  
ressentir  
personne  
couvrit.  
larmes,  
pirs ; cor  
couronn  
zieme c

On ne la rendoit pas au terme convenu, la sainte relique demeureroit à Venise. S. Louis fit passer sans délai cet argent en Italie, & rapporter en France le gage sacré, trésor bien autrement estimable à ses yeux que toutes les richesses terrestres. Il prit en même temps toutes les mesures de la prudence la plus circonspecte, pour la vérification & le transport de la relique. Quand il fut qu'elle avançoit dans le royaume, il vint à sa rencontre jusqu'au bourg de Ville-neuve-le-Roi entre Troies & Sens, avec la Reine sa mere, les princes ses freres & une multitude de seigneurs & d'évêques. On reconnut les sceaux, tant des seigneurs Latins de Constantinople que des Vénitiens, apposés à la châsse d'argent, dans laquelle étoit un vase d'or contenant la sainte couronne.

Il est difficile d'exprimer ce que ressentit le Roi, & après lui tant de personnes illustres, quand on la découvrit. Tout le monde fonda en larmes, & pouffoit de tendres soupirs; comme si l'on eût vu J. C. même, couronné d'épines. Le lendemain, onzième d'août, jour auquel on fait en-

core l'anniversaire d'une cérémonie si mémorable , on porta la relique à Sens; & le pieux Monarque ne voulut partager cette charge glorieuse qu'avec Robert comte d'Artois, l'aîné de ses freres. Ils étoient l'un & l'autre nus-pieds & en chemise. Toute la noblesse les suivoit, aussi nus-pieds; & la multitude qui étoit immense, malgré l'agitation inévitable dans ces sortes de concours, ne respiroit que la piété & la componction. Quand le Roi eut déposé la couronne dans l'église métropolitaine, il partit sans retardement pour Paris. Huit jours après, on reçut la relique, avec des démonstrations toutes nouvelles de religion, auxquelles toute la cour & la capitale voulurent prendre part. Près l'abbaye S. Antoine, étoit dressé un grand échafaud, d'où plusieurs prélats revêtus pontificalement montrèrent la châsse au peuple, qui éclata en sanglots & en gémissemens. Le Roi & le Prince son frere, encore nus-pieds & en chemise, la porterent ensuite sur leurs épaules jusqu'à l'église cathédrale, & de là à l'oratoire du palais, qui portoit le nom de S. Nicolas, & occupoit la

place  
Chap  
Le  
plu  
que  
eut  
l'épon  
de  
confid  
dit-on  
avoit  
C. P.  
même  
dont  
aussi  
ces  
fit  
Sainte  
core  
effet  
du  
de  
narque  
temps  
de  
un  
celles  
des  
Dan

place où l'on bâtit peu après la Sainte Chapelle.

Le Roi reçut vers le même temps plusieurs autres reliques insignes, telles que le fer de la lance dont le Sauveur eut le côté percé, un morceau de l'éponge qu'on lui présenta imbibée de fiel & de vinaigre, & une partie considérable de la vraie croix; la même, dit-on, que l'Impératrice Sainte-Hélène avoit fait transporter de Jérusalem à C. P. Il résolut d'ériger dans l'enceinte même de son palais un sanctuaire, dont la richesse & la beauté fussent aussi dignes qu'il seroit possible, de ces précieux monumens. Aussi-tôt il fit procéder à la construction de la Sainte Chapelle que nous voyons encore aujourd'hui, très-supérieure en effet à l'idée qu'on a communément du goût & de l'habileté des ouvriers de ce siècle. Cet édifice coûta au Monarque quarante mille livres de son temps, évaluées à huit cent mille livres de notre monnoie. Il y établit de plus un chapitre, qui, par ses libéralités & celles de ses successeurs, devint l'un des plus riches du royaume.

Dans le même temps, la bienheu- Boll. 6. mart.

reuse Agnès de Bohême, fille du roi Primisslas, faisoit l'édification de toutes les régions du nord. Destinée successivement pour épouse à trois souverains, fiancée à l'un d'eux, & ne pouvant attacher son cœur qu'au divin époux, elle se mit sous la protection de la Reine des vierges, afin de pouvoir accomplir le propos qu'elle avoit formé de lui demeurer à jamais semblable. Le Ciel fit naître les événemens selon ses desirs, & ses liens se briserent d'eux-mêmes. L'Empereur Frédéric, qui, le troisième, s'étoit mis sur les rangs pour l'épouser après la mort d'Yolande, fille du roi de Jérusalem, fut le seul qui lui fit éprouver des difficultés. Déjà les ambassadeurs de ce Prince étoient arrivés à la cour de Bohême, & faisoient les préparatifs pour emmener la Princesse, avec une magnificence digne de leur maître. Elle envoya secrètement vers le Pape Grégoire, & le fit requérir de la soustraire à un joug qu'on lui imposoit contre son gré. Le Roi Primisslas qui avoit conclu ce mariage, étoit mort peu de temps après cette convention; & son fils, Vincisslas IV, lui avoit succédé. Agnès ayant reçu du pape une

bulle con  
le roi se  
une réso  
Pontife.  
ambassa  
pereur a  
d'abord  
ques ré  
ou du m  
Si elle n  
autre me  
geance é  
ver mau  
époux cé  
Agnès  
comme d  
Elle y a  
c lui de  
tres temp  
son absti  
peine ell  
vin au p  
toute sa  
grand so  
jours elle  
de fer,  
de pierre  
porter.  
matinées

bulle conforme à ses vœux, alla trouver le roi son frere, & le supplia d'appuyer une résolution autorisée par le Souverain Pontife. Le nouveau roi en avertit les ambassadeurs, qui en instruisirent l'Empereur à leur tour. Frédéric en parut d'abord fort irrité : mais après quelques réflexions, il prit un sentiment, ou du moins un langage tout contraire. Si elle m'avoit quitté, dit-il, pour tout autre mortel, j'en aurois tiré une vengeance éclatante; mais je ne puis trouver mauvais, qu'elle me préfere un époux céleste.

Agnès avoit jusque-là vécu à la cour, comme dans le plus austere des cloîtres. Elle y ajoutoit au jeûne du carême, celui de l'avent & de beaucoup d'autres temps particuliers, pendant lesquels son abstinence étoit si rigoureuse, qu'à peine elle mêloit quelques gouttes de vin au pain & à l'eau, qui faisoient toute sa nourriture. Mais elle avoit grand soin de cacher sa pénitence. Toujours elle avoit un cilice & une ceinture de fer, sous les vêtemens ornés d'or & de pierreries que son rang l'obligeoit à porter. Elle passoit presque toutes les matinées en différentes églises; & pour

être encore plus libre de prolonger ses entretiens avec Dieu, sans être connue, souvent elle y alloit avant le jour, vêtue en bourgeoise ou en ouvrière. Enfin, après s'être affranchie de la brillante servitude où l'on s'étoit flatté de la réduire, elle embrassa un genre de vie qui pût donner un libre essor à sa ferveur. Edifiée depuis long-temps de l'institut de S. François, & de ce qu'on lui avoit raconté de la vie merveilleuse de Sainte Claire, elle fonda un monastere à Prague, sous le nom de S. Sauveur, & s'y consacra solennellement à Dieu, avec sept autres vierges de naissance illustre. Claire avec qui elle fut en commerce de lettres, lui envoya cinq de ses religieuses, pour former cette communauté naissante. Elle exhorta sur-tout Agnès à l'amour de la sainte pauvreté; & Agnès prit si bien l'esprit de Claire, qu'elle ne voulut jamais que le monastere, dont elle étoit abbesse & fondatrice, eût des revenus assurés; quelque instance que lui fit à ce sujet le roi son frere. Elle avoit trente-un ans, au temps de sa consécration; & depuis, elle en vécut encore quarante-cinq.

Adolphe, comte d'Holface, donna

aux peu  
même  
avoir  
auprès  
verné  
l'humb  
sans se  
tion de  
sous la  
marck.  
qui arriv  
en relig

Du m  
dans le r  
qui réun  
mes de  
à la fois  
piété, &  
tes sur  
une bonn  
sur ses p  
inopinée  
nom fo  
surpris d  
avec affe  
point d'  
ment le  
pour all  
taquée

aux peuples & aux princes Chrétiens le même exemple de détachement. Après avoir porté les armes avec distinction auprès de l'Empereur Frédéric, & gouverné sagement son Etat, il embrassa l'humble institut des freres Mineurs; sans se laisser arrêter par la considération de trois fils en bas âge, qu'il laissa sous la tutelle du duc Abel de Danemarck. Il persévéra jusqu'à sa mort, qui arriva quatorze ans après son entrée en religion.

Du nord au midi, la vertu brilloit dans le rang le plus élevé. Ferdinand III, qui réunit inséparablement les royaumes de Léon & de Castille, acquit tout à la fois le titre de saint par sa solide piété, & celui de grand par ses conquêtes sur les Maures, auxquels il enleva une bonne partie des provinces usurpées sur ses prédécesseurs. D'abord, la prise inopinée de Cordoue leur rendit son nom formidable. Ses troupes en ayant surpris de nuit un fort avancé, il accourut avec assez peu de monde, & ne laissa point d'en former le siège. Heureusement le Roi Abenhout en étoit sorti, pour aller au secours de Valence, attaquée par le Roi d'Aragon. Il périt

Chron. 2.  
Ferd. 2p.  
Bell. t. 18.



dans cette expédition, par la trahison d'un de ses gens. Après sa mort, la division se mit parmi ses sujets, tandis que l'armée de Ferdinand croissoit de jour en jour devant Cordoue. La place fut étroitement serrée, les vivres coupés; & les nombreux habitans de cette ville, des plus grandes du monde après Rome & C. P. se voyant réduits à la famine, demanderent à capituler. On leur accorda, pour toute condition, de sortir la vie sauve, sans rien emporter. Ainsi Cordoue fut tirée de la domination des Musulmans, la veille de S. Pierre, 28 Juin 1236, après avoir été leur capitale en Espagne pendant 523 ans, c'est-à-dire depuis l'an 713. Dès le lendemain, fête des SS. Apôtres, après avoir purifié la mosquée principale, la plus grande & la plus ornée de toute l'Espagne, on y célébra solennellement la messe, & l'on y prêcha, au grand contentement de l'armée, & des autres Chrétiens qui accouroient de tous les cantons. Comme le pays de Cordoue est très-abondant, & la situation charmante, la retraite des Mores n'y fit aucun vide: les maisons manquèrent, plutôt

Ric. 5.  
Crim. 1236.

que le  
sentoit  
épisco  
sous la

Dep  
un asc  
bes. E  
Jaën,  
d'autre  
faid, r  
nant J  
rendre  
ville, a  
après u  
obligés  
se retire  
Afrique  
Grenad  
qu'ils a

Le l  
côté, p  
avec un  
grande  
le roi p  
prit d'a  
l'île ent  
qu'il d  
Portuga  
gel. Inc  
Majorq

que les nouveaux citoyens qui se présentoient pour les habiter. Le siège épiscopal fut rétabli, tel qu'autrefois, sous la métropole de Toledé.

Depuis cet exploit, Ferdinand prit un ascendant prodigieux sur les Arabes. En peu d'années, il leur enleva Jaën, Séville, Cadix, & une infinité d'autres places moins importantes. Abou-saïd, roi de Grenade, en lui abandonnant Jaën, se vit encore forcé de se rendre son vassal. Les Mores de Séville, au nombre de trois cent mille, après un siège de quinze mois, furent obligés, comme ceux de Cordoue, de se retirer sans rien emporter, partie en Afrique, partie dans le royaume de Grenade, & dans les autres possessions qu'ils avoient encore en Espagne.

Le Roi Jaque d'Aragon, de son côté, passa dans l'île de Majorque avec une flotte redoutable, gagna une grande bataille sur les Infidèles, fit le roi prisonnier avec un de ses fils, prit d'assaut la capitale, s'empara de l'île entière & de celle de Minorque, qu'il donna toutes deux au Roi de Portugal, en échange du comté d'Urgel. Incontinent après la conquête de Majorque, le Roi d'Aragon entreprit

Annal. Sev  
vil. l. 1.

Index. sev  
Arag. t. 3.  
Hisp. illustr.  
p. 75.

celle du royaume de Valence. A tra-  
 vers plusieurs places qu'il réduisit pen-  
 dant quelques années, il s'avança jus-  
 qu'à la capitale. Il avoit d'abord peu  
 de troupes, eu égard à la place qu'il  
 devoit assiéger : mais il lui en vint en-  
 suite, non seulement de ses Etats, mais  
 de France & d'Angleterre. Le roi légi-  
 time Abuzeit avoit été détrôné par  
 Zaën, & s'étoit réfugié en Aragon,  
 où il eut le bonheur d'embrasser le  
 Christianisme, suivant la priere pro-  
 phétique de deux saints Missionnaires  
 auxquels il avoit fait endurer le mar-  
 tyre. L'usurpateur, après un siège de  
 six mois, fut contraint de rendre Va-  
 lence, dont les habitans Arabes furent  
 traités avec moins de rigueur que ceux  
 de Séville & de Cordoue. Outre la vie  
 sauve, on leur donna sûreté pour sortir  
 de la ville, avec tout ce qu'ils pour-  
 roient emporter sur eux. Abuzeit,  
 nommé depuis sa conversion Vincent  
 de Belvis, demeura réduit à la fortune  
 d'un particulier; mais avec une opu-  
 lence proportionnée à ce qu'il avoit été.  
 Il continua d'habiter Valence où sa  
 piété le porta peu après à céder son  
 palais, pour y établir un couvent de  
 Freres Mineurs.

Efcolan. 1.

B. C. 4.

Vading.

6233.

Dar  
 princes  
 blissoit  
 trouvo  
 si ce n'  
 dans la  
 sionna  
 ecclésiast  
 de Val  
 la métr  
 sous cell  
 d'Arago  
 royaume  
 avoient  
 d'Arago  
 qu'ils co  
 le Roi  
 évêchés  
 niere con  
 Eglises.  
 Ce Pr  
 contribue  
 de la M  
 de la Trin  
 captifs p  
 depuis tar  
 les Musul  
 tenu pris  
 la défaite

Dans ces différentes conquêtes des princes Chrétiens d'Espagne, on rétabliſſoit les évêchés ſur le pied où ils ſe trouvoient avant l'invaſion des Maures; ſi ce n'eſt que le changement ſurvenu dans la dépendance politique, en occaſionna ſouvent auſſi dans la juridiction eccléſiaſtique. Ainſi le ſiège épiscopal de Valence, ſoumis anciennement à la métropole de Toledé, fut rangé ſous celle de Taragone, ville du royaume d'Aragon, au lieu que Toledé étoit du royaume de Caſtille. Comme les Papes avoient accordé anciennement aux rois d'Aragon les dîmes de toutes les terres qu'ils conquerroient ſur les Maures, le Roi Jaque eut de quoi doter les évêchés qu'on rétabliſſoit, d'une manière convenable à la dignité de ces Eglifeſ.

Ce Prince eut encore la gloire de contribuer à l'établiſſement de l'ordre de la Merci, inſtitué, comme celui de la Trinité, pour la rédemption des captifs plus nombreux que jamais, depuis tant de guerres nouvelles avec les Muſulmans. Tandis qu'il étoit détenu priſonnier en Languedoc, après la défaite & la mort du roi ſon pere,

Boll. ad 7  
& 29. jan.

Simon de Montfort avoit confié son éducation à un gentilhomme du pays, nommé Pierre Nolasque. Quand il eut été mis en liberté & rétabli sur le trône de ses peres, ce pieux instituteur l'alla trouver à Barcelone, lui communiqua l'inspiration qu'il croyoit avoir reçue de retirer les Fideles de la captivité des Mores, & lui fit sur-tout une vive peinture du péril où ils étoient de renoncer à la foi. Pierre avoit déjà rassemblé quelques compagnons pour son dessein, qu'appuya sur-tout Raimond de Pegnafort, saint & savant Dominicain qui étoit son confesseur. On dit que dans la même nuit la mere du Sauveur apparut à ces deux saints & au Roi d'Aragon, pour les confirmer dans leur projet religieux. Pierre Nolasque prit le premier l'habit, qui consistoit en une tunique, un scapulaire, une chappe ou manteau, le tout de couleur blanche, & sur le scapulaire les armes d'Aragon, avec une croix en chef. Raimond exposa dans un discours éloquent les avantages du nouvel institut, puis en dressa les constitutions, qui furent approuvées par le Pape Grégoire l'an 1235.

S.

S.  
 céda  
 ord  
 enco  
 Déc  
 de C  
 tribu  
 titres  
 ce q  
 com  
 com  
 l'ouv  
 font  
 chaq  
 colle  
 Son  
 tion  
 nom  
 S.  
 pas n  
 & les  
 celle  
 vert  
 & br  
 en le  
 que  
 temp  
 pagne  
 contr  
 To

S. Raimond de Pognafort, qui succéda dans la supériorité générale de son ordre au bienheureux Jourdain, est encore célèbre par sa collection des Décrétales, la quatrième depuis celle de Gratien. Les décrétales y sont distribuées en cinq livres, sous différens titres, & rangées par ordre des temps : ce qu'on n'avoit pas observé dans les compilations précédentes. Celle-ci commence à Alexandre III, où finit l'ouvrage de Gratien ; & les décrets y sont par extrait, suivant la matière de chaque titre. Grégoire IX autorisa cette collection, à l'exclusion de toute autre. viii. epist.  
218. ap. Raim. Son intention fut suivie, & la collection si bien reçue, que depuis on l'a nommée simplement *les Décrétales*.

S. Ferdinand de Castille ne marqua pas moins de zèle contre la corruption & les impiétés de l'hérésie, que contre celle du Mahométisme. Ayant découvert à Palence des sectaires corrompus & brouillons, il les fit noter d'infamie, en leur imprimant sur le visage la marque d'un fer chaud. Dans le même temps, en France aussi bien qu'en Espagne, on commit d'énormes violences contre les Juifs. Les Croisés se faisoient

un point de religion, de les fouler sous les pieds de leurs chevaux, & de leur ôter la vie, sans épargner les enfans, ni les femmes enceintes; le tout sans autre raison que le refus de recevoir le bap-tême. Les Juifs se persuaderent que le chef de l'Eglise n'approuveroit point des traitemens si contraires à l'esprit de l'évangile, & lui en portèrent leurs plaintes. En effet, le Pape Grégoire écrivit fortement sur ce sujet aux évêques d'Aquitaine, de Poitou & de Bretagne, où ce déchaînement étoit le plus vis. Il les chargea de représenter aux troupes armées pour la cause du Ciel, que ce n'étoit pas par ces excès qu'ils en attireroient les bénédictions sur leur entreprise, mais bien par le respect de la loi divine, par la pureté du cœur & la charité; que l'entrée de l'Eglise, quoi qu'ouverte à tous les hommes, doit néanmoins être libre, parce que l'homme tombé par son libre arbitre, doit aussi se relever par le libre arbitre aidé de la grace. Le Pape exhorta aussi S. Louis à réprimer une fureur, aussi opposée à la douceur de son caractère qu'à la pureté de sa foi.

Cet esprit de l'Eglise ne trouve

x. ep. 27.  
ap. Rain.  
117.

pas  
dans  
juill  
men  
frap  
bien  
tort  
glise  
péché  
le ze  
dont  
ajout  
gés  
égard  
ôtera  
coupa  
mes  
Cep  
nuoit  
Nord  
vriers  
rion d  
prétoie  
des Pa  
mis de  
ribles  
& plu  
malac  
& foul

pas conſigné moins authentiquement , dans un concile tenu à Tours le 10 juillet 1236. Nous défendons étroitement , diſent les Peres , de tuer ou de frapper les Juifs , de leur ôter leurs biens , & de leur faire aucun autre tort ; puisqu'ils ſont tolérés par l'Égliſe , qui ne veut point la mort du pécheur , mais ſa conversion. Comme le zele de la croiſade étoit le prétexte dont on coloroit ces excès , le concile ajoute qu'on arrêtera les Croiſés chargés de cette accusation , ſans aucun égard à leurs privilèges ; qu'on leur ôtera même la croix , ſi on les trouve coupables d'homicide , ou d'autres crimes capitaux.

Cependant le Chriſtianiſme continuoit à s'étendre dans les régions du Nord , tant par les travaux des ouvriers apoſtoliques , que par la protection des Puiffances temporelles qui leur prêtoient main-forte contre la violence des Païens. Ceux de Pruſſe ayant commis des cruautés & des ſacrileges horribles dans la province de Mazovie , & plus encore en Pologne , où ils maſſacrèrent les prêtres ſur les autels , & foulerent aux pieds les divins myſ-

T. XI. Conc.  
P. 504.

Chron.  
Pruf. part. 2.  
C. I, 2, 3.



teres; le Duc Conrâd qui commandoit dans ces contrées, après quelques autres tentatives insuffisantes, appella dans le pays les chevaliers de l'ordre Teutonique, qui étoient en grande réputation de valeur & de puissance. Il leur donna le territoire de Culm, pour le posséder à perpétuité & en pleine propriété, avec toutes les terres qu'ils pourroient retirer aux Infideles. Telle fut la base de la puissance de ces chevaliers en Prusse, où elle eut de grandes suites. Le Pape exhorta par des lettres circulaires tous les Fideles du voisinage à prendre les armes contre les Prulliens Barbares, & à se conduire dans toutes leurs entreprises par les conseils des chevaliers Teutoniques.

iv. ep. 61,  
62, 63. ap.  
Rain.

Leur grand pouvoir fut encore insuffisant. Depuis leur arrivée en Prusse, les Paiens tant anciens qu'apostats se soulevant tout à coup, & s'animant les uns les autres, se portèrent sur la frontiere, & y brûlèrent plus de dix mille villages, avec quantité de monasteres & d'églises. Le ravage fut si effroyable, que les Fideles n'eurent plus d'autres lieux que les forêts, pour ha-

biter  
ving  
sans  
maîn  
vaux  
faim  
Ils s  
par l  
de fle  
les éc  
les r  
horre  
Croi  
nage  
nemis  
Qu  
conve  
gloire  
mé B  
succès  
évêqu  
cette  
tale la  
aussi l  
lemen  
la Liv  
Finlan  
& gén  
centes

biter & célébrer l'office divin. Plus de vingt mille Chrétiens furent immolés, sans compter les esclaves que leurs maîtres faisoient périr par des travaux excessifs. Ils faisoient mourir de faim, ou égorgeoient les vieillards. Ils sacrifioient les filles aux démons par le feu, après les avoir couronnées de fleurs. Ils empaloient les enfans, ou les écrasoient contre les arbres & contre les rochers. Le Pape informé de ces horreurs, fit commuer les vœux des Croisés pauvres ou infirmes du voisinage, pour les envoyer contre ces ennemis forcenés du nom Chrétien.

Quels que fussent ces moyens de conversion, le Seigneur en tira sa gloire. Un fervent missionnaire, nommé Baudouin de Laune, eut tant de succès en Livonie, que le Pape le fit évêque du Sémigalle qui fait partie de cette province, & qui a pour capitale la ville de Mittau. Il lui conféra aussi les pouvoirs de légat, non seulement en Sémigalle, & dans toute la Livonie, mais en Gothlande, en Finlande, en Estonie, en Curlande, & généralement dans les terres adjacentes, habitées par des Païens ou des

Rain n.  
1231. Alber.  
an. 1232.

Néophytes, & dans les îles voisines. Entre les peuples qui se convertirent alors, les Curlandois, avec le Roi Lammechin, s'offrirent à recevoir la foi chrétienne, promirent de se soumettre aux ordres du Souverain Pontife, & donnerent des otages pour sûreté de leur parole. On leur imposa quelques conditions peu conformes aux regles anciennes, mais que les conjonctures présentes parurent justifier. On les obligeoit à défendre les prêtres comme leurs propres personnes, & à marcher aux entreprises qui se feroient contre les Infideles, tant pour la propagation que pour la conservation de la foi. Du reste, on ne les soumit à aucun autre seigneur temporel que leur propre souverain, & on leur promit de ne point porter atteinte à cette liberté, tandis qu'ils demeureroient fideles à leur religion.

Du Cange  
sur Ville-  
Hard. p. 336.

A l'extrémité orientale de l'Europe, vers l'embouchure du Danube, la nation des Cumains ou Comains marqua tant de penchant pour le Christianisme, que l'archevêque de Strigonie crut devoir préférer le soin de leur conversion au voyage de la Terre-

Sainte. Déjà il étoit en route pour la Palestine , quand un prince de cette nation voulant embrasser le Christianisme avec tous ses sujets , lui envoya son fils unique , pour le prier de venir lui donner & à son peuple la connoissance du vrai Dieu. Le Pape n'accorda pas seulement les dispenses nécessaires à l'archevêque , mais le fit son légat , pour prêcher en son nom , ériger des églises , créer des évêques , former un clergé , & faire généralement tout ce qui regardoit la propagation de la foi. Les Freres Prêcheurs fervirent à recueillir les fruits abondans de cette sainte moisson.

Des missionnaires du même ordre firent des conversions beaucoup plus étonnantes , parmi les Sarasins de Nocera , dans le royaume de Naples , qui jusque-là avoient marqué tant de haine contre le nom Chrétien. Cette place étoit comme le boulevard du Paganisme dans ces cantons , & l'ordieux repaire où se brassoit depuis longtemps la ruine des églises d'Italie ; en sorte qu'on ne l'appelloit pas autrement que Nocera des Païens. Au temps dont nous parlons , elle commença du moins à

parrager son culte entre le Christianisme & les superstitions Musulmanes. La protection dont l'Empereur Frédéric favorisa cette entreprife apostolique, contribua beaucoup à son succès.

Ce Prince ne laissa point de suivre vivement sa querelle avec le Souverain Pontife. Grégoire IX, pour fournir aux dépenses qu'elle lui occasionnoit, tentoit de rirer de l'argent de tous les côtés. Le refus qu'il essuya de la part de S. Louis, ne l'empêcha point de s'adresser aux Anglois, qui depuis le Roi Jean s'étoient rendus en quelque sorte tributaires du S. Siege. Le Cardinal Otton, légat en Angleterre, en rassembla les évêques & les principaux abbés à Redingues, avec quelques seigneurs, & leur demanda au nom du Pontife la cinquieme partie de leurs revenus. A la premiere annonce de cette charge insolite, les prélats témoignèrent un vif mécontentement : mais l'archevêque de Cantorbéri, de deux maux choisissant le moindre, consentit à ce rude impôt, dans l'espérance de recouvrer par cette complaisance la liberté des élections, presque anéantie par les rois. Il n'étoit

D  
point d'ex  
pour emp  
vacantes,  
revenus ju  
veau titula

Cet ab  
désordres  
prélat tel  
voit alors  
glerre. D  
mille mar  
mere Mab  
préférable  
l'instruisit  
vendredis  
il fut un p  
étudier à  
de dévelo  
commenç  
na deux c  
la semain  
citer tout  
& les fé  
conseil d  
vœu de v  
ment, fi  
sciences,  
dans la  
ès-arts,

point d'expédiens qu'ils n'employassent pour empêcher de remplir les Eglises vacantes, dont ils s'attribuoient les revenus jusqu'à l'installation du nouveau titulaire.

Cet abus qui entraînoit mille autres désordres, ne pouvoit qu'affliger un prélat tel qu'Edmond, qui se trouvoit alors à la tête de l'Eglise d'Angleterre. Né à Abington, d'une famille marchande, il avoit reçu de sa mere Mabile une éducation infiniment préférable à celle du grand monde. Elle l'instruisit, dès l'enfance, à jeûner les vendredis au pain & à l'eau. Quand il fut un peu plus âgé, elle l'envoya étudier à l'école de Paris, si capable de développer les talens rares qu'il commençoit à faire paroître; lui donna deux cilices afin d'en user trois fois la semaine, & lui recommanda de réciter tout le pseauteur les dimanches & les fêtes avant de manger. Par le conseil d'un saint ecclésiastique, il fit vœu de virginité, l'observa parfaitement, fit de grands progrès dans les sciences, & s'avança d'un pas égal dans la vertu. Ayant été fait maître-ès-arts, & enseignant fort jeune les

Sur. 16. nov.  
Matth. Par.  
P. 325, &c.

arts libéraux, chaque jour il entendoit la messe avec ses disciples, & contre la coutume des autres professeurs, il récitoit l'office canonial. Quand il voulut passer à l'étude de la théologie, il ajouta aux autres dévotions celle d'assister toutes les nuits à matines dans l'église de S. Méderic, près de laquelle il logeoit. Étant ordonné prêtre, il augmenta ses austérités, ainsi que ses prieres; ne mangeant qu'une fois le jour, & ajoutant au grand office celui de la Vierge & celui des morts. Il ne voulut jamais qu'un seul bénéfice, malgré les offres pressantes qu'on lui fit souvent de plusieurs autres. Quand les députés de Cantorbéri vinrent lui annoncer son élection pour ce grand siege, il refusa, de la maniere la plus décidée: il fallut lui commander, au nom de l'Eglise, de ne pas résister à la Providence: il ne se rendit, que quand on lui déclara qu'il y étoit obligé au péril de son salut.

Cette dignité, si formidable à sa modestie, ne lui causa en effet que du chagrin. Sa condescendance au sujet de la contribution demandée par

le D  
vues  
d'A  
tem  
ses  
mau  
le S  
trou  
na à  
retra  
mats  
l'exe  
cesse  
Pont  
relig  
à la  
exer  
faits  
obse  
fer  
fit n  
retra  
tie.  
tion  
&  
à S  
guli  
fut  
sol

le Pape, ne répondit nullement aux vœux qu'il s'étoit proposées. L'Église d'Angleterre, en sacrifiant ses biens temporels, ne souffrit pas moins dans ses libertés. En peu de temps, les maux parvinrent à un tel point, que le S. Prélat, accablé de douleur & trouvant la vie à charge, se condamna à un exil volontaire. Il passa la mer, retrancha le train accoutumé des primats de la Grande-Bretagne; & à l'exemple de S. Thomas son prédécesseur, il se retira dans l'abbaye de Pontigni. Il en édifia pareillement les religieux par son assiduité à la prière, à la lecture, au jeûne & à tous les exercices des solitaires les plus parfaits. Il n'interrompoit ces humbles observances, que pour aller évangéliser dans les habitations voisines. Il fit néanmoins peu de séjour dans une retraite si chère à sa pieuse modestie. Consumé d'abstinence & d'affliction, il tomba grièvement malade; & les médecins le firent transporter à Soissi, monastere de chanoines réguliers près de Provins, dont l'air fut jugé propre à le rétablir. Pour con-

Mart. Pat.  
F. 486.



quittoient qu'avec douleur un si saint prélat, il leur promit de revenir chez eux pour la fête de son patron Saint Edmond, roi d'Angleterre & martyr, honoré le vingtième de novembre : mais le sens de la prédiction étoit bien différent de ce que ces pieux hôtes se figuroient. Il mourut à Soissi, dès le 16 de novembre. On y laissa son cœur, & l'on reporta son corps à Pontigni, où il arriva précisément le jour de S. Edmond. Les miracles s'opérèrent en foule, dans les deux endroits où reposoient ses reliques; & sa mémoire est demeurée en grande vénération dans tout le pays, qui l'honore sous le nom de S. Eme.

La guerre se pouvoit toujours vivement entre le Pape & l'Empereur. Frédéric tenoit la campagne & la mer, avec des forces nombreuses. Il assiégeoit pied à pied les places qui environnoient Rome, & qui lui en applanissoient la route. Le Pape avoit convoqué un concile de tous les pays Chrétiens; & il s'embarqua une multitude d'évêques, François, Anglois, Espagnols, pour se rendre plus diligemment à Rome. La flotte de l'Em-

pere  
esco  
fure  
trait  
clave  
sonn  
pellé  
préla  
aband  
des t  
places  
dit à  
chant  
férens  
firent  
Rome

On  
le Pa  
cent  
uniem  
fût la  
il usa  
s'y at  
lectio  
dit à  
ses p  
tobre  
bine  
IV,

pereur battit celle des Génois qui les escorteient ; la plupart de ces prélats furent arrêtés , remis à l'Empereur , traités en captifs , & presque en esclaves. Cependant il s'avançoit en personne du côté de Rome , où il étoit appelé par le Cardinal Jean Colonne , prélat guerrier & peu délicat , qui abandonna le parti du Pape , & avec des troupes impériales , prit quelques places sur les Romains. Tivoli se rendit à l'Empereur même , qui s'approchant toujours davantage , occupa différens châteaux , d'où les Allemands firent le ravage jusque sous les murs de Rome.

On y étoit dans cette crise , quand le Pape Grégoire IX , âgé de près de cent ans , mourut enfin , le vingtunième d'août de l'an 1241. Quelle que fût la fin que Frédéric s'étoit proposée , il usa mieux de ses avantages qu'on ne s'y attendoit. Il laissa procéder à l'élection d'un nouveau Pape , & rendit à cet effet la liberté aux cardinaux ses prisonniers. On élut sur la fin d'octobre Geoffroi cardinal-évêque de Sabine , qui prit le nom de Célestin IV , mais qui mourut au bout de

seize jours, avant qu'il eût été consacré. Après quoi, le S. Siege, en butte à tous les revers, vaqua près de vingt mois, c'est-à-dire jusque vers la fin du mois de juin 1243.

Alors les cardinaux, las de voir ravager les environs de Rome, surtout leurs propres terres & celles de l'Eglise Romaine, s'accorderent à élire le Cardinal Sinibale de Fiesque, né à Gênes de l'illustre maison des comtes de Lavagne. Il fut élu à Anagnie d'une voix unanime, nommé Innocent IV, & sacré au même lieu, le jour de S. Pierre & S. Paul, vingt-neuvième de juin. De tous les cardinaux, c'étoit celui que l'Empereur aimoit davantage. Il marqua néanmoins beaucoup d'inquiétude, à la nouvelle de son élection. Comme tout le monde-en étoit surpris; le Pape & le cardinal, dit-il, sont deux personnages bien différens, & je crains fort, qu'au lieu d'un ami cardinal, nous n'ayons un Pape ennemi.

La suite des événemens ne tarda point à justifier ces appréhensions. Frédéric agréa d'abord les conditions qu'Innocent mit à la réconciliation avec

l'Egl  
les t  
avan  
à l'é  
d'écr  
mépr  
ce. Po  
quand  
la plé  
spiritu  
que la  
promi  
les ton  
ses fau  
nes &  
Quant  
rapport  
& des c  
ditions  
dre. M  
quable  
déric I  
contre  
qu'il n'e  
habilité  
faire ren  
sance. A  
par leur  
blessé de  
sance po

l'Église : il promit de rendre toutes les terres que possédoit le S. Siege avant la rupture, d'en user de même à l'égard des alliés de Grégoire IX, d'écrire par-tout qu'il n'avoit jamais méprisé les sentences prononcées par ce Pontife. Il confessa que le Pape, quand même il seroit pécheur, avoit la plénitude de puissance quant au spirituel, sur tous les Fideles tant clerics que laïcs, & même sur les rois. Il promit de réparer généralement tous les torts qu'il avoit faits ; & d'expiers ses fautes par des aumônes, par des jeûnes & par d'autres bonnes œuvres. Quant à ses propres dommages, il s'en rapportoit au jugement du nouveau Pape & des cardinaux. Telles étoient les conditions sous lesquelles on devoit l'absoudre. Mais ce qui n'est pas moins remarquable pour Frédéric II que pour Frédéric I, après la déposition ordonnée contre lui avec tant de publicité, c'est qu'il n'est fait aucune mention de le réhabiliter à la dignité impériale, ni de faire rentrer ses sujets sous son obéissance. Ainsi les Romains dévoiloient-ils, par leur propre inconséquence, la faiblesse de leurs prétentions sur la puissance politique.

Matth. Par.  
P. 556. 560.

L'Empereur, après ces engagements solennels qu'il parut oublier aussi-tôt qu'il les eut contractés, ne tendit qu'à surprendre Innocent. Ce Pontife étant sorti de Rome pour aller conclure avec ce Prince, se vit tout à coup en si grand péril, qu'il s'échappa de Sutri à l'heure du premier sommeil; & monté sur un excellent coursier, il fit onze lieues, avant qu'on se fût mis en devoir de le poursuivre. Il se retira d'abord à Civita-Vecchia, où il fut rejoint par sept cardinaux; & de là par mer, il se rendit avec eux à Gênes sa patrie, qui avoit envoyé pour cela vingt-trois galeres, sous la conduite de son amiral, & de ses plus illustres citoyens, parens ou alliés du Pape. Craignant encore, soit les artifices de l'Empereur, soit la proximité de ses armées, il se résolut à chercher un asyle plus sûr, dans la nation qui avoit toujours tendu les bras aux Pontifes persécutés, & il en demanda l'agrément au Roi S. Louis. Des considérations d'Etat empêcherent ce pieux monarque, ou plutôt les seigneurs de son royaume, de condescendre aux desirs d'Innocent. La maladie dont le Roi fut attaqué dans ces conjonctures, dé-

tournances  
En  
à une  
mort,  
des da  
opposé  
la nobl  
à Pont  
l'âge d  
déjà le  
tien de  
tira les  
veau,  
cession  
res entr  
mandoi  
parole r  
mot qu'  
vêque d  
présenté  
l'épaule  
d'outre-  
sa mere  
Provenc  
moins c  
déclara  
riture, q  
& l'évêq

tourna le Pape de faire de nouvelles instances.

En quelques jours, le Roi fut réduit à une telle extrémité, qu'on le crut mort, & qu'on l'eût enseveli, si l'une des dames qui le gardoient, ne s'y fût opposée. Tout Paris fut consterné, & la noblesse de toute la France accourut à Pontoise où étoit le malade, qui, à l'âge de moins de trente ans, faisoit déjà le bonheur du royaume, & le soutien de la religion. L'abbé de S. Denis tira les corps des SS. Martyrs de leur caveau, & l'on fit incontinent une procession où tout le peuple, par des prières entrecoupées de sanglots, redemandoit à Dieu son pere & son roi. La parole revint au Prince, & le premier mot qu'il articula, ce fut le nom de l'évêque de Paris. Dès que le prélat se fut présenté, Louis le pria de lui mettre sur l'épaule la croix de pèlerin pour le voyage d'outre-mer. Les deux Reines, Blanche sa mere & sa femme Marguerite de Provence, le prierent d'attendre au moins qu'il fût entièrement guéri. Il déclara qu'il ne prendroit aucune nourriture, qu'on ne lui eût donné la croix; & l'évêque n'osant la refuser, la lui at-

546 HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

racha , en versant des ruisseaux de larmes. Le Roi prit deux' ans , pour faire les préparatifs de son expédition.

Cependant le Pape avoit choisi pour le lieu de sa retraite , la ville de Lyon, place neutre alors , & qui ne dépendoit que de son archevêque. Il y arriva , vers la mi-décembre de l'an 1244. Dès le mois de janvier suivant , il y convoqua pour la S. Jean prochaine le concile général , que la sentence portée de nouveau contre l'Empereur Frédéric II rendit si fameux.

*Fin du Tome XII.*

CHRO

*Dep*

T

P

CLXV. A

élu le 9

le 2 D

CLXVI. A

1154. 1

CLXVII.

7 Sept.

CLXVIII.

Sept. 1

CLXIX. U

1185. 1

CLXX. G

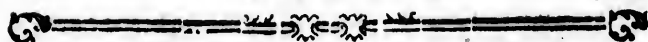
Oct. 1

CLXXI. C

Déc. 1

CLXXII.

Mars



## T A B L E

## CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

*Depuis l'an 1153, jusqu'à l'an 1245.*

## T O M E D O U Z I E M E.

## P A P E S.

CLXV. ANASTASE IV,  
élue le 9 *Juil.* 1153. mort  
le 2 *Déc.* 1154.

CLXVI. Adrien IV, 3 *Déc.*  
1154. 1 *Sept.* 1159.

CLXVII. Alexandre III,  
7 *Sept.* 1159. 30 *Août*  
1181.

CLXVIII. Lucius III, 1  
*Sept.* 1181. 25 *Nov.*  
1185.

CLXIX. Urbain III, *Nov.*  
1185. 19 *Oâ.* 1187.

CLXX. Grégoire VIII, 20  
*Oâ.* 1187. 17 *Déc.*  
1187.

CLXXI. Clément III, 19  
*Déc.* 1187. 27 *Mars*  
1191.

CLXXII. Célestin III, 30  
*Mars* 1191. 3 *Janv.*  
1198.

## S O U V E R A I N S.

E M P E R E U R S  
D' O R I E N T.

MANUEL-COMNENE,  
mort en 1180.

Alexis-Comnene II, 1183.

Andronic-Comnene, 1185.

Isaac l'Ange, détroné,  
1185.

Alexis l'Ange, 1203.

Isaac l'Ange, réta-  
bli,

Alexis son fils,

Nicolas Canabé, } 1204.

Alexis-Ducas, dit  
Murfuphle,

Baudouin I, 1206.

Henri I, 1216.

Pierre de Courtenai, 1219.

Robert de Courtenai, 1228.

Baudouin II . . . }  
Jean de Brienne } 1237.



## PAPES.

CLXXIII. Innocent III,  
8 *Janv.* 1198. 16 ou 17  
*Juil.* 1216.

CLXXIV. Honorius III,  
18 *Juil.* 1216. 18 *Mars*  
1227.

CLXXV. Grégoire IX, 19  
*Mars* 1227. 21 *Août*  
1241.

CLXXVI. Célestin IV,  
*Oâ.* 1241. mort, sans  
avoir été consacré, le  
17 ou le 18 *Nov.* de la  
même année.

CLXXVII. Innocent IV,  
25 *Juin* 1243.

## ANTIPAPES.

Octavien, dit Victor III,  
1159.

Gui de Crème, dit Pascal  
III, 1164.

Jean de Strum, dit Calliste  
III, 1168.

Lando Sitino, dit Innocent  
III, 1178.

EMPEREURS  
D'OCCIDENT.

Frédéric I, 1190.

Henri VI, 1197.

Frédéric II . . . . }

Philippe de Suabe, } 1208.

Otton IV, } 1218.

## ROIS DE FRANCE.

Louis VII, 1180.

Philippe II, surnommé Au-  
guste, 1123.

Louis VIII, 1226.

S. Louis, IX<sup>me</sup> du nom...

## ROIS D'ESPAGNE.

Alfonse VIII, 1157.

Sanche III, 1158.

Alfonse IX, 1214.

Henri I, 1217.

S. Ferdinand, III<sup>me</sup> du  
nom, qui réunit pour  
toujours le royaume de  
Léon à celui de Castille...

## ROIS D'ANGLETERRE.

Etienne, 1154.

Henri II, 1189.

Richard I, 1199.

Jean Sans-terre, 1216.

Henri III . . . . ,

S E

D E M E

1166

mérai

terpré

ture, s

rueuse

des Pe

Publicain

Cathar

espece

qui pa

du dou

Pierre Va

des Va

Pauvre

Léonist

rent d'

une pau

priserer

rité du

enfin

des n

chéens

Amauri d

osa dog

niverité

s'énon

faire c

dépend

vres. S

teres &amp;

rité; p

vertu,

## S E C T A I R E S .

**D** E M E T R I U S de Lampé, 1166, dogmatiseur réméraire, qui, dans l'interprétation de l'écriture, s'écartoit présumptueusement du sentiment des Peres.

Publicains ou Poplicains, Cathares ou Patarins, espece de Manichéens qui parurent vers la fin du douzieme siecle.

Pierre Valdo, 1184, chef des Vaudois, dits aussi Pauvres de Lyon, ou Léonistes. Ils se bornèrent d'abord à professer une pauvreté oisive, méprisèrent ensuite l'autorité du clergé, & prirent enfin plusieurs erreurs des nouveaux Manichéens.

Amauri de Bène, 1210. Il osa dogmatiser dans l'université de Paris, & il s'enonçoit de maniere à faire croire que le salut dépendoit de la foi seule, sans le secours des œuvres. Ses disciples allerent jusqu'à commettre des adulteres & d'autres crimes honteux, sous le nom de charité; prétendant que, par l'intention d'exercer cette vertu, le péché cessoit de l'être.

## P E R S E C U T I O N S .

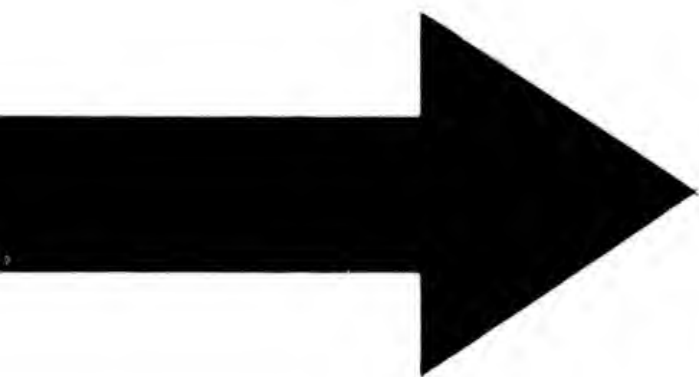
**P** E R S E C U T I O N de l'Empereur Frédéric-Barberousse contre les Papes, depuis l'an 1156 jusqu'à l'an 1177.

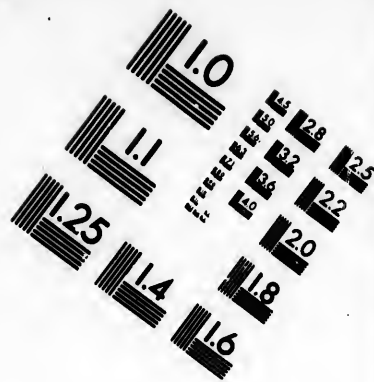
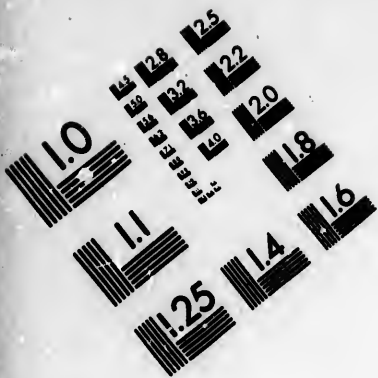
Violences de Henri II & de ses flatteurs, contre S. Thomas de Cantorbéri, ses proches & ses partisans.

Cruautés, profanations & désordres de toute espece, de la part des Albigeois, dans les provinces méridionales de la France, sur la fin du douzieme siecle, & au commencement du treizieme.

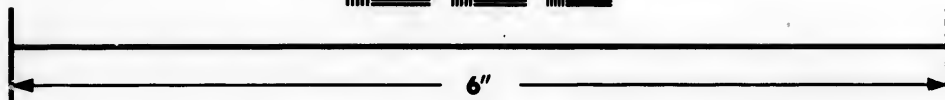
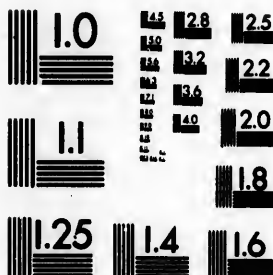
Violens démêlés entre les Papes & l'Empereur Frédéric II, où il y eut des torts de part & d'autre, & qui causerent des désordres & des maux déplorables dans l'Eglise & dans l'Empire.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 12.8 12.5  
16 13.2  
17 13.6 22  
18 2.0  
19 1.8

10  
11  
12  
13  
14

S E C T A I R E S.

**Stadingues, découverts en 1232. Ils tiroient leur nom d'un peuple qui habitoit aux confins de la Frise & de la Saxe, & tenoient tant aux extravagances impies qu'aux pratiques abominables des Manichéens les plus odieux.**

*[The following text is extremely faint and illegible, appearing to be bleed-through from the reverse side of the page.]*

E C R  
S

P I E R

II

gra

tem

par

Juif

teur

Nou

lui s

& d'

térel

Tels

men

des n

conn

Othon

gue,

Chro

créati

qu'à l

a ét

Otho

qu'à r

l'histe

Frédér

tinuée

discipl

son Es

Gratien

Bologn

de la f

des ca

c'est-à

E C R I V A I N S E C C L É -  
S I A S T I Q U E S .

**P**IERRE le Vénéralé , 1156 , l'un des plus grands docteurs de son temps , comme il paroît par ses écrits contre les Juifs & contre les sectateurs de Pierre de Bruis. Nous avons encore de lui six livres de lettres , & d'autres ouvrages intéressans & curieux. Tels sont particulièrement ses deux livres des miracles opérés de sa connoissance.

Othon , évêque de Frisingue , 1158 , a laissé une Chronique depuis la création du monde jusqu'à l'an 1146 , & qui a été continuée par Othon de S. Blaise jusqu'à 1190. Il a fait aussi l'histoire de l'Empereur Frédéric , qui a été continuée par Radevic son disciple & chanoine de son Eglise.

Gratien , Bénédictin de Bologne , 1160 , auteur de la fameuse Concorde des canons discordans , c'est-à-dire de la collec-

P R I N C I P A U X C O N -  
C I L E S .

**C**ONCILE de Londres , 1154. On y fit revivre les anciens privileges du clergé , & les coutumes énoncées dans la Charte de S. Edouard.

Concile de C. P. 1156. On y décida que le sacrifice de l'autel s'offroit aux trois personnes de la Trinité.

Concile d'Anagnie , 1160. Alexandre III , assisté des cardinaux & des évêques de sa suite , y excommunia solennellement Frédéric , & délia du serment de fidélité tous les sujets de ce Prince , qui n'en fut pas moins obéi , ni moins reconnu empereur.

Concile d'Oxford , 1160 , où l'on condamna quelques hérétiques Vaudois ou Poplicains , & on les livra au bras séculier.

Concile de Toulouse , 1161 , où les rois de France & d'Angleterre , avec cent prélats des deux royaumes , reconnurent solennellement



ECRIVAINS ECCLÉ-  
SIASTIQUES.PRINCIPAUX CON-  
CILES.

tion des décrets des papes & des conciles. C'est à cet ouvrage, aussi exalté à sa publication qu'il méritoit peu de l'être, qu'on a dû en partie l'altération du droit ancien, & la triste éclipse qu'éprouva la noble simplicité des maximes primitives.

Pierre Lombard, 1164, plus digne que Gratien de la célébrité qu'il partagea avec lui. On le surnomma le Maître des Sentences, à cause du livre qu'il composa sous ce titre, & qu'on peut regarder comme la source de la théologie scholastique dans l'Eglise Latine. Il a été commenté par S. Thomas, par S. Bonaventure & par les plus célèbres théologiens des deux siècles suivans, auxquels il communiqua la saine méthode des attacher, dans l'explication des dogmes sacrés, aux passages combinés des Pères, & à la chaîne de la

Alexandre III pour pape légitime.

Assemblée d'Aix-la-Chapelle, 1165, tenue par Frédéric I & ses partisans schismatiques, pour la canonisation de Charlemagne, qui toutefois n'a été contredite par aucun pape.

Assemblée d'Avranches, 1172, où le Roi Henri II se soumit à la pénitence devant les légats du Pape; leur fit le serment qu'ils demandoient, cassa toutes les coutumes qui avoient donné lieu au trouble, & fut absous du trouble de S. Thomas de Cantorbéri.

Concile de Londres, 1175.

On y voit que l'usage avoit prévalu dès lors, de ne pas communier sous les deux espèces. Il y est défendu de donner le pain eucharistique trempé dans le vin.

Concile de Northampton, 1176, où l'Eglise d'Ecosse se maintint, contre l'archevêque tradition.

Ecr

s

tra

enc

jud

tain

&amp;

S. P

Jean d

bur

pau

Pol

com

litig

le M

une

dial

tabl

aussi

dele

tre u

mais

peu

rais

coup

le st

trinc

rann

les n

la p

que.

Pierre

de P

intit

viat

avec

To

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

tradition. Nous avons encore, de ce docteur judicieux, des commentaires sur les psaumes, & sur les épîtres de S. Paul.

Jean de Sarisbéri ou Salisburi, 1180. Ses principaux ouvrages sont la Policratique, qui est comme un corps de politique & de morale, & le Métalogique, qui est une apologie de la bonne dialectique & de la véritable éloquence. Il a laissé aussi un grand nombre de lettres. L'auteur montre une érudition vaste, mais assez mal digérée, peu de justesse dans le raisonnement, & beaucoup d'affectation dans le style. Il tient la doctrine dangereuse du tyrannicide, & les nouvelles maximes concernant la puissance ecclésiastique.

Pierre, chantre de l'Eglise de Paris, 1197. Son livre intitulé *Verbum abbreviatum*, est souvent cité avec éloge par les écri-

*Tome XII.*

d'Yorck, dans la possession où elle se prétendoit, de n'avoir jamais été soumise qu'au Saint Siege.

Concile de Paris, 1215, où le Légat Pierre de Courçon fit, pour l'université de Paris, un règlement qui embrasse toute la discipline de l'école, & qui est le plus ancien monument de ce genre.

XII<sup>me</sup> CONCILE GÉNÉRAL, quatrième de Latran, sous Innocent III, 1215, depuis le 11 Novembre jusqu'au 30 du même mois. Il s'y trouva 412 évêques, 800 abbés ou prieurs, sans compter les procureurs des absens, & des ambassadeurs de presque tous les princes Catholiques. On y exposa la foi de l'Eglise contre tous les hérétiques du temps; & le terme de Transsubstantiation y fut consacré, pour signifier le changement du pain & du vin au corps &

ÉCRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-  
 SIASTIQUES. CILES.

vains des siècles suivans.  
**Pierre Comestor**, 1198.

Son histoire scholastique comprend en abrégé l'histoire sainte depuis le commencement de la Genèse jusqu'à la fin des Actes des Apôtres, avec quelques incidens de l'histoire profane. Ses sermons ont été publiés sous le nom de Pierre de Blois, qui fut l'un des plus savans & des plus célèbres écrivains du même temps. On a de celui-ci des lettres, des sermons & des traités en grand nombre : mais la plupart de ces ouvrages, selon le goût de ce siècle, sont remplis de lieux communs, & de passages de l'Écriture, entassés plutôt que choisis & qu'appliqués avec justesse.

**L'Abbé Joachim**, 1202.

Il a laissé grand nombre d'écrits, parmi lesquels ses commentaires sur les Prophètes, & principalement sur l'Apocalypse, ont fait sentir dès-lors le danger de s'ingérer dans

au sang de J. C. L'Église y parut entreprendre sur le temporel des princes : mais les ambassadeurs qui s'y trouvoient, consentoient à ces décrets, au nom de leurs maîtres. A plusieurs canons, qui sont en grand nombre, on apposa cette clause, qui n'avoit encore été employée qu'au troisième concile de Latran : *Avec l'approbation du Saint Concile*. On y ordonna la confession annuelle à son propre prêtre, & la communion pascale dans la propre Église ; & c'est le premier décret connu, qui ordonne généralement la confession sacramentelle. L'empêchement de parenté pour le mariage, y fut réduit du septième degré au quatrième. Les tribunaux sont redevables à ce concile, de l'ordre judiciaire qui s'observe encore aujourd'hui dans les procédures.

Ec

l'  
b  
q  
sa  
av  
Théo

12

me

pa

qu

exp

no

rép

tion

a la

con

du

en d

l'an

gran

Innoce

reste

des l

un t

tion

mon

de l

Sanâ

a auss

Mate

tres p

dre:

S. Anto

1231

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

- l'explication de ces emblèmes mystérieux, quelque vertu & quelque sagacité que l'on puisse avoir.
- Théodore - Balsamon,**  
1214. Il a fait des commentaires sur toutes les parties du droit canonique des Grecs, & une exposition du Nomocanon de Photius. Dans la réponse à une consultation qu'on lui fit, il nous a laissé une preuve de la consommation parfaite du schisme de la nation, en disant que le Pape de l'ancienne Rome a été retranché des Eglises.
- Innocent III, 1216.** Il nous reste de ce savant Pape, des lettres excellentes, un traité rempli d'unction sur le mépris du monde, & la belle prose de la pentecôte, *Veni Sancte Spiritus*. On lui a aussi attribué le *Stabat Mater*, & quelques autres piéces du même ordre.
- S. Antoine de Padoue,**  
1231, a laissé, outre ses
- Concile de Melun, 1218.**  
On y déclara que Philippe-Auguste étoit excommunié, pour ses entreprises sur le royaume d'Angleterre : mais le concile refusa de croire que le Pape se fût attribué ce droit, pour un pareil sujet.
- Concile de Bourges, 1225.**  
On y rejetta la demande, faite au nom du Pape, de deux prébendes dans chaque Eglise cathédrale, & de deux places monacales dans chaque abbaye. Le clergé d'Angleterre en usa de même au concile tenu à Londres en 1226.
- Concile national, tenu à Paris en 1226,** pour confirmer à Louis VIII & à ses hoirs, sur la cession d'Amauti de Montfort, la propriété des terres du comte de Toulouse, condamné comme hérétique.
- Concile de Toulouse, 1229,** pour éteindre l'hérésie, & rétablir l'ordre public. Quelques

E C R I V A I N S E C C L É -  
S I A S T I Q U E S .P R I N C I P A U X C O N -  
C I L E S .

sermons, des commentaires sur l'écriture, & une concordance morale. Ses sermons, quoi qu'on en pense aujourd'hui, furent si goûtés de son temps, qu'il étoit souvent obligé de prêcher en pleine campagne.

Jaques de Vitri, cardinal, 1240. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus curieux & les plus recherchés sont l'Histoire Orientale depuis Mahomet jusqu'en 1229, & l'Histoire Occidentale qui peint l'état de l'Eglise Latine de son temps.

Alexandre de Halès, Franciscain, 1245. Sa Somme de théologie est le corps d'ouvrage le plus considérable qui eût encore paru en ce genre. Il a fait aussi des commentaires sur toute la Bible, & sur le Maître des Sentences.

appella au Pape : mais il mourut avant le jugement ; & son successeur

placent mal à propos ce concile en 1219 : le cardinal de S. Ange, qui le tint en qualité de légat du S. Siege, ne vint au plutôt en France qu'en 1224.

Conciles de Laon, de Noyon & de S. Quentin, 1233. Les évêques de cette province, dans un différend avec Saint Louis pour quelque conflit de juridiction, ayant jetté un interdit, les chapitres des cathédrales réclamèrent, parce qu'on n'avoit pas demandé leur consentement. L'interdit fut révoqué dans le second des deux conciles qui se tinrent à S. Quentin, & l'on y déclara que les évêques ne pouvoient rien ordonner de semblable sans la participation de leurs chapitres. L'évêque de Beauvais, particulièrement intéressé dans c. tte affaire,

leva l'interdit. Quelques chronologistes placent en 1232 les deux premiers

## P R I N C I P A U X C O N C I L I E S.

de ces conciles, tenus en carême, sans faire attention que l'année ne commençoit alors qu'à pâque.

Assemblée de Francfort, 1234, composée d'évêques & de seigneurs. On y rejetta la forme de procéder contre les hérétiques, introduite par le Docteur Conrad de Marpourg, qui avoit donné la croix, afin de poursuivre les hérétiques Stadingues.

Concile de Compiègne, 1235. A son occasion, Saint Louis rendit une ordonnance, portant que les vassaux & ceux des seigneurs ne seroient point tenus de répondre, en matiere civile, aux ecclésiastiques, ni à d'autres, au tribunal ecclésiastique; que si le juge ecclésiastique les excommu-  
nioit pour ce sujet, on agiroit contre lui par saisie du temporel; qu'en toute cause civile, les prélats, les autres ecclésiastiques & leurs vassaux seroient soumis au jugement du Roi & des seigneurs. Le Pape exhorta inutilement le S. Roi à révoquer cette ordonnance.

Concile de Tours, 1236. On y défendit sévèrement aux Croisés & aux autres Chrétiens de tuer, de frapper & de tourmenter autrement les Juifs dans leurs personnes ou dans leurs biens.

Concile de Londres, 1237, pour faire dater exactement tous les actes publics, qui auparavant ne l'étoient point en Angleterre, à la réserve des chartes royales.

Concile de Treves, 1238. On y abolit le privilege nommé *Année de grace*, c'est-à-dire le pouvoir qu'avoient les bénéficiers de disposer d'une année du revenu de leurs bénéfices après leur mort.

Concile de Laval dans le Maine, 1240. On y défendit de donner aux religieux leur vestiaire en argent.

# T A B L E.

## PRINCIPAUX CONCILES.

XIII<sup>me</sup> CONCILE GÉNÉRAL, premier de Lyon, 1245, depuis le 28 juin jusqu'au 17 du mois de juillet suivant. Avec le Pape Innocent IV, il s'y trouva 140 évêques, les députés des chapitres, & plusieurs procureurs des prélats absens. Les patriarches Latins de C. P. d'Antioche & d'Aquilée ou de Venise y étoient en personne. Ce fut dans cette auguste assemblée, mais sans son approbation, que le Pape déposa l'Empereur Frédéric II; puisque cet étrange décret n'est pas revêtu de la clause *Avec l'approbation du Saint Concile*, quoiqu'elle se trouve dans les autres. Ce fut encore dans ce concile, à ce que disent différens auteurs, qu'il fut réglé que les cardinaux porteroient le chapeau rouge.

F I N.

H  
P  
P  
P  
P  
P  
P  
P

*ERRATA du Tome XII.*

- PAGE 7, sur ses évangiles, *lisez* sur les évangiles.  
P. 157, pour le bien de l'assemblée, *l.* pour le lieu de l'assemblée.  
P. 166, l'équipage des évêques, *l.* l'équipage des archevêques.  
P. 209, Renaud-Maufuer, *l.* Renaud-Manfuer.  
P. 216, & gagna un grand nombre, *l.* & en gagna un grand nombre.  
P. 340, Raimond IV, *l.* Raimond VI.  
P. 403, de toucher la terre, *l.* de baïser la terre.  
P. 416, des saints, rites, *l.* des saints rites.  
P. 471, les assiégeans, *l.* les assiégés.



---

**A P P R O B A T I O N .**

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le Tome douzieme de l'*Histoire Ecclesiastique*, par M. l'Abbé de BÉRAULT. Le Lecteur y trouvera l'ordre, la critique, l'impartialité, l'intérêt qu'il a dû remarquer dans les Volumes précédens. En retraçant les funestes dissensions du Sacerdote & de l'Empire, l'Auteur ne manque jamais de rappeler les maximes de l'antiquité, consacrées par l'Eglise Gallicane, dont l'oubli fut la cause des maux qui affligèrent si long-temps l'Asie & l'Europe. En Sorbonne, ce 24. Mai 1781.

DUVOISIN.

eur  
me  
e  
ec-  
le  
re  
ns.  
du  
ne  
axi-  
l'E-  
fut  
ent  
En

